

This book was produced in EPUB format by the Internet Archive.

The book pages were scanned and converted to EPUB format automatically. This process relies on optical character recognition, and is somewhat susceptible to errors. The book may not offer the correct reading sequence, and there may be weird characters, non-words, and incorrect guesses at structure. Some page numbers and headers or footers may remain from the scanned page. The process which identifies images might have found stray marks on the page which are not actually images from the book. The hidden page numbering which may be available to your ereader corresponds to the numbered pages in the print edition, but is not an exact match; page numbers will increment at the same rate as the corresponding print edition, but we may have started numbering before the print book's visible page numbers. The Internet Archive is working to improve the scanning process and resulting books, but in the meantime, we hope that this book will be useful to you.

The Internet Archive was founded in 1996 to build an Internet library and to promote universal access to all knowledge. The Archive's purposes include offering permanent access for researchers, historians, scholars, people with disabilities, and the general public to historical collections that exist in digital format. The Internet Archive includes texts, audio, moving images, and software as well as archived web pages, and provides specialized services for information access for the blind and other persons with disabilities.

Created with hocr-to-epub (v.1.0.0)

This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online. It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover. Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you. Usage guidelines Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying. We also ask that you:

- + Make non-commercial use of the files We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for Personal, non-commercial purposes.
- + Refrain from automated querying Do not send automated queries of any sort to Google's System: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + Maintain attribution The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + Keep it legal Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe. About Google

Book Search Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at [http : //books . google . corn/](http://books.google.com/)

A propos de ce livre Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne. Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public. Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains. Consignes d'utilisation Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées. Nous vous demandons également de: + Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial. + Ne pas procéder à des requêtes automatisées N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de

travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile. + Ne pas supprimer l'attribution Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas. + Rester dans la légalité Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère. À propos du service Google Recherche de Livres En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse] ht tp : //books .google . corn

The text on this page is estimated to be only 3.50% accurate

)«0. k\

The text on this page is estimated to be only 8.00% accurate

I 302079634.

The text on this page is estimated to be only 0.00% accurate

Woa

302079834

The text on this page is estimated to be only 26.40% accurate

MELANGES DE NUMISMATIQUE DE PHILOLOGIE

The text on this page is estimated to be only 3.26% accurate

»...♦., s *' f - * , Pvii' — knprinii^iir K.THitaoT eu:*, rue
Racine, K

The text on this page is estimated to be only 20.50% accurate

MÉLANGES , DE NUMISMATIQUE DE PHILOGIE W. H.
WADDINGTON PARIS CAMILLE ROLLIN ET FEUAUDENT 12, RUR
riVIEKKE 1861

The text on this page is estimated to be only 2.00% accurate

OXFORO DEC1946

MÉDAILLES FRAPPÉES AU V SIÈCLE EN CARIE ET EN IONIE. M. W.-H. WADDINGTON. Extrait de la *Revue numismatique*, nouvelle série n° 1, 1856. Nous allons parler de quelques médailles inédites ou peu connues, qui présentent un intérêt particulier, celui de se rattacher à l'histoire d'hommes qui ont joué dans l'antiquité un rôle plus ou moins considérable. L'on sait combien cette classe de médailles est peu nombreuse, surtout pour une époque aussi reculée que le v^e siècle avant l'ère chrétienne. L— THÉMISTOCLE, ΔΚΒΡΟΤΡ ΔΒ ΚΑΓΚΚΣΙΚ. ΕΚΜΙΙΤΟΚΑΕΟΙ. Απολλώνιος debout, la chlamyde sur les épaules, s'appuyant de la main gauche sur une longue branche d'arbre. κ). μα. Un oiseau, probablement un corbeau, les ailes étendues; le tout dans un carré creux. M, 5. Poids 8,56 grammes. (Pl. I, n° 2.) Cette belle médaille a déjà été publiée par son savant

— 2 — possesseur, M. le duc de Luynes\ qui a bien voulu nous en donner une empreinte et nous permettre de la reproduire ici. Nous désirons faire quelques remarques sur ce monument, si important pour la numismatique de l'Asie Mineure , et chercher à en fixer l'attribution d'une manière satisfaisante. Le général athénien Thémistocle, après avoir rendu d'éclatants services à sa patrie , avait trempé dans les intrigues de Pausanias , roi de Sparte, avec Xerxès. Lorsque la trahison de Pausanias fut découverte, Thémistocle dut quitter la Grèce et se réfugier en Asie Mineure. Après avoir passé quelque temps à étudier la langue et les mœurs persanes, il se rendit à Suse, à la cour du grand roi. Xerxès venait de mourir, laissant le trône à son fils Artaxerxe (av. J.-G. 465) ; ce dernier accueillit avec faveur l'exilé athénien , et pensant que sa présence dans le voisinage de l'Ionie pourrait être utile , il lui donna le gouvernement de la ville et du riche territoire de Magnésie sur le Méandre*. Thémistocle en tirait un revenu de cinquante talents ; il reçut en outre d'Artaxerxe les villes de Lampsaque et de Myus , et, selon quelques auteurs , Percote et Palaescepâs dans la Troade. Il s'établit à Magnésie, où il mourut vers 460 de maladie, selon les uns; selon d'autres, il se donna la mort, parce qu'il voyait l'impossibilité de tenir les promesses qu'il avait faites à Artaxerxe. Il fut enterré dans l'agora de Magnésie, et ses descendants jouissaient encore dans cette ville de certains privilèges honorifiques , du temps de Plutarque *. Il est à remarquer que parmi les trois villes concédées à * Choix de médailles grecques, pi. XI. ' Thucyd., I, 138. * Neanthes et Phanias apud Plutarch., Vit. ThemistocL, 29. — Athen., I, p. 29. * Thucyd., loc. cit. — Plutarch., Vit. ThemistocL, 32.

— 3 — Thémistocle, selon Thucydide, Magnésie est la seule dont il ait pu réellement jouir ; c'est aussi la seule dont Thiâtorien indique le revenu, et dont il dise que Thémistocle l'avait gouvernée \ Les autres villes étaient déjà, avant 466, au pouvoir des Athéniens; ainsi le gouvernement de Myus, port de mer de Flonie, ne pouvait être qu'une charge destinée à maintenir les droits du roi de Perse, un gouvernement *in parlibus infidelium*. Thémistocle fut donc despote de Magnésie depuis 486 à environ 460. La médaille qui nous occupe doit avoir été frappée sous son autorité. Il semblera peut-être difficile à beaucoup de numismatistes d'admettre qu'un vassal assez peu important du roi de Perse se soit permis de battre monnaie. Nous allons donc tâcher de montrer que le droit monétaire n'avait pas dans l'empire persan le caractère qu'on lui a attribué dans des siècles postérieurs, c'est-à-dire d'être l'attribut exclusif du pouvoir suprême. Nous verrons même que ce droit était extrêmement répandu, et qu'une foule de villes ou de petits États soumis au roi de Perse l'ont constamment exercé. C'est peut-être dans l'histoire d'Aryandès, satrape d'Egypte, sous Darius I, qu'il faut chercher l'origine de ces notions exagérées sur l'importance du droit monétaire chez les anciens. On a généralement admis que Darius fit périr Aryandès parce qu'il avait battu monnaie ; or le récit d'Hérodote dit tout le contraire. Voici ce que raconte l'historien grec. Darius avait fait fabriquer des pièces d'or extrêmement fines, que l'on appelait *dariques*; Aryandès, voulant imiter son maître, fit frapper en Egypte des monnaies d'argent, IV., 166.

- 4 — gent également très-pur, et que Ton nomma aryandiques.

Le roi en conçut une vive jalousie , et bientôt après ayant suscité contre Aryandês uvc autre accusation , celle de projeter une révolte , il le fit périr. Le crime du satrape n'était pas d'avoir battu monnaie , mais d'avoir attaché son nom à une monnaie qui rivalisait par sa pureté avec celle qui portait le nom de Darius. Le droit monétaire était essentiellement un droit municipal , un droit propre à chaque cité, quelque petite qu'elle fût , et par conséquent les monnaies frappées d

— 5 — carrière , ce satrape garda une fidélité invariable envers son souverain , et ne fut jamais en révolte ni ouverte ni secrète contre lui. Les dynastes de Carie, depuis Hécatom-nus jusqu'à Othontopate , ont tous battu monnaie , et il en est de même de beaucoup d'autres satrapes , pour lesquels nous renvoyons le lecteur au savant ouvrage de M. le duc de Luynes. On nous pardonnera d'avoir insisté aussi longuement sur la nature du droit monétaire ; mais il nous a semblé utile de répondre d'avance à des objections possibles et de montrer à priori que Thémistocle pouvait parfaitement battre monnaie à Magnésie. La médaille que nous avons décrite porte le nom du célèbre général athénien écrit en caractères usités au milieu du V^e siècle en Ionie*. Le revers porte les initiales de la ville de Magnésie. Le style archaïque de la figure d'Apollon , le can^{on} creux , tout indique l'époque de l'exil de Thémistocle. Enfin le type convient à la ville où la médaille a été frappée ; sur les tétradrachmes de Magnésie émis à une époque postérieure , Apollon est représenté debout à côté d'un trépied. Tout s'accorde donc à déterminer l'attribution de notre médaille à Magnésie du Méandre. Cependant, à première vue , elle rappelle ces médailles frappées à Sidé, en Pamphylie, et dont la légende a exercé et exercera encore la sollicitude des philologues * ; la figure d'Apollon y est traitée de la même manière , quoique avec moins de finesse que sur la médaille ionienne. Le corbeau qui est debout aux pieds du dieu sur la médaille pamphylienne, forme le type du revers sur celle de Magnésie. Enfin on peut établir un rapprochement entre le revers de ■ Luynes, A «m. des Sa fr., pi. III.

— 6 — notre médaille et celui des monnaies cypriotes, attribuées à Salamine * par M. le duc de Luynes. Cet habile numismatiste a dû être frappé de cette ressemblance avec des pièces qui appartiennent certainement à l'île de Chypre et à la côte pamphylienne ; aussi a-t-il attribué notre médaille, quoique avec hésitation , à Magydus en Pamphylie. On aurait pu penser également à Malum en Chypre , ville qui fut prise par Cimon *, et qui avait peut-être des despotes de race hellénique ; du moins deux siècles plus tard , lorsqu'elle fut détruite par Ptolémée Soter, son roi se nommait Stasicecus '. Mais à toutes ces attributions il existe une objection grave : c'est le poids de notre médaille. Toutes les monnaies d'argent de la Pamphylie et de Chypre sont frappées d'après le système persan ; les plus grosses pèsent de 10,70 à 11,20 grammes, c'est-à-dire deux fois la darique d'argent. La médaille de Tbémistocle , au contraire, est une didrachme attique ; et le système attique n'a guère été usité dans le midi de l'Asie Mineure ; on ne pourrait même citer que quelques villes lyciennes qui l'aient employé. En résumé il nous semble que toutes les probabilités se réunissent en faveur de l'attribution à Marmarie et au Tbémistocle de l'histoire. Il faut sans doute être en garde contre le sentiment qui fait rattacher à un homme célèbre tout ce qui porte son nom ; mais ici les données de l'histoire et de la critique s'accordent trop bien , pour que la présence sur la même pièce du nom de Tbémistocle et des initiales de la ville qu'il gouvernait soit une coïncidence fortuite. * Luynes, Num. cypjyr.[^] pi. III. * Diod.,XII,3. » Diod.,XIX. 70.

IL— TYMNÈS, OMPOTS DB TBEMBBA. TTMN. Hercule , tourné à droite , un genou en terre , un carquois à la ceinture ; il est coiffé de la peau de lion , qui est nouée autour de son cou ; de la main gauche il tient un arc, et de la droite, élevée au-dessus de sa tête, sa massue , dont on voit les traces sur le bord de la médaille. Dans le champ il y a un 0 ; cette lettre, plus grande que les autres , ne parait pas faire partie de la légende. ij. TEPif EPIKON. Tête de lion à gauche , la gueule ouverte ; le tout dans un carré creux. M. à. Poids A, 63 grammes. (Pl. I , if 1.) Cette médaille , qui fait partie de la collection du Musée britannique , a été trouvée dans l'île de Cos , par M. Gh. Newton, consul d'Angleterre à Mytilène. Ce savant, ayant été empêché par diverses circonstances , de faire connaître lui-même aux numismatistes ce précieux monument , nous a autorisé à le publier ; nous ssdissons cette occasion de l'en remercier. La médaille est d'un beau style archaïque ; la forme des lettres est ancienne, et annonce une époque qui ne peut s'éloigner beaucoup du milieu du v* siècle. L'on ne connaissait point de monnaies de Terméra , et notre pièce possède le double intérêt d'être le premier monument numismatique de cette ville , et de porter le nom d'un despote dont la famille est mentionnée par Hérodote. Terméra était une petite ville de la Carie , située à l'extrémité sud-ouest de cette province , entre Halicarnasse et Myndus ; le promontoire sur lequel la ville était bâtie s'appelait Termérium , et faisait face au cap Scandaria dans l'île de Cos *. Etienne de Byzance place Terméra en Lycie, • Strab., XIV, p. 657 et la note de Kramer. —Suidas., v. Tepijipia xotxd.

et confond le nom de cette ville avec celui des Tenniles ou Lyciens ; dans un autre passs^e il cite Terméra en Carie ; évidemment Tennéra et Terméra ne font qu'un *. Terméra servait de prison aux rois de Carie , et de là venait , selon Suidas, le proverbe Tepfjipia xaxa. Cependant une autre tradition a été conservée par Plutarque *. Le Lélège Termérus avait été tué par Hercule , en punition de ses nombreux méfaits; Hercule lui avait fendu la tête, comme lui fendait celle de ses victimes , et le proverbe s'appliquait aux maux qu'on souffrait soi-même après les avoir infligés à autrui. Quoi qu'il en soit, cette traditiofn prouve l'antiquité de Terméra, dont le Lélège Termérus était réputé le fondateur ; il eut même l'honneur d'être un des plus anciens pirates de l'Archipel ; au moyen de radeaux grossiers il faisait des excursions de Terméra dans l'île de Cos •. Lorsque Mausole agrandit Halicarnasse, et en fit la ca^ pitale de la Carie, il dépeupla plusieurs petites villes voisines et en transporta les habitants à Halicarnasse. Des huit villes des Lélèges qui existaient dans la portion de la Carie , comprise entre le golfe d'Iasus et le golfe Céramique , il n'en laissa que deux , Myndus et Syangéla ou Tn^^angéla *. A Terméra , il ne dut rester que la forteresse qui servait de prison. Halicarnasse fut prise et presque détruite par Alexandre ; plus tard il la releva aux dépens de six petites villes du voisinage , parmi lesquelles était Syangéla '. Après Alexandre il n'est plus fait mention de Terméra , ni des autres villes des Lélèges. * Steph. in. v. TAffiepa, Téptificot. • Vit. ThM., 11. • Phlippus ThcaDg. apuil Fragm. hist. //r., IV, p. 475, éd. Didot, * Strab., Xm,p. 611. » rUn., V, 29.

— 9 — Cependant l'emplacement de l'ancienne ville semble n'avoir jamais été complètement abandonné. Strabon appelle Terméra ^{^^}wptov , et Pline en parle comme d'une ville existant de son temps. Dans le texte de ce dernier, Terméra porte le titre de ville libre ; mais il est très-probable que l'épithète libéra se rapporte à la ville de Bargylia , beaucoup plus importante , et placée à la suite de Terméra dans la nomenclature du géographe latin '. Voilà tout ce* que l'on trouve dans les auteurs au sujet de Terméra* Dans les listes des tributs payés aux Athéniens par leurs alliés , les Termériens figurent plusieurs fois. A l'époque où ces listes ont été dressées, c'est-à-dire entre les années 447 et 440 , Terméra était une ville d'une certaine importance ; son tribut était assez élevé , et beaucoup plus considérable que celui d'Halicarnasse ou de Myndus ; et même cette dernière ville est désignée comme auprès de Terméra , ^{M6v8oç} itapà Tipjispix '. Parmi les despotes des villes de l'Asie Mineure au commencement du V^e siècle , Hérodote nomme Histiée , fils de Tymnès et despote de Terméra'. Lorsque l'insuccès de l'expédition contre Naxos eut déterminé Aristagoras de Milet à se révolter contre Darius , il fit arrêter tous les despotes encore à bord de la flotte qui stationnait à Myus , et rendit la liberté aux villes qu'ils gouvernaient ; cet événement eut lieu en l'an 499. Plus tard , Histiée fut réintégré dans sa petite royauté ; car il est mentionné une seconde fois parmi les principaux chefs cariens qui servaient à bord de la flotte de Xerxès en 480 [^]. * Plin., V, 29, et la note de Sillig. * Boeckh, Staatshawh, Athen., II, p. 670, 709, 738. » Herod., V, 37. * Herod., VII, 98.

— 10 -Le père d'HisUée se nommait Tymnès» et nous n'hésitons pas à reconnaître ce nom propre dans la légende ttmn de notre médaille. L'on ne peut toutefois supposer que le Tymnès d'Hérodote ait fait frapper cette monnaie : son style et sa fabrication accusent une époque moins reculée. Mais il est très-probable que , selon l'usage si répandu dans l'antiquité , le fils d'Histiée portait le même nom que son aïeul ; c'est à lui que nous attribuons la médaille de Terméra. Il nous reste à répondre à une objection qui a été faite à notre attribution. On a cru que la légende tthn indiquait la ville carienne de Tymnus, mentionnée par Etienne de Byzance, et inscrite une fois dans la liste des tributs. Tymnus était une ville si peu importante qu'il est difficile de croire à une alliance monétaire entre eUe et Terméra. Les rares alliances de ce genre que l'on rencontre à cette époque reculée ont existé entre villes riches et commerçantes, pour qui elles pouvaient avoir une véritable utilité ; et alors il y a parité de légende , c'est-à-dire chaque ville est représentée par le même nombre de lettres , ou d'une manière également complète; il aurait donc fallu ici Tu(&vuus aussi bien que Tepiupocév. Il est impossible de déterminer d'une manière exacte la date du règne de Tymnès ; nous avons toutefois examiner à quelle époque le gouvernement despotique cessa dans les villes de cette portion de la Carie, pour faire place à un pouvoir centralisé entre les mains de la famille d'Hécatomnus. Dans les listes des tributs, on trouve plusieurs fois le nom des habitants de Syangéla, l'une des villes des Lélèges et peu éloignée de Terméra. Boeckh a fait remarquer, dans son savant commentaire sur ces inscriptions , que le mot ξνρφεχι « Fragn., CVIU. Boeckh, p. 536.

— H — est presque toujours suivi d'un nom de roi ou de gouverneur ^ En effet , dans le fragment GV, on lit clairement fu

- 12 Hérodoté nous apprend que l'un des collègues d'Histiée de Terinéa, en 480, était Pigrès, fils de Seldomus \ Le même nom se retrouve dans la famille des tyrans d'Halicarnasse ; Artémise avait un frère ou un fils nommé Pigrès , et auteur présumé des poèmes homériques le Margites et la Batrachomyomachie '. Les villes de Syangéla , de Terméra et d'Halicarnasse étaient situées à fort peu de distance les unes des autres ; il n'est donc pas surprenant de trouver les mêmes noms dans les familles régnantes, qui étaient probablement alliées. Il nous semble très-probable que Pigrès, fils de Seldomus, était despote de Syangéla, et aïeul de celui qui figure dans l'inscription d'Athènes. Il serait naturel qu'Hérodoté, natif d'Halicarnasse, fît mention des chefs cariens originaires des villes de son voisinage. Les listes des tributs enrichissent les annales de la Carie d'un autre nom de despote , et il est singulier que Boeckh ne l'ait pas remarqué. Dans le fragment V, on lit dakites l'ATM... Boeckh , rapprochant ce passage de deux autres, où il y a simplement iSufif^c, a lu nàxxuec l\$u(jL[f^ç] , les Pactyens d'Idyma, et il fait plusieurs conjectures pour expliquer la présence de ces Pactyens dans le midi de la Carie. Il est beaucoup plus simple de lire nox-rur^ç l8u{jL[EtS(] , comme nbipr^c Sua-ffe^euç; évidemment Pactyès était un despote d'Idyma. Pactyès est un nom lydien et carien ; Hérodoté * mentionne un Lydien de ce nom, contemporain de Grésus, et il existe une inscription de Mylasa *, relative à une conspiration de Manitas , fils de Pactyès , contre le roi Mausole. ' Le fragment Y des listes des tributs appartient à l'année A A5 ; « Herod., VII, 98. • Sidas., v. nCypT^ç. — Plutarcli., Herod. Malign.^ 43. 3 Herod., I, 153. * Corput Insc, gr., n' 2691 , f.

— 13 — dans les deux autres passages où les Idymiens sont mentionnés (Frag. XXXV et CVIII), il n'est plus question de Pactyès; le Fragment XXXV est de l'année 437, et l'autre lui est postérieur. On peut conclure de là que la ville d'Idyma était gouvernée , en 445, par un despote nommé Pactyès, et qu'en 437 son autorité avait probablement cessé. Il existe des médailles d'Idyma * , qui doivent avoir été frappées peu de temps après le règne de Pactyès; la légende qu'elles portent est iatmion, ce qui prouve que l'ethnique usité dans la localité était I8u|l'o

— 14 — cilidennes, Tarse, Soli et Nagidus, et sur celles d*Arcas, petite ville de la Crète *. Les médailles ciliciennes, où l'on trouve la forme adjectivale, paraissent être postérieures d'un demi-siècle à celle de Terméra. Quant à la forme adjectivale, elle pourrait bien indiquer que la médaille a été frappée sous l'autorité d'un despote et non par une communauté libre ; ainsi zoaikon, signifiaient, monnaie frappée à Soli SOAEON, monnaie frappée par Us eUoyens de Soli. IIL— HÉCATOMNDS, ROI DB CAKIB. 1"" EKATOM. lion debout à droite. ff. Jupiter de Labranda marchant à droite, la bipenne sur l'épaule et tenant un long sceptre de la main gauche. M. 6. Poids, 15,17 grammes. (PI. I, n° S,) Cette médaille fait depuis longtemps partie de la collection de Berlin, et a été publiée par Beger *5 nous l'avons fait graver d'après un soufre que nous devons à l'obligeance de M. Pinder, conservateur du Cabinet de Berlin; elle est d'une extrême rareté; on n'en a jamais vu que ce seul exemplaire. 2^ EKA. Tête de lion à gauche, la gueule béante. ^\ Astre dans un carré creux. M. 3. Poids, A, 23 grammes. (PI. I, n° 6.) (Ma collection.) 3" Même légende et même type, sans le carré creux. M. 3. Poids, 4,20 grammes. (PL I, n° 7.) (Ma collection.) A* UÂ. Même tête de lion. if. Même astre. M. 6. Poids, 13,05 grammes. (PL I, n° 5.) (Cabinet de France.) » Voy. Musée Taync Kniclit, p. 313. — Bœckh, Corp. Inscr., n°» 3052. î Thitt. Brand., I,p.266.

— i5 — Il a été découvert récemment, en Asie Mineure, un certain nombre de médailles du module de la drachme et au type de Milet , mais qui diffèrent de celles que Ton connaissait précédemment, en ce que, sur toutes celles dont le flan est suffisamment lai^, on lit la légende eka. Plusieurs numismatistes les ont attribuées à Hécatomnus, et cette attribution semble être confirmée par la médaille du Cabinet de France avec les mêmes types et la légende ma , qui appartiendrait alors à Mausole, fils et successeur d'Hécatomnus. Nous allons examiner si cette attribution peut se soutenir. Il est facile de montrer que les médailles à la légende EKA sont à peu près contemporaines d'Hécatomnus. En effet, la ville de Rhodes fut fondée en 406 ' (01. 98, 1), non loin de remplacement d'Ialysus , l'une des trois anciennes villes de Fîle, et celle qui contribua sans doute le plus à la formation de la nouvelle capitale. Or les plus anciennes médailles de Rhodes, de même que les plus modernes d'Ialysus * , ont toutes le carré creux au revers. D'un autre côté, la médaille d'Hécatomnus n'a pas trace de carré creux; ce prince gouvernait la Carie en 390 *, et mourut en S77 *. Ainsi, dans cette partie de l'Asie Mineure, l'usage du carré creux sur les mon* naies cessa vers les premières années du IY* siècle. L'une des médailles avec eka a le carré creux, l'autre ne l'a pas; de sorte qu'elles appartiennent à l'époque de transition qui correspond à peu près au règne d'Hécatomnus. M»s le poids de ces pièces empêche de les rattacher au « Diod.,Xm,78. » Voy.pl. I, n«8. » Diod., XIV, 98. — Theopomp. apud Thot. cod., 176. *DiodvXVI,36.

— IG — système monétaire des rois de Carie. Elles pèsent 4,220 à 4,25 grammes; ce sont des drachmes faibles du système attique; la pièce avec ma paraît être un tridrachme du même système. Les tétradrachmes des rois de Carie pèsent de 15,15 à 16,25 gr. , ce qui donne une drachme de 3,76 à 3,80 ; mais en fait les drachmes de Mausole et de Pixodare dépassent très-rarement le poids de 3,65. Milet était une ville d'origine ionienne; mais elle était située au midi du Méandre, et par conséquent appartenait probablement à la Carie. On pourrait dès lors supposer que les rois de Carie étaient maîtres de Milet, et y faisaient battre monnaie au type et dans le système de la ville. On sait que Mausole étendit considérablement sa satrapie aux dépens des provinces voisines, et notamment de Flonie; il s'empara d'Héraclée du Latmus, ville très-rapprochée de Milet, et il est question de ses guerres avec Éphèse et Phygéla '. Il peut avoir été maître de Milet, mais il est peu probable qu'Hécatomnus l'ait été; cependant ce n'est pas impossible, et l'histoire des villes asiatiques à cette époque est si peu connue , qu'il serait téméraire de se prononcer à ce sujet. En résumé, il nous semble que l'attribution à Hécatomnus et à Mausole est hasardée, mais elle ne doit pas être repoussée d'une manière absolue. En attendant de nouvelles découvertes, il vaut mieux, malgré la remarquable coïncidence des légendes initiales, regarder ces médailles comme des autonomes de Milet, et voir dans les légendes des noms abrégés de magistrats , tels que Hécatus et Mandroclès. • Polytrn.. VU , 23, § 2. — Lucian., Ihat. Mort., 24. l'arii. — Imprimé par K. Thd!iot cl C*. M, me Rtcide.

EXTRAIT DE LA REVUE SAMISMATIQUE. Nouvelle série,
tome I*, 1856. MÉDAILLES DE CAUNUS ET DÉRIZA EN CARIE.
(Planche 11.^ La ville de Caunus était située sur la côte méridionale de la
Carie, dans la portion du littoral qui s'étend en face de l'île de Rhodes, et qui
portait le nom de Perœa; son emplacement a été découvert, il y a quelques
années, par M. Hoskyn ^ Les ruines, que j'ai visitées en 1861, sont assez
considérables; on y remarque un théâtre grec, plusieurs édifices d'époque
romaine, et quatre ou cinq monuments funéraires, taillés dans la face d'une
haute falaise à pic; ces tombeaux semblables à ceux de la Lycie,
représentent des façades de temples, et sont peut-être les plus grands qui
existent dans le midi de l'Asie-Mineure. Caunus possédait un excellent port,
fort abrité, et dont l'entrée pouvait être fermée; aussi les flottes y
stationnaient^elles souvent dans l'antiquité. Les habitants de Caunus n'étaient
pas Cariens, quoiqu'ils parlassent la langue carienne, ou un dialecte qui s'en
éloignait peu; leur religion et leurs coutumes leur étaient par* Lmdon
Geogr. Journal^ vol. XII. — Cf. la carte de Kiepert.

— IS — ticulières[^] Hérodote les croyait autochthones ; mais eux-mêmes se disaient d'origine Cretoise, comme les Lyciens; chez eux comme chez ces derniers, les femmes avaient une importance sociale beaucoup plus grande que chez les peuples voisins ; nous avons déjà fait remarquer la ressemblance de leurs monuments funéraires, et Caunus est le seul endroit en dehors des frontières lyciennes , où Ton rencontre ces tombeaux grandioses , taillés dans le roc , qui distinguent les nécropoles de la Lycie. Il nous semble donc assez probable que les Cauniens étaient de la même race que les Lyciens, mais que leur position moins isolée, et le contact fréquent des Grecs de Rhodes et des Cariens modifièrent plus tôt chez eux que chez les Lyciens proprement dits, les caractères de la race. Lors de la conquête persane , Caunus fut prise par Harpagus, le général de Cyrus, après une résistance désespérée, semblable à celle que Xanthe avait opposée aux armes persanes; les Cauniens, dit Hérodote', imitèrent presque en tout la conduite des Lyciens. C'est à cette occasion que Caunus est mentionnée pour la première fois dans l'histoire; après l'incendie de Sardes, elle prit part à la grande révolte ionienne '. Elle passa ensuite avec les autres villes du littoral sous la domination athénienne, et elle figure dans les listes des tributs \ pour une somme peu importante, telle que pouvait payer une ville de troisième ordre. Vers la fin de la guerre du Péloponnèse , Caunus était au pouvoir des Lacédémoniens '. En 309 elle fut prise « Herodot., 1,172. » I, 176. » Herodot., V, 103. ^ Boeckh., Staatskaiih. Àthen., II, p. 697. • Thucyd.,VIII,39.

— 19 — par Ptolémée et demeura au pouvoir de ses premiers successeurs ; après la défaite d'Antiochus le Grand elle devint sujette des Rhodiens, et l'était encore en Tan 50 \ malgré quelques intervalles de liberté et plusieurs révoltes. Du temps de Pline, Caunus était une ville libre, oppidum /i5erum*. Il résulte de cet aperçu historique, que la ville de Caunus n'a pas cessé d'avoir une certaine importance , due surtout à la sûreté de son port, depuis le sixième siècle avant, jus* qu*au second après l'ère chrétienne. Cependant les seules médailles qui aient été attribuées à cette ville, sont de petites monnsdes de cuivre , publiées par BorrellP. Elles portent d'un côté un taureau cornupète, ou la partie antérieure d'un taureau; de l'autre, un sphinx assis, et la légende KAV {Vay. PI. II, n- 1 et 2). Je crois pouvoir enrichir cette numismatique si restreinte, de deux petites monnaies d'argent, qui ont été attribuées à tort à la petite ville de Calynda, voisine de Caunus, et située sur les frontières de la Carie et de la Lycie. 1. Tête casquée de Pallas. ij . ÂP0£ . KAr , les deux dernières lettres en monogramme ; dans le champ, une épée dans son fourreau. Ai. 3. (Millingen, Sytloge^ p. 72. Musée Britannique. PL II, n"3). 2. Même type, avecKTHros. kat. .'R. 3. (Borrell., Nutn. Chron., X, p. 83). A ces deux pièces on peut ajouter la suivante , qui appartient évidemment à la même ville. 3. Tête jeune imberbe. j^ . KAr, les deux dernières lettres en monogramme ; dans 1 Cic. ad Quint, fratr., 1 , 1. • Plin., V, 28. » JVi*m. CAron., IX, p. U9.

— 20 — le champ, une épée dans son fourreau. M. 2. (Ma collection, Pl. II, n° 4). Millingen avait attribué la médaille n° 1 à Galynda, et décomposait le monogramme en $\alpha\alpha\tau$ au lieu de $\alpha\tau$, ce qui est parfaitement admissible. Mais lorsqu'il écrivait, il ne connaissait ni les médailles certaines de Gaunus, publiées par Borrell, ni les médailles certaines de Galynda, publiées par le même savant numismatiste et il ne paraît pas avoir pensé à Gaunus. Les monnaies de Galynda présentent la légende en toutes lettres $\kappa\alpha\alpha\tau$ et $\text{K}\hat{\text{A}}\text{ArN}$, ainsi que des types purement lyciens, la tête de Diane et le cerf; tandis que les médailles de Gaunus portent des types qui ne se rencontrent pas sur les pièces lyciennes, et présentent toutes la même légende initiale composée de trois lettres, dont deux liées ensemble. Borrell attribuait la médaille n° 2 à Gyane de Lycie, ainsi que plusieurs petits bronzes analogues au n° 3 *. Mais les types et surtout la présence d'un nom de magistrat, rendent cette attribution peu probable; Gyaneae appartenait à la confédération lycienne, et a laissé des monnaies frappées dans le système et avec les types nationaux. Les médailles que nous attribuons à Gaunus ne sont pas fort anciennes; elles doivent avoir été frappées vers le second siècle avant l'ère chrétienne. L'on retrouvera sans doute un jour des monnaies archaïques de cette ville, et parmi les pièces incertaines du midi de l'Asie-Mineure, il en est peut-être qu'elle pourrait revendiquer. « Num. Chron., IX, p. 148. « Ibid., X, p. 84.

— 21 ERIZA. Dans un article sur la campagne du consul Manlius contre les Gallogrecs, écrit il y a quelque temps', je disais que l'on ne connaissait pas encore de médailles d'Eriza; depuis lors il m'en est arrivée une du Levant, que je m'empresse de publier : M. Ârp. ÂNTûNiNO. Têtejeimelaurée de Caracalla. ^\ eni. €Pr. âdoaaa. €PIZHNûn. Jupiter assis à gauche, tenant une patère. iE. 6. (PI. II, n"* 5). Cette médaille n'offre d'autre intérêt, que celui d'être le premier monument numismatique d'Eriza. Cette petite ville, qui n'est guère mentionnée dans les auteurs, était située sur les Trontières de la Carie et de la Pbrygie', entre rindus, rivière assez importante qui coule près de Cibyra, et l'un de ses affluents, nommé Cbaûs dans le texte de Tite-Live', mais dont le véritable nom est Cazanès, ainsi qu'il résulte de la comparaison des variantes des manuscrits avec la légende d'une médaille de Tbémisionium \ La médaille attribuée à Eriza par Pellerin *, avec la légende RAOC. €PI est extrêmement fruste, et il est difficile d'y distinguer une seule lettre; c'est une médaille coloniale de Corinthe, ainsi que l'a fort bien reconnu Duchalais*. Borrell en a publié une autre % qui se trouve au ^ BulUt, arcfiéolog, françaiê^ 1, 1855, p. 51. * Ptol., Geogr.,X,2,%20. »Tit.-Liv., XXX VIII, 14. * Cf. Bnilet, arcltéolog» françaië^ p. 50 et 51. * Pfuplu it villes, II, p. 123, pi. lxvi, 37. < Rev. imm., 1651, p. 402. ' JViim. CAr

— 22 — Musée Britannique et qu'il a attribuée à Eriza. En voici la description : €P. Bipenne. H. Trident. M. 1 1/2. Je soupçonne cette pièce d'être de Laodicée de Pbrygie, ainsi que semble le prouver la médaille inédite de ma collection , que voici : AAOAI. Loup debout à droite. ijl. Sanglier debout à gauche ; dessous un monogramme composé des lettres €P et de deux autres lettres. JE. 3. (PI. II, n*» 6). Il existe d'autres monnaies de Laodicée avec le type du loup assis, tenant une bipenne '. Si la pièce attribuée par Borrell à Eriza n'est pas bien conservée, il est très-possible que le monogramme ne présente plus que les lettres fp. C'est une question que l'examen seul de la pièce peut décider. • Miomiet, Stipp/., VII, p. 579, n«417. Twis. — Imprimé p»r E. TerHOT et C, rne Kacne , Î6.

The text on this page is estimated to be only 20.64% accurate

MÉDAILLES INÉDITES DE L'ASIE MINEURE. (PltDebtIII.)

CigtREN TROADIS. 1. Tête de bélier à droite; dessous la légende ubp. f}. Carré creux divisé en quatre parties. M. 1 1/2. (Ma collection.)— PI. III, n* 1. 2. Ks. Tête kurée d'Apollon. ijf. Tête de bélier; dessous un petit aigle. M. k. (Mionnet, II, p. 203, n« S, à Géphallénie. Cabinet des MédûUes.) —PL m, n* 2. S. Même légende et mtoes types, sans Taigle. JL 1. (Ma collection.)— PI. III, n* S. A. Tête d* Apollon. 1)1. K. Tête de bélier. £. 1. (Ma collection.)— PL III, n*4. 5. Mêmes types, sans légende, M. 1. (Ma collection). 6. Tête coiffée d'un bonnet persan lauré et à mentonnières. i). Monogramme composé des lettres u , occupant tout le champ. £. 1. (Ma collection.) —PL III, n* 6. 7. KE. Tête laurée d'Apollon. ^ . ANn. Tête de bélier adroite; dessous un ûgle. JE. A. 3

The text on this page is estimated to be only 21.18% accurate

— M — (Christ. Ramus. Num. Reg. Danisp.¹, p. 17i. —
Hioanetr Suppl^{IV}, p. 18A, n⁹, à Céphallénie.) La Gébrénie était un
petit district de la Troade, confinant à l'ouest au territoire d'Ilium » au sud-
ouest à celui de Néandria, au midi à ceux d'AsBOS et de Gargara, et à Test
à la Dardanie, dont Scepsis était la capitale; le territoire de Scepsis était
séparé de la Gébrénie par le Scamandre ' ; Gébren ou Gébréné était la
principale ville du district. Dans une ancienne épigramme attribuée à
Homère» les Gâ>rénies sont représentés comme vivant auprès du mont Ida
et y exploitant des minerais de fer *. Us étaient d'origine éolienne, comme
les habitants de la plupart des petites villes de la Troade. Selon Éphore de
Cymé, qui rattachait tout à l'histoire de sa viUç natale, les Gébrénies
étaient une colonie de Gymé(dans tous les cas ils étûent Éoliens, et Gébren
est comprise, dans U Troade éolienne par Xénophon et Scylax*. Les
mythograpbes regardaient Gébren comme U patrie d'OEnom», et on y
montrait le tombeau de cette princeaae et de Paris son époux \ G'est dans les
listes des villes tributaires d'Athènes que l'on trouve la plu» ancienne
mention desGébréniens; ils payaient un tribut qui, d'^rès les calculs de
Bœckh¹ fut de près de 5 talents en iik7, et de 0 talents en AAS» ce qui
suppose une ville assez riche '. Apre» la chute de la domination athénienne,
Gébren et les villes éoliennes du voisinage rentrèrent sous l'autorité,
persane, et Phari Stnib..Xin, 1,33.-1, 51. * Bom., Bfigr, 10, Sic «tuieqv. >
Ephor., fragm. 22, éd. Muller.— Scylax, cap. 96, éd. Millier. » ApoUod.,
Biblioth,y in, 12, 6.— Partheo., Emtie,, 4.-* Strabon , XIH, 1,33. • B9cUb ,
S«9BlBAa«tfc. Àthm., II , p. «98, «97.

The text on this page is estimated to be only 28.44% accurate

— » — ntiamt en confia le gouTernemrat au Dardanien Zénis* puis, à b mort de ce dernier, à sa veuve Mania. Vers l'an SOOⁱ un Grec de Scepsis, nomrnô Hidîas, qui avait épousé la fille de Mania, fit périr sa belle-mère ainiû que son jeune fils, et s*enipara du pouvoir; mais la plupart des villes de la province refusèrent de le reconnaître , et entre autres Gébren. Aussi, lorsque le Lacédémonien Dèrcyllidas envahit la Troade, le gouverneur de Gébrra refusa-t-il de lui ouvrir ses portes, prétendant garder la ville pour Phamabaae; mais les soldats sous ses ordres introduisirent les Grecs dans la place, et Dercyllidas Toocupa pour les Lacédémoniens, qui ne la gardèrent que peu d'années \ A la paix d*Antalcidas (388 A. G.) toute la Troade retomba sous la domination persane, et en 860 elle était gouvernée par le satrape Artabaze; celui-ci ayant été emprisonné par Autopbradate, ses beaux-frères Mentor et Menmon prirent à leur solde un chef de mercenaires nommé ' Qiaridémus, qui , au lieu de remplir ses engagements, s^empara traîtreusement des villes de Scepsis, Gébren et Dium; mais, très-peu de temps après, se voyant menacé d'un siège, il les abandonna sans les avoir pillées et re* passa en Europe '. Après la conquête d'Alexandre, Antigone tt«n6{k»ta les habitants de Scepsis et de Gébren à Antigonie, qu'il venait de fonder. Ges deux villes ayant été depuis longtemps en hostilité Tune contre l'autre, la rémiion de leurs habitants fut jugée impossible par Lysi* maque, le vainqueur d' Antigone, et les Scepsiens reçurent l'autorisation de retourner chez eux *. A partir de cette époque il n*est plus question de Gébren; Pline mentionne < Xen., HeiiMin, 1.16-19. * Pumosth., ado. Ariêlocrat,y p. 671. s Strab., XHI, 1,33.

The text on this page is estimated to be only 25.69% accurate

— M — enoore Çr&renia, maïs il s*agit du district et non de la ville*Strabon appcdle notre ville Cébrteé, KeSpi^w); le véritable nom est Cébren, K&6p7)v, forme employée par Xénopbon^ Scylax, Démostbène et le grammairien Didyme*. L'etbnique est]Li6f»!vtoc dans l'épigramme bomérique, dans Xénopbon et dans ht liste des tributs. Strabon se sert d'un autre ethnique, Ks6(»)vtrjc« formé de KsSpi)vk, nom du dbtrictLes deux autres ethniques cités par Etienne de Bysanoe, K£6pi)vo< et Ee6pnvsi>c, ne se rencontrent pas dans les auteurs^ et le premier est de forniation tout à fait irrégulière. Les médailles décrites en tête de cet article ont été pu-> bliées pour la plupart par Borrell', qui le premier les a retirées de Gépballénie, où elles étaient classées, pour les attribuer à Cébren. La pièce n° 1, qui est nouvelle, con-firme son attribution d'une noanière définitive. Cette médaille, d'un beau style archaïque, appartient à la première moitié du v° siècle. La coiffure de la tête figurée sur le n° 0 ressemble beaucoup à celle des satrapes persans; mais la bonn^ est ceint de laurier, de sorte qu'il faut plutôt y voir une tête béroîqtte, celle de Paris par exemple, dont le tombeau se voyait auprès de Cébren. Le n° 7 n'a pu être frappé que pendant l'intervalle qui s'écoula entre la fondation d'Antigonie par Antigène, et le changement de ce nom en celui d'Alexandrie par Lysimaque. Les Cébréniens incorporés dans la nouvelle ville tenaient à conserver les types, de leur monnaie nationale; plus tard d'autres types prévalurent, celui du cheval paissant, emprunté à Néandria^, « Plin., V, 30,8€Ct. 33. • Steph. Byx. m voce. * Mim.CAron., VI.p. 187. ^ Mionnet , S«pp/., Troade , n° 493 , 494.

The text on this page is estimated to be only 25.50% accurate

— 27 — et celui d'ApoUon Sminthien, divinité honorée dans
tonid la Troade, et plus particulièrement dans la petite ville d'Hamaxitus,
incorporée, de même que Néandria, dans le territoire d'Alexandrie.
EPHESUS IONiE. f fAOiirriANOG. KAiCAp. CEBACTOC .
rBPMÂNKOC. Tête laurée de Demitien. r\ E4»egiûn.kaaceàG. FlcHve
barbu, couché, tenant dan» la main droite des épis, et de la gauche une
corne d'abondance; il est appuyé sur une unie renversée. iE. 6. (Ma
collection.) Il existe des médailles d'Éphèse entièrement semblable» à celle-
ci, mais avec la légende Mapvac ' au lieu de KXa(T««

— .« ~ boone heure devint une ville riche et florissante, fut sans doute ce qui empêcha Myus de jamais acquérir de l'importance ^ Elle est mentionnée pour la première fois dans l'histoire à l'année 601 L'attaque sur Naxos ayant échoué, la flotte ionienne vint mouiller devant Myus, et c'est là qu'Aristagoras de Milet en fit arrêter les chefs, lorsqu'il commença sa révolte contre l'autorité persane *. Myus prit part à cette révolte , qui devint pour les Ioniens une guerre d'indépendance. A la bataille de Ladé (A. C. AM), où ils furent vaincus, et qui mit fin à la guerre, il y avait trois galères de Myus'. La victoire de Mycale, en A79, rendit aux villes ioniennes leur liberté; elles devinrent d'abord alliées et ensuite sujettes d'Athènes, et lui payaient un tribut; pour Myus ce tribut était en AA6 de 2 talents, et en hiS de 2 talents 600 drachmes \ Myus était, avec sa voisine Magnésie du Méandre , au nombre des villes données par le roi de Perse à Thémistocle*. J'ai déjà fait remarquer ailleurs * que Magnésie était la seule de ces villes dont le roi pût disposer réellement, les autres étant au pouvoir des Athéniens; mais on les regardait sans doute dans les bureaux de Suse comme tribuaires, et on envoyait toujours le même rôle de contributions au satrape de la province. En A28 les Athéniens, sous Lysiclès, étant partis de Myus, voulurent remonter le Méandre pour lever des contributions; mais ils furent défaits par les Cariens et leur commandant tué \ « P«n».. VII , 2 . 7. — Strab., XIV, 1, 3. • Herodot., V, 36. » Hwodot., VI , 8. • BcBckh, Staatêh. Athm., II, p. 709. • Thnc, 1,138. • JbvMMim., 1856, p. 48. 'ThocjUi, ir

The text on this page is estimated to be only 24.52% accurate

— » — Dts les éTénements qui rempliMont l'intervalle entre U
cfaote de la domination athénienne et l'établissement de» Séleucides en
Asie Mineure Myus dut sa fortune de sa puissante voisine Milet; mais
je ne la trouve plus mentionnée qu'en 201« A cette époque Philippe V de
Macédoine s'en empara et la donna aux Magnésiens, qui lui avaient rendu
quelques services pendant qu'il hivernait en Carie'. Deux siècles plus tard,
du temps de Strabon, Myus était tellement dépeuplée, qu'elle n'avait plus
d'existence indépendante et s'était rattachée à Milet \ Enfin, au temps de*
Pausanias, la ville était complètement abandonnée, et il n'y restait plus
qu'un temple de Bacchus en marbre; les atterrissements du Méandre avaient
fermé l'entrée du golfe Latmique, et avaient engendré aux environs de la
ville une telle multitude de cousins qu'elle en était devenue inhabitable*.
Le nom de Myus s'écrivait de deux manières distinctes ;^ la première est
celle usitée par Hérodote, Thucydide et les auteurs postérieurs, Myus, c.
ethnique iioo

— 30 — Bécatee. On avait cm autrefois que Il6i)c et Mooû< pouvaient 6tre deux villes distinctes, mais les listes des tributs et notre médaiUe ne permettent plus de douter de leur identité. On ne connaissait pas encore de monnaies de Myus; celle que nous publions vient combler une lacune importante dans la numismatique ionienne, où les douze villes seront désormais représentées. Cette pièce doit appartenir au m* ou au n* siècle avant l'ère chrétienne. Gomme toutes les viUes situées dans la vallée du Méandre, Myus a exprimé sur sa monnaie le voiânage du fleuve. GAGiE LYGLiE. Figure archaïque d'une déesse voilée, debout, les bras étendus. ij). ArKiûN.TA. Lyre; le tout dans un carré creux. JE. A. (Ma collection.) PL III, n» 7. Gags étût située près de la côte de la Lyde, entre limyra et le cap Ghelidonia ou cap Sacré; au-dessus, à une petite distance dans l'intérieur, se trouvsdent Corydalla et Rbodiapolis, avec lesquelles Gagas formait une de ces petites confédérations dont il y a plusieurs exemples en Lycie. L'emplacement de ces trois villes a été déterminé au moyen d'inscriptions par Spratt et Forbes '. La plus ancienne mention de Gagœ se trouve dans le périple de Scylax ; on la trouve ensuite citée par Alexandre Polyhistor ' au r' siècle avant l'ère chrétienne, par Dioscoride, Pline' et l'auteur du Stadiasmus; par Eusèbe* et Hiéroclès. Dans les notices I IVicNwlimlycia, I,p. 182, etc. s Stopb. B7i.ym«oct. » Plin., V, leot. 28. * Ma/rtyr, Palmêtm,, e. 4. TâTacs ^ kMnioi oùs fov^t&ov ndXiv.

— 31 — ecclésiastiques Tévèque de Gsg« est déâgné sous les
noms défigurés : 6 Toicwv, Taticwv, Tormv, TqrXmv. Gagœ était une ville
anciexme , ainsi que le prouve le nom de niXatov rtv^o^^ et de
naXai^KoXu;, que lui donnent quelques auteurs \ C'est auprès de Gagœ que
Ton trouvait la pierre appelée gagate^ XtOo< Y«Y«^é Schol. Nioaodr.,
TkÊriae , 37. » Strftb. XVI, 1 24. • flym. Mag,f ▼ . râYoïi.

The text on this page is estimated to be only 27.23% accurate

— Û-À — La médaille que nous publions est le premier monument numismatique de Cagae. L'état de la pièce ne permet pas de distinguer les attributs de la déesse qui y est représentée; au revers on voit la lyre, type fort répandu en Lycie. « AHBLADA PISIDIAE. 1. Tête barbue à droite. } ^ . amaâ[à]eqn. Massue. JE. 8. (Ma collection.) PL IIU n° 8. 2. M.Ar.àNTû^NEiNOC. Tête jeune Uurée de Garacalla. ^ . AiiBAAAEb>M Homme debout tenant un trident et une patère. M. 7. (Cabinet des médailles. — Mionnet, Suppl^ Pisîdie, n° 6, d'après Sestim.) Amblada était située dans l'angle nord-est de la Pisidie, et par conséquent non loin d'Antioche et de la frontière lycaonienne '. Hiéroclès la place dans la préfecture de Lycaonie. Mentionnée pour la première fois par le géographe Artémidore, ensuite par Strabon *, elle envoya fins tard des évêques au concile de Gbalcédoine, et au troisième de Constantinople '. C'était une ville en mauvais r^Km, tant à cause de l'insalubrité de son climat que pour la barbarie de ses habitants. Aussi l'empereur Constantin y exila-t-il, en 360, le schismatique Aëtius^ . On ne connaissait que deux médailles d' Amblada, toutes les deux impériales^ Tune au musée de Copenhague, l'autre au Cabinet des médailles. Cette dernière pièce avait fait partie de la collection Wiczay, et Sestini l'a publiée, selon • Ptol., V, 4, ll. • Strab., XII, 7, 2. * W688eling ad Hieroclem. * Philostorg., B, E., V, 2.

The text on this page is estimated to be only 24.59% accurate

— 33 — «m liabitude ^ d'une masière fort inexacte. Il y a lu la légende AMBAAAEûN . AAUAAUiaN . EAETO. ; je me suis assuré , après on examen attentif de la médaille , que sauf le mot AMBAAAE(i>N , la légende est complètement illisible. La médaille autonome que je publie présente une parti* cularité orthographique intéressante ; la légende est écrite ApXaScaiv sans le p euphonique. Sur les plus anciennes mon* naies de Blaundus en Lydie, on lit toujours ulvj^toi^ au fien de BXauvduov, et dans une inscription de Tralles du temps d'Artaxerce Mnémon, le mot £680(10» est écrit E(aSo(aov. Apparemment la prononciation du m avait, dans certaines parties de l'Asie Mineure, une grande analogie avec celle du B. CODRULA PISIDIiE. 1. Ar.KÂiCAP.u.Âr.ANTttNEiNOC. Tête laurée et barbue de Harc-Aurèle* ^\ KOAPorAEQN. La Fortuue debout M. A. (Ma collection.) 2 EOMMOAO.. Tête de Commode. ^. .OAPorA.... Bacchus debout; à ses pieds une panthère. M. A. (Ma collection.) Ces deux pièces, que j'ai reçues d'Adalia à des époques différentes, viennent enrichir la numismatique pisidienne d'une ville qui n'y était pas représentée et fournir à la critique des textes géographiques un élément nouveau. Hiéroclès est le seul auteur qui donne le véritable nom de la viUe, KfSapouXa; il la place dans la préfecture de Pamphylie, qui comprenait, outre les villes pamphy tiennes du littoral, * Corp. Jnêcr. Gr., n* 2919. — La copie de Boeckh n'ett pas tout à fait ezaeta : le marbre, qui appartient à M. le doc de LuyneB, et que j'ai pu examiner^ porte certainement EMAOMO.

The text on this page is estimated to be only 27.55% accurate

— 34 — presque toute la Pimdie. Dans les noU€e8 ecclésiastiques V le nom est tout à fait défiguré, on lit KopuSaXwv, KopuaaXXou, Aopv^aXXcov; et il ne faudrait pas croire qu'il s'agit ici de Gorydalla de Lycie, car cette ville se trouve indiquée dans les notices parmi les évêchés de la Lyde. Les actes du concile de Gbalcédoine donnent la forme KopSvXwv, et la lettre synodale de Codrus Ko8paXaui»v *. Enfin, selon Hécatee de Hilet, cité par Etienne de Byzance, la ville se nommait KopSuXoc et appartenait à la Pampbylie. Voilà tout ce que l'on sût sur Codrula, dont la position exacte n'est paa connue. PHILADELPHIA CIUGIyE. 1. ArroKPAToP.TPAiANOC.KAiCAP. Tête lauréo de Trajan. ij. «MAAAE HT[AOC. Jupiter assis à droite. JE. 8, (Ma collection.) 2. ATT K . F. I OTH . MAEiMEiNON. Tête lauréo do Maximin. ij. 4»iA4AEAN.KHnAOG. La Fortuue debout M. 0. (Ma collection et Cabinet des médailles.) Philadelphie en Cilicie est mentionnée par Hiérodès, qui la range au nombre des villes de la préfecture d'Isaurie; elle est également citée dans les notices parmi les évêchés^ de cette province, et un de ses évêques assistait au con* cile de Chalcédoine '. Ptolémée, le seul autre auteur qui parle de Philadelphie, la place dans un district de la CilicieTrachée appelé Sélentis \ Nos médailles prouvent qu'elle appartenait à un autre district, la Gétide, dont Olba était probablement la capitale. Le n"" 2 a déjà été publié par < Apwt Banduri , Imper. Orient, * Afmd Weftseling ad Hieroclem. < Cane. Chalc., p. 659. * Ptol., V, 8.

— 35 — H. de Longpérier \ d'après un exemplaire mal conaenré
du Cabinet des médailles. Ceini de ma collection est en parfait état et
présente des légendes complètes. LARANDA LYCAONiE. 1.
Ar.K.M.ior.4>iAmaoG.CEfi. Tête radiée de Philippe père. 1^{^^} GEB.
AAPANAEûN.MHTpono (los doux demières lettres dans le champ).
Hercule debout appuyé sur sa massue. iE. 9. (Ma collection.) 2. Même
légende et même tête. tf. CEB . AAPANAEûN . MffTPono. Dans le champ
koinon. Même type d'Hercule. M. 9. (Ma collection. Deux exemplaires.)
Laranda, appelée aujourd'hui Larenda par les Grecs, et Caraman par les
Turcs, est mentionnée pour la première fois dans l'histoire à l'époque de la
mort d'Alexandre. Le conquérant macédonien ayant nommé Balacrus, fils
de Nicanor, satrape et commandant des troupes en Lycaouie et en Isaurie,
les habitants de Laranda et d'Isaura le firent périr. Cette révolte, qui avait eu
lieu du vivant d'Alexandre, ne put être punie qu'après sa mort. En 82S ou
822 Perdiccas marcha contre Laranda, la prit d'assaut, la détruisit, fit mourir
les habitants en état de porter les armes et vendit les autres comme
esclaves'. Cependant la ville se releva de ce désastre. Vers la fin du i^e siècle
avant l'ère chrétienne elle faisait partie de la principauté d'Antipater de
Derbe, après la mort duquel elle passa au pouvoir d'Amyn* « JVmv. Aim.
de FtnêL atckéol., t. II, p, 348, 1889, pi. R, n* 4. « Diodor., XVin,22.

The text on this page is estimated to be only 25.54% accurate

- 36 -laB, roi de Galatie\ Elle est mentionnée par Ptolémée* Vers le milieu du I^{er} siècle, et par Suidas ' aux règnes de Septime Sévère et de Sévère Alexandre; elle figure également dans Hiéroclès et les notices ecclésiastiques; enfin, les médailles décrites en tête de cet article nous apprennent que du temps de Philippe elle portait le titre de métropole et celui de Sébasté. La médaille n° 2 a déjà été publiée par Hionnet \ d'après Sestini, mais d'une manière inexacte. L'exemplaire de Sestini faisait partie de la collection M^{ciay} et se trouve maintenant dans la mienne. J'en ai complété la légende au moyen d'un second exemplaire qui m'a été envoyé récemment du Levant. Le n° 1 a été décrit par H. Victor Langkûs % qui l'avait acquis en Cilicie, et a passé également dans ma collection. Le savant voyageur n'en a pas bien lu la légende, qui est assez mal lue et un peu confuse; il y a vu à peine au lieu de aapanaeqn, et il y a reconnu le nom d'une ville d'Arendœ en Lycie, mentionnée par Ptolémée. J'ai déjà fait remarquer, dans un article sur les médailles lyciennes*, que dans le meilleur manuscrit de Ptolémée on lit Tpsttict au lieu de Àp&v8a(, et cette leçon est établie d'une manière péroratoire par les médailles lyciennes à la légende Tpt&wccttDv. Il faut donc renoncer à Arandie, qui n'a dû son existence qu'à des erreurs de copistes, et y substituer en Lycie Trébenna, en Lycaonie Laranda. Inutile ' Strab., 301.6,3. • Ptol., V. 6. • Suidas, V. Ns9tb»p, Ilcinv^poc. • Sufjp/o Lycaonie, n° 7. • «M. mu», 1854, p. 105. • ilkr. mim., 1863, p. 97.

The text on this page is estimated to be only 22.34% accurate

— 37 — d'ajouter que les titres de Sébasté et de métropole, ainsi que le mot Coiv«v, ne conviennent nullement k des villes lyciennes, tandis qu'en Lycaonie les médailles de Barata nous offrent la légende Kocvov. Auxoô.Bapatlwv , celles de Da^lisandus la légende Kmvov.Auxoo.AoXtvavSlidv, enfin celles de Savatra, ZsovMttpIcDv. Koi. Auxaoviac *• 1 Num.Chfm,,ym,p.2;Xl,p.Al.-^maanÊft,Smppl., LjeMalay H* 19.

AMYNANDRE, ROI DES ATBJIMANBfl. Tête casquée de Mars à droite. I)). [A0A]MANiîN. AMTNANAP02. Lévrier courant à droite, iE. S. — Cabinet du roi , à Turin. L*Athamanie était un district du nord de la Grèce , situé entre la Thessalie et TÉpire , borné à Test par la chaîne du Pinde; à l'ouest par la rivière Arachthus. Habité par une population guerrière, mais peu civilisée, ce pays n'eut quelque importance qu'après la chute de la monarchie épirote ; pendant les guerres incessantes qui signalèrent le long règne de Philippe V de Macédoine , les Athamanes jouèrent un rôle assez important, sous la conduite de leur roi Amynandre, celui dont nous publions le premier monument pumismatique. En racontant les événements de Tannée 220 avant Jésusk

— 40 — Christ, l'historien Polybe fait mention d'un certain AmynaSv roi des Athamanes , parent de Scerdilaïdas, roi d'IUyrie * ; c'est probablement le même personnage qu'Amynandre , nom dont Amynas est une forme abrégée. Dans tous les cas , on trouve Âmynandre occupant en 208 une position influente ; il fut choisi à cette époque par les Étoliens et les peuplades voisines comme médiateur entre eux et Philⁱ de Macédoine *. Il paraît que la médiation n'aboutit à aucun résultat » probablement à cause des prétentions des Étoliens ; car un peu plus tard Philippe obtenait d'Amynandre la faculté de passer à travers l'Athamanie pour pénétrer dans la haute Étoile, expédition dont le résultat fut de déterminer les Étoliens à demander la paix. Amynandre reçut en récompense de Philippe l'île de Zacynthe. Il avait épousé quelque temps auparavant Apamé, fille d'un certain Alexandre de Mégalo^polis, qui se prétendait issu des rois de Macédoine, et qui en conséquence avait donné à son fils le nom de Philippe. Amynandre envoya son beau- frère comme gouverneur à Zacynthe *. En 205 il assista, avec d'autres chefs épirotes et acar⁷ naniens, à la conférence qui eut lieu à Phœnicé, en Épire, entre le roi Philippe et le général romain Sempronius; la paix fut conclue à cette occasion \ En l'an 200, au commencement de la guerre contre Philippe , Amynandre vint au camp romain, et accepta la mission d'exciter les Étoliens à se déclarer contre les Macédoniens. Deux ans plus tard^ à la suite de la victoire de Flamininus, en Épire, il entra en > Polyb.,IV, 16. » Tit.*Liv.,XXVn,30. » Tit.-LiT., XXXV, 47; XXXVI , 31. — Appian., Syr., IS. * TH.-XiY.,XXIX,12.

Thessalie , en ravagea une partie et s'empara de la ville importante de Goropli *. On le trouve la même année, assistant à l'entrevue qui eut lieu à Nicée entre le consul romain et le roi de Macédoine; et pendant l'armistice qui la suivit, il fut envoyé à Rome par Flaminius, afin d'appuyer par ses conseils la politique que le consul suivait en Grèce \ Il continua à servir la cause romaine , et après la défaite de Philippe à Cynocéphales (197 avant J.-C.) , il fut présent au congrès tenu près de Tempe ; et dans les arrangements définitifs qui furent proclamés l'année suivante à Gorinthe, il eut pour sa part les places qu'il avait enlevées à Philippe *. Amyndandre n'avait pas eu à se plaindre des Romains ; cependant lorsque la guerre éclata entre eux et Antiochus III, roi de Syrie, il embrassa le parti de ce dernier (192 avant Jésus-Christ). C'est à l'instigation de son beaufrère, Philippe de Mégalo polis, qu'il se rangea parmi les ennemis de Rome ; ce dernier espérait que si les Romains étaient vaincus, leur chute entraînerait celle de Philippe de Macédoine, maintenant leur allié, et il croyait pouvoir faire valoir alors les droits qu'il prétendait avoir au trône de Macédoine. Amyndandre prit part à la campagne en Thessalie contre Philippe et les Romains, et s'empara de Pellinée (191 avant Jésus-Christ) ; mais à l'arrivée du consul Acilius la ville se rendit et Philippe de Mégalo polis qui y commandait fut envoyé prisonnier à Rome; le roi de Macédoine envahit à son tour l'Athamane, et Amyndandre dut aller se réfugier à Ambracie avec sa femme et ses enfants \ « Tit.-Liv., XXXI , 28 ; XXXII , 14. « Polyb., XVn.1, 10. * Tit.-Liv., XXXIII, 34. - Polyb., XVm, 19, 30. * Tit.-Liv., XXXVI, 10, 14. — Appian., Syr., 17.

— « Après la prise d'Héraclée, les Étolien^{^^} étant venus traiter . avec Acilius, une des conditions qui leur fut imposée était de livrer Amyndre; mais ils ne purent s'y décider et la guerre continua S A la même époque, Amyndre chassé de ses États , perdait l'Ile de Zacynthe ; après le départ de son beau-frère Philippe, il en avait confié le commandement à Hiéroclès d'Agrigente; et ce dernier, à la nouvelle de la défaite de son maître, s'empressa d'entrer en négociation avec Diophanès, prêteur des Achéens, et lui livra l'Ile moyennant une somme d'argent *. Deux ans après (189 avant Jésus-Christ) l'Atharoeanie rentra sous le sceptre d' Amyndre. Les Athamanes mécontents des lieutenants de Philippe, rappelèrent leur ancien prince, et lorsqu'il se présenta à la frontière, avec un corps de troupes étoliennes, ils chassèrent les garnisons macédoniennes. Philippe arriva bientôt en personne pour reconquérir la province, mais il éprouva un échec important, et dut laisser Amyndre maître du pays '. A peine remonté sur le trône, Amyndre se hâta de faire la paix avec Rome, et envoya des ambassadeurs à la fois au sénat, et aux Scipions qui étaient alors à Éphèse après leur victoire sur Antiochus \ La paix lui fut accordée , et peu de temps après, le consul Fulvius ayant mis le siège devant Ambracie , Amyndre, qui avait passé presque tout le temps de son exil dans cette ville, et qui désirait lui épai[^]er les horreurs d'une prise d'assaut, arriva au camp rom[^] pour négocier une capitulation; il y réussit et Ambracie fut sa^o« Tit.-LiT., XXXVI, 28, 29. — Polyb., XX, 10. •Tit.-Lif.,XXXVI,31,32. •Tit..Liv.,XXXVIII,1, 2. ^ Tit.-Liv., XXXVIII. 3. — Polyb., XXII , H.

— « — vèe S Depuis ce moment il n'est plus mentionné dans l'histoire. Voilà tout ce que les auteurs nous apprennent au sujet d'Amynandre ; mais une inscription trouvée à Téos fournit quelques détails de plus. Elle fait partie d'une série nombreuse de décrets rendus par différents peuples et villes, et reconnaissant le droit d'asile du temple de Dionysus à Téos. Les plus importants sont ceux des Romains, des Étoliens et des Athamanes \ Le décret du sénat romain fut rendu pendant la prétui'e de M. Valerius Hessala, c'est-àdire en l'an 103, et il détermine la date approximative de tous les autres. Celui des ÉtoUens est daté de la magistrature d'Alexandre de Calydon, sans doute cet Alexandre surnommé Ifflus, qui de 198 à 180 fut un des principaux chefs étoliens. Celui des Athamanes doit être de la même année que celui des Étoliens, puisque les mêmes envoyés de Téos, Pythagore et Clitus, y sont nommés; mais il doit aussi être antérieur à l'année 101, époque à laquelle Amynandre perdit son royaume ; il appartient donc probablement à la même année que celui des Romains, à l'année 103. Cette inscription nous apprend deux faits importants : d'abord qu' Amynandre n'était pas seul chef des Athamanes; il partageait le pouvoir avec un autre chef nommé Pythodorus, soit qu'ils régnassent conjointement, soit, ce qui est plus probable, qu'ils gouvernassent chacun une fraction distincte de la nation des Athamanes; en second lieu, qu'il ne portait pas dans son pays le titre *de roi, quoique tous les auteurs le désignent ainsi. En ceci la médaille est d'accord avec l'inscription. « Tit..Liv., XXXVIII, 9. — Polyb., XXII , 12. • Lebas, Inscriptiûm, n" 60, 83, 86. — Bœckh., Corp. Ittscript, Graeo^^ n** 3045, 3046.

The text on this page is estimated to be only 24.65% accurate

— 44 — Les monnaies des Athamanes sont rares; panni le petit nombre de types connus , on trouve celui d'un guerrier der bout * , probablement la figure de Mars, dont la tête est gravée sur notre médaille. Le lévrier au revers se rapporte sans doute au mythe d'Atalante, si répandu chez les Éoliens. Mionnet, ÉMU, n° 21.

LE NOME HEPTACOMÉTIS. Tête laurée d'Hadrien, sans légende. 1\$. ϵ nTAK(i)M. L. U. Aigle debout. — M. 3. Cabinet du roi, à Turin. — (Voy. Arigoni, Num. Gfxd, 1 1, tab. 3ⁿ* S. — Tôchon, Médailles d'Egypte j p. A3. — Zoëga, Numi jEgypt., p. 122, n* 206. — Eckhel, t. IV, p. 106. — Mionnet, VI, p. 526). Voici une médaille qui, pour avoir été très-inexactement publiée par le premier des auteurs que nous venons de citer, est devenue pour tous les autres un sujet de contre[^]verse et de conjecture, tandis qu'elle devait enrichir la géographie de l'Egypte d'un fait nouveau et intéressant. Arigoni avait eu la singulière idée de faire* dessiner ses mé[^]dailles sur une échelle uniforme, ne tenant aucun compte du module, de sorte que ce petit bronze a été représenté coDune étant au moins du huitième module, tandis qu'il n'est en réalité que du troisième; de plus il ne respectsdt pas la forme des lettres, et on trouve constamment dans les planches de son ouvrage Cl au lieu de (0, E au lieu de 6, et ainsi de suite. La collection formée par Arigoni au com[^]mencement du zvm* siècle passa à la famille de Savorgnan,

The text on this page is estimated to be only 28.87% accurate

— -16 — et ensuite par héritage à celle de Gradenigo ; le comte Pietro Gradenigo la vendit, en 1843, au roi Charles-Albert, et elle forme maintenant partie de la collection royale de Turin. C'est là que j'ai eu récemment l'occasion de l'étudier, de comparer les originaux avec l'ouvrage d'Arigoni, et de constater la singulière manie d'uniformité qui a présidé à la confection des planches. Disons en passant que, sauf le module, les médailles sont en général assez exactement rendues, mais que la collection contenait, comme toutes celles formées à la même époque, un assez grand nombre de médailles et surtout de médaillons à légendes retouchées, et quelquefois entièrement refaites au burin. Toutefois, ce n'est pas le cas pour la médaille qui nous occupe, et dont l'importance m'a été signalée par M^r le chevalier Promis, le savant et aimable conservateur du cabinet royal. La pièce est d'une conservation excellente, intacte, et d'une authenticité à l'abri de tout soupçon ; il ne s'agit donc plus de corriger la légende et de lire 611 TANOM avec Zoega et Eckhel, il faut l'accepter comme inc

- 47 — formité et la finesse du travail , très-supérieur à celui des grands bronzes frappés sous le même règne. Il est fort possible , comme le pense Tôchon d'Annecy (p. 21), qu'Hadrien ait voulu consacrer de cette façon une nouvelle répartition des nomes de l'Egypte; dans tous les cas, notre médaille est un élément nouveau dont il faut tenir compte pour la géographie de l'Egypte sous la domination romaine. J'ajouterai en terminant une remarque au sujet de l'ouvrage de Sestini, intitulé : *Catcfiogus Musei Arigoniani c(uiigatus*. L'auteur déclare lui-même dans sa préface qu'il ne put voir la collection à loisir et en détail ; aussi donnet-il la légende CnTANAM , moins exacte que celle fournie par Arigoni. Évidemment, il n'avait pas même vu la médaille; ce n'est, du reste, qu'un exemple de plus de la légèreté extrême avec laquelle cet auteur confectionnait ses catalogues.

MÉDAILLES DE MARIUM EN GTPRE. (Pl. IV.) L'Ile de
Cyprus est une des portions du monde ancien les moins explorées et les
moins connues ; c'est celle dont on possède le moins de monuments, et
jusqu'à ces dernières années » un petit nombre d'inscriptions grecques et
phéniciennes, et le beau médaillon de Nicoclès , roi de Paphos, composaient
à peu près toute la richesse archéologique de cette île jadis si puissante et si
célèbre. Il existait cependant dans différentes collections un assez bon
nombre de médailles, mal attribuées ou reléguées dans ce purgatoire
numismatique, qu'on appelait les incertaines de Cilicie, et qui ont été
enfin rendues à leur véritable patrie. C'est à feu Borrell, de Smyrne , et à M.
le duc de Luynes que l'on doit cet important accroissement de la science
numismatique. Borrell ne s'est occupé que de la numismatique grecque de
Cyprus , et dans son ouvrage , publié en 1856, il faisait connaître et il
expliquait des monnaies d'or et d'argent d'Évagoras I , roi de Salamine , de
ses fils Nicoclès et Pythagoras , et de son petit-fils Évagoras II ; de Pnyta*

— 50 — goras , et enfin de Ménélas , frère de Ptolémée Soter. De plus, il restituât à l'île de Chypre un certain nombre de monnaies royales, semblables aux précédentes, mais d'une attribution moins certaine, et il publiait une monnaie autonome grecque de Paphos , ayant beaucoup d'analogie avec le médaillon de Nicoclès \ En 1866, M. le duc de Luynes publiait son Essai sur la numismatique des Satrapies et de la Phénicie , et au milieu d'un grand nombre d'attributions nouvelles et justes, se trouvait celle de plusieurs médailles à légende phénicienne aux rois de la ville phénicienne de Citium en Chypre. Toutes ces pièces étaient anonymes ; mais peu de temps après , le même savant faisait connaître une nouvelle et importante médaille portant en toutes lettres le nom d' Abdémon , roi de Citium*, et frappée probablement dans la trentième année du règne d'Artaxerce I, vers l'an 400 avant Jésus-Christ. Enfin, en 1852 , M. de Luynes faisait faire un pas décisif à l'archéologie de l'île de Chypre, en publiant son beau mémoire sur la Numismatique et les Inscriptions chypriotes. Grâce à une heureuse découverte faite dans l'île, l'alphabet chypriote était connu , et servait de lien à un nombre considérable de médailles, dont personne n'avait soupçonné l'importance, et qui étaient réunies pour la première fois dans l'ouvrage du savant académicien. Malheureusement les difficultés du sujet étaient telles que l'auteur crut devoir se borner à quelques observations peu étendues et à un petit nombre de conjectures fort sobres. Toutefois, cette publication jetait ' Ce médaillon de Nicoclès n'est plus unique*. Il en existe un second exemplaire, de coin différent , acquis il y a peu d'années par le Cabinet du roi à Turin. Cette belle pièce, que nous avons vue , met hors de doute l'authenticité de celle du Cabinet de Florence. • Hist. num., 1860, p. 309.

— 51 — 1111 jour considérable sur les antiquités cypriotes, et notamment elle confirmait d'une façon remarquable le témoignage d'Hérodote sur le mélange de races dans l'Ile, a Parmi les Cypriotes » dit cet historien , les uns se disent originaires de Salamine et d'Athènes, les autres de l'Arcadie et de l'Ile de Gythnus, d'autres enfin de la Phénicie et de l'Ethiopie. » En effet , à côté des éléments helléniques établis sur le littoral de l'île , il existait une importante population phénicienne dont le centre était à Citium, et une race qui se regardait comme autochthone , mais qui avait de grands rapports avec les habitants de l'Egypte \$ cela résulte de l'analyse de l'alphabet cypriote, composé en partie de caractères empruntés aux systèmes hiéroglyphique et hiératique de l'Egypte. Depuis l'ouvrage de M. de Luynes , la numismatique cypriote s'est enrichie de quelques pièces nouvelles , publiées par M. Fr. Lenormant dans son Catalogue de la collection de Behr^ et notamment d'une médaille au type de Citium , avec la légende du roi Démonicus, fils d'Évagoras. Nous allons à notre tour essayer d'établir les droits d'une autre ville de l'île sur une belle et importante série de médailles, restées jusqu'ici sans patrie assurée. M. le duc de Luynes ' proposait de classer à Marium les médailles bien connues à la légende MAP et au type du cygne , puis il ajoutait : « Tout en proposant cette attribution , nous devons ajouter que des pièces toutes semblables de la collection Hunter portent la légende MAPA et MAPAO, ce qui a conduit les antiquaires à les attribuer à Marathus de Phénicie ; mais la numismatique de Marathus est restée phtoicienne jusqu'au temps de la domination romaine , et » Nwfn, et ifiscr. cypr., p. 37.

- 64 — rien ne peut faire soupçonner que jamais le grec ait été écrit ou parlé dans cette ville. » Nous sommes heureux de pouvoir publier aujourd'hui une médaille qui lèvera tous les doutes à l'égard de l'attribution proposée par H. de Luynes. Voici cette pièce, que nous avons trouvée dans la collection de la banque d'Angleterre, et dont il existe un exemplaire incomplet à la Bibliothèque impériale. 1. — $7 \wedge V \wedge = i \wedge io$. Femme ailée s'agenouillant à droite» et portant de ses deux mains un disque à la hauteur de sa ceinture. Dans le champ, une tête de poisson.]|\ MAAP. Cygne battant des ailes; dans le champ» une sauterelle.— A. 6. Poids : 10«',51. (PL IV, n»7.) On voit que les Phéniciens et les Grecs ne prononçaient pas le nom de la ville de la même manière; les premiers disaient Mario $\wedge$ les seconds» Malro; et qu'une fois l'élément hellénique ait fini par absorber l'élément phénicien, c'est cependant la prononciation ancienne qui prévalut, et les monnaies purement grecques portent les légendes MAPA et MAPAO; cette forme fut ensuite adoucie et devint Marium. Diodore est le seul historien qui l'ait mentionnée cette ville» et on trouve dans son texte les mêmes variantes que sur les médailles » variantes qui remontent sans doute aux différentes sources qu'il a consultées» et que les éditeurs modernes se sont trop empressés d'effacer. Selon cet historien, le général athénien Cimon s'empara» vers l'an iôO» de Malum et de Citium » et accorda aux habitants des conditions avantageuses. Thucydide, qui raconte sommairement les mêmes événements» ne fait pas mention de Malum » et rapporte que la mort de Cimon et le manque de vivres contraignirent les Athéniens de lever le siège de Citium. Quoique les manuscrits n'offrent que la leçon Malum $\wedge$ Wesseling avait déjà soupçonné que Malum était la même

— 53 YÎUe que Marium , et la médùUe avec la légende MAAP montre qu'il avait deviné juste \ Marium était , de même que Citium , une colonie phénicienne , ainsi que le prouve le proverbe ou dicton cité par Étienne%o Kivi^pov Mapieiî; car tout ce qui se rattache à Cinyras et aux Cinyrades accuse une origine phénicienne. Par suite de la domination athénienne dans la Méditerranée et de l'extension générale de la race hellénique, l'élément grec dominait à Marium au commencement du iv* siècle, ainsi qu'il résulte des médailles à légende purement grecque que nous décrirons plus loin , et qui paraissent antérieures à la médùlle bilingue. Cette dernière, frappée un peu plus tard, indique une réaction phénicienne, qui aura eu lieu à la suite d'une des nombreuses révolutions dont Cypre fut le théâtre. Vers le milieu du iv* siècle la transformation était accomplie, et la population phénicienne avait disparu ou s'était hellénisée; en effet, dans le périple de Scylax, rédigé sous sa forme actuelle, vers l'an 360, on trouve la forme Marium et la viDe est appelée une ville hellénique '. Marium figure plusieurs fois dans le cours des guerres entre Antigone et Ptolémée ; elle était alors gouvernée par un roi nommé Stasiœcus , qui , en 312 , fut fait prisonnier par Ptolémée ; à la suite de cet événement la ville fut rasée, et les habitants transportés à Paphos\ Plus tard elle fut relevée sous le nom d'Arsinoë, et continua à exister jusque dans les temps byzantins '. Dans les trois passages de Diodore que nous venons de * Diod., Xn, 3, et la note de Wesseling. — Thucyd., 1 , 112. s Steph. Byz.y in «. Mdf lov. > Seylaz, cap. 103. * Diod., XIX, 69, 62, 79. » Steph. Byx., v. Mdetov, Àpaw6r\ . — Plu., V, XXXI , 36. — Hierocl., 5yntedtmu.

The text on this page is estimated to be only 27.50% accurate

— 54 — citer, on troinre les variantes Mapco;, Mavi

The text on this page is estimated to be only 29.03% accurate

— 55 — ^ . MAPA. Cygne debout; au-dessus, une mouche volant.
— Poids : 11»',17. (Musée Hunter, pL LXVI , n* 20.) 6. — Figure barbue»
à demi nue, ayant quatre ailes, agenouillée à gauefae , et tenant le disque. if.
MAPAO. Cygne debout , et portant sur son dos un petit oiseau qui le picote.
— Poids : 11«',0A. (Musée Hunter, pl.LXVI,n*1ft.) 7. — Partie supérieure
d'une figure àdeux têtes barbues, et à quatre ailes, tenant un disque, sur
lequel il parait y avoir une tête d'animal. Dans le champ, au-dessous , une
protomé de bœuf à face humaine. jf. MAqA. Cygne battant des ailes. —
Poids : 11*^,13. (Musée Hunter, pi. LXVI, n^ 21.; Ces trois curieuses
médaillles ont une grande analogie avec les précédentes ; mais ce n'est plus
Astarté qui porte l'étoile , c'est tantôt un épbèbe ailé , tantôt une figure
barbue symbolique à une ou deux têtes et à quatre ailes , comme on en voit
sur les monuments assyriens. Dans l'ignorance où nous sommes à l'égard de
la mythologie cypriote, il serait difficile d'assigner un nom à ces divinités.
Quant au taureau à face humaine , on le trouve sur les monnaies lyciennes
ainsi que sur beaucoup de monuments asiatiques. 8. — Tête laurée barbue à
gauche, avec une boude d'oreille. if. MAPI. Tête imberbe laurée, les
cheveux en norad derrière la tête, et ornée d'une boucle d'oreille et d'un
collier ; derrière , dans le champ, une branche de laurier ou plutôt de myrte.
— yR. 3. Poids : 2*',58. (Ma collection. Voy. pi. IV, n* 9.) Cette médaille,
déjà connue depuis Jong]teaps, quoique fort rare , a été attribuée aux
Mariandyniens de Bithynie, et ensuite dans le Supplément de Mionnet à
Marium ; cette

— 56 — dernière attribution est la seule vraie. La pièce se rattache à la nombreuse série de pièces frappées par les rois des viDes cypriotes » et présentant pour type une tête de chaque côté. Nous croyons reconnaître ici les têtes de Cinyras et de Myrrha; le dicton o Kivupov M(X|>ceuç montre qu'il existait un lien quelconque entre Marium et Cinyras, soit qu'il en ait été le fondateur, soit qu'il y fût l'objet d'un culte particulier. La pièce est postérieure à celles que nous avons décrites précédemment, ainsi que le montre la l^nde MAPI ; mais eUe est encore antérieure à Alexandre, et la tête un peu hermaphrodite de Myrrha est d'un beau style. Nous passons maintenant à une série de médailles anépigraphes, qui nous semblent appartenir également à Marium , quoiqu'il soit impossible de le démontrer d'une manière péremptoire. 9. — Figure ûlée, agenouillée et les bras étendus. ^ . Objet conique , grossièrement indiqué dans un carré creux irrégulier. — ^fV. A. (Médaille fruste du Musée Britannique. Poids : 11»%76. Voy. pi. IV, n* 1.) 10. — Femme ailée , agenouillée à gauche , et tenant de la droite un sceptre , et de la gauche une couronne. ^\ Objet conique , muni à son extrémité supérieure de deux petites anses; de chaque côté un objet pointillé, ressemblant à un oiseau sans pattes ; le tout dans un carré creux. — iR. 5. Poids : 11»',88. (Musée Britannique. Voy. pL IV, n* 2.) 11. — Même femme ailée. i(. Même objet conique, sans les anses; sur la partie inférieure , il y a la lettre W ou un symbole ayant cette forme ; de chaque côté une grappe de raisin ; en haut, dans le champ, un A renversé; le tout dans un carré creux. — A. Poids : 11«',29. (Musée Britannique. Voy. pL IV, n* 3.)

— 57 — 12. — Même type des deux côtés , sauf la lettre sur la partie inférieure du cône. — JR.. 6. Poids : 11«',28. (Musée Britaunique. Voy. pi. IV, n* 4.) 18. — -Même type. t). Objet clique, muni de deux anses; de chaque côté un objet pointillé , ressemblant à une cnémide; en haut la lettre A renversée; le tout dans un carré creux. — /R. 5. Poids : 11*%55. (Bibliothèque impériale. Voy. pi. IV, n* 5.) 14. — Même type. 9\ Objet conique; dans le champ la lettre A renversée, et les lettres I et T ; le tout dans un carré creux. — JH. 5. Poids : 11^'jTO. (Musée Britannique. Voy.pl. IV, n*6.) De ces six pièces, les cinq dernières appartiennent au V* siècle^ la première, qui est d'un style fort archaïque, est plus ancienne; elles ont précédé par conséquent l'émission des pièces au type du cygne, et quoiqu'on apparence fort différentes , elles se rattachent ad même culte et au même ordre d'idées. En effet, si le cygne est, comme la colombe , un oiseau consacré à Vénus , la pierre conique est l'image même de cette déesse, la forme sous laquelle elle était adorée à Paphos et ailleurs. Il en était de même de la Diane de Perga, autre divinité dont le culte était fort répandu dans le midi de l'Asie Mineure , et dont l'idole était une pierre de forme conique. Il est plus difficile de déterminer le caractère de la déesse qui forme l'autre type de ces médailles. D'une main elle tient une couronne, de l'autre , un objet qui ressemble à un caducée , mais qui n'en est pas un ; c'est un bâton ou sceptre surmonté d'une pomme ou d'un autre symbole ; comme il est toujours sur le bord de la médaille, il n'est pas nettement indiqué , mais c'est le même symbole qui se trouve dans le champ de la

- 58 — médaille n° k (voy. pi. IV » n° 8). On pourrait assimiler la déesse à l'Iris des Grecs, ou peut-être à la Victoire. rajouterai, en terminant, une observation; de même qu'il y avait deux villes de Soli , l'une en Gypre , l'autre en Gilicie , il paraît y avoir eu deux villes appelées originellement Marlum ou Malum. L'une , située en Gilicie , non loin de Tarse, est devenue Hallus; l'autre a vu son nom revêtir la forme plus douce de Harium; on ne peut guère douter toutefois que ces deux villes n'aient eu une même origine phénicienne, et n'aient porté dans le principe un nom identique.

— 59 — ÉTUDES DE NUMISMATIQUE ASIATIQUE. (Pl. V, VI et vu.) 11 n'y a guère de branche de la numismatique ancienne plus intéressante que celle qui embrasse les médailles frappées par les peuples qui parlaient la langue phénicienne et les dialectes qui en dérivent; car chaque nouvelle légende déchiffrée avec certitude, établit un fait nouveau dans le domaine de l'histoire ou de la philologie, et précise, par des documents contemporains, des assertions plus ou moins controversées des auteurs classiques. Étudiée depuis longtemps déjà, bien qu'avec d'assez faibles résultats, la numismatique phénicienne n'est véritablement entrée en voie de progrès scientifique que dans ces dernières années; longtemps arrêtée par le petit nombre des monuments connus, l'inexactitude des dessins qui en avaient été publiés, par les difficultés inhérentes à l'alphabet phénicien, et enfin, il faut le dire, par le manque de critique des auteurs qui avaient abordé le sujet, cette étude importante commence «nfin à reposer sur des bases plus solides. C'est à M. le duc de Luynes que revient l'honneur de lui avoir donné une impulsion nouvelle^ et l'ouvrage où il a réuni presque tous les monuments connus de l'Asie Mineure et de la Phénicie restera pendant longtemps la G

— 60 — mine où chacun ira puiser des renseignements sûrs et des reproductions exactes des médailles. Le premier il a établi l'existence de monnaies à légendes araméennes frappées aux noms de satrapes persans, et bien que plusieurs de ces attributions aient été contestées avec raison, néanmoins le principe établi par lui n'a pas été ébranlé, et les noms de Phamabaze, de Téribaze et de quelques autres personnages sont définitivement acquis à la science. Depuis la publication de son ouvrage, l'attention a été attirée sur cette branche de la numismatique, et les travaux de MM. Blau et Lévy en Allemagne, les articles de MM. le comte de Vogué et François Lenormant, publiés dans cette Revue[^] contiennent tous, soit des documents nouveaux, soit des critiques et des observations, dont nous aurons à tenir compte dans le cours de cet article. Amené, dans le cours de mes recherches sur l'histoire de l'Asie Mineure, à examiner les documents de toute nature qui peuvent jeter quelque jour sur l'histoire si obscure de la péninsule, j'ai dû soumettre à un examen approfondi les résultats obtenus par mes devanciers, et rechercher quelle était leur véritable valeur historique; le but de cet article est de constater les faits bien établis, de faire connaître quelques pièces inédites, et enfin de proposer quelques interprétations nouvelles. I. Téribaze. 1. i Tinn. Jupiter debout appuyé sur son sceptre, et portant de la main droite un aigle qui bat des ailes. Dans le champ, la lettre T. [^] Ormuzd vu de face à mi-corps, tenant une couronne et la fleur de lis. — A. Pwds, 9«», 98. (Mus. Brit., pl. V, nM.)

— 61 — 2. Même légende et mêmes types sans la lettre T. — AV. Poids, 10i¹/₂ Se. (Mus. Hunter, pi. V, n^o 2.) L'attribution au satrape Téribase ou Tiribaze, due en premier lieu à M. le duc de Luynes (Num. Satr., p. 1), a été universellement acceptée, et nous servira de point de départ. Mais des trois exemplaires de cette rare médaille, publiés dans l'ouvrage que nous venons de citer, le premier seul offre une légende complète ; encore la troisième lettre, Ttod, est-elle d'une forme indécise, le coin n'ayant pas bien mordu dans cet endroit. Nous sommes heureux de pouvoir en publier un quatrième exemplaire, appartenant au Musée Hunter, où toutes les lettres sont d'une parfaite netteté, et grâce auquel on peut se rendre compte de la forme de Ttod sur l'exemplaire du Musée Britannique. La forme de cette lettre, désormais établie par ce nouveau monument numismatique, est d'une grande importance pour la paléographie des médailles à légende araméenne frappées en Asie Mineure, et nous permettra d'expliquer plusieurs légendes, restées jusqu'à présent sans interprétation satisfaisante. Téribase était satrape de l'Arménie occidentale et de quelques peuplades voisines au temps de la retraite des Dix Mille. (Xen., Anab., IV, 4, 4; 4, 18; 4, 21; VII, 8, 25.) Quelques années plus tard il commandait les forces perses dans l'ouest de l'Asie Mineure, et conclut en 487 avec le Spartiate Antalcidas, la fameuse paix qui porte le nom de ce dernier ; enfin il commanda conjointement avec Oronte l'expédition contre Évagoras de Chypre ; vers la fin de cette guerre il tomba en disgrâce, entra ensuite en faveur et finit par périr dans une conspiration contre Artaxerce. Les monnaies qui portent son nom ne

— 62 — peuvent pas avoir été frappées en Arménie, où l'on ne parlait pas une langue sémitique ; par la même raison , elles ne furent pas fabriquées pour circuler dans les provinces occidentales de la péninsule, qui d'ailleurs se servaient d'un système monétaire très-différent. Par conséquent, eUes appartiennent à l'époque où Téribaze commandait en Gypre (386-380) \ il tirait alors ses approvisionnements de la Cilicie, et fit sans doute frapper à son nom une partie des deux mille talents qu'il obtint du Grand Roi pour les frais de la guerre. M. le duc de Luynes a déjà signalé la ressemblance de ces monnaies avec celles de Nagidus ; or cette ville est située en face de la côte de Gypre et servait peut-être de quartier général aux troupes persanes de terre ferme; j'incline donc fortement à croire que ces pièces ont été frappées à l'atelier de Nagidus à l'époque de l'expédition contre Évagoras. Tout s'accorde pour indiquer cette localité; la fabrique, le poids et l'emploi d'une légende araméenne appropriée aux populations sémitiques de la Cilicie. (Diodor., XV, 2-6.) II. Phamahaze. Toutes les médailles de ce satrape ont été publiées par M. le duc de Luynes , et je n'en ai point de nouvelles à faire connaître; mais j'ai quelques observations à présenter sur les circonstances dans lesquelles elles ont été émises. La première et la plus ancienne a été frappée dans la propre satrapie de Phamabaze; elle porte la marque distiuctive de l'atelier de Gyziq, le thon ou pélamys, et c'est à tort qu'on l'a crue frappée à Lampsaque; car la péjamys placée à l'exergue est l'attribut exclusif des monnaies de Gyziq, en or, en argent et en cuivre, depuis les

— 63 plus auciennes jusque sous les premiers empereurs ramains. La marque de l'atelier de Lampsaque est presqu[^] toujours, bien que moins exclusivement que la pélamys à Cyzique, la partie antérieure d'un Pégase, et nous en verrons plus loin un exemple remarquable. La médaille de Phamabaze frappée à Cyzique, étant destinée à circuler chez des populations helléniques ou hellénisées, porte une légende grecque ; toutes les autres sortent de l'atelier de Tarse, et étant destinées aux peuples sémitiques de la Cilicie, portent les légendes araméennes suivantes : 1. iT:iais., 2. -jSn nnais. Dans la dernière légende, M. de Luynes, trompé par un point qui se trouve après la première lettre sur l'exemplaire de la Bibliothèque impériale, avait lu [^]hn au lieu de "[^]S[^]", et il en avait conclu que Phamabaze avait porté le titre de roi ; mais la véritable leçon est "[^]Ss", le mot Cilicie s'écrivant indifféremment sur les médailles -jSn ou "jSd ; la première forme se trouve sur celles d'Abdsohar, la seconde sur celles de Datame et sur une monnaie bilingue que nous donnerons plus loin, et toutes les deux sur celles de Phamabaze. Toutes les monnaies de Phamabaze proviennent du même atelier, celui de Tarse, bien que quelques-unes seulement portent le nom de Baal-Tars; elles sont toutes de la même fabrique et frappées apparemment dans un intervalle de temps assez court. Mais ce n'est pas comme satrape de la province que Phamabaze a émis ces monnaies, car rien n'indique qu'il ait jamais eu d'autre satrapie que celle de

— M — Dascylium, qu'il tenait de son père, et qui passa à ses descendants; c'est en qualité de commandant en chef des forces persanes en Cilicie et dans les provinces voisines. En 398, Pharnabaze désigné par Artaxerce pour coopérer avec Conon, pou'suivait de concert avec lui la guerre maritime contre les Lacédémoniens; la flotte qui sous leurs ordres remporta la bataille décisive de Cnide (398), avait été équipée dans les ports de la Cilicie et de Chypre. De 392 à 390, Pharnabaze^ avec deux collègues, Abrocomes et Tithrauste, dirigeait les opérations contre l'Egypte révoltée. (Isocrat., Panegy. ^ p, 69. — Rehdantz, Yita IphkraL^ p. 2A1.) Il revint alors dans sa satrapie de Dascylium, et en repartit en 388, pour aller à la cour de Suse épouser une des filles d* Artaxerce. Les forces de l'empire persan, employées de 386 à 380 contre Évagoras, roi de Chypre, et ensuite contre les Cadusiens révoltés (379) , furent bientôt tournées de nouveau contre l'Egypte, et le commandement de cette expédition fut confié une seconde fois à Pharnabaze; plusieurs années se passèrent en préparatifs, et ce ne fut qu'en 378 que la guerre commença; l'expédition réussit d'abord, mais par suite des dissensions qui éclatèrent entre les généraux persans et l'athénien Iphicrate, ce dernier quitta le service de Perse, et l'Egypte dut être évacuée. Dans cette campagne, Datame et Tithrauste étaient associés à Pharnabaze, et après le rappel de ce dernier, Datame obtint le commandement en chef. (Diod., XV, 8-11, 29, 41-44.— Nepos, Dalam., 3-5.) Depuis cette époque, il n'est plus question de Pharnabaze. C'est à l'occasion de sa seconde expédition contre l'Egypte, que Pharnabaze fit frapper les monnaies qui portent son nom. Bien qu'Acé. en Palestine, fut le rendez-vous ou le quartier général des troupes , la flotte était fournie princi

— 65 paleoneot par les villes de la Phénicie, de la Cilicie et de Gypre ; et pendant les années qui s'écoulèrent en préparatifs, on peut supposer qu'il y avait à Tarse un centre important de constructions maritimes et d'approvisionnements militaires. Je place donc l'émission de ces monnaies entre les années 378 et 373, plutôt que dans les deux autres occasions où Pharnabaze commanda dans les parages de la Cilicie ; la fabrication et le style de ces médailles, l'absence de toute trace de carré creux , se rapportent parfaitement à cette époque , et la ressemblance parfaite avec celles de Datame, qui fut son collègue et son successeur, ajoute beaucoup de poids à cette supposition. Voici maintenant deux médailles frappées à la même époque, et pour la province de Cilicie, mais sans le nom de Pharnabaze. i. KIAIKION. Tête virile casquée. H Tête de femme de face , les cheveux épars. — jR. Poids, 10«',49. (Collection de M. le général Fox, pL V, n" 3.) 2. (K)UIKION -^Ss. Même tête casquée. ^ . Même tête de femme. — A. Poids, 10»',69. (Musée Hunter, pi. V, n' 4.) Les légendes de ces deux pièces intéressantes paraissent complètes; mais bien qu'elles ne portent pas de nom de satrape, elles se rattachent évidemment, par leur style et par leurs types, aux monnaies de Pharnabaze et de Datame, et peuvent avoir été frappées par l'un ou l'autre de ces personnages. III. Datame, Il y a déjà quelques années que j'ai proposé d'attribuer à Datame {Bull, archiol de l'Athén. franc., 1856, p. 13)

— 66 les nombreuses monnaies sorties de Tatelier de Tarse, et portant une légende où on avait lu le nom de Demës. Cette attribution nouvelle a été admise par M. le duc de Luynes (Bull, archéol. i&., p. 18) et par M. le docteur A. Lévy. {Zeitschrift der Morgenl Gesellsch., XIV, p. 23) ; mais d'autres savants ne l'ayant pas acceptée, et ayant proposé à leur tour de nouvelles lectures de la même légende, je me crois obligé de revenir sur ce sujet, pour combattre leurs conclusions et fortifier la mienne par de nouveaux arguments. Dans tous les cas, il ne sera pas inutile , dans un travail d'ensemble comme celui-ci, de reprendre cette difficile question de numismatique. M. Fr. Lenormant a proposé de lire loir , Tiridamo ; {Catalogue Behr.^ p. 159) , et M. Blau iD^in , Tirinamo; (Num. Achaem. , p. 12) ; la lecture que j'avais suggérée est loain , Tadnamo. Bien que ces trois leçons produisent des mots assez différents, il faut avouer qu'elles sont toutes les trois presque également soutenables au point de vue épigraphique, tant est grande la difficulté de distinguer certaines lettres de l'alphabet araméen. Sous ce rapport je n'ai rien à objecter à la lecture de M. Blau, la seconde lettre pouvant être tout aussi bien un i qu'un i ; mais celle de M. Fr. Lenormant ne me paraît pas tout à fait aussi irréprochable. Il est vrai que sur certains exemplaires des monnaies de Datame , la deuxième et la troisième lettre de la légende sont figurées d'une manière identique, soit à cause de l'incurie de l'artiste, soit à cause de l'exiguïté de la place dont il disposait : mais sur les plus belles pièces qui portent son nom, celles au type de l'archer assis, ces deux lettres sont nettement distinguées , et si la seconde peut être um ou un t , la troisième, qui a la forme */ doit être un : plutôt que toute autre lettre ; car le jambage

— 67 — transversal part du haut de la haste, et ceci n'a jamais
heu sur les monnûes ciliciennes pour le *i ou le i. Mais il y a une objection
insurmontable à mes yeux, tant à la lecture de M. Fr. Lenormant qu'à celle
de M. Blau ; ces deux savants comparent les noms Tiridame et Tiriname »
que l'on ne rencontre pas dans les textes, aux noms bien connus de Tiribaze
et de Tiridate. Or, le mot Tiribaze ou Téribaze s'écrit en araméen *itnnn , et
les autres noms propres formés de la même manière doivent évidemment
commencer par les lettres nn ; par ce motif, les lectures proposées par ces
deux savants ne me semblent pas admissibles. Depuis que j'ai attribué à
Datame les médailles qui nous occupent, j'en sd trouvé une confirmation
inattendue ; c'est une pièce au type de Sinope, que je donnerai plus loin,
portant son nom en caractères grecs ; Datame a été certainement satrape de
Papblagonie ; et si, comme Phamabaze à Cyzique, il a frappé des monnaies
dans sa propre satrapie, il a pu comme lui, également, en frapper en Cilicie,
dans d'autres circonstances. Ici se présente la question qui nous a déjà
occupé à propos de Phamabaze ; en quelle qualité Datame faisait-il
fabriquer des monnaies à l'atelier de Tarse ? Était-ce comme satrape ou
comme investi de pouvoirs temporaires et extraordinaires ? J'ai cru autrefois
que c'était comme satrape héréditaire de Cilicie que Datame battait monnaie
à Tarse ; mais un examen plus approfondi de la question , et une
connaissance plus exacte de l'histoire de cette époque, ont fait naître dans
mon esprit quelques doutes à cet égard. Cornélius Népos, à qui l'on doit
presque tous les détails que l'on possède sur la vie de Datame, affirme que s'
étant distingué dans une guerre contre les Cadusiens, où son père
Camissarès trouva la mort , il reçut la satrapie de ce der

— 68 — nier , c'est-à-dire la portion de la Gilide voîaiiie de la G^padoce et habitée par les Leuca-Sfri* Gomme toute la Gilide orientale est limitrophe de la Gajqtadoce » j'avais cru qu'il s'agissait ici de la Gilicie campesfris^ c'est-àrdire de celle dont Tarse était la ci^itale. Mais alors que signifie cette restriction, «habitée par les Leuco-4Syri? » En voici, il me semble, l'explication. La portion de la Gappadoce, située sur le versant septentrional du Taurus, et séparée de la Gilicie proprement dite par cette chaîne de montagnes , s'appelait aussi Gilicie (Strab., XII, 1; Herodot., I, 72) ; die forma plus tard une des dix préfectures du royaume de Gappadoce; elle était arrosée par le haut Halys et c'est là qu'était située Mazaca , la capitale, bâtie au pied du mont Âi^ée, et die dut sans doute de bonne heure à cette circonstance une importance particulière. Je crois que c'est cette Gilicie que gouvernaient Gamissarès et Datame , et ced explique plusieurs circonstances obscures dans la vie de ce personnage» pourquoi il est appelé satrape de Gappadoce par Diodore (Diod., XV, 91) et pourquoi plusieurs actions de sa vie agitée ont pour théâtre cette province ; c'est pour cela, sans doute, qu'il fut chargé par Ârtazerce, au milieu des préparatifs d'une campagne contre l'Egypte, d'aller châtier la révolte du Gataonien Aspis , qui était son voisin et peutêtre son rival héréditaire. n y a un autre point relatif à Datame, qui mârte un examen particulier. Quelle était sa nationalité? Selon Gornélius Népos, son père Gamissarès était Garien, et obtint sa satrapie en récompense de sa valeur ; mais le nom de Datame parait être purement persan , tandis que celui de Gamissarès a une physionomie plutôt sémitique que persane. Il est certain que les rois de Perse accordaient quel

- 69 — quelquefois à des étrangers des principautés en récompense de services éminents ; cependant il semble plus probable que Gamissarès appartenait à une de ces petites dynasties de satrapes héréditaires , si nombreuses en Asie Mineure ; il avait épousé la sœur du roi Tbys de Paplagonie, et le nom de son fils Datame était celui d'un des ancêtres de la famille royale de Cappadoce, contemporain ou un peu antérieur à Gamissarès. Ces deux circonstances indiquent des relations anciennes avec les familles principales du pays, plutôt que la position d'un aventurier carien nouvellement élevé au pouvoir. Quoiqu'il en soit de ces conjectures, tous les numismatistes ont remarqué la ressemblance qui existe entre les monnaies de Phamabaze et celles de Datame, toutes également frappées à Tarse. Celles de Datame sont de trois types différents. 1. • Tête virile casquée. 2. Tête de femme de face. Ces pièces sont entièrement pareilles à celles de Phamabaze , et n'en diffèrent absolument que par la légende. 3. Archer assis. 4. Baal-Tars assis , le tout dans un cercle crénelé. Ces pièces sont d'un très-beau travail. 5. - Sd noain. Deux figures debout. 6. Comme le précédent. Ces pièces paraissent un peu plus anciennes que les autres ; quelques-unes présentent des traces de carré creux. Le mot *S3 est écrit en petits caractères dans le coin inférieur du champ à gauche ; et on ne le voit que sur les exemplaires dont le flan est assez large pour reproduire le type en entier.

— 70 Ainsi la disposition des légendes est identique avec celle des monnaies de Pharnabaze, et l'un des types est absolument le même. Une telle coïncidence ne peut être fortuite, et il faut en conclure que les pièces de Datame ont été frappées dans des circonstances semblables à celles qui ont motivé l'émission des monnaies de Pharnabaze. Or Datame succéda directement à Pharnabaze dans le commandement de l'expédition contre l'Egypte, expédition qui fut constamment à l'ordre du jour pendant les vingt dernières années du règne d'Artaxerce Mnémon , et qui occasionnât chaque fois des préparatifs immenses. C'est en leur qualité décommandants en chef, et comme disposant souverainement des ressources de certaines provinces , que Térabaze pour la guerre de Chypre, Pharnabaze et Datame pour celle d'Egypte, battaient monnaie l'un à Nagidus, les deux autres à Tarse. Dans ces cas si graves, le roi de Perse confiait à ses lieutenants des pouvoirs extraordinaires , et exprimés par le titre de Kapovoç qui fut conféré à Cyrus le jeune. Ces monnaies forment donc une classe à part, qu'il faut soigneusement distinguer de celles qui portent le nom de différents souverains indigènes, vassaux et tributaires de la couronne de Perse ; et on remarquera, à l'époque dont nous parlons, qu'à Tarse les monnaies locales proprement dites , tant municipales que royales , portent toujours le mot $\eta\delta$ qu'on ne rencontre jamais sur ces monnaies. Les des trois satrapes persans que nous venons de nommer. IY. Abdsouhar. Quoique les monnaies d' Abdsouhar aient déjà été, dans la Revue cette année, l'objet d'un travail approfondi , dû à la plume de M. Fr. Lenormant, nous sommes forcé de les

— 71 — discuter de nouveau, tant nous sommes loin de pouvoir embrasser les opinions de notre savant collaborateur. Je dirai tout d'abord que j'adopte pour la difficile légende de ces monnaies {Voyez Luynes, Num. Satr., pi. III et IV), la lecture proposée par M. Blau {Num. Achœemmid.[^] p. 6) 'f>n iNinîTiv hv n nie, et j'espère pouvoir prouver que c'est la seule qui réponde aux exigences de la critique paléographique. Ce n'est que petit à petit que la lumière s'est faite dans l'esprit de M. Blau ; il avait proposé successivement deux lectures fort différentes {Zeitschrift der Morgenl Gesellsch., 1852 , p. 481 , et 1855, p. 81), et ce n'est que dans son dernier travail qu'il est arrivé à celle qui nous paraît devoir être la leçon définitive ; mais il se borne à constater son opinion , et il ne l'a pas appuyée de toutes les preuves dont elle a besoin pour se faire accepter. C'est cette lacune que nous nous proposons de remplir. Commençons par le mot H H I H1, premier mot de la légende, et qui se trouve sur presque toutes les monnaies autonomes de Tarse du iv* siècle. M. Blau et M. 4. Lévy {Phœnizische Studien[^] 1857, p. A1) ont reconnu l'identité de cette légende araméenne, avec celle qui se trouve en caractères phéniciens sur une grande darique du Cabinet de France, publiée par Gesénius (Monum. Phœn.y pi. XXXVI, G.) et par M. Cb. Lenormant dans cette Revue (1855, pi. m, n» 2, et qui est figurée ainsi : "VW[^]H Or, tout le monde la lit htd, et effectivement, sauf la troisième lettre qui ost toujours douteuse, elle ne peut être lue autrement* Il s'agit de prouver que cette légende est la même que celle des monnaies de Tarse, ou', en d'autres termes, que le caractère 4 représente la lettre tod, dans l'alphabet araméen, comme le caractère l dans l'alphabet phénicien.

— 72 — La seule monnaie araméenne sur laquelle on trouve un iod incontesté est celle de Têribaze , et , jusqu'à présent, la forme de cette lettre précisément était restée incertaine à cause de l'état défectueux des trois exemplaires connus ; je viens maintenant d'en publier un quatrième (pi. XVIII, n° 2) où la légende est d'une netteté parfaite, et où l'iod a la forme ?!• Nous verrons plus loin que ce caractère a la même valeur sur des monnaies de Sinope et de la Gappa* doce. Je ne connais point d'autres monnaies où on le rencontre ; mais il se trouve fréquemment sur d'autres monuments araméens, le papyrus de Turin, l'inscription de Garpentras, et enfin sur celle du Sérapéum de Memphis, rapportée il y a peu d'années en France par M. Mariette. Les premiers commentateurs de ce document curieux, ayant pris pour un eaph le caractère en question, ne pouvaient tirer aucun sens raisonnable de l'inscription.; M. E. Renan, le premier, en reconnut la véritable valeur et grâce à cette découverte il put lire avec certitude les mots Qsirîs et Apis {Jûumal Âriai. , 5* série, t. VU, p. àih). Sur tous ces monuments , l'iod a exactement la forme qu'il a sur les monnaies de Tarse. Il est singulier que, même après la découverte de IL Uau, on ait persisté à prendre cette lettre pour un ct^h dans la légende d'Abdsohar ; car la dernière lettre de la légende, un eaph incontestable, présente une forme toute différente «f, et il est sans exemple que les lettres varient à ce point dans une seule et même légende. Je ne nie pas, du reste, que le eaph ait quelquefois une forme qui se rapproche beaucoup de celle de l'iod; mais on peut toujours l'en distinguer avec certitude en tenant compte des remarques suivantes. Parmi les légendes des monnaies ciliciennes il n'y a que le nom de la province, écrit tantôt -|Sn,

— 73 — tanlôt -³, qui fournisse des exemples certains de la lettre eaph. Sa forme présente, suivant les médailles, les * variétés que voici : WY Y, jamais •! ; l'iod est presque toujours plus petit que ks autres lettres, jamais plus grand ; sa barre transversale coupe par moitié la barre verticale, et souvent elle est inclinée en bas ; le oapk[^] au contraire, a une haste qui dépasse presque toujours les autres lettres et qui n'est jamais moindre ; son jambage transversal est presque toujours dirigé en haut, jamais incliné vers le bas. Dans l'étude de ces questions, on n'a pas distingué assez nettement l'alphabet usité en Phénicie, de celui qui était employé à Tarse, et par les populations araméennes de la Cilicie et du reste de l'Asie Mineure ; il y a cependant entre les deux de notables différences. L'inscription d'Escamunasar fournit l'alphabet complet, tel qu'il était usité à Sidon, et en le comparant aux légendes des monnaies de Tyr et de Gêbel, on se convaincra aisément que c'était là l'alphabet usité dans toute la Phénicie. Quoique les monnaies ciliciennes ne donnent pas un alphabet araméen complet, on en connaît un assez grand nombre de lettres pour pouvoir constater les différences qui existent entre les deux séries ; et notamment pour les lettres bêh[^] zain[^] tad, ain, loutefois, je dois rappeler ici une particularité épigraphique assez singulière ; c'est que souvent sur les monnaies araméennes on trouve dans le champ des lettres isolées appartenant à l'alphabet phénicien ; telles sont les lettres atn, re[^]ch[^] et aleph, sur les pièces frappées à Tarse {Nunu Satr.[^] pL IV et pi. VIII). De même sur les monnaies de Sidé, attribuées à Darnès et Syennésis, il se trouve des lettres isolées appartenant à un alphabet complètement différent de celui de la légende principale.

— 7A — Revenant à Ttod, je ferai remarquer que la forme de cette lettre, tant dans les légendes ciliciennes, que dans celles de la Phénicie, suit généralement celle du zatn ; Yiod est un zain avec un trait horizontal de plus. A Gébal, et sur la grande darique, on trouve Z et %. Sur le lion d'Abydos — 2 et i. De même à Tarse — / et ^ . De toutes ces considérations il me semble résulter que la forme araméenne de l'tod H ^st celle usitée en Cilicie, et que le premier mot de la légende d'Abdsobar doit être lu n7D ou IITC Je passe au second mot qui a été lu avec raison n par MM. Blau et Lévy ; sa lecture dépend de la forme du second caractère, et d'après ce que nous venons d'exposer, il ne peut être qu'un iod. >î est une particule araméenne connue des grammairiens, mais qui paraît ici pour la première fois sur les monnaies; elle se trouve également dans l'inscription du lion de bronze récemment découvert à Abydos K Le troisième mot est une autre particule bien connue Svt sur laquelle tout le monde est d'accord; il en est de même du quatrième mot, le nom propre inîTi7, Abdsobar. Viennent ensuite deux caractères qui ont été compris fort diversement. Le premier ne se trouve pas sur tous les exemplaires, et comme le dit fort bien M. de Luynes, ressemble plutôt à un K mal tracé, qu'à tout autre caractère ; le papyrus de Turin offre des exemples d'alephs formés de la même manière ; et c'est ainsi que MM. Blau et Fr. Lenormant l'ont lu. Nous nous rangeons du même avis, sans 1 Ce monument intéressant sera publié incessamment par M. le comte Melchior de Yoggié.

— 75 — cependant regarder la question comme définitivement résolue-, car plusieurs des médailles d'Abdsohar portent au revers un aleph isolé de la forme ordinaire, et sur les monnaies araméennes de Sinope et de k Cappadoce, dont nous parlerons plus loin, cette lettre a également sa forme habituelle. La présence sur la monnaie d'Abdsohar de deux alph\$ différents, ne peut s'expliquer qu'au moyen de la remarque que j'ai faite plus haut, au sujet des lettres phéniciennes bolées, que l'on rencontre quelquefois à côté de légendes araméennes. . J'arrive à la lettre suivante, que MM. de Luynes et Fr. Lenormant prennent pour un ghimeU et M. Blau pour un vav. C'est cette dernière valeur qui nous paraît la véritable. En effet, la lettre en question a exactement la même forme que la lettre finale du nom de Téribaze, et se retrouve avec la même valeur sur les monnaies de la Gappadoce, que nous examinerons bientôt; et cet examen nous apprendra en même temps que la forme araméenne du ghimel est la même que celle de l'alphabet phénicien. On obtient donc en résumé une légende ainsi conçue : Mais si nous avons pu établir la valeur des lettres par un enchaînement rigoureux de comparaisons et de rapprochements paléographiques, nous serons beaucoup moins affirmatif quant au sens de la légende, et nous nous bornerons à quelques observations générales, sentant combien nous sommes loin de posséder les connaissances philologiques nécessaires pour former une opinion là où tant d'hommes éminents sont en désaccord. La légende nîD se trouve sur trois classes de monnaies d'un poids complètement différent, celles de Tarse frap

— 76 — pées avant Alexandre, celles frappées sous les Séleucides ^ et sur une grande darique ; elle ne peut donc indiquer une valeur, et elle ne peut avoir qu'un sens religieux , ou bien une signification banale comme « monnaie , argent , etc. » M. le docteur A. Lévy {Phémiz. Studiën., 1857, p. A0} « M. Fr. Lepormant et M. de Longpérier {R\$ v. ntim., 1860^ p. 20), sont d'accord pour lui donner, du moins sur la grande darique, une signification empruntée à la religion persane, et traduisent par « le Mazdéen , l'adorateur d'Ormuzd. » Mais du moment que l'on admet l'identité de légende de la darique et des pièces de Tarse, il devient difficile de soutenir cette interprétation ; car on ne voit pas ce qui pourrait motiver la présence d'une pareille expression sur toutes ces pièces araméennes et phéniciennes, qui n'ont aucun rapport avec le culte d'Ormuzd, et dont quelques-unes ont été frappées par un prince dont le nom est purement sémitique. Et d'ailleurs, comment se fait-il que ce mot manque sur les monnaies sorties des mêmes ateliers, et portant le nom des satrapes persans, Tériabaze, Phamabaze et Datame, qui étaient certainement des adorateurs d'Ormuzd ? M. Blau , de son côté, compare hto au zend mizda , qui signifie « solde, » et traduit o monnaie pour la solde frappée par Abdsouhar. » Ne connaissant pas la langue zende. je ne puis discuter le sens proposé par M. Blau, qui fonde sur la présence supposée d'un ou deux mots persans sur les monnaies araméennes, tout un pelât système de philologie. Je ne vois aucun motif pour admettre des mots persans dans les légendes de monnaies frappées pour des populations sémitiques , et pour faire accepter une pareille hypothèse,, il faudrait des arguments bien autrement solides que ceux que M. Blau a mis en avant. L'explication de ce root mys

— 77 —
 — térieux reste donc, selon moi, toujours à chercher, bien que le sens doive être o monnaie courante, argent, solde, » ou quelque chose de semblable. D'ailleurs, il ne faut pas perdre de vue qu'on peut lire ntD aussi bien que nta , et peut-être cette leçon donnerait-elle un sens raisonnable ; c'est un problème que je laisse à résoudre aux savants hébraisants de la France et de l'Allemagne. Je ne m'arrêterai pas aux particules n et hv , qui sont bi^Q connues ; je passe aux deux lettres ik qui suivent le mot inntiy. M. Fr. Lenormant prend Yaïeph pour l'initiale du mot piM, «seigneur;» mais je craindrais de le suivre dans cette voie périlleuse; l'hypothèse des abréviations est une ressource désespérée, qui n'a encore réussi à aucun des savants qui se sont occupés d'épigraphie phénicienne ; c'est un nouvel élément d'incertitude ajouté à ceux qui existent déjà en trop grand nombre, et la saine critique doit le rejeter sans pitié. Valeph manque sur quelques exemplaires des médailles d'Abdsohar ; si donc cette lettre pouvait être admise ou négligée dans la légende, elle n'avait qu'une valeur secondaire et n'était pas nécessaire à la prononciation ; c'est ce que M. Blau a fort bien aperçu et il regarde les lettres im ou n purement et simplement comme la désinence du mot Abdsohar, qu'il écrit Abdsohara. Sans vouloir tirer de cette terminaison en ik ou *i les mêmes conclusions que M. Blau, je crois qu'elle ne soulève aucune difficulté sérieuse; elle n'est pas réservée aux noms propres d'origine persane, comme on l'a prétendu ^ on trouve, il est vrai, iTi^in. I7i:is, inain; mais on trouve aussi le nom sémitique de la déesse syrienne Mnyirv écrit avec un i final sur les médailles, et le nom persan m vin écrit sans terminaison aucune, et M. Fr. Lenormant a cité lui-même la légende d'une pierre gravée, d'origine juive {Rn\ num.,

— 78 — 1860, p. 1A), sur laquelle deux noms purement sémitiques, se terminent par un tat?, *innM p in"»an:S. Il serait facile de multiplier les exemples. Au surplus, en présence du très-petit nombre d'anciennes formes araméennes que l'on connaît, il est au moins téméraire d'affirmer que telle ou telle inflexion grammaticale est impossible ; et lorsqu'on trouve sur un monument une désinence nouvelle et singulière, du moment que la valeur des lettres est bien établie, il faut l'admettre comme un élément nouveau de la grammaire araméenne, jusqu'à preuve du contraire. En résumé, il nous semble que l'explication proposée par M. Blau doit être acceptée, sauf en ce qui regarde le premier mot; et, dans tous les cas, le sens de la légende doit être plus-ement et simplement « Monnaie d'Abdsohara de Gilicie. » Maintenant, qui est cet Abdsohar, plutôt prince indigène que satrape de Gilicie ? M. Blau a rapproché ce nom du nom propre phénicien BaâéÇwpoç , cité par Josèphe ; mais M. de Luynes y a reconnu avec raison le nom propre Abdissarès, appartenant à un prince connu seulement par les médailles , et qui régna probablement sur la Sophène, au II^e siècle avant l'ère chrétienne (Cf. Mionnet, IV, p. A55. — Bullet. archéol. de fAthén. Franc. ^ 1856, p. 101). Le nom d'Abd-issarès paraît être formé de la même manière que celui du père de Datame , Cam-issarès ; et je ne serais pas éloigné de croire que tous ces princes appartenaient à des familles royales indigènes qui régnaient sur différents districts de la Gappadoce et de la Gilicie, et qui se maintinrent après la conquête d'Alexandre de même que les Hithridate du Pont et les Ariarathe de la Gappadoce. J'ajouterai enfin un rapprochement assez singulier ; outre le roi Abdissarès , il y eut aussi un prince nommé Samès , appartenant à la

— 79 — même dynastie « et connu par les médailles seulement (Cf. Mionnet, IV, p. 45 A). Or sur de nombreuses pièces de Tarse à peu près contemporaines de celles d'Abdsohar* on lit la légende dd \ ce mot, qui a été interprété de différentes manières, ne serait-il pas le nom d'un prince appelé Samès? et de même que sur les monnaies grecques on trouve un Samès et un Abdissarès , n'y aurait-il pas eu à Tarse un Sam et un Abdsohar? V. Aulonomei de Tarse. 1. Cavalier marchant à gauche, la main droite levée; sous le cheval , la croix ansée. 4. Deux guerriers debout en face l'un de l'autre ; ils ont Tare et le carquois sur le dos , et tiennent des deux mains chacun un javelot planté en terre devant eux ; ils sont vêtus de tuniques dont l'étoffe semble couverte d'écaillés ; dans le champ la légende Tin , et une lettre isolée qui ressemble à un r grec. Le tout dans un carré creux. A. Poids, 10^g. Ôâ. (Musée Hunter. Voy. pi. V, n° 6.) 2. Cavalier marchant à gauche, et tenant de la main droite la fleur de hom; à l'exergue une légende de deux ou trois lettres, peut-être îin. i}. Archer agenouillé et tirant de l'arc ; il est coiffé d'une tiare dentelée , et il porte un vêtement rayé descendant jusqu'aux genoux; derrière, la croix ansée. Le tout dans un carré creux. JR. Poids, 10^g, 88. (Musée Hunter. Voy. pL V, n° 6.) 3. Personnage barbu debout et vêtu d'un long manteau, s'apprêtant à frapper de son poignard un lion dressé devant lui. .1}. Guerrier debout, coiffé d'une tiare dentelée, tenant

— 80 — une lance de la main droite, et la croix ansée de la gauche. Devant lui, la légende TEP21; derrière, la légende -nn et la fleur de Aom. A. Poids , 10«',89. (Musée Hunter : deux exemplaires. Voy. pi. V, n* 7.) Jusqu'à présent on ne connaissait, en fait de monnaies autonomes de Tarse, antérieures à celles qui portent le nom de Baal-Tars, que la médaille archaïque publiée par M. le duc de Luynes. Les pièces que je viens de décrire remplissent la lacune entre cette médaille et celles du n* siècle ; elles sont toutes les trois d'un beau style , m^ds avec un reste d'archaïsme. Les guerriers représentés sont des soldats persans ; ils portent le costume décrit avec tant d'exactitude par Hérodote (VII, 61). $\text{Ilepi}^{\wedge}\text{ev}^{\wedge}\text{x}^{\wedge}\text{ai}$ $\text{x}\hat{\text{i}}^{\wedge}\text{xlrioi d}\text{xpv r}\text{capa}\varsigma \text{icaXeo}\text{jui}\acute{\text{e}}\text{vov}\varsigma$, $\text{X}\acute{\text{e}}\text{t}\text{t}\text{c}\hat{\text{i}}\text{o}\varsigma \text{at}\hat{\text{a}}\text{r},\text{p}\acute{\text{e}}\text{y};\varsigma$ $\text{S}^{\wedge}\text{iv}$ $\text{ix}^{\wedge}\text{joi}\text{i}\$ \text{eot}$. a lis avaient sur la tête des chapeaux d'étofle molle, appelés tiaras, et, sur le corps, des tuniques à longues manches d'étofle rayée , et ayant l'apparence d'écaillés de fer disposées comme celles d'un poisson.)) Ces détails se reconnaissent parfaitement sur la première médaille. La seconde est une variété de celle décrite par M. de Luynes (Nutn. \$atr.^ pL XII), et attribuée par lui à Soli ; il paraît y avoir une légende à l'exergue, dont on voit djeux lettres, et qui représente peut-être le mot Tin ; mais la première lettre a une forme insolite , et je n'oserais affirmer que ces lettres ne sont pas le résultat accidentel de cassures dans le coin. Quoi qu'il en soit , la ressemblance de cette médaille avec le n* i la rattache évidemment h l'atelier de Tarse. La troisième pièce est fort intéressante à cause de sa légende bilingue ; la forme TEPIL était déjà connue par la belle médaille du Cabinet de France à la légende TEP3IK0N,

— 8i — et représentant Hercule combattant le lion
(Pellerin, *Pfup2. et villes*, pi. XLI, n° A.— Mionnet, *Suppl*, VII, pi. VII, n° 3). Ces deux pièces ont été frappées à des intervalles assez rapprochés, et montrent d'une façon remarquable comment s'opérait la transition du type assyrien du personnage s'apprêtant à percer le lion de son poignard, au type hellénique d'Hercule combattant le même animal. On aura sans doute remarqué que le même type assyrien est figuré sur la médaille publiée par M. de Luynes, d'après Dutens (*Num, satr.*, pi. V), et attribuée par lui à un satrape, Bogès ou Bagœus. Nous avons retrouvé l'original de cette pièce dans la collection Hunter, où se trouvent réunies toutes les médailles de Dutens et de Duane, et nous la publions de nouveau ici, d'après l'empreinte que nous en avons prise-, en voici la description, ainsi que celle de quelques autres pièces analogues. 1. Personnage barbu, s'apprêtant à frapper de son poignard un lion dressé devant lui. 4. H2n. Vache allaitant son veau. Le tout dans un carré creux. iR. Poids, 10g,78. (Musée Hunter. Voy. pi. V, n° 8.) 2. Vache allaitant son veau, tournée à droite, et la tête retournée en arrière. Le tout dans un grènetis circulaire; il y a peut-être une lettre au-dessus de la tête de la vache. 4. Hercule assyrien frappant de sa massue un lion qu'il tient suspendu par la queue. Le tout dans un carré creux. JR. Poids, 10g,64. (Musée Hunter.) 8. Même type d'Hercule et du lion. r\ Vache allaitant son veau*, au-dessus un monogramme. Le tout dans un carré creux. iiV. Poids, 10g,71. (Musée Hunter.)

— 81 — La seconde et la troisième pièces ne sont que des variétés de celle déjà publiée par M. de Luynes ; quant à la première, on remarquera que la troisième lettre de la légende a été mal dessinée par Dutens-, c'est un nun parfaitement régulier et non un ghimel, dont la forme est toute différente. La médaille est très-bien conservée, de sorte que la lecture n2?:i est certaine; mais que signifie cette légende, reproduite apparemment en monogramme sur d'autres pièces? L'identité du type du droit avec celui de la médaille bilingue de Tarse, la rattache sinon à l'atelier de cette ville, du moins à quelque atelier peu éloigné; mais la forme des lettres, Yain circulaire et le beth fermé en haut , accuse une origine plutôt phénicienne qu'araméenne. Le poids de la pièce est celui de toutes les monnaies contemporaines de la Cilicie, de Gypre et de Phénicie, et elle appartient certainement à une de ces provinces; mais je n'ai aucune attribution raisonnable à proposer, et je laisse à de plus habiles le problème à résoudre.

VI. Paphlagonie et Cappadoce. Tête de femme à gauche, les cheveux enveloppés dans l'opistosphendoné. i}. Aigle pêcheur sur un dauphin ; au-

— 83 — tandis que le nom de la ville 21NU est écrit en grosses lettres à Texergue. (Voy. pi. VI, n*» 2). Sur celle-ci, au contraire, il n'y a point de nom de magistrat, et le nom de la ville est remplacé par la légende AATAM, dont les deux dernières lettres sont liées, apparemment pour ne pas dépasser le nombre de quatre dont se composait la légende habituelle. Les entreprises de Datame contre Sinope sont connues par un passage de Polyænus (Vil, 21, 2, A, 5): il n'en résulte pas clairement qu'il s'empara de la ville, mais, dans tous les cas, il était maître de la Papblagonie, qui lui avait été donnée par Artaxerce, lorsqu'il vainquit et fit prisonnier le roi Thys ou Thyus, qui s'était révolté. (Nepos, VUa Datatn. — Justin., Prolog, lib. X.) Datame mourut vers 862. 2. Tête de femme à gauche; devant, Tacrostolium. rj. niniiM en caractères araméens. Aigle pêcheur sur un dauphin. — A. 4. Poids, à[^]97, (De ma Collection. Voy. pi. VI, n« 3.) 3. Même tête ; devant, l'acrostolium ; derrière, les lettres phéniciennes m pointillées. 1)1 Mêmes type et légende. — M.. 4. Poids, 5«%02. (Musée Britannique. Voy. pi. VI , n° 4.) 4. Même tête; devant, l'acrostolium; derrière, la lettre phénicienne v pointillée. ij). xMêmes légende et type. A. 4. Poids, 5«',25. Trouée. (Mus. Huuter, à Glasgow) . Il n'existe, à ma connaissance, que ces trois exemplaii-es, tous variés, de cette importante médaille ; celui du Musée Britannique est le même qui a été publié par M. le duc de Luynes {Num. satrap., pi. V, n*» 4), d'après la gravure de Sestini. Nous en donnons ici le dessin d'après roriginal. Ces pièces ont le poids des dariques d'argent faibles ; elle

— 84 — pèsent exactement la moitié des pièces frappées à l'atelier de Tarse sous les derniers Achéménides; elles sont plus légères que la pièce de Datame et que les autonomes de Sinope, qui sont également des dariques d'argent, mais dont le poids varie de bfJO à b[^]fib. Leur style aussi bien que leur poids indique qu'elles sont postérieures à la grande émission des autonomes de Sinope et à la pièce de Datame, et je n'hésite pas à les attribuer à Ariarathe I, satrape ou dynaste d'une partie de la Cappadoce, pendant les vingt dernières années environ de la monarchie persane, ainsi que pendant le règne d'Alexandre, et vaincu et mis à mort par Perdicas en 322. (Diod. , XVIII , 16. — Frag. , lib. XXXI. — Lucian., ilfacroft., IS.) La légende de ces pièces avait été lue nnssiM, Arcapadate, par H. le duc de Luynes, et bien que cette lecture s'éloigne en apparence beaucoup de celle que je propose , ceux qui sont versés dans la lecture des textes araméens reconnaîtront facilement que la seule différence essentielle porte sur le troisième caractère. En effet, les deux lectures sont d'accord pour les deux premières et la dernière lettre ; la quatrième peut être un [^] aussi bien qu'un a , ces lettres se confondant souvent dans les textes araméens et sur les médailles, celles de Phamabaze par exemple; et la cinquième peut être i ou i au gré des lecteurs, ces deux lettres étant absolument pareilles sur la presque totalité des monuments phéniciens et araméens. Reste donc la troisième lettre qui est un [^] selon nous ; la médaille de Téribaze que nous avons publiée plus haut, les mots n et nto sur la médaille d'Abdsohar, l'inscription du Serapéum, et d'autres inscriptions araméennes, nous en fournissent la preuve ; et nous n'avons rien à ajouter à ce que nous avons dit à ce sujet. Tous ces exemples s'appuient et

— 85 — se confirment mutuellement M. Blau, qui avait parfaitement reconnu la valeur de ce caractère, a passé à côté de la vérité en lisant Ariodal au lieu de ArioraL 5. Même tête de femme ; devant, Tacrostolium. i^\ Aigle pêcheur sur un dauphin : dessous, la légende araméennepTM? — A. 4. Poids, 5«',20. (Collection de M. le duc de Luynes. Voy. pi. VI, n° 5.) Cette pièce a été gravée dans la Numismatique des satrapies j pi. XII, n° 1 ; mais je l'ai fsût dessiner de nouveau pour donner plus exactement la forme des quatrième et cinquième lettres. La légende avait été lue par M. le duc de Luynes aawiM, c'est-à-dire Âbd-^inop, ou les serviteurs de Sinope-, mais cette lecture reposait sur Tidentité supposée du ^ et du Q phénicien, identité qui n'est plus admise aujourd'hui. Sauf cette lettre, la légende avait été bien lue ; je dirai seulement que la sixième lettre, dont on ne voit que la partie supérieure, peut être um ou un t , ou peut-être même un 3 ou un ^ aussi bien qu'un n ; c'est ce qui ne pourra être décidé que par un autre exemplaire de cette médaille, unique jusqu'à présent. La quatrième lettre est certainement un d, bien que sa forme diffère un peu de la forme usuelle ; elle ne peut être un d, car la forme araméenne de cette lettre est bien déterminée par l'inscription du Sérapéum et le lion d'Abydos. Il faut donc lire, selon toute probabilité, \n1y9. avec la cinquième lettre douteuse ; le nom peut être Abdémon ou quelque nom semblable. Dans tous les cas, ce personnage ne peut avoir été qu'un dynaste paphlagonien , qui a régné dans les environs de Sinope ou qui a peut-être été maître de la ville vers la même époque qu'Ariaratlie , et la médaille ne peut être séparée de celles d'Ariarathe, avec lesquelles elle a la plus grande ressemblance.

— 86 — J'arrive maintenant aux pièces portant le même nom de satrape que celle de Sinope, mais offrant un type étranger à la numismatique de cette ville. 6. Baal assis sur un siège, la main gauche appuyée sur un sceptre, et tenant de la droite un aigle, un épi et une grappe de raisin ; derrière, la légende araméenne *iiTaSîra* {Baal-Gazor} ; dans le champ, un monogramme grec composé des lettres MY. i) \ Un griffon ailé dévorant un cerf ; dessous, la légende *nivîN* {Ariorat). — A. 5. Poids, 5[«],03. (Musée Britannique. Voy. pi. VI, n° 6.) 7. Même pièce, du même coin, mais la légende du droit mal frappée. (Collection de M. le duc de Luynes.) 8. Même type, sans l'épi, et la légende en caractères carrés. ^ \ Mêmes type et légende, cette dernière incomplète, en caractères araméens ordinaires. — JR. 5. Poids, 5[^].31. (Mus. Brit. Voy. pi. VI, n° 7.) 9. Même type ; légende en caractères carrés, incomplète au commencement, et altérée par une cassure du coin. i). Même type et légende complète en caractères araméens ordinaires. — JR..6. (Cabinet des médailles. Voy. pi. VI, n° 8.) Sur ces quatre pièces, le nom d'Ariorate est écrit toujours de la même manière, et en caractères absolument pareils à ceux des médailles au type sinopéen ; mais il n'en est pas ainsi de la seconde légende ; sur les deux premiers exemplaires, les deux légendes sont écrites avec les mêmes caractères , tandis que sur les deux autres , la seconde légende est écrite en caractères de forme carrée, d'une exécution fort négligée, et de plus, défigurés par les cassures du coin. Toutes ces pièces portant le nom d'Ariorate, tant celles qui nous occupent que celles au type de Sinope, ap

— 87 — partieinent évidemment au même prince; elles sont toutes du même poids, et ont d'ailleurs toute l'apparence de pièces contemporaines. Les unes ont été frappées soit à Sinope, soit en imitation des monnaies sinopéennes ; mais où ont été frappées les autres, et que signifie cette légende Baal-Gazor? Commençons par établir la justesse de la lecture que nous proposons. C'est grâce au premier exemplaire du Musée Britannique, pièce inédite jusqu'à ce jour, que nous avons pu lire cette curieuse légende ; elle y est conçue en caractères araméens ordinaires comme les mots Ariorate, Téribaze et les monnaies de l'atelier de Tarse ; les lettres sont très-nettes , et la pièce est parfaitement bien frappée. Tout le monde est d'accord sur les trois premières lettres S91 ; mais dans la quatrième , M. le duc de Luynes, et après lui M. Blau , ont vu un S; Cependant , en se référant aux médailles de Pharnabaze, les seules où cette lettre ait été reconnue avec certitude , il est facile de s'assurer qu'elle a une forme complètement différente ; elle y est toujours figurée ainsi 7, et cette forme se rapproche beaucoup de celle usitée dans l'inscription d'Eschmunasar, 7 . La lettre qui nous occupe a une toute autre forme , A ; les deux jambages sont égaux, également inclinés, et sans aucune courbure ; c'est évidemment un ghimel ; cette lettre ne s'était pas encore rencontrée sur les monnaies de l'Asie Mineure ; mais on la voit sur celles de Gébal en Phénicie, et sur le sarcophage d'Eschmunasar, et sur ces deux monuments elle a exactement la même forme que sur notre médaille, forme qui a été conservée dans l'alphabet grec d'Athènes jusqu'à Tarchontat d'Euclide. La cinquième lettre de notre légende est un zain, exactement semblable à celui des médailles de Tarse. La sixième est un vav, comme dans la légende du revers, et dans celle

— 88 — de Térîbaze» et enfin la dernière est un daleih ou un resck, exactement semblable aux deux resek du revers. On peut donc lire 1*172^93 « en se conformant rigoureusement aux exigences de la critique paléographique. Gazor est le nom indigène de la ville appelée Gaziura par les Grecs; ville située sur l'Iris et ancienne résidence des souverains du pays, m^s abandonnée au temps de Strabon. (Fa^coupa, naXoeiov ^oiXetoy» vvv i ëprifioy. Strab., XII, 3, 16). C'est près de Gaziura que Mithridate mit en déroute le général romain Triarins(Dion., XXXY« 12). On ne sait rien d'autre de cette ville, qui conserva son atelier monétaire sous les derniers rois du Pont, ainsi que l'attestent les médailles frappées à cette époque avec la légende TAZIOrPON et les types ordinaires de la province. J'ajouterai qu'il existait sur la côte, entre Sinope et l'embouchure de l'Halys, un endroit appelé TaCoupov, ou Zoyopa, dans les périple du Pont Euxin, et Fa^xapov dans le texte de Ptolémée. (Voy. Arrian., Peripl. 21, et la note de Müller, dans les Geographi minores.) Le mot Gazor est purement sémitique. Il y avait en Palestine , sur le territoire de la tribu d'Éphraïm , une ville autrefois capitale des Cananéens, et appelée en hébreu nta , nom que les Septante écrivent Tat^èp, et qui dans les livres des Haccabées a revêtu une forme plus hellénique , FaH^apoL (Josue , X, 33 ; XII, 12, etc I Macab. , XIV, U). Une peuplade vivant parmi les Philistins et sans doute originaire de Gazer se nommait nu (I Sam., XXVII, 8). Quoi qu'il en soit de ce rapprochement, qui semble établir un rapport entre les populations de la Cappadoce et de la Palestine , le Baal-Gazor doit être assimilé au BaalTors des monnaies ciliciennes ; c'est la même divinité suprême, analogue au Zeus des Grecs, et adorée par toutes les

— 89 -populations sémitiques qui s'étendaient depuis

Tembouchure de THalys jusqu'à celle du Gydus. Nous verrons pins loin un autre exemple de l'usage de mettre le nom d'une divinité à côté de son image sur les monnaies. La légende dont nous venons de proposer une nouvelle lecture a été lue fort différemment par nos devanciers -, M. le duc de Luynes {Num. satr., p. S7) lisait lias Svi, BaaiPhègor^ et M. Biau '^lais hn, BaalrPharnouh {Zeitschrift der UorgenL Gesellschaftj 1856, p. 87) ; mais ces deux savants ne connsdssaient pas la belle pièce du Musée Britannique que nous avons publiée, et sans laquelle il eût été impossible d'arriver à une lecture certaine. Il est difficile d'expliquer la présence sur la même médsdlle des lettres araméennes ordinaires et des lettres carrées ; c'est une de ces singularités qui se rencontrent quelquefois dans la numismatique, et celle de Tarse en offre une analogue en réunissant sur la même pièce une légende en caractères ordinaires , et une en caractères cursifs. Il me reste à dire quelques mots d'une médaille de la même catégorie que les dernières, mais dont la légende est différente. 10. Baal assis , une main appuyée sur un sceptre , et tenant de Vautre un aigle et une grappe de raisin ; à côté, la légende n-îTT..? j^\\ Griffon dévorant un cerf ^ légende nulle ou effacée. A\\ . 5. (Blau , De iVtim. Achstnm, , tab. I , n''' & .) Je ne connais cette pièce, qui fait partie de la collection de M. Blau , que par le dessin qu'il en a donné luimême, et d'après lequel la pièce serait en mauvais état. De l'aveu du savant philologue, la légende du droit est incomplète, et il a dû y en avoir une seconde sous le griffon. Il vaut mieux attendre un nouvel exemplaire de

- 90 — cette importante médaille, et s'abstenir de toute conjecture au sujet de la légende ; je me bornerai à dire que l'interprétation qu'en propose M. Blau est trop contraire aux règles de la numismatique de cette époque , pour pouvoir être acceptée par les numismatistes. VII. Abd-Hadad^ dyntule d^Hiérapolis en Syrie, 1. Tête de la déesse Atergatis de face , avec deux longues tresses de cheveux et coiffée d'un diadème élevé; d'un côté la légende inyinv , et de l'autre le chiffre phénicien qui indique le nombre vingt. a'. Personnage barbu , vêtu d'une longue robe , coiffé d'un bonnet conique, debout sous un portique soutenu par deux colonnes; il a la main droite élevée, et devant lui est un thymiatérion ; derrière lui la légende TTnTiy. — Médaille fourrée. (Collection de M. le duc de Luynes. Voy. pi. VII, n° 1.) 2. Même tête , tournée à gauche ; derrière, les chiffres phéniciens 20 et 10; devant, les restes d'une légende, probablement la même que sur la pièce précédente. ij). Personnage coiffé de la tiare, debout avec un écuyer qui tient les rênes, dans un char attelé de deux chevaux. Au-dessus, la légende -TTntM. Le coin du revers a glissé , de sorte qu'il y a quatre têtes de chevaux au lieu de deux, et que les trois dernières lettres de la légende sont doublées et confuses. — JR.. Poids, 8«%60. (Collection de M. le duc de Luynes. Voy. pi. VII , n° 2.) La première de ces deux médailles a déjà été publiée par son savant possesseur (JVtim. sair., p. 39, pL V), qui l'a attribuée à un satrape incertain de Syrie , nommé Abd-Hadad. Dans la légende qui accompagne la tête de la

— m — divinité, M. de LoDgpérier a reconnu le nom de la fameuse déesse syrienne Ateî^hatis {Journal Asiatique^{b*} sérient. VI, p. A28; Biau, Zrilschrift der Morgenl. Geseilsch.^h 1852, p. 173). M. de Longpérier a fait remarquer que dans ce mot comme dans plusieurs autres mots hébreux et araméens, Yâin a la force d'une gutturale, et il cite à ce propos le nom du dieu 1*195 ^h73 1 dont on a fait Baal-Péor, ou Baal-Pbégor. Gesenius, dans son lexique (m vocev)^h a réuni d'autres exemples de la même particularité, entre autres, le nom de ville nty, écrit par les Grecs TaÇo. Le nom de la déesse syrienne s'écrivait Knynn, ou Nnyin^h?, et l'on comprend maintenant la diversité des formes sous lesquelles le nom est écrit par les auteurs grecs et latins, Tbirgatao, Derketo, Atergatis, Athara. (Voy. Movers, Phoenizier, I, p. 59A.) La seconde médaille a été publiée par M. de Luynes dans cette Revue (1860, pL XI, n^o 1, p. 310), et attribuée à Abdémon, roi de Citium; dans un article sur les monnaies de Marium en Cypre (Rev. num., 1860, p. 2), j'avais adopté cette attribution; mais depuis lors ayant eu occasion d'examiner la médaille elle-même, je fus frappé de l'identité de la tête de divinité avec celle de la médaille d'Abd-Hadad, et je ne tardai pas à m'assurer qu'elle portait la même légende; le coin a glissé sur la partie gauche du flan, et a doublé les têtes des chevaux ainsi que les trois dernières lettres de la légende, ce qui leur donne effectivement l'apparence de JM2 plutôt que de nn. Cette rectification, que j'ai soumise à M. le duc de Luynes, et dont il a reconnu la justesse, montre que les deux pièces appartiennent au même personnage; il a existé sur la seconde une légende devant la tête d'Atergatis, dont on ne voit que le bas des lettres, mais qui paraît être la même que sur la première médaille. De plus, elle porte la date 30; la première pièce 8

— 92 — parte la date 20; mais on ne peut être sûr que cette date soit complète, car la pièce est fourrée, et une portion de la lame d'argent a précisément été enlevée au-dessus du chiffre 20. Comme l'a très-bien remarqué M. de Luynes, ces dates ne peuvent se rapporter qu'au règne du roi de Perse, ou à celui d'Abd-Hadad lui-même; il est difficile de choisir entre ces deux hypothèses, car il y a des exemples dans les deux sens. Les décrets de Mylasa en Carie, sous le satrape Mausole, sont datés des années de règne d'Artaxerce Mnémon et Artaxerce Ochus; d'un autre côté, les inscriptions des rois de Sidon, Eschmunasar et Bodaschtoeth, sont datées des années de leur propre règne. Toutefois, j'incUne à croire que l'année exprimée sur les médailles d'Abd-Hadad est celle du règne du roi de Perse, son suzerain. Dans ce cas, il ne peut être question que d' Artaxerce I ou II, les seuls rois dont le règne ait dépassé trente ans; mais le style des médailles et surtout l'absence du carré creux ne comportent pas l'époque d' Artaxerce I, mort en 338; tandis que les indications monétaires s'accordent parfaitement avec le règne d' Artaxerce Mnémon, dont la trentième année tombe en 376» L'existence d'un prince nommé Abd-Hadad, ou EbedHadad, en Syrie au iv^e siècle, est un fait intéressant, en ce qu'il se rattache en quelque sorte à l'histoire biblique.. M. de Luynes a déjà fait remarquer combien le radical Hadad entre fréquemment dans la composition des noms propres royaux de la Syrie et des provinces voisines (Num. satr.i p. 106). Au x^e siècle, le roi David soumit un prince nommé Hadadhézer, qualifié de roi de Tsoba, et dont les domaines étaient voisins de l'Euphrate; il vainquit également les Syriens de Damas, venus au secours de Hadadhézer. Le roi de Damas n'est pas nommé dans la Bible; mais Nicolas de Damas, racontant les mêmes faits d'après

— TO — les chroniques de sa patrie, lui donne le nom de Hadad
 ^ Selon cet historien , Hadad avait étendu sa domination sur toute la Syrie ,
 mais non sur la Phéicie, avant d'être vaincu et rendu tributaire par David.
 Ses descendants continuèrent à régner à Damas pendant dix générations,
 tous portant le nom d' Hadad ; le troisième d'entre eux, le plus puissant de
 tous , vengea la défaite de son ancêtre ; il envahit le royaume d'Israël et le
 ravagea. C'est le prince nommé Ben-Hadad dans la Bible (I Beg. , XV, 18)
 , et qui combattit contre Bahasça, roi d'Israël. Un autre Ben-Hadad, son fils,
 alla mettre le siège devant Samarie , vers la fin du règne d'Achab , mais fut
 mis en déroute par ce prince (I Rois., XX), et il y eut encore après lui d
 autres rois de Syrie du même nom. Bien que plusieurs d'entre eux aient
 évidemment été connus sous d'autres noms, il est très-probable qu' Hadad
 était en Syrie leur nom officiel, comme Ptolémée celui des rois d'Egypte.
 Quand le dernier roi de Syrie , Retsin , fut vaincu et mis à mort par Tiglath-
 Pilézer, il est très-possible que sa famille ait continué à gouverner une
 portion de la Syrie, comme tributaire du roi d'Assyrie, et rien n'empêche de
 voir dans l'Abd-Hadad de la médaille un rejeton de cette famille. Les
 caractères araméens de la légende ne laissent aucun doute sur son origine
 syrienne, car sa fabrique est trop particulière pour qu'on puisse l'attribuer à
 aucune des villes importantes du littoral, qui ont presque toutes laissé des
 médailles contemporaines. Quant au district gouverné par Abd-Hadad , on
 peut hésiter entre Damas et HiérapoUs : cette dernière ville, appelée aussi en
 syrien, mot dont les Grecs ont fait Bambyce, > II Samuel, 8 ; 1 Chron., 18.
 Cf. I Reg., XI, 23. — Dans Samuel , il est appelé Hadadhézer; dans les
 Chroniques , Hadarhézer : la coiffure entre ") et *T était déjà ancienne. ^
 Nie. Dam.» fr. 31, éd. MUUer.

— 94 — était le siège principal du culte d'Atergatis. (Cf. Lucian., DeaSyria.) J'incline donc à croire que ces pièces sont sorties de l'atelier de Bambyce, et je regarde Âbd-Hadad non comme un satrape, mais comme un dynaste héréditaire du district ; sur Tune des médailles il est représenté en costume royal, avec la tiare, et monté sur un char ; sur l'autre « il est vêtu d'un costume qui ressemble à celui des prêtres juifs , et ^1 sacrifie. Jusqu'à présent on n'avait eu que des médailles frappées dans des villes du littoral , et il y a peut-être quelque témérité à aller chercher dans l'intérieur des ateliers monétaires, autres que ceux des rois de Perse. Cependant la monnaie d' Abd-Hadad ne peut guère avoir été frappée dans une ville du littoral , et la pièce de Gaziura, en Cappadoce, est un autre exemple du même genre. Du reste , je ne suis pas le premier qui ait proposé d'attribuer des médailles à des ateliers de l'intérieur de l'empire. M. Blau, dans un travail remarquable d'ailleurs à plus d'un titre , et qui nous a été fort utile, attribue à un satrape, Tabalus, et aux villes de Nisibi et de Ninive , en Mésopotamie, les médailles où M. de Luynes a cru reconnaître les noms de Demës et de Syennésis; je ne crois pas que personne ait encore trouvé le secret de ces singulières légendes ; elles demeurent une énigme qui exercera encore la sagacité des savants ; mais dès à présent je veux protester contre l'exil que M. Blau fait subir à ces pauvres pièces , et je suis sûr que j'aurai les numismatistes avec moi ; elles appartiennent certainement à Sidé, en Pamphylie, et n'ont jamais pu être frappées en Mésopotamie. VIII. Satrapes de la Lycie. 1. Tête de Pallas à droite. ijl. APTOAIHAPA (en caractères lyciens) ; tête barbue du

— 95 — satrape; le tout dans un cercle perlé creux. — ifv, 6. Poids, 7«',95. ' (Musée Britannique. — Voyez Fellows, Lycian Coins^ pi. XVII, 7.) Cette médaille est sans contredit une des plus intéressantes qui aient été découvertes dans ces dernières années. Elle nous donne le nom et sans doute le portrait d'un satrape persan qui a gouverné la Lycie; et ce qui en augmente encore l'intérêt, c'est qu'on a découvert dans les ruines de Limyra le tombeau même d'Artoapara et de son fils Aparas (Fellows, Lycia, p. 207. — Spratt, Lycia^ II, p. 256, n° 22). Ce magnifique tombeau est orné de bas-reliefs d'un très-beau style, appartenant à la belle époque de l'art, et ceci coïncide avec la date fournie par la médaille, dont la fabrique annonce les premières années du IV^e siècle. Autant qu'on peut en juger par les inscriptions qu'il porte, et qu'on ne comprend que fort imparfaitement, il fut élevé par un Lycien nommé Téborssélé, et la ville de Limyra à Artoapara et à Aparas, qui doit être son fils, bien que la parenté ne soit pas indiquée; on connaît la coutume souvent adoptée par les anciens, les Grecs aussi bien que les Persans, de conserver dans les noms propres d'une famille un radical tout en changeant l'autre; ainsi Pharnabaze, fils de Pharnace, Artabaze, fils de Pharnabaze. Le nom d'Artoapara se trouve également mentionné sur un tombeau à Pinara, élevé par un Lycien nommé Ddapsauja pour un de ses parents. (Fellows, Lycia, pi. XXXVI, 11.) 2. AAENEFEAE (en caractères lyciens). Tête de Pallas dans un cercle perlé creux. rJ Même tête de satrape; de chaque côté, un symbole inconnu. (Cabinet de France, etc. — Voy. Luynes, AY'tw. sa/r. , pi. VII. — Fellows, Lycian Coins, pi. XVII.)

— 9G — Cette pièce, dont il existe plusieurs exemplaires variés, est exactement semblable pour la fabrique, le poids et les types à celle d'Artoapara ; seulement la légende est inscrite autour de la tête de Pallas, et non autour de celle du satrape. Le nom de Ddénéfélé est certainement lycien, et Ton trouve sur les monuments funéraires de ce pays de nombreux exemples de noms propres ayant la même désinence, eu commençant de la même manière ; il suffira de citer Téborssélé à Lîmyra et Ddépinéfé à Myra. Il y a donc tout lieu de croire que Ddénéfélé est le nom d'un dynaste ou prince lycien qui a gouverné la Lycie, ou une partie de la Lycie, vers la même époque qu'Artoapara. Les Lyciens ont certainement eu au commencement du iv^e siècle un prince indigène ; car c'est alors que vivait ce Pérîclès qualifié par Théopompe de roi des Lyciens, IX. Monnaies à effigie d'Irtaxerce Mnênon. 1. Tête barbue du roi, à droite, enveloppée de la mitre, les cheveux frisés sur le front. i. BAIIA. Lyre ; traces légères de carré creux. — JR, 6. Poids, 15^g, 27. (Musée Britannique. Voy. pi. VII, n° 1.) 2. Même tête à droite. Rj. BAIIAEÏS. Guerrier persan agenouillé, coiffé de la tiare, tenant un arc de la main gauche et un javelot de la droite ; derrière lui, une galère avec ses rameurs. Le tout dans un carré creux. — JR, 6. Poids, 14^g, 00. (Collection de M. le général Fox. Voy. pi. VII, n° 5.) 3. Même tête, tournée à gauche. r). Partie antérieure d'un pégase. — Statère d'or. (Musée Hunter. Voy. pi. VII, n° 8.) Ces trois médailles, surtout la première et la troisième,

— 97 — sont cTun travail admirable qui soutient la comparaison avec les plus belles œuvres des artistes de la Sicile et de la Grande Grèce; les têtes surtout sont traitées avec une largeur et une facilité qui dénote la main d'un artiste de premier ordre. La première pièce est connue depuis longtemps et a été souvent publiée; les deux autres sont nouvelles; et la seconde d'entre elles prouve d'une manière irrécusable que la légende est complète et qu'il s'agit ici du roi de Perse, du roi par excellence. 11 est lûsé de déterminer l'époque où ces monnaies ont été fabriquées; c'est celle où on commençait à abandonner l'usage du carré creux sur les monnaies, c'est-à-dire le commencement du n* siècle. L'une d'elles a un carré creux assez prononcé, la première n'en a que de faibles traces, la troisième n'en a plus du tout; et cependant le portrait sur les trois est absolument le même, et elles représentent le même personnage. De plus, ces pièces n'ont pu être frappées que dans la pai*tie occidentale de l'Asie Mineure, et probablement dans une des villes grecques du littoral; car le statère d'or sort certainement de l'atelier de Lampsaque, et les deux pièces d'argent sont d'un poids qui n'a été usité que dans la portion hellénique ou hellénisée de la Péninsule. Dans ce système, les tétradrachmes bien conservés pèsent 15

— 08 avoir été frappées au plus tôt avant la révolte des Grecs asiatiques contre Athènes en 412 : car jusqu'alors les villes grecques étaient tributaires d'Athènes et, à très-peu d'exceptions près, étaient entièrement affranchies de l'autorité du Grand Roi. Ce n'est que pendant les dernières années de la guerre du Péloponnèse que cette autorité commença un peu à se rétablir, grâce aux discordes de Sparte et d'Athènes •e: à l'influence que le jeune Gyrus sut acquérir parmi les Grecs; plus tard, pendant la suprématie lacédémonienne, lorsqu'Agésilas pénétrait avec son armée en Phrygie et en Bithynie, la domination persane n'existait plus dans les provinces helléniques ; mais la victoire de Cnide (395) la releva, et elle fut définitivement rétablie et reconnue par tous les Grecs de l'Europe, à la paix d'Antalcidas (387). C'est à ce moment que je place la fabrication de nos médailles. La seconde paraît un peu plus ancienne que les deux autres, et peut avoir été frappée un peu plus tôt; mais il n'en a pas été nécessairement ainsi; car l'usage du carré creux a duré jusqu'aux premières années du IV^e siècle, et Tanbée précise où on l'a abandonné a dû varier un peu suivant les ateliers et les usages locaux ; de plus, la fabrique de cette pièce est moins soignée que celle des autres, ce qui indique un atelier de second ordre. A en juger par le portrait qui est le même sur les trois pièces, elles doivent avoir été frappées à des époques peu éloignées, bien que dans des ateliers différents. Nous avons donc ici un portrait authentique et admirablement exécuté d'Artaxerce Mnémon, qui régna quarantesix ans sur la Perse, depuis A06 jusqu'à 359. A la paix d'Antalcidas il était âgé d'environ quarante ans, et ceci s'accorde avec la tête des médailles, qui donne bien l'idée d'un homme de cet âge. Un savant, enlevé trop tôt à la science, et dont la mort

— 09 — a été un deuil pour tous les amis de l'antiquité classique, a attribué la première des trois médailles à Cynis le Jeune, frère cadet d'Artaxerce Mnémon, et qui périt dans sa révolte contre lui. (M. Ch. Lenormant, dans les Annales de l'Institut archéologique t. XIX, p. 380 et suiv.) Mais ce qui était une opinion très-plausible, lorsqu'on ne connaissait que cette seule pièce, n'est guère admissible en face des documents nouveaux que nous avons publiés. Il y a d'abord une difficulté historique, qui n'avait pas échappé au savant auteur de cette attribution ; c'est que Cyrus en partant pour son expédition tenait son projet profondément secret ; il ne fut généralement connu qu'après que l'armée eût pénétré en Syrie, et peu de temps après eut lieu la bataille de Gunaxa où Cyrus perdit la vie. Il ne s'écoula donc qu'un intervalle de temps très-court, deux ou trois mois au plus, pendant lesquels on put à la fois connaître en Ionie les projets du prince et croire à leur réussite ; et bien que Cyrus fut certainement très-populaire parmi les Grecs du littoral, il n'eût été guère en harmonie avec leurs traditions d'autonomie de battre monnaie en son nom sans y être contraints. Cependant à la rigueur, et comme fait isolé, cela aurait peut-être pu avoir lieu ; mais nous connaissons maintenant trois médailles frappées dans des villes différentes, et probablement à quelques années d'intervalle, et l'hypothèse de Cyrus le jeune devient par là même inadmissible. D'ailleurs, comme me l'a fait observer mon savant ami, M. de Witte, les traits du visage gravé sur ces pièces ne peuvent convenir à un prince mort à vingt-deux ou vingt-trois ans, et j'ajouterai que Lampsaque dépendant de la satrapie de Phamabaze, et se trouvant en dehors de l'influence de Cyrus, ne pouvait avoir aucun motif pour frapper une médaille à son effigie. Il est difficile de déterminer dans quelle ville les deux pièces OXFORO

— iOO — d'argent ont été frappées : la première sort probablement de l'atelier de Colophon , ville dont les Perses avaient occupé l'acropole dès 430 (Thucyd., III, 3A) ; la lyre est le type habituel des monnaies de Colophon , et je ne vois aucune autre ville située dans le rayon que j'ai déterminé plus haut, qui puisse revendiquer cette médaille à meilleur titre; car Mitylène n'était pas soumise au roi de Perse, et les villes considérables du littoral avaient toutes des emblèmes particuliers, auxquels elles restèrent fidèles pendant des siècles. Quant à la seconde médaille, on ne peut rien en dire, sinon qu'elle a été frappée dans une ville maritime; son travail est inférieur à celui des autres pièces, et je crois qu'on ne se trompera pas de beaucoup en lui donnant pour patrie quelque ville de la Carie, peut-être lasus, l'une des principales forteresses de la côte. Avant de terminer ce long article, nous allons tirer quelques conclusions générales qui nous semblent résulter de l'étude que nous venons de faire. 1" L'émission de monnaies des satrapes et des dynastes héréditaires, ainsi que celle des monnaies du roi de Perse à légende grecque, semble commencer à la paix d'Antalcidas, époque où, d'un côté, les Hellènes de l'Asie furent définitivement abandonnés par leurs frères d'Europe, et de l'autre, l'empire persan fut déchiré par une suite continuelle de révoltes. On remarque à la même époque, un affaiblissement de l'influence hellénique dans les provinces araméennes de l'Asie Mineure, notamment en Cilicie; à Tarse, les monnaies grecques et bilingues font place à de nombreuses monnaies purement araméennes qui continuent jusque sous les Séleucides. T La langue dans laquelle est conçue la légende d'une

— iOl — médaille est toujours œlle de la province ou de la ville où elle a été frappée, et où elle est destinée à circuler. Cette règle, si banale en apparence, a été cependant souvent méconnue. L'on sait maintenant que les monnaies du roi de Perse sont grecques en Ionie ; celles de Pharnabaze, grecques à Cyzique, araméennes à Tarse; celles de Datame, grecques à Sinope, araméennes en Cilicie; celles des satrapes de la Lycie et de la Cappadoce[^] lyciennes et araméennes. 3* Le droit monétaire n'était pas dans l'empire persan, ni même dans l'antiquité généralement, Tapanage ezcliisif du pouvoir politique suprême, comme il l'est de nos jours ; c'était un droit inhérent à chaque communauté, petite ou grande, qu'elle fût cité, principauté héréditaire ou satra< pie. En fait, ce droit a été exercé pendant tout le cours de la domination persane, concurremment et simultanément avec la monnaie royale, par des villes, par des despotes locaux, par des satrapes héréditaires ou revêtus de fonctions extraordinaires. Nous avons développé dans cette Revws (1856, p. iO, 60) les preuves de cette assertion, qui ne peut plus être révoquée en doute, en présence du nombre toujours croissant de médailles qui en démontrent l'exactitude. h"* La langue en usage parmi les populations sémitiques de l'Asie Mineure, notamment celles de la Cilicie et de la Cappadoce, était la langue araméenne, c'est-à-dire une langue très-voisine du phénicien et de l'hébreu, mais qui s'en sépare par certaines particularités grammaticale», et dont l'alphabet présente des différences notables avec celui qui était usité à la même époque en Phénicie. C'est surtout dans le but d'établir ce point important que j'avais entrepris les recherches dont je viens de soumettre le résultat au lecteur; et j'espère avoir réussi à jeter un

— 102 — peu de lumière sur la question , en rectifiant des attributions erronées et en appuyant de preuves nouvelles celles qui m* ont paru être justes. En rendant à Ariarathe et à la Cappadoce des médailles qu'on avait cru frappées en Palestine, en restituant au syrien Abd-Hadad la médaille qui avait été revendiquée pour Abdémon de Cypre, on obtient pour toutes ces contrées qui s'étendent depuis TEuphrate jusqu'à l'Halys un alphabet homogène, pareil à celui des papyrus araméens recueillis en Egypte ; et de plus, la terminaison des noms propres en i et la présence de la particule n sur une médaille de Tarse, prouvent que la langue employée était la langue araméenne ; ce n'est donc pas sans raison que les habitants de la Cappadoce étaient appelés Leuco-Syri par les Grecs. En comparant les médailles araméennes à celles de la Phénicie proprement dite, on s'apercevra facilement qu'elles forment deux classes bien distinctes ; elles diffèrent par les types, l'alphabet et le travail. L'alphabet usité sur les médailles phéniciennes est à peu près identique avec celui de l'inscription d'Eschraunazar, et paraît avoir peu varié jusqu'à l'époque où les légendes phéniciennes disparaissent des médailles ; mais comparé à l'alphabet de Tarse, il présente des différences que nous avons signalées dans le cours de cet article. Plus tard, on pourra avec plus d'exactitude préciser l'étendue de ces différences à mesure que les monuments se multiplieront , et j'ose espérer que les observations que je viens de faire en rendront le classement plus sûr et plus facile.

... *t • SUR LA POSITION D'HYRGALLEA EN PHRYGIE.

æRRECTION D*UN PASSAGE DE PLIN. L'abbé Belley, dans sa
mémoire * sur deux monnaies d'Hyrgallea, a fait remarquer que les auteurs
anciens n'ont pas parlé de cette ville, et que la fabrique et le type de ses
médailles ont seuls pu la faire placer en Phrygie. Le savant académicien
croyait cependant retrouver Hyrgallea dans le mot AupaxXeta» nom d'une
ville phrygienne citée par Hiéroclès, et mentionnée dans les actes des
conciles et les notices ecclésiastiques, avec les variantes ÀSpoxXojv,
AvpoxXan/. Le but de cette note est de montrer que la ville d'Hyrgallea est
mentionnée par un géographe ancien; de plus, au moyen d'une inscription,
nous pourrions déterminer sa position exacte, qui est effectivement en
Phrygie, dans la vallée du Méandre. Sur les médailles on trouve la légende
TPrAAAE(2N, quelquefois TPrAAEQN; mais les plus anciennes portent
la première de ces deux formes, et c'est celle-là que l'on doit adopter. Dans
Plin * on lit, à propos du cours du Méandre, le * Mém. Acad., ifucipltofu,
t. XXXV. * Plin, Biat, nul, ^ lib. V, 29, sect. 31.

The text on this page is estimated to be only 29.64% accurate

• .#^ V' — 104 — passage suivant : «Atnnis Meander Apanienam priinum pervagatur l'egionem , mox Eumeneticam , ac dein Bargyltticoi campos» postremo Cariam placidus, etc. » Toutes les éditions , y compris la denûère et la plus correcte, celle de Sillig, donnent la leçon HargyUiicos; cependant de nombreux manuscrits, et des meilleurs, ont les variantes Yrgaleiicos , Byrgaleticos , HrcaUtico%^ HIRGASETICM \ L'attentiion des éditeurs de Plin ne s est pas aiTétée à ces variantes, parce que le nom d'Hyrgallea, paraissant seulement sur quelques rares médailles, leur était inconnu , tandis que celui de Bargylia leur était familier ; en effet, cette ville du littoral de la Carie est souvent mentionnée dans l'antiquité. Mais ils auraient dû se rappeler que Bargylia est uue ville maritime , située fort loin du cours du Méandre , et qu'il serait singulier qu'elle eût donné son nom à des plaines de la Phrygie ou de la Lydie. Il faut donc replacer dans le texte la véritable leçon Hyrgaleticos^ et le passage de Plin, loin d'offrir de l'obscurité, nous fournira le moyen de fixer exactement la position d'Hyrgallea. Après avoir baigné les ruines d'Apamée à Dineir^ le Méandre traverse une suite de plaines, qui répondent aux Campi Eumenelid et Hyrgatelid de Plin ; la portion qui s'étend au sud- ouest d'Eumenia porte maintenant le nom de Baklan Ova. C'est au village de Démîrdjt-iToi , situé dans cette plaine et près de la rive gauche du Méandre, que le voyageur anglais Hamilton a copié une inscription mutilée , de l'époque romaine impériale , qui nous paraît déterminer la position d'Hyrgallea. Voici le commencement ^ Sillig, Jpparaf . Crtl. ad locum.

— 105 — de ce document, qui est inséré au Corpus Imcr. Grxc.^ sous le n° 3002 u : HBO... .xVIOAHMO. AEfiNT.N.... Le savant éditeur du Corpus a proposé , quoique avec hésitation , la restauration suivante : r' jSouiyj xat ô d)7f/.o: Tpvllécùv ; et il rappelle à ce sujet qu'il y avait en Lydie une seconde ville de Tralles , citée dans Hiéroclès et les notices, et différente de la célèbre Tralles de Carie. Toutefois , il ne s'est pas dissimulé que l'ethnique de Tralles de Carie est, à cette époque, constamment Tpa/Xtovo;; on ne pourrait citer même qu'un exemple de l'ethnique TpaXXev; , et il est fourni par une inscription ' contemporaine du satrape Idriée , et par conséquent antérieure de quatre ou cinq siècles au monument qui nous occupe. Quant à la seconde ville de Tralles , son ethnique éuit également TpaXXcavo; , et l'on en trouvera la preuve dans une inscription d'Isaos en Carie * , où on lit la désignation complète, Tpakliavo^ Tpaïkétùv rûv h Uûva toO Toupov. n ne peut donc être question ici de Tralles ; et le passage de Pline prouve qu'il faut lire TPFAAAEfiN ou TPFAAEÛN, et que la ville d'Hyrgallea était située à Démirâji'-Koi ou dans les environs. La conjecture de l'abbé Belley au sujet d'AvpoxXeca est dénuée de fondement ; en effet cette ville , ou plutôt ce # 1 Corpuê, n° 2919, s Le Bmb» Koy. archéoL, III, &• 287.

The text on this page is estimated to be only 16.95% accurate

— 100 —
dèmc , est placé par Hiéroclès dans la Piirygie Salulaire, province qui comprend la portion de Tancienne Phrygie à l'est et au nord d'Eumenia, et dont la limite est assez éloignée du Démirdji'Koty et même de Méandre.

SUR LA CAMPAGNE DE MANLIUS CONTRE LES GALLO-GRECS. POSITION DE THÉMISONIUM. — CORRECTION D'UN PAS&AGR ' DE TITE-LIVE. Le récit de la campagne de Manlios contre les GalloGrecs, conservé en entier dans Tite-Live (lib. xxxviii, 1215) , et en partie dans les fragments de Polybe (lib. xxii) , est d'un grand intérêt pour la géographie de l'Asie Mineure. Il y est fait mention de villes et de rivières, dont on trouve peu ou point de traces dans les ouvrages des géographes anciens , et de plus les distances sont généralement indiquées avec assez de précision. Malheureusement les noms ont été souvent défigurés dans les manuscrits, et il n'y a que les inscriptions et les médailles qui puissent remédier à cette plaie de la géographie ancienne. Nous allons passer rapidement en revue les passages de l'historien . que les monuments et les recherches des voyageurs ont éclaircis, et nous ajouterons notre contribution à celles de nos prédécesseurs. Le consul romain , parti d'Éphèse , traversa le Méandre près de Magnésie et remonta la rive gauche de ce fleuve jusqu'à Antioche. On voit encore les ruines de cette ville à Jénidjé, près de l'endroit où la petite rivière de Kara-sou se jette dans le Méandre. Pline rapporte (V, xxix, sect. 29) 9

— 108 — qu'Antioche était bâtie au confluent du Méandre et de l'Orsinus, mais le véritable nom de cette rivière est *Helios*, ainsi que le prouvent les médailles d'Aphrodisias (Mion., Carie, n° 126). En effet, Apbrosidias, dont les belles ruines se voient au village de Gheira[^] était bâtie précisément près de la source de la rivière de l'*Tara-oii*, et une portion de ce cours d'eau traversait son territoire *MIN* (voyez la carte de Kiepert) ; ainsi le *l'foPCYjloC* des médailles d'Apbrodisias est évidemment l'*Orsinus* du texte de Pline. En partant d'Antioche, Manlius quitta la vallée du Méandre et se dirigea brusquement vers le midi ; la première étape fut un endroit appelé à tort Gordiuticbos dans les éditions de Tite-Live. Les manuscrits portent *Cardurtkicos*[^] *Cordniticos*, etc., et ce nom est constamment suivi par les mots « quos vocant », ce qui prouve que le nom n'est pas celui d'une ville, mais bien un ethnique. Gronovius a proposé la correction *n Gordiuticbos quod vocant*, que les éditeurs ont acceptée trop légèrement ; car *Topoiovreixoç* est une ville du nord de la Phrygie (Voy. Steph. Byz., *m voce*), probablement la même que Gordium. La leçon des manuscrits indique plutôt une ville dont le nom serait Gordium, ou quelque chose de semblable, et on remarquera que ce nom se rapproche de celui de la rivière voisine, *Corsymus*. L'armée romaine arriva ensuite à Tabœ, dont remplacement est marqué par la ville turque de Davos, et après trois jours de marche, elle campa sur les bords d'une rivière appelés (*haus*, dans les éditions de Tite-Live, mais dont le véritable nom est Cazanès, comme nous le prouverons plus loin. Le jour suivant l'armée romaine emporta d'assaut la ville d'Ériza, dont les ruines de Dérékoi (Voy. carte

— 109 de Kiepert) paraissent marquer la position. Manlius romonta alors la vallée de Flindus, rivière qui coulait à peu de distance de la grande ville de Cibyra. La position de Cibyra, l'un des points les plus importants pour la géographie de l'Asie Mineure, a été déterminée par MM. Spratt et Forbes, qui découvrirent, près du village de Khorzoumy des ruines très-considérables et des inscriptions nombreuses contenant le nom de la ville de Cibyra (Foy. Spratt et Forbes, Travels in Lycia). L'itinéraire présumé de l'année romaine , depuis Cibyra jusqu'à Termessus , a été examiné avec soin par les mêmes voyageurs ; mais le lac marécageux de Caralia , Curalilis pafuê^ est le seul point qu'ils aient pu reconnaître avec certitude. Les ruines de Termessus, découvertes également par eux, sont situées à une journée de marche au nord- * ouest d'Adalia, près d'un endroit nommé Edvir-Khan. Les points intermédiaires entre Termessus et Sagalassus ne sont encore connus que fort imparfaitement; toutefois le lac de Kestel^ dont une partie est marécageuse, doit correspondre aux marais placés par Tite-Live dans les environs de Lysinia , ville dont le nom, écrit Lysinoê dans les éditions, a été établi par une médaille de la collection Fontana, avec la légende AYCINI € ON (BuUML Instit. archtoi. , 1831, p. 15). Les positions de Sagalassus et d' Apamée sont bien connues; mais entre cette dernière ville et Synnada il y a un assez grand intervalle qui n'a pas encore été exploré. La ville turque d' Afium-Kara-hissar occupe remplacement de l'ancienne Synnada , et à partir de là les positions des villes traversées par l'armée romaine, jusqu'à la frontière de Galatie , sont encore à découvrir. Nous remarquerons seulement que le nom de Beudos Vêtus, donné par quelques

The text on this page is estimated to be only 28.08% accurate

— 110 — manuscrits à la première station iqprès Synoada, est pleinement confirmé par nae médaille que nous avons poblée avec la légende BGiAHNQN. nAAAIÛN {Rev. Num., 185S). Nous avons dit plus haut que l'armée romaine, avant d'arriver à Érizza, traversa une rivière appelée Chaùs dans le texte de Tite-Iive. Les manuscrits portent, outre la leçon ad Ckaum amnemon ad Cdkumammem^ les variantes suivantes : ad Causamenem , ad Casuannem , ad Canuune^ nem^ad Casum amnem (Liv.xxxviii, 1A, éd. Drakenborck). Nous croyons que la véritable leçon est Casanem amnem; c'est ce qui résulte d'une médaiUe dont voici la description : ATR. CaZiOi, tête radiée d'Apollon, à droite ; rever\$:QG IUCnN € ûN. KAZANHG. , fleuve couché, tenant un roseau , et appuyé sur une urne ; £. 6 (de ma collection). Une médaille semblable , mais dont les légendes étaient incomplètes des deux côtés, a été publiée par Borrril {Num. Chron., 18&S) ; celle que donnons ici est d'une conservation parfaite. La légende qui entoure la tête d'Apollon d(Ht se lire Awa^x^ Iciï^adv, ce qui équivaut à HXcoç confia; on sait que les Thénûsoniens adoraient une triade composé^ d'Hercnle , d'Hermès de d'Apollon, divinités à l'intervention desquelles ils attribuaient leur salut, lorsque leur territoire fut ravagé par les Galates (Paus., X, S2, A) : et c'est évidemment à ce culte que fût aUusion la légende de notre médaille. Le revers de cette pièce intéressante nous apprend qu'une rivière nommée Cazanés coulait dans le territoire de Thémisionium , et noos allons voir que cette rivière doit être le Karadjouk-Tchai de Kiepert et le Chaus des éditions de Tite-Live. La position exacte de Thémisionium n'a pas encore été

— 111 — déterminée; on a vu que les ruines de Tifennu ^ entre Ériza et Olbasa , en marquaient l'emplacement (Voy. Carte de Kiepert et Corpus Inscr. ^ n° AS66, te), mais cette position, quoique peu éloignée de la vérité, ne nous paraît pas répondre aux indications assez nombreuses que l'on trouve à ce sujet dans les géographes anciens. Dans le Synerdemos d'Hiéroclès, Thémisonium est une ville de la préfecture de Phrygie Pacatiane , province qui ne s'étend pas assez loin vers le midi pour comprendre Tifennu dans ses limites. Thémisonium est nommée dans la liste d'Hiéroclès après Colosses et Cérétapa ; dans Strabon (xii , p. 576) , cette ville est également indiquée comme peu éloignée de Colosses et de Laodicée. Pausanias (x , 82 , &) en précise encore mieux la position en l'appelant Osiaviov ou Trèp Aaodixeca;; enfin, dans la table de Peutinger, Thémisonium est la première ville sur la route de Laodicée à Perge. De toutes ces indications, il résulte que Thémisonium était peu éloignée de Laodicée, et située dans la région montagneuse qui s'étend au sud-est de Dénikli. En examinant la carte, on verra que le Karadjouk-Tchai prend sa source dans ces montagnes et, coulant du nord au midi, va se jeter dans l'Indus ou rivière de Cibyra. Kiepert a déjà identifié le Karadjouk-Tchai avec le Chaus ou Casanes de Tite-Live ; notre médaille prouve que Thémisonium était située près de cette rivière et dans les environs de la petite ville turque de Kadjahissar. Cette portion de la Phrygie est encore à peu près inconnue, et c'est là que les voyageurs devront chercher les ruines , non-seulement de Thémisonium , mais aussi de Sanaüs et de quelques autres villes. Il nous reste à signaler une erreur numismatique qui a contribué à confirmer la fausse lecture Chaus. Mionnet a

The text on this page is estimated to be only 23.58% accurate

— ni — publié, d'après Pellerin (Mioo., Carie ^ d*" 2A8), une médaille d'Ériza, avec les légendes KAOC et € PI ; et PeUerin a rapproché le mot KAOC du Cbaus de Tite-Live. Il nous suffira de dire que cette médaille, conservée au cabinet de la Bibliothèque , est une monnûe de la colonie de Corintbe, très-fruste, et mal lue par Pellerin (Voy. suprâr p« 21, et Rev. Num., 1856, p. S73).

The text on this page is estimated to be only 29.94% accurate

TABLE DES MATIÈRES. Les articles réunis dans ce volume sont extraits de la Revue numismatique , nouvelle série , 1856 à 1861 ; les deux derniers seulement ont été publiés dans le Bulletin archéologique de PAthefueum français^ 1855. Tbémistocle, despote de Magnésie du Méandre 1 Tymnés, despote de Terméra en Carie 7 Hécatomnus, roi de Carie 14 Caunus en Carie 17 Êriza en Carie. 21 Cébren en Troade 23 Le Claséas, rivière du territoire d*Ëphèse 27 Myus en Ionie 27 Gagœ en Lycie. . . • 90 Âmblada en Pisidie 32 Codrula en Pisidie. 33 Pbiladelphia en Cilicie. 34 Laranda en Lycaonie 35 Amynandre, roi des Athamanes 39 Le nome Heptacométis 45 Marium en Cypre 49 Études de numismatique asiatique 59 I. Téribaze 60 IL Phamabaze 62 IIL Datame. 65 IV. Abdsohar 79 y. Autonomes de Tarse. 79 VI. Paphiagonie et Cappadoce. 82 VU. Abd-Hadad, dynasted'Hiérapolis en Syrie. ... 90 Vm. Satrapes de la Lycie 94 IX. Médailles à Teffigie d'Artaxerce Mnémon 96 Observations générales 100

The text on this page is estimated to be only 12.57% accurate

— IU — Sur la position d'Hyrgallea en Phrygie, — Correction d'un , passage de Plin • é 103 Sur la campagne de Manlius contre les Gallo-Grecs. — Position de Thémisonium. — Correction d'un passage de TiteLive 107 Paris. — tmpriibé par £. TiONot et C, S6, rue Râeine.

The text on this page is estimated to be only 11.22% accurate

PmHf. hn^fimrwt' r.DmipKùt0 ^ . BOSMaitSg ©s HJÛ ©AiSDII

PL I



The text on this page is estimated to be only 6.62% accurate

PI. Il f^Ky^i,^Hi,^^l^r4» FJb0k,Xf»Jf^ Sai^iSiiaLtLES ©s iliû
SilKaSc



1



Æ



2



Æ



3



R



4



Æ



5



Æ

The text on this page is estimated to be only 2.07% accurate

t. Dardel tU et Inf f Cn'd^ n oifiA •■ Baittjrutllit Se lÉSAULIES
W1 L'ASOI («IIREPJIE.



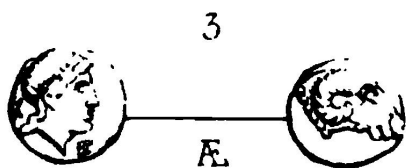
1

Æ



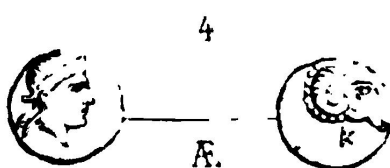
2

Æ



3

Æ



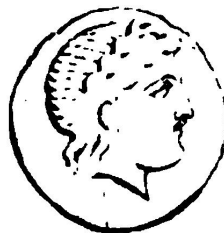
4

Æ



5

Æ



6

Æ



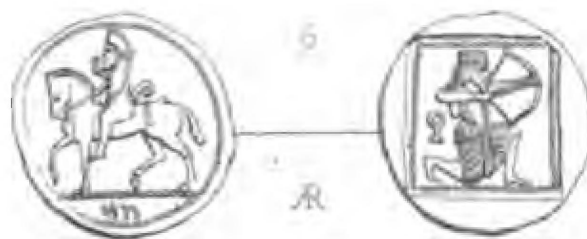
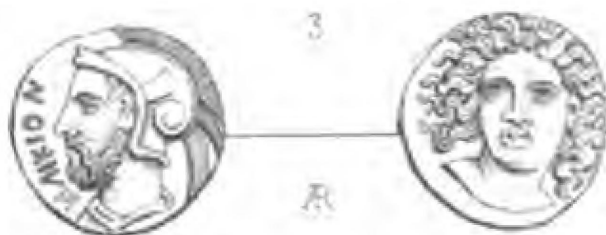
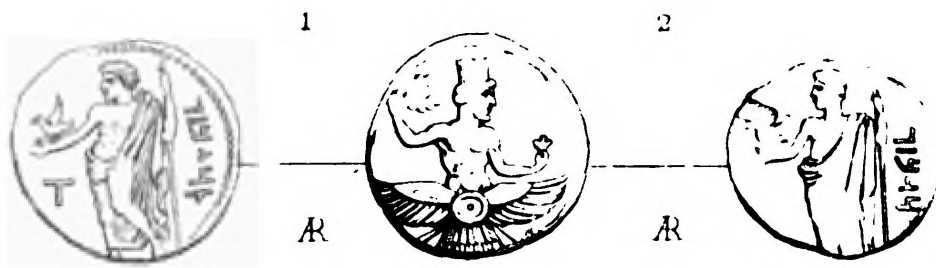
The text on this page is estimated to be only 2.16% accurate

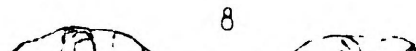
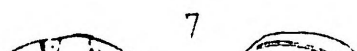
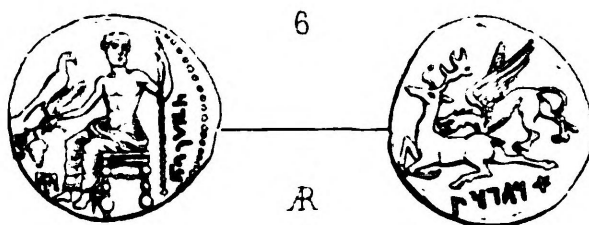
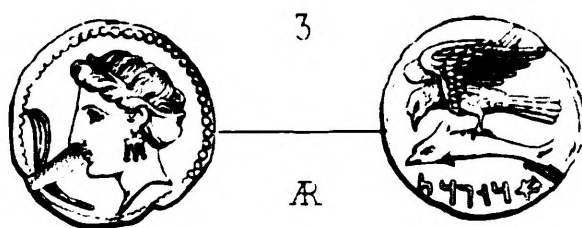
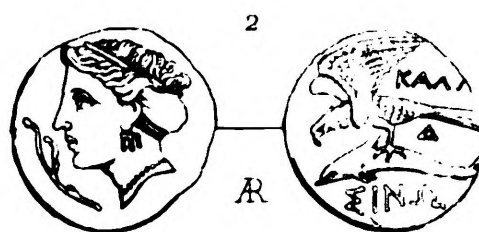
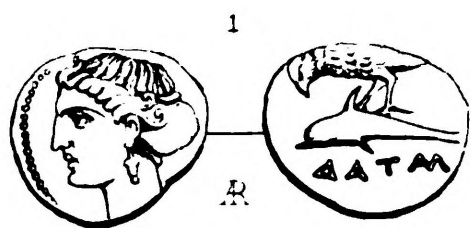
PL. iV. v: ^ ^: ?i] L.DtirimldUttf^ . ntrù.Âf^f OkmrtUn- i ;i^r '^ Vi
A [' H J, X ^ S 5; ?'^'^. ^^ 1 1" -^^^ ^

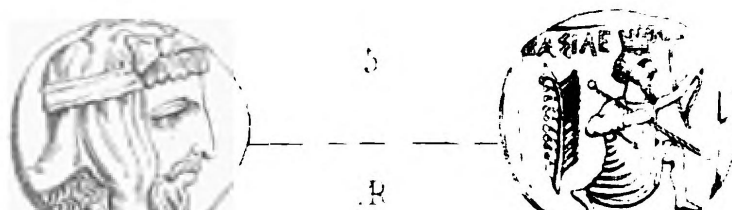
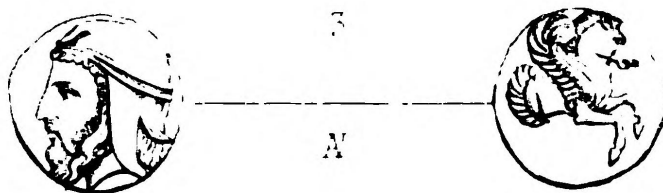
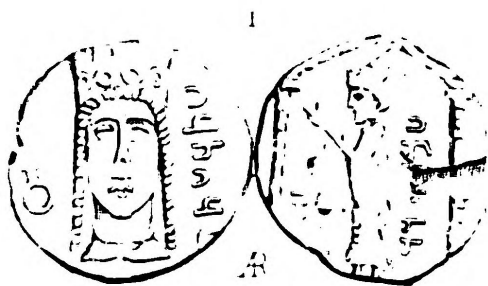


The text on this page is estimated to be only 0.25% accurate

L DartUl dei mt ".-n^ //.y. ," Ot«j>k?:D:ï\]LLE'5 İ)I; li\ ir;JI]^]X







MÉLANGES DE NUMISMATIQUE

The text on this page is estimated to be only 9.82% accurate

Paris — Imprimé par E. Tiicnot it C*, Rq« Racine, 16.

The text on this page is estimated to be only 16.11% accurate

MÉLANGES NUMISMATIQUE >^ H. AA^ADDINGTON
MKMBRE DE L'IMSTITLT («nADKMi: DES tNSCRIPTTONS F.T
BEI.LKS LETTBES DEUXIÈME SÉRIE PARIS LIBRAIRIE
NUMISMATIQUE DE ROLLIN ET FEUARDENT 12, RUE VITIEtCNE
1867

The text on this page is estimated to be only 0.60% accurate

ĩ Si ;, V y A] 1 1 E S) ' ^. m ÀZ2À



MONNAIES DES ROIS DU PONT. TROUVAILLE D AMASU.

(Pi.i.) 1. Tête diadémée de Mithridate IV. ^ BA2IAEn2.MI0PAAATOr.

Jupiter aétophore assis à gauche; dans le champ, un astre et un croissant, deux monogrammes et la lettre B. — Tétradrachme^ Poids, iO^fib. (De ma collection, pi. I, nM.) • 2. Tête diadémée de Phamace I*'. ^

BASIAEni.^APNAKOY. Homme debout, vêtu d'une tunique courte et serrée à la taille, et d'une chlamyde qui pend par derrière ; il est coiffé d'une sorte de bonnet qui lui tombe sur l'oreille ; de la main droite il tient un cep de vigne, et de la gauche un caducée et une corne d'abondance; à ses pieds, une biche. Dans le champ, un astre et un croissant , les mêmes monogrammes que sur la pièce précédente, et la lettre B. — Tétradrachme.

Poids, lô^jOQ. (De ma collection, pi. 1, n" 2.) 3. Même tête. ^

BA2IAEî22.^APNAKOT. Même type ; dans le champ, un astre et un croissant , même monogramme que sur les pièces précédentes, et la lettre X, —Drachme. Poids, 4«',29. (De ma collection, pi. I, n* 3.) Ces trois magnifiques pièces proviennent d'une trouvaille 1

— i — faite dans les environs d'Amasia , il y environ trois ans, trouvaille sur la composition de laquelle nous donnerons plus bas quelques détails. Le tétradrachme de Mithridate n'est pas une pièce nouvelle; il en existait depuis plus d'un siècle deux exemplaires au Cabinet de France , msûs d'un autre coin et avec d'autres monogrammes que le nôtre ; il en existait également un exemplaire dans une collection russe; le trésor d'Amasia vient d'en fournir quatre ou cinq exemplaires, tous d'une belle conservation, et présentant quelques variétés dans les monogrammes du revers. L'importance de la nouvelle trouvaille , indépendamment de la rareté des pièces qu'elle renfermait, consiste principalement en ceci, qu'elle permet de déterminer quel est le Mithridate dont ces pièces reproduisent le portrait. En effet, outre Mithridate VI Eupator et son père Mithridate Y Évergète , quatre autres souverains du même nom ont régné sur le Pont; nous allons les passer en revue , en renvoyant pour les détails et pour les citations au travail de Clinton, dont nous suivons la nomenclature et la chronologie, et qui a discuté avec sa science et sa critique habituelles tous les faits relatifs à la dynastie du Pont {Fasli HeUenici[^] III, append. 8). Le Mithridate P' de la liste de Clinton était un satrape héréditaire plutôt qu'un roi -, il mourut en 368, c'est-à-dire longtemps avant la conquête d'Alexandre; s'il a battu monnaie , elle devait ressembler à celles de son voisin et contemporain Ariarathe de Cappadoce , que j'ai fait connaître dans cette Revue (1861, p. 2), et dont les légendes sont araméennes. Mithridate II , surnommé Kuamc[^] ou le fondateur[^] petitfils du précédent, commença à régner en 337, et fut mis à

— 3 — mort par ordre d'Antigone en 302, à l'âge de quatre-vingtquatre ans ; il agrandit son royaume à la faveur des guerres continuelles qui divisaient les successeurs d'Alexandre, et fut le véritable fondateur de la dynastie. Son fils , Mithridate I^{er} , lui succéda , et régna obscurément jusqu'en 266. C'est à un de ces deux princes qu'on a attribué jusqu'à présent la médaille qui nous occupe ; il n'y a qu'une objection sérieuse à faire à cette attribution, c'est que le royaume du Pont ne comprenait probablement à cette époque aucune des villes helléniques du littoral, et que les habitants parlaient des dialectes sémitiques; il est donc à supposer que les légendes des monnaies royales étaient encore écrites en araméen. Cependant l'objection n'est pas insurmontable, et l'on peut très-bien admettre que ces deux princes , surtout le dernier, aient frappé des monnaies à légendes grecques pour les besoins du commerce, et concurremment avec les tétradrachmes d'Alexandre et de ses successeurs, dont la circulation était générale. Mithridate IV, petit-fils de Mithridate III, régna environ cinquante ans, suivant les calculs de Clinton ; il était mineur à la mort de son père, et mourut vers l'an 190; il assiégea Sinope inutilement ; ce fut son fils Pharnace qui s'en empara et qui annexa cette importante conquête à ses États héréditaires. C'est à Mithridate IV qu'appartient notre médaille; mais sans la trouvaille d'Amasia, il eût été impossible de le démontrer; en effet, il résulte de l'identité complète des monogrammes sur les tétradrachmes de Mithridate et de Pharnace, que ces deux pièces ont été frappées dans le même atelier à des intervalles peu éloignés ; l'état de conservation est à peu près le même, plus beau cependant pour le Pharnace ; enfin le père est représenté vieux et ridé, tandis que le portrait du fils est jeune.

— 4 — avec de légers favoris. C'est donc à Mitbridate IV qu'appartient la plus ancienne monnaie connue des rois du Pont, et il est peut-être le premier de sa race qui ait fait frapper des tétradrachmes attiques à son effigie ; dans tous les cas, il n'y en avait pas de plus anciens parmi les nombreuses monnaies du trésor d'Âmasia, et l'on remarquera qu'Ariarathe III de Cappadoce, contemporain de Mitbridate IV, est également le premier de sa dynastie qui ait frappé des monnaies à légendes belléniques, ce qui est parfaitement d'accord avec l'état probable des populations de ces provinces à cette époque ; car ce n'est que sous Ariarathe V Philopator (163-130) que la Cappadoce commença à être bellénisée (Diod., XXXI, 28). Les monnaies de Pbamace I**, fils et successeur de Mitbridate IV, n'étaient pas non plus inconnues ; la plupart des anciennes collections, telles que celle des grands-ducs de Toscane, à Florence, et celle du comte de Pembroke, en Angleterre, possédaient de grandes pièces de Pbamace, moulées en or ou en argent sur un original dont on avait perdu la trace, et que j'ai retrouvé dans la collection Hunter, à Glasgow. J'ai fait dessiner cette pièce (pi. I, n^o A) d'après l'empreinte que j'en ai prise il y a quelques années ; c'est un exemplaire fruste et troué, mais parfaitement authentique, du tétradrachme de Pbamace, frappé à une époque plus avancée de la vie de ce prince, et ne différant du nôtre que par les monogrammes et par la présence d'un foudre, placé dans le champ au-dessus de la tête de la divinité. Dans le trésor d'Amasia il y avait quatre ou cinq exemplaires du tétradrachme, tous très-beaux, et une seule drachme à fleur de coin. La description donnée par Eckbel (D. N. F., II, p. 363) du revers de la médaille de Pbamace n'est pas exacte ;

l'animal aux pieds de la divinité est certainement une biche» et non une panthère, et la figure n'a d'ailes ni à la tête ni aux pieds. Quant à la figure elle-même, c'est une divinité panthée» à laquelle il serait difficile d'assigner un nom ; en effet, on ne peut guère y reconnaître avec Le Blond le Men Pbarnace « dont il existait un temple célèbre à Cabira dans le Pont; car cette divinité était sans doute semblable aux autres dieux lunaires adorés sur tant de points de la péninsule asiatique, et qui n'ont rien de commun avec la représentation de notre médaille. On ne connaît pas de médaille certaine de Mithridate V Évergète, fils et successeur de Pbarnace I"; Vaillant en a publié une , tirée du cabinet du cardinal Massimo ; mais personne ne l'a revue depuis , et la description qu'il en donne étant loin de s'accorder avec la gravure qui accompagne son texte , on ne peut guère admettre sans réserves l'authenticité de cette pièce. Mithridate Évergète a du cependant battre monnaie, comme ses prédécesseurs et son successeur; espérons qu'une trouvaille nouvelle en fournira bientôt quelques échantillons, et viendra compléter cette intéressante série. Les médailles de Mithridate IV et de Pbarnace I*' ne sont pas datées, ce qui est d'autant plus regrettable qu'on ne connaît pas exactement la durée de leurs règnes ; mais il n'y a pas lieu de s'en étonner, car l'habitude d'inscrire sur les monnaies les années d'une ère ne s'introduisit que plus tard en Asie Mineure. En Syrie, l'usage était fort ancien; un grand nombre de dariques frappées en Phénicie portent des dates; sous les Séleucides cela devint la règle, et à partir du règne d'Antiochus III , on trouve des dates d'une ou plusieurs ères sur une foule de monnaies municipales et royales ; il faut descendre jusqu'au règne de Démétrius I*'

— 6 — toutefois pour rencontrer des dates sur les tétradrachmes royaux, et la plus ancienne connue est de Tan 158 de Fère des Séleucides (A. C. 15i). En Asie Mineure, les rois de Cappadoce se sont bornés à inscrire les années de leur règne sur leurs monnaies ; mais les derniers rois de Bithynie et du Pont se sont servis sur leurs pièces d'or et d'argent d'une ère commune aux deux provinces, qui commence en 297 A. C, c'est-à-dire environ quinze ans après celle des Séleucides. Nicomède II de Bithynie est le premier de sa dynastie dont les tétradrachmes soient datés; le plus ancien exemple connu est de l'an 150 (A. C. 1i7), d'où il résulte qu'en Bithynie on ne fit que suivre l'exemple de la monnaie des Séleucides. S'il en fut de même dans le Pont[^] ce n'est que sous le règne de Mithridate V Evergète qu'on pourrait s[^]attendre à trouver des dates sur les monnaies ; toutefois, il est fort possible que cet usage n'sdt commencé que sous Mithridate VI Eupator ; car toutes les monnaies de ce prince ne sont point datées ; Je n'en connais pas d'antérieure à l'année 202 du Pont (A. G. 95), et il y avût alors vingt-cinq ans qu'il était monté sur le trône. Il me reste à parler de la composition du trésor d'Amasia, d'après les renseignements malheureusement incomplets que j'sd pu recueillir. La masse consistait en tétradrachmes d'Alexandre, au nombre de deux à trois cents; les autres pièces qui m'ont été signalées étaient : 1* des tétradrachmes des premiers Séleucides et surtout d'Antiochus III (A. G. 223187), parmi lesquels se trouvait un exemplaire de la rare pièce avec l'éléphant au revers (pi. I, n* 5); cette médaille, qui faisait partie de la collection de M. le duc de Luynes, est d'une belle conservation et n'a presque pas circulé; 2* trois ou quatre tétradrachmes d'Antioche sur le Méandre , avec différents noms de magistrats ; j'en ai fait

The text on this page is estimated to be only 0.29% accurate

Im^ Ch. (TUntffn . >^ii]fij^i5IS BS ^aniES



The text on this page is estimated to be only 29.97% accurate

— 7 — dessiner un qui est entré dans ma collection (pi. I, n° 6); ces pièces avaient été quelque temps en circulation; 3° deux ou trois tétradrachmes de Pnisiar I^{er} roi de Phrygie, qui mourut entre 183 et 179 A. G. (Clinton[^] F. H.[^] 111, Append , 7); 4° enfin les pièces de Mithridate IV et de Pharnace I^{er} que nous avons décrites plus haut. L'enfouissement du trésor eut donc lieu dans les premières années du règne de Pharnace ; les pièces de ce prince étaient les mieux conservées de la trouvaille, et la drachme n'a pas même été en circulation; car Mithridate IV régna longtemps et mourut à un âge assez avancé, son fils devait avoir au moins trente ans à son avènement, ce qui est d'accord. Mouche; traces d'un cercle creux. — Poids, 115 grains. (Musée Britannique. PL II, n° 2.) Il existe au musée Hunter un exemplaire fruste de cette pièce. 3. Même droit.

— 8 — ^ [R]NIAm[N]. Tête de Vénus à droite; dans le champ, une petite proue de vaisseau; traces d'un cercle creux. — (Soufre communiqué par M. Lampros d'Athènes. PI. H, n°4.) h. Même droit, sans légende. B^ PO. Fleur du balaustium; traces d'un cercle creux. — Poids, 11»,86. (Collection de Luynes. PI. II, n° 8.) Il y a dans le musée Hunter un exemplaire très -fruste de cette médaille. Ces monnaies présentent d'un côté un type uniforme, de l'autre les types bien connus de quatre villes situées sur la côte de l'Asie Mineure et dans les lies adjacentes ; leur poids, qui n'est en usage dans aucune des quatre villes, et qui se rattache à un système particulier; le mot 2TN, inscrit auprès d'une représentation de la force héroïque, comme A l'on avait voulu dire « l'union fait la force ; » tout indique que nous avons sous les yeux les monuments d'une confédération politique. Ces monnaies sont d'ailleurs les seuls témoins d'une alliance que l'histoire a passée sous silence, et nous allons examiner quelles sont les circonstances qui ont pu donner lieu à un rapprochement entre des villes qui généralement étaient loin de suivre les mêmes errements politiques» Il est facile de réduire à d'assez étroites limites l'intervalle pendant lequel a pu avoir lieu l'émission de ces monnaies; elles ne peuvent être ni antérieures à l'année AOD, époque de la fondation de Rhodes, ni postérieures à la paix d'Antalcidas (387 A. C), qui remplaça définitivement toutes les villes du continent asiatique sous la domination du roi de Perse, et qui leur interdisût tout rôle politique. Un coup d'oeil rapide jeté sur les événements de ces vingt années nous suffira pour déterminer exactement la date de

— 9 — Talliance que ces pièces viennent révéler pour la première fois. La bataille d'Egospotami, qui mit fin à la longue domination des Athéniens sur les côtes d'Asie et sur les lies de la mer Egée , avait été livrée vers le mois de septembre A05. A cette nouvelle, toutes les villes qui tenaient encore pour Athènes se révoltèrent et chassèrent leurs garnisons, à la seule exception de Samos. Les Samiens , craignant par-dessus tout le retour des oligarques exilés, refusèrent de rendre leur ville aux officiers envoyés par Lysandre, et ils allèrent même jusqu'à faire périr un certain nombre des principaux citoyens soupçonnés de comploter le renversement de la démocratie. Lysandre, après avoir installé partout des harmostes lacédémoniens, fit voile pour Athènes, dont il forma immédiatement le siège; mais après la reddition de cette capitale, qui eut lieu au printemps de l'année suivante {hOà) « il revint immédiatement à Samos pour éteindre le dernier foyer de résistance en Asie. Bloqués par les forces du général lacédémonien, les Samiens capitulèrent au moment où Ton allait donner l'assaut; ils purent se retirer avec la vie sauve, et n'emportant chacun qu'un seul vêtement. Lysandre restaura les oligarques exilés , et leur livra la ville avec tout ce qu'elle contenait ; il y établit une décarchie ou conseil de dix, comme dans les autres villes, et y laissa en outre le Lacédémonien Thorax comme harmoste. A partir de ce moment, il ne reste pas de ville hellénique sur la côte d'Asie et dans les lies qui ne fût soumise à l'autorité de Sparte ; Éphèse et les villes rbydiennes s'étaient détachées d'Athènes plusieurs années auparavant. La suprématie de Sparte dura environ dix ans ; mais l'insolence et les exactions des harmostes, la tyrannie des i.

— 10 — cléarchies, et surtout les réactions sanglantes amenés par le retour des oligarques, ne tardèrent pas à dégoûter les Grecs de leurs nouveaux maîtres, et à faire regretter la domination athénienne, moins dure pour les villes tributaires, et reposant presque partout sur des institutions démocratiques; ce furent Thèbes, en Grèce, et Rhodes, en Asie, qui donnèrent le signal de la révolte. Vers le commencement de l'année 395, le satrape Pharnabaze, alors en guerre avec Agésilas et les Lacédémoniens, obtint pour l'amiral athénien Gonon le commandement d'une flotte persane, qui alla croiser sur les côtes de la Carie, entre Rhodes et Cnide; profitant de sa présence dans leur voiage, les Rhodiens se soulevèrent, chassèrent l'amiral lacédémonien Pharax qui était dans leur port avec une flotte, et appelèrent Gonon « qui fit de Rhodes la base de ses opérations (Diod., XIV, 79). Pendant plus d'une année, les choses en restèrent là\$ Gonon, paralysé par les intrigues et les jalousies des officiers persans, ne pouvait rien entreprendre. Finalement, à la suite d'un voyage qu'il fit lui-même à la cour de Perse, il obtint du roi Artaxerce des subsides considérables et l'énergique coopération du satrape Pharnabaze. A la tête d'une flotte nombreuse, les deux commandants vinrent jeter l'ancre à Rhodes vers le mois de juillet 394, et peu de jours après ils attaquaient en vue de Cnide la flotte lacédémonienne, commandée par Pisandre ; ils remportèrent une victoire complète, la flotte ennemie fut prise ou dispersée, et Pisandre fut tué pendant l'action. A quelques jours de distance avait lieu, en Béotie, la bataille de Coronee, où les Lacédémoniens remportaient sur les Thébains et leurs alliés une victoire stérile et chèrement achetée. Les conséquences de ces deux batailles furent immenses. Pharnabaze et Gonon parcou

— 4! — raient les lies de la mer Egée et les côtes de l'Asie , et proclamaient l'autonomie de chaque ville; partout les harmostes lacédémoniens s'enfuyaient , sans même essayer de résister, tellement ils se sentaient impopulaires et incapables de tenir tête à la haine violente que leur tyrannie avait suscitée contre eux. Cos, Nisyros, Ghios, Samos et Mytilène, parmi les lies, Éphèse , Erythrae et Téos , sur la côte, sont mentionnées par les historiens^ les unes comme ayant dédaré leur neutralité « les autres comme ayant embrassé le parti d'Athènes; toutes les villes asiatiques suivirent cet exemple, à l'exception d'Abydos, qui, persistant dans sa vieille haine contre Athènes , devint bientôt le refuge des Lacédémoniens et le c^tre de leurs opérations sous les ordres de Dercyllidas. (Xen., Heden.^ 1V,8. — Diod.,XIV, 8A, 97.) "" Phamabaze brûlait de se venger de Sparte et de lui rendre chez elle les affronts qu'il en avait reçus. Au printemps de l'année suivante (398), il quitta FHellespont avec une flotte considérable, et alla débarquer sur les côtes de la Laconie, qu'il ravagea pendant quelque temps; puis il s'empara de l'Ile de Cythère, en chassa les Lacédémoniens, et vint avec toute ^a flotte à Tisthme de Gorinthe , où était rassemblée Farmée des États alliés contre Sparte. Il leur distribua des subsides, et les encouragea à persévérer; il permit à Conon d'employer les équipages de la flotte à relever les fortifications du Pîrée et les murs qui rattachaient ce port à Athènes, sachant bien qtfil ne pouvait porter aux Lacédémoniens de coup plus sensible; ayant ainsi goûté les plaisirs de la vengeance, il retourna en Asie. (Diod.,. XIV, 84, 85.— Xen., Hell, IV, 8.) Conon employa le reste de l'année 393 à la tâche qu'il avait entreprise; promenant sa flotte à travers la mer Egée

— 14 — II s'avança alors vers le Méandre, occupa Priène et quelques autres villes» et de là étendit ses ravages dans Tintérieur; mais il ne tarda pas à être attiré par Struthas dans une embuscade. Attaqué à l'improviste par la cavalerie persane, Tbîbron fut tué dès le premier choc; son camp fut envahi et son armée détruite ou dispersée : un petit nombre de soldats échappa à la poursuite de Tennemi et se réfugia dans les villes voisines. (Xen. , Hell , IV, 8. — Diod.,XIV, 99.) Diphridas, envoyé de Sparte pour remplacer Thibron, rassembla les restes de l'armée battue, et réussit à protéger les villes grecques qui avaient accueilli les Lacédémoniens; il obtint même quelques succès contre les Perses, mais il n'accomplit rien d'important. Le vaisseau qui l'avait amené à Éphèse faisait partie d'une petite escadre de huit navires, sous les ordres d'Ecdicus, destinée à secourir le parti lacédémonien dans l'île de Rhodes; en passant à Samos, Ecdicus persuada aux Samiens de s'allier avec Lacédémone, puis il alla relâcher à Gnide, où il paraît avoir été accueilli favorablement ; mais il n'osa rien entreprendre contre Rhodes. En effet, le parti démocratique était encore maître de l'Ile, bien que les oligarques, partisans de Lacédémone, se fussent relevés un peu depuis leur défaite en 395. Vers la fin de l'année (390), Tamiral Téléutias vint remplacer Ecdicus ; ayant augmenté son escadre de quelques vaisseaux samiens, il fit voile pour Rhodes. A son arrivée , la guerre civile éclata ; mais Téléutias et les oligarques furent vaincus , et ils durent se borner à occuper un poste fortifié, sous la protection de la flotte lacédémonienne, tandis que leurs adversaires restaient maîtres de la capitale, ainsi que des anciennes villes , importantes par leur position , et encore habitées bien qu'elles eussent cessé de

— 13 — former des communautés indépendantes. (Xen., Btll.[^] IV, 8. — Diod., XIV, 07.) Pendant que ces événements se passaient à Rhodes, les Athéniens, inquiets de la réapparition d'une flotte lacédémonienne sur les côtes d'Asie, avaient décidé l'envoi d'une flotte de quarante vaisseaux au secours des Rhodiens, et en avaient confié le commandement à Thrasybule, le héros de Phylé. Celui-ci, après avoir rétabli la suprématie athénienne dans la Propontide et à Lesbos, parut enfin dans les eaux de Rhodes ; mais avant de commencer les opérations contre Téléutias, il voulut lever des contributions qui lui permissent d'assurer pendant quelque temps la solde de ses équipages. Après avoir commis à Halicarnasse et ailleurs des exactions qui excitèrent plus tard une vive réprobation à Athènes, il s'avança jusqu'à Aspendus, en Pamphylie, et jeta l'ancre dans l'Eurymédon auprès de la ville. Déjà il avait reçu des Aspendiens leur contribution, lorsque quelques soldats se mirent à piller dans la campagne [^] furieux de cet outrage, que le payement de la contribution devait leur épargner, les Aspendiens attaquèrent pendant la nuit le camp athénien ; Thrasibule fut tué dans sa tente, et les triérarques, saisis de frayeur, rembarquèrent leurs hommes en toute hâte, et amenèrent l'escadre à Rhodes. Mais les oligarques étaient maintenant maîtres de la ville, soit qu'ils l'eussent prise de vive force, soit que la nouvelle de la mort de Thrasybule, devançant l'arrivée de l'escadre athénienne, eût jeté la consternation parmi les démocrates, et ces derniers étaient, à leur tour, réduits à se défendre dans un poste retranché ; les Athéniens se joignirent à eux, et les aidèrent dans leurs opérations contre la ville ; quelque temps après, Agyrrius arriva d'Athènes pour remplacer Thrasybule. (Xen., Btll.[^]

— 16 — IV, 8. — Diod.» XIV, 94,99.— Lysias contr. Ergoclem.)

De soD côté, Téléulias avait dû quitter Rhodes pour aller lever des contributions parmi les tles; vers la fin de 389, il fut remplacé par Hiérax, qui se rendit à Rhodes avec son escadre ; il y était encore lorsque les éphores nommèrent Antalcidas pour lui succéder. Ce dernier vint prendre le commandement à Éphèse , et , après avoir envoyé ses vaisseaux à Abydos , il se mit en route pour la Perse , où son ami Tiribaze se trouvait encore; il était chargé par son gouvernement d'en finir avec Ârtaxerce, et de conclure avec lui une alliance à tout prix. (Xen., JETfl/, V, 1.) Nous n'avons pas à raconter les derniers incidents de la lutte entre Sparte et Athènes; ils se passèrent principalement sur les côtes de la Propontide, et l'on ne sait pas comment se termina la guerre civile qui ensanglantait l'Ile de Rhodes. Il nous suffira d'ajouter que vers la fin de S87, la paix, imposée par Artaxerce et les Lacédémoniens au milieu de la lassitude générale, fut acceptée solennellement par tous les États de la Grèce. D'après la teneur de cet acte, connu sous le nom de paix d' Antalcidas, tout le continent asiatique, avec l'Ile de Chypre et l'Ilot de Clazomènes. était définitivement abandonné au roi de Perse : toutes les autres villes helléniques, grandes et petites, conservaient leur autonomie. Il résulte clairement de l'exposé que nous venons de faire que les villes où furent frappées les monnaies décrites plus haut ne jouirent toutes et simultanément de leur autonomie politique que pendant les premières années qui suivirent la bataille de Cnide. En effet, la victoire de Conon n'eut pas pour résultat le rétablissement de la suprématie athénienne; sans doute les villes délivrées de la tyrannie des harmostes étaient favorables à la cause

— 47 — athénienne, mais Athènes était encore trop faible pour reprendre son ancien rang à la tête d'une grande confédération maritime, et elle ne le tenta que pins tard, quelques années après la paix d'Antalcidas. Ce que Pharnabase et Gonon assuraient aux villes helléniques, c'était la liberté, et effectivement plusieurs d'entre elles ne se rangèrent d'abord ni d'un côté ni de l'autre, et se déclarèrent neutres. C'est évidemment à cette époque, et dans le but de se garantir mutuellement leur liberté naissante, que Rhodes, Samos, Épbèse et Cnide, et probablement d'autre villes, formèrent l'alliance dont les monnaies frappées à un type uniforme sont les seuls monuments. Inaugurée dès la fin de l'année 391, et due peut-être à l'initiative des Rhodiens, l'alliance ne subsista pas longtemps. Dès le printemps de 390, les Lacédémoniens étaient maîtres d'Éphèse ; dans le courant de la même année, Samos et Cnide embrassaient de nouveau leur parti, tandis que Rhodes restait fidèle à l'alliance athénienne ; mais dès le commencement de l'année suivante la guerre civile éclata dans l'île, et dura jusqu'à la paix d'Antalcidas. Il n'y eut donc qu'une période de trois ans et demi environ pendant lesquels les quatre villes jouirent de leur autonomie complète, tout en suivant une politique démocratique et favorable à la cause athénienne ; c'est pendant cet intervalle, qui s'étend de la fin de 391 au milieu de l'année 390, qu'eut lieu l'émission des monnaies de la confédération. Les données numismatiques sont conformes à cette conclusion ; en effet, ces monnaies appartiennent par le style à la meilleure époque de l'art, et les traces de creux qu'on remarque sur le revers de quelques-unes d'entre elles montrent qu'elles ont été frappées au commencement du IV^e siècle avant l'ère chrétienne, époque où l'usage du

— 18 — carré creux venait de cesser dans cette partie du monde ancien. (Voy. Rev, num., 1866, p. 61.) Le type choisi par les villes alliées. Hercule jeune étranglant les deux serpents, répond parfaitement au but qu'elles devaient avoir en vue en fondant leur confédération, c'est à dire d'assurer leur indépendance en restant unies entre elles et neutres vis-à-vis des deux puissances qui les avûent tour à tour asservies, Athènes et Lacédémone. Ce type était, vers la même époque, celui que les Thébains employaient pour leurs monnaies {voy. pL III, 2, 3), et cette circonstance influa peut-être sur le choix qu'en firent les Rhodiens et leurs alliés; car ce fut Thèbes qui donna le signal de la résistance à Sparte, et dès l'année 306 le Rhodien Timocrate avait été envoyé en Grèce par le satrape Tithrauste, avec des fonds considérables, destinés à gagner l'adhésion des principaux chefs de Thèbes, d'Argos et de Goriotbe -, en même temps que les affaires du satrape, Timocrate faisait sans doute aussi celles de sa patrie. (Xen., Bell, III, 5.— Plut., [^]rlaa[^]c., 20.) Les ateliers monétaires de Lampsaque et de Cyzique, très actifs à cette époque, et habitués à s'approprier les types les plus en vogue chez les peuples voisins, s'empressèrent de frapper des monnaies au type de la confédération; le fait est certain pour Lampsaque, dont il existe des statères au type d'Hercule et des serpents, frappés certainement à cette époque; quant à Cyzique, c'est moins sûr, car le type n'est pas parfaitement semblable (voy. pL II, 5, 6). Enfin le même type se retrouve encore sur les médailles de Crotone dans la Grande Grèce, et sur une pièce inédite de Zacynthe, dont je dois la communication à l'obligeance de H. Lampros; cette dernière pièce paraît postérieure aux monnaies des quatre villes alliées. (Foy. pi. III, n° 1.)

The text on this page is estimated to be only 12.17% accurate

Z_ . i^>y L. Panir/ Tt . Paru Mp. CÀ i'JUr»ùft atm .

— 19 — Il me reste à signaler le poids de ces monnaies , poids tout à fait insolite, et dont je ne connais pas d'autre exemple en Asie Mineure ; il est intermédiaire entre celui des didrachmes éginétiques, ^i pèsent environ 12 grammes, et celui des doubles darSques d'argent, qui varie de il grammes à ll^^^lOOroittas, satrape de Mtsib et d'Iouib. (Pl. m.) i. Tête de Pallas à gauche. ^ OPONTA. Partie antérieure d'un Pégase, à droite. — iR- 3. Poids, 3«',13. (De ma collection. PL III, n» h.) 2. Guerrier nu et coiffé d'un casque conique, le genou droit en terre, et se couvrant de son bouclier ; de la main droite il tient une lance inclinée. ^ OPONTA. Partie antérieure d'un sanglier ailé à droite. — A. 8. Poids, 2»',79. (De ma collection. Pl. III» n^ 5.) Il existe un autre exemplaire de cette pièce dans le cabinet de M. Whittall, à Smyrne. Le nom d'Orontas était commun chez les Perses ; parmi les personnages qui Y oui porté, il en est deux qui ont joué un rôle considérable en Asie Mineure au iv* siècle ; nous allons rassembler tous les passages relatifs à ces deux satrapes, qui ont généralement été confondus ensemble par les historiens modernes. (F. Rehdantz, Vita Iphicratis,^ 157.) Dans son récit de la retraite des dix mille , Xénophon parle plusieurs fois d'un Orontas qui gouvernait la portion orientale de l'Arménie, tandis que Téribaze était satrape de TArménie occidentale ; il prit part avec Tissapheme i la poursuite des dix miUe après la bataille de Cunaxa

— 2a — (AOI A. C), el à cette époque il emmenait avec lui pour l'épouser une fille du roi Artaxerce Mnémon (Xen., i4iia6.,II, 4. 8; III, 5, 17; IV, 8, 4). C'est le même Orontas qui commanda les forces persanes contre Évagoras en Gypre ; car il est appelé parent du grand roi par Diodore, et Plutarque dit expressément qu'il avait épousé Rhodogune, fille d' Artaxerce. Après l'expédition de Gypre, il tomba dans une profonde disgrâce i Diod. , XY, 3, 11. — Plut., Artaxerc.f 27.— Plut, ilpopAtA^gm., p. 6). Toutes ces mentions se rapportent évidemment au même personnage, et s'étendent de l'année 401 «^ l'année 379. Dix-sept ans plus tard, en 302, à l'occasion de la grande révolte des satrapes contre Artaxerce Mnémon , il est de nouveau question d'un Orontas qui y joua un rôle considérable, et c'est là que les difficultés commencent. Deux historiens ont parlé de cette révolte, Diodore et Justin, ou plutôt Trogue Pompée ; dans le sommaire du dixième livre de ce dernier, on lit i a Gomment Artaxerce attaqua les satrapes révoltés de l'Asie, d'abord Datame, satrape de Paplagonie, ensuite Ariobarzane, satrape de l'Hellespont, ensuite en Syrie Oroote, satrape d'Arménie; et comment, après les avoir tous vaincus, il mourut, laissant le trône & son fils Ocbus. » Il paraît évident que Trogue Pompée a voulu parler d'Orontas, satrape d'Arménie, le même qui était gendre d'Artaxerce et qui avait encouru sa colère après la campagne de Gypre; la mention de la Syrie, lieu de sa défaite, ne laisse aucun doute à cet égard. De l'autre côté, Diodore, qui entre dans quelques détails au sujet de la révolte de 362, la présente d'une tout autre façon ; selon lui , le chef de la rébellion était Orontas , satrape de Mysie, qui, après avoir reçu de ses complices de fortes sommes pour lever des troupes, se tourna contre

— 2i — eux , trahit la cause commune , et reçut pour prix de ses services le gouvernement de la satrapie maritime de l'Asie Mineure, qui embrassait à cette époque une grande partie des côtes occidentales de la péninsule (Diod., XV, 90, 91). Il est impossible de concilier les deux récits; rOronte de Trogue Pompée ne peut être le même que celui de Diodore ; Tun est un satrape d'Arménie, mentionné précédemment par plusieurs historiens; à la fin d'une assez longue carrière, il est vaincu en Syrie par Artaxerce, et perdit sans doute alors la vie; l'autre est un satrape de Mysie, qui joue un rôle tout différent, qui reçoit en récompense de sa trahison un gouvernement dont il reste en possession pendant les «innées suivantes, ainsi que l'attestent les textes que nous -allons citer. En effet, en 35i on le trouve guerroyant contre le roi de Perse, de concert avec Artabaze, le satrape révolté de Dascylium (Demosth., De Symmor.^ p. 186); et lorsque ce dernier, abandonné par ses alliés grecs, fut contraint de quitter l'Asie, Orontas réussit à se maintenir dans sa satra^ pie. Son principal adversaire paraît avoir été Autophradate, probablement satrape de Sardes, sur lequel il remporta plusieurs avantages, notamment à Gymé en iËolie et dans les environs de Sardes (Polyœn., VII, 1A). En 3A8 il était encore maître de sa satrapie, et il était déjà depuis quelque temps allié des Athéniens, qui lui décernèrent une couronne d'or et le titre de citoyen, en récompense des services qu'il leur avait rendus; c'est ce que nous apprend une inscription d'Athènes, datée de l'archontat de Calliroaque (A. G. 3A9/8, Voy. Rhangabé, Anliq. Bell., II, n"" 397, 398). A partir de cette époque, Orontas n'est plus mentionné; mais l'ar* rivée du Rhodien Mentor, qui , peu de temps après , fut nommé satrape des provinces maritimes, et chargé en

— 52 — nième temps par Ochus de continuer la guerre contre les révoltés, dut changer la face des affaires, car l'on sait que Mentor ne tarda pas à réduire tous les rebelles à l'obéissance, (Diod.^{XVI}, 52.) Les deux médailles que nous publions ne peuvent appartenir qu'au second Orontas, le satrape de Hysie et de la satrapie maritime ; aussi bien leur style est celui du milieu du IV^e siècle, et elles portent l'une le pégase de Lampsacae, l'autre le sanglier ailé de Clazomènes. Le guerrier agegouillé qu'on voit sur la seconde de ces pièces et qui est reproduit souvent sur les monnaies de bronze de la Ghersonèse Taurique, a été regardé par les numismatistes comme une représentation d'Achille ou d'Ulysse, et je suis loin de contester cette explication ; mais ne pourrait-on pas aussi y trouver une allusion à la grande réforme opérée peu d'années auparavant dans la tactique de la phalange par le célèbre général athénien Chabrias ? Il avait appris à ses soldats, lorsque l'ennemi allait charger, à mettre un genou en terre et à tenir leurs lances en arrêt, en se couvrant du bouclier appuyé contre l'autre genou. Ce changement avait fait grand bruit, et Chabrias s'était fait représenter par les sculpteurs dans cette attitude. (Diod., XY, 82. — Polyœn., II, 1, 2. — Nepos, Chabrias, h— CL Rehdantz, *Viia IpJUeraL*[^] p. 6a.) La médaille d'Orontas frappée à Clazomènes a déjà été publiée plusieurs fois, notamment par Mionnet, qui donne la légende QPONTfi, mais qui ne paraît pas avoir vu la pièce {Suppl, IX, p. 2A0, n^o 91), et par Koehne, qui la décrit exactement d'après un exemplaire du musée de l'Hermitage {BeUràgen zur Geschichte Cherronescs in Taurien[^] p. 38, pL III, n^o 30). Koehne s'étonne avec raison de trouver \m type particulier à Clazomènes sur une monnaie

— 23 — attribuée par les auteurs à la Chersonèse Taurique, et sans doute il n'aurait pas admis cette attribution s'il n'eût été induit en erreur par Sestini. Ce dernier, en effet, a publié une médaille (ex museo régis Bavariorum) semblable à la nôtre, mais où il prétend avoir lu de plus la légende XEP. écrite de droite à gauche (*Lettere ConHnuaz.* , IV, p. 10). Je me suis adressé à M. Streber, conservateur du musée de Munich, pour obtenir une empreinte de cette pièce, et ce savant ne la trouvant pas dans la collection confiée à ses soins, a bien voulu faire quelques recherches à ce sujet; il m'a écrit qu'elle ne figure sur aucun des catalogues et n'a certainement jamais fait partie du Cabinet royal de Bavière. Je crois que la pièce signalée par Sestini est la même que Mionnet publie comme faisant partie de la collection Chaudoir, et qui de là a passé au musée de l'Hermitage; personne n'en a jamais vu d'autre exemplaire, et je suis convaincu que Sestini, avec sa légèreté habituelle, trouvant sur l'argent un type de la Chersonèse déjà connu sur le bronze , a cru voir ou a imaginé les lettres XEP; ce procédé, tout étrange qu'il paraisse, est beaucoup plus répandu parmi les archéologues qu'on ne le suppose généralement; à force de se persuader qu'une légende doit exister sur une pièce, on finit souvent par croire qu'elle s'y trouve en toutes lettres. KÉTRIPORIS, nVNASTE DE LA THRACE. 1. Tête de Bacchus barbue et couronnée de lierre. ^ KETPIPOPIOI, Diota; dans le champ, un thyrsos et un croissant. — E, â. fCabinet de France, trois exemplaires. Pl. 111, n- 6.)

— n — 2. Même tête. S) KETPI. Diota; dans le champ, un tbyrse et un croissant — £. 1. (Cabinet de France. Pl. III» n* 7.) L'attribution que nous proposons pour ces pièces reposé uniquement sur la forme du nom propre qu'on y lit; en effet, le nom Kétriporis est formé de la même manière et doit appartenir au même pays, que les noms bien connus de Rbescuporis et de Gépaepyris ; il me semble très^probable, bien que l'histoire soit muette à ce sujet, que Kétriporis est un de ces nombreux chefs qui ont régné dans différentes parties de la Thrace pendant la deuxième moitié du IV* siècle et pendant le siècle suivant. La fabrique des pièces qui portent son nom est très-bonne, et rappelle celle des monnaies de Thasos et de Haronée. Kétriporis n'est pas le seul prince de la Thrace que l'histoire ait passé sous silence ; M; le baron de Prokesch a publié dernièrement un tétradrachme d'un roi du même pays, imité des tétradrachmes d'Alexandre et portant la légende BA1IAEÛ2 KEP2IBATA.. {Ineditameiner Satnmlung. Vienne, 1859, p. 6) ; j'ajouterai que j'en ai trouvé un second exemplaire, présentant quelques légères différences, parmi les incertaines de la collection de la Banque d'Angleterre. M. de Prokesch émet la conjecture que Kersibaulos était le successeur de Seuthès III, roi des Odryses et contemporain de Lyshnaque, et l'opinion du savant diplomate nous paraît très-probable. Les monnaies de Kétriporis étaient autrefois attribuées à l'île de Céos (Mionnet, II, p. 318, n" 8, 9; Stippl., IY, p. S7A, n** 55, 56) ; inutile de dire qu'elles ne ressemblent nullement aux monnaies certaines de cette lie.

-^ 25 NICÉPHORE MÉLISSÈNE, PRÉTENDANT AU TRÔNE DE BYZANCE. (1080 — 1081.) ÎPP [0T]. Buste de face et nimbé de la Vierge, les mains élevées ; le tout dans un grènetis. î\$ [K€BOH0ei] NIKH\$0PU) AecnOTHTO) MGAICHNO), en cinq lignes ; le tout dans un grènetis. Cette médaille a été frappée à une époque où l'empire de Byzance approchait rapidement de sa fin ; déchiré par les rivalités des différents prétendants au trône, il devenait la proie de plus en plus facile des hordes seldjoukides. La grande défaite de Bomain IV Diogène à Manzikert (1071) avait définitivement ouvert les frontières orientales de l'empire aux invasions des Turcs, et les traités onéreux que chaque nouvel empereur, ou chaque prétendant se hâtait de conclure avec les envahisseurs, achevaient de fixer dans les plus belles provinces de l'empire les bandes, qui jusqu'alors n'y avaient fait que des ravages temporels,

Le règne de Michel VII Ducas, successeur de Romain, ne fut qu'une série de désastres; la révolte des Bulgares, celle de Nestor et des Patzinaques sur le Danube, celle de Pbilarétus en Gommagène, et du chef normand Oursel en Galatie ; un traité abandonnant à Soliman, fils de Koutoulmicb, chef des Seldjoukides d'Anatolie, plusieurs provinces de l'Asie Mineure; enfin la rébellion de Nicéphore Bryennius, qui vint ravager les faubourgs de Constantinople, voilà les principaux événements de ce triste règne. Dne autre révolte vint y mettre fin: Nicéphore Botaniatè, commandant des troupes impériales en Asie Mineure, enhardi par l'exemple de Nicéphore Bryennius, résolut de renverser le faible Michel VII. Après s'être assuré, au prix de nouvelles concessions territoriales, l'appui d'un chef turc nommé Chrysoskoulos, il quitta la Phrygie où ses troupes étaient cantonnées, marcha sur Nicée, où il fut accueilli par les habitants avec enthousiasme, et bientôt après il recevait la nouvelle que Michel avait été déposé, et s'était retiré dans le monastère de Studion, à la suite d'une insurrection générale de la population de la capitale; Nicéphore fut couronné à Sainte-Sophie, le 13 avril 1078. Son premier soin en montant sur le trône fut d'envoyer Alexis Comnène, qui avait embrassé son parti, contre Nicéphore Bryennius, qui avait pris le titre d'empereur et qui se maintenait dans la Thrace. Les deux armées s'étant rencontrées près de Kalabrya, celle de Bryennius fut mise en déroute, et son chef fait prisonnier ; Botaniatè lui fit crever les yeux. Un second prétendant, Basilacius, qui s'était rendu maître de Thessalonique, fut également battu par Alexis et subit le même sort que Bryennius. Tranquille désormais du côté de l'Europe, grâce aux talents militaires d'Alexis Comnène, l'empereur tourna ses efforts vers l'Asie

— 47 — Mineure, où son autorité était loin d'être généralement reconnue. Il eut facilement raison de Constantin Ducas, père de Michel VII, que les troupes avaient proclamé empereur, mais qui se montra si peu digne de la pourpre que ses propres partisans le livrèrent à Botaniate ; celui-ci se contenta de lui faire prendre l'habit monacal et l'enferma dans un monastère des lies. Mais à peine était-il débarrassé de ces trois concurrents, qu'il s'en éleva un quatrième, dont il ne put venir à bout, et dont la révolte dura jusqu'à la fin de son règne; c'était Nicéphore Mélissénos. La famille des Mélissènes était une des plus anciennes et des plus puissantes de l'empire; c'est d'elle qu'était issue l'impératrice Eudoxie, troisième femme de Constantin V Copronyme, et sœur de Michel Mélissénos, dont le fils, Théodotos Kassiteras, fut nommé en 815 patriarche de Constantinople. Léon et Théognostos Mélissène prirent part à la révolte de Phocas contre Basile II, vers 987 (Cedrénus p. 48b). Un autre Mélissène figure pendant le règne de Constantin Porphyrogénète (Genesius[^] p. 88), et une branche de la famille portait, vers le milieu du ix^e siècle, le surnom de Lydiatès [Vita S. Nicolai Sclitw, apud Combes. Hist. Monothelit. p. 93]. Nicéphore avait épousé, vers la fin du règne de Constantin XIII Ducas (1069-67), Eudoxie Comnène, nièce de l'empereur Isaac I Comnène, et sœur de Manuel, qui fut couronnée et général des troupes asiatiques sous Baudouin Diogène, et d'Alexis Comnène, qui succéda à Nicéphore Botaniate sur le trône de Byzance. Bien qu'il ne soit désigné que sous le nom de Mélissénos, il ne descendait probablement que par les femmes de cette famille illustre : car Bryennius dit expressément que du côté paternel il descendait des mortels ou bourgeois de race dont il est mort.

- 28 égalait presque celle des Héliassènes (Nie. Bryen. I, 6; III, 15). Il est mentionné pour la première fois en 1070« à roecasion de la bataille de Sébasté, où son beau-frère Manuel Gommène fut battu et fait prisonnier par le Turc Cbrysoskoulos; Nicéphore et son autre beau-frère Michel Taronite, qui avait épousé Marie Gommène, tombèrent aussi au pouvoir du vainqueur, qui ne tarda pas du reste à changer de politique, se révolta contre son suzerain le sultan Alp Arslan, et se ligua avec les Byzantins {Nie. Bryen. I, 11). Huit ans plus tard, lorsque Botaniatè leva Tétendard de la révolte contre Michel VII, il n*y eut parmi les chefs influents de l'Asie Mineure que deux hommes qui refusèrent de se joindre à lui, et qui restèrent fidèles à l'empereur; c'étaient Georges Paléologue et Nicéphore Mélissène, dont la résidence habituelle était Dorylée (iVtc* Bryen. III, 15 Cinnamus^ VU, 2). Il ne chercha pas d'abord à résister ouvertement à Botaniatè, mais il se retira dans l'île de Gos ou dans le voisinage, et entama des négociations avec les Turcs d'Iconium; dès que leur appui lui fut assuré, il ne balança plus; il chaussa les souliers de pourpre, insignes de la dignité impériale, et se mit à parcourir l'Anatolie accompagné par les troupes de ses nouveaux alliés. Partout les villes lui ouvraient leurs portes et le reconnaissaient comme empereur, tandis que lui les remettait, bien à regret, dit l'historien, aux Turcs ; de sorte qu'en trèspeu de temps ces derniers se trouvèrent maîtres sans coup férir de l'Asie proconsulaire, de la Phrygie et de laGalatie ; Nicéphore s'établit avec ses auxiliaires à Nicée , et se prépara à marcher sur la capitale. Botaniatè eut alors recours encore une fois à Alexis Gommène, et le chargea de conduire une armée contre le rebelle; mais le prudent Alexis déclina cette tâche; il n'avait qu'une médiocre con

"- » — fiance dans la loyauté et la reconnaissance de l'empereur, et il prévoyait que, si son armée était battue, les courtisans attribueraient sa défaite à une entente avec Mélissène qui était son beau-frère. Sur son refus, Botaniate donna le commandement des troupes à l'eunuque Jean, titulaire de la charge de protovestiaire (Nie. Bryen. IV, 31). Ce dernier, qui n'avait aucune des qualités d'un général, s'avança jusqu'à Nicée, et résolut d'en entreprendre le siège, malgré l'avis de Georges Paléologue et de ses meilleurs officiers ; mais au lieu de le poursuivre avec vigueur, il entra en pourparlers avec les habitants, donna aux auxiliaires turcs le temps d'arriver, et fut réduit à décamper précipitamment ; attaqué pendant la retraite par la cavalerie ennemie, il ne dut son salut qu'à la valeur de Paléologue (ibid. IV, 32-36). Ces événements se passaient vers la fin de l'an 1080 ; au commencement de l'année suivante, Mélissène se préparait à marcher sur Constantinople, lorsqu'une révolution de palais vint déjouer tous ses calculs ; il paraît avoir compté sur la neutralité d'Alexis Comnène, lorsque tout à coup celui-ci fut contraint de se révolter pour sauver sa vie ; cette nouvelle candidature au trône de Byzance devait nécessairement rejeter dans l'ombre les prétentions de Mélissène. Alexis Comnène, qui avait rendu de grands services à Botaniate, avait trop d'influence et de popularité pour ne pas exciter la jalousie des ministres de l'empereur, les Esclavons Borilas et Germanus, et la prise récente de Cyzique par les Turcs allait lui donner une nouvelle occasion de mettre en relief ses talents militaires ; car on ne pouvait confier qu'à lui seul le commandement des forces destinées à secourir cette place importante. Ils proposèrent donc de l'arrêter et de lui crever les yeux ; mais Alexis, informé du

-^30 — complot qtii se tramait contre lui, s'échappa de la capitale «vec son frère Isaac, Georges Paléologue et Jean DÛcas, se rendit à l'armée qui le salua par acclamation du titre d'empereur, et revint bientôt devant Gonstantinople, dont il commença le siège (Ann. Camn. II, 1-7). Au même moment Mélissène atteignait avec ses troupes les rives du Bosphore, et campait à Damalis auprès de GbalcédoD. Il se hâta d'entrer en négociation avec son beau-frère; il lui proposait de réunir leurs forces contre BotaniatCi et une fois la capitale prise, de partager l'empire : à lui les provinces asiatiques, à Alexis celles de l'Europe; tous les deux devaient porter le titre d'empereur et les insignes impériaux. Alexis, qui se sentait maître de la situation, après avoir fait attendre quelques jours les envoyés de Mélissène, offrit d'abord de lui concéder le titre et le rang de César, avec la ville de Thessalonique pour apanage ; puis sous prétexte de préparer la bulle d'or qui devait contenir ses promesses, il retint les envoyés jusqu'au moment où il allait pénétrer dans la ville, et finalement les congédia avec des assurances générales qu'on s'entendrait facilement après la victoire (tfrtd. II, 8-10). De son côté, Botaniat entamait aussi des négociations avec Mélissène, et envoyait à la flotte l'ordre de traverser le Bosphore et d'embarquer les troupes qui campaient sur la rive opposée. Mais déjà les soldats de Gommène s'étaient répandus dans la ville, et Georges Paléologue, jeune officier entreprenant et énergique, s'était jeté dans une barque et faisait force de rames pour atteindre l'endroit où stationnait la flotte; il monta seul et sans armes sur une des galères, harangua l'équipage, qui bientôt acclama Alexis, et peu d'instant après toute la flotte s'était déclarée pour le nouvel empereur. Avant la fin du jour Alexis était maître du palais et

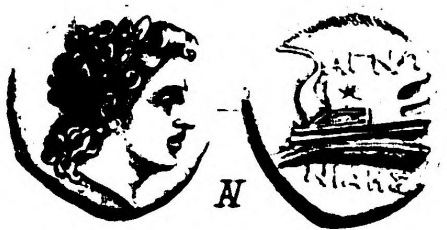
— aide la capitale, et Botaniale était relégué dans un monastère; c'était le 1^{er} avril 1081, et le jour suivant, qui était un vendredi saint, Alexis fut couronné à Sainte-Sophie {ibid. II, 11-12} . Mélissène ne fit aucune opposition au nouvel ordre de choses, et huit jours après le sacre d'Alexis il recevait lui-même le titre de César et l'apanage qui lui avait été promis {Ann. Comn. III, 1; Zonar. XVIII, 2J}; depuis lors il n'est plus question de lui ; on sait seulement qu'il mourut le 17 novembre 1104 (Ducange, Familix Augusti Byzantini, p. 173). Les descendants de Nicéphore Mélissène continuèrent à jouer un rôle important à Constantinople, et ensuite dans le Péloponnèse, où ils possédèrent des fiefs considérables ; forcés de s'expatrier à la suite de la conquête ottomane, ils se réfugièrent, les uns à Naples, les autres à Céphalonie, où la famille s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Quelques-uns d'entre eux méritent une mention particulière. Théodore Mélissène Gommène, arrière-petit-fils de Nicéphore, épousa Marie Gommène Paléologue, et fut père d'Alexis, surnommé Stratégopoulos, qui fut créé César, et qui reprit Constantinople à Baudouin II, en 1261. Son arrière-petit-fils Léon était seigneur de Messénie et métropolitain d'Andrinople. Nicéphore, fils de Léon, fut sébastocrator, seigneur d'Ithôme et de presque toute la Messénie, et métropolitain d'Andrinople ; sa sœur Marie épousa, vers 1400, Antoine Acciaiuoli, duc d'Athènes, et lui apporta la Tzaconie en dot ; son fils aîné Nicolas, chassé par les Ottomans, se réfugia en 1462 à Candie, et alla ensuite s'établir à Céphalonie ; c'est de lui que descendent les Mélissènes actuels. Son fils cadet Georges resta en Morée, et fut père de Théodore, despote de Messénie, qui souleva le Magne en 1572, à l'approche de don Juan d'Autriche; mais abandonné par la ligue des princes

— 32 — chrétiens, il dut s'enfuir avec tous les membres de sa famille ; les exilés se fixèrent à Naples, où leur branche s'éteignit à la génération suivante. Mais il étsdt resté des Mélissèues dans la Morée, ainsi que l'atteste la relation de la singulière tentative du duc de Nevers, qui, en 1618, chercha, comme représentant des Paléologues, à faire valoir ses droits sur la Morée; en effet, parmi les signataires d'une adresse de dévouement qui lui fut envoyée par les principaux habitants, on trouve le nom de Micétas Mélissénos. (Voyez, pour de plus amples détails, Buchon, *Nouvelles recherches sur les principautés françaises de Morée*^{voL 1}, l'« partie, p. 173, 2A2-2&5 ; Berger de Xivrey, *Mém. Acad. Inscript.* 2^e série, t. XV; Georgii Phrantzx *Annales*^{II}, 2, etc.) Enfin il ne faut pas omettre le moine Grégoire Mélissénos qui joua un rôle assez important au concile de Florence, fut nommé patriarche de Gonstantinople en 1&&6, et mourut à Rome en 1459 {Phrantza, II, 2, 12, 15; III, 1; Lequien, *Oriens Chrislianus*^{Sy I}, p. 309). La monnaie de Nicéphore Mélissène est entièrement semblable à celle de ses contemporains Botaniatè et Gommène. {Voyez Sabatier, *Monnaies byzantines*^{pi. LI}, 17; *pL LU*, 9-12.) Espérons que de nouvelles découvertes nous feront retrouver celle des autres prétendants à la pourpre impé« riale, Nicéphore Bryennius et Basilacius.

The text on this page is estimated to be only 9.50% accurate

PL. IV. Jt^OL iXanÊ0m. mm»^ . 7!B®:ijVAoa.[i.iF. il %Mmk,

1



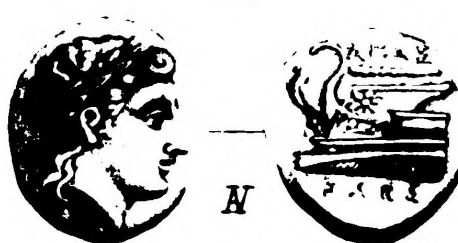
2



3



4



5



6



7



8



The text on this page is estimated to be only 8.27% accurate

PL.V. jr / A M. J^ ak,rAmr*ù>n m^ . ^fâm'^M^^l'è [É)E S&DEA
IV KE S8*\EMGfilgA

33-. TROUVAILLES DE SÂLDA ET DE MARMARA. (PI. IY et V.) Lorsqu'on essaye de classer par ordre chronologique les monnaies autonomes d'une ville grecque, on est presque toujours réduit à chercher les éléments de classification dans la fabrique, le style ou le poids des pièces, dans la forme des lettres et dans quelques autres indices de moindre valeur ; mais il est très-rare qu'on ait à sa disposition un point de repère fixe. Toutes ces données sont plus ou moins approximatives et sont toujours sujettes à une erreur d'un siècle ou d'un demi-siècle au moins. Même là où les monnaies sont signées des noms de magistrats monétaires, on n'en est pas plus avancé; car ces fonctionnaires étaient des personnages sans importance ; ils ne sont pour ainsi dire jamais mentionnés dans l'histoire, et on ne peut guère espérer que les découvertes épigraphiques en fassent quelquefois connaître les listes et la succession chronologique. Restent les dépôts monétaires que la terre restitue de temps à autre, et qui seraient pour la science une mine féconde de renseignements précieux, si leur composition 3

— 34 — était toujours connue et enr[^]istrée par des hommes compétents. Malheureusement il n'en est presque jamais ainsi, surtout en Orient, où les trouvailles sont cependant assez fréquentes. Grâce à la rapacité des autorités locales, et à la terreur qu'elles inspirent, le premier souci de celui qui a eu la bonne fortune de découvrir un trésor, est de le soustraire à tous les regards, généralement de le convertir le plus tôt possible en lingots; quelquefois il Féconlera petit à petit et mystérieusement parmi les orfèvres du voisinage, mais presque jamais il ne le cédera en totalité à la même personne; on comprendra donc facilement combien il est rare qu'un dépôt monétaire arrive intact entre les mains d'un Européen, et surtout entre les mains d'un homme qui sache en apprécier autre chose que la valeur commerciale. C'est ainsi que se perdent chaque année une foule d'éléments précieux pour la science, et il en sera de même pendant longtemps encore. Il serait inutile d'insister sur l'importance des données chronologiques fournies par les trouvailles de monnaies; c'est grâce à elles que Borghesi, Cavedoni et Mommsen sont parvenus à classer une grande partie des monnaies consulaires romaines, tandis que d'autres savants en ont tiré d'utiles enseignements pour l'attribution des deniers carlovingiens et d'autres pièces du moyen-âge ; déjà, dsms la Rev. num. (1863, p. 217), j'ai pu, en me fondant sur la trouvaille d'Amasia, restituer à Mithridate IV, roi du Pont, les tétradrachmes attribués autrefois à son aïeul. Aujourd'hui je viens entretenir mes lecteurs de deux importantes trouvailles, sur lesquelles j'ai pu recueillir des renseignements, incomplets sans doute, mais suffisants, l'une faite à Saïda sur la côte de Phénicie, l'autre à Marmara dans la Propontide.

— 35 — I. TROtrVAUXE DE Saïda. Les renseignements relatifs à cette trouvaille m'ont été transmis par mon excellent ami, M. Péretié, chancelier du consulat général de France à Beyrouth, dont le zèle écladré a déjà sauvé de la destruction une foule de monuments antiques trouvés sur les côtes de Syrie. Je ne puis mieux faire que de reproduire textuellement l'intéressante notice qu'il a bien voulu rédiger sur ma demande. ((Trois dépôts de monnaies d'or ont été découverts à Saïda, à des époques dififérentés et dans le même lieu, c'est*àrdire dans un jardin appelé Diuddar^ situé à environ vingt minutes au sud de la ville, et à trois ou quatre mètres do terrain où fut trouvé le sarcophage d'Esmounazar. « La première trouvsdlle eut lieu en 1829; on suppose qu'elle fut considérable; mais comme à cette époque Tautonte locale se montnut beaucoup plus sévère qu'aujourd'hui dans ses poursuites contre ceux qu'elle soupçonnait d'avoir fait de pareilles trouvailles, la presque totalité de ces monnaies fut clandestinement vendue à des orfé\Tcs du pays et très-probablement fondue. Peu de pièces du moins forent mises au grand jour, et l'on a toujours ignoré le nombre qui en fut découvert. « Vingt-trois ans après, c'est-à-dire en 1852, une seconde trouvaille fut faite dans le même lieu, et peut-être à un mètre seulement de l'endroit où l'on avait déterré les premières monnaies. Elle se composait de trois vases en plomb, renfermant chacun environ douze cents pièces. L'autorité locale, informée de la chose, fit aussitôt jeter en prison tous ceux qui étaient soupçonnés d'y avoir pris

— 36 — part, et exerça même de cruelles violences à leur égard pour obtenir des aveux complets sur l'importance de la trouvaille; elle ne put toutefois arracher de leurs mains qu'environ dix-huit cents pièces, qui furent expédiées à Constantinople. ^ Cependant les auteurs de la découverte avaient dans le principe montré leur trésor à plusieurs individus de Saïda, et d'après les renseignements que je tiens de ces derniers, la totalité de la trouvaille s'élevait à plus de trois mille pièces, parmi lesquelles on s'accorde à dire qu'il pouvait y avoir près de trois mille statères d'Alexandre, quelques doubles statères du même roi, et deux à trois cents statères de Philippe II. Un statère de Philippi, et deux de Gius furent, à ma connaissance, les seules pièces étrangères à ces deux rois que cette trouvaille fit connaître. Un des statères de Gius fut acquis par H. Huber, consul général d'Autriche à Alexandrie, les deux autres pièces tombèrent entre mes mains. « Enfin en 1865, un nouveau dépôt des mêmes monnaies fut mis au jour dans le même lieu, et païement à un mètre tout au plus de l'endroit où avaient été faites les deux premières trouvailles. Les pièces, comme dans la précédente découverte, étaient renfermées dans trois vases en plomb de même grandeur que les premiers, mais de forme différente et pouvant contenir chacun deux cents monnaies environ. Deux de ces vases ne renfermaient absolument que des statères d'Alexandre; le troisième seul contenait quelques monnaies étrangères à ce roi. Le pacha commença les poursuites ordinaires contre ceux qui avaient fait cette découverte, mais en y mettant cette fois une main ferme, voyez, un sujet des pièces envoyées à Constantinople, la note de M. Filler, Av. M. d'Alexandrie, ^, 300.

— 37 — certabe modération ; il parvint ainsi à retirer des mains des propriétaires quatre cent trente pièces, — c'est do moins le chiffre oflBlciel qui m'a été donné, — qui furent envoyées à Gonstantinople. Le reste de la trouvaille fut ▼endu à des gens de Saïda et les seules monnaies qu'elle contenait en dehors des Alexandre sont les suivantes : 7 statères de Cius; 3 — de Rhodes; 2 — du roi Pnytagoras; 1 — de Panticapée. a Les statères d'Alexandre comprenaient des pièces frappées en Macédoine, en Asie Mineure, en Syrie et dans les lies. Ceux qui sortent des ateliers monétaires de Sidon, de Tyr et d'Acé étaient en plus grand nombre que ceux des autres villes. La plupart de ces monnaies, à en juger par leur admirable conservation, n'ont pas dû entrer dans la circulation ; il faut en excepter pourtant les doubles statères, dont un très-petit nombre était d'une belle conservation. Parmi les statères frappés en Syrie, ceux d'Aradus se distinguent par une grande supériorité de fabrique: en revandie ceux de Sidon, de Tyr et d'Acé sont généralement d'une dureté, d'une rudesse d'exécution qui ne fait guère l'éloge des graveurs de ces villes. 0 Je n'ai pas besoin d'ajouter qu'à la suite de cette dernière trouvaille, tout le terrain du Diuddar a été remué de fond en comble par ses propriétaires, et que cette fois ils en ont été pour leur peine. » L'intéressant récit qu'on vient de Ihre fait connaître tous les détails de la découverte du trésor de Saïda; il nous reste à en décrire les pièces les plus importantes et à dé« terminer la date de son enfouissement.

— 38 — 1* Siaines t Alexandre. Je dois à l'obligeance de H. de Weckbedeer, ecmsul général d'Autriche à Beyrouth, une liste exacte de toutes ks variétés qu'il a remarquées parmi les pièces d'Alexandre qui lui ont passé sous les yeux, au nombre de mille environ. Voici cette liste ; les n*" sont ceux de l'ouvrage de HQller. a. Statères et doubles statères décrits par Müller : N" 1, 2. B, 96, 104, 105, 134, 145, 182, 192, 198, 205, 293, 310, 877, 394, 500, 502, 529, 547, 58», 58A, 590, 682, 639, 689 6, 640, 664, 759, 904, 1170, 1296, 1297, 1366, 1409, 1411, 1426, 1452, 1453 et Suppl, 11 a.' b. Statères dont HûUer a trouvé les symboles sur des pièces d'argent : Double statère du n* 760. Statères des n«' 223, 301, 586, 667, 670, 806 et 996. c. Variétés nouvelles. Plusieurs variétés sans importance de Sidon avec la palme, 2 ou £1 et une lettre phénicienne ou un mono* gramme (Cf. MflUer, n* 1409). Figure ithyphallique debout. Main fermée. Anneau. Grain d'orge. Jambe de cheval. Grâce aux pièces frappées à Acé on peut déterminer l'époque où le trésor de Salda fut confié à la terre ; car elles portent, on le sait, des dates inscrites en chiffres phéniciens. Les statères marqués des années 23 et 24 (Müller,

— 39 — 1A\$2, ihbi) étaient très-nombreux dans la U'ouvaille, au dire de M. de Weckbecker, et parfaitement conservés; d'un autre côté» cet antiquaire fait remarquer qu'il n'en a I>as trouvé avec une date postérieure, ni une seule pièce de Philippe Aridée, de Ptoiémée ou de Séleucus, tandis que dans la portion du trésor découverte en 1852, il y avait bon nombre de statères de Philippe II, et dans la dernière deux pièces du roi Pnytagoras. De ce rapprochement, M. de Weckbecker conclut avec raison que Tenfouissement a eu lieu peu de temps après Tannée SA de l'ère d'Âcé, qui correspond, d'après les calculs de MûUer, à l'année 311 ou SIO avant J.-C. En effet, le commencement de l'ère dont on trouve les années sur les monnaies d'Alexandre frappées à Acé et à Aradus, était placé par tous les auteurs à l'époque où le roi de Macédoine se rendit maître de l'Asie ; mais on pouvait hésiter entre l'année 33A, date de la baUûlle du Granique, et l'année 333, où fut remportée la victoire d'Issus ; le savant danois a montré par des rap-^ prochements ingénieux que c'est probablement la première de ces deux dates qu'il faut préférer (MûUer, p. 81, 82). L'absence complète de statères de Philippe Aridée dans le dépôt de Salda est un fait curieux qu'il importe de signaler. Ce prince fut assassiné en 317, c'est-à-dire sept ans au moins avant l'enfouissement du trésor, et on s'explique difficilement comment il n'y avait pas un seul exemplaire de ses monnaies parmi tant de milliers de statères de son frère. Huiler a prouvé que les monnaies de Philippe ont été frappées presque toutes en Macédoine et en Grèce, c'est-à-dire dans les pays gouvernés directement en son nom par sa femme Eurydice et par le régent Antipater; néanmoins le savant numismatiste attribue à l'atelier de Sidon, quelques pièces qui ne portent pas la palme, sym

-40bole habituel de la ville, nuûs seulement quelques leltreft qui peuvent s'expliquer de bien des manières* La composition du trésor de Saïda montre qu'on ne peut admettre un monnayage de Philippe Aridée en Syrie, et à Sidon moins que partout ailleurs; elle confirme également un fût reconnu depuis longtemps, c'est que les successeurs d'Alexandre ne battirent guère de monnaie à leurs propres noms qu'après 306, année où ils ceignirent le diadème et prirent le titre die roi. 2« Statères de dus. Avant la trouvaille de Saida, ces statères étaient inconnus des numismatistes ^ les dix exemplaires qu'on en connaît ĩnaintenant proviennent tous des trouvailles de 1862 et de 1863. Voici la description des différentes variétés; le poids est celui des statères d'Alexandre, et le travdl accuse la plus belle époque de l'art hellénique. 1. Tête laurée d'Apollon à droite. 1^ IEPoKAH[2]. Proue de vaisseau ornée d'une étoile. (Pièce acquise par le Musée Britannique à la vente Huber let provenant de la trouvaille de i 852.) 2. Même tête. i^ ArNûNIAB2. Même type. (De ma collection, trouvaille de 1863. — PI. IV, n* 1)« 3. Même tête. ^ ArNflNIAHI. Au-dessus de la proue, il y a une massue, et devant, un aigle debout. (Collection de Luynes; trouvaille de 1852. Il y en avait quatre exemplaires dans le dépôt découvert en 1863. — P*. ĩV, n* 2.)

— 41 — h. Même tête. ^ PPOZENOS. Même type, avec la massue et Taigle. (Collection de Luynes; probablement de la trouvaille de 1862. — PI. IV, n- 3.) 5. Même tête. H ArA2[l]KAH2. Même type, avec la massue et l'aigle. (De ma collection; trouvaille de 1863. — PI. IV, n" h.) Sur le dixième exemplaire, provenant de la trouvaille de 1863, le revers est endommagé et on ne peut y distinguer le nom du magistrat. L'attribution de ces beaux statères à Cius, en Bithynie, n'est pas douteuse ; car il existe de nombreuses monnaies d'argent, présentant précisément les mêmes types, avec la légende KI ou KIA placée sous la tête d'Apollon. La drachme frappée par le magistrat Proxénos existe au Cabinet de France, et les lettres de la légende ont exactement la même forme que celles qui figurent sur le statère (Mionnet, *IltrAym>,n* àkO*). Cius, aujourd'hui Ghemlik, était située au fond de la Propontide, et devait avoir une certaine importance commerciale, comme débouché des villes de la Phrygie et de la Bithynie; mais elle ne joua aucun rôle politique, et n'est guère mentionnée par les auteurs. Elle fut prise en A99 par le général persan Hyméas, fut ensuite tributaire des Athéniens, puis retomba sous la domination persane; en 319, Aridée, satrape de l'Hellespont, fuyant devant Antigène, s'y réfugia avec ses troupes*, enfin, vers l'an 201, la ville fut prise et rasée par Philippe V de Macédoine , qui en abandonna les ruines à son allié Prusias , roi de Bithynie ; ce dernier la releva et lui donna le nom de Prusias, mais sous l'empire romain les habitants revinrent à l'ancien nom de Cius. Le tribut de deux mille drachmes

— 42 — seulement, que Cius payait aux Athéniens au v^e siècle, indique ou bien que la ville était sans importance, ou bien que la proximité de Dascylium, résidence des satrapes persans, contraignait les Athéniens à se contenter d'une redevance minime (Böckh, *Staatshaushaltung der Aihener*^{II}, p. 698). Si la numismatique ancienne ne fournissait pas nombre d'exemples analogues, on pourrait s'étonner à bon droit de voir une cité, en apparence aussi insignifiante, frapper d'aussi belles monnaies. 3^e Státères de Rhodes. La trouvaille de 4863 a mis au jour trois státères de Rhodes: ils sont tous païeils, et se trouvent maintenant dans ma collection et dans celles de M. Dupré et de M. de Prokesch. En voici la description : Tête nue d'Apollon ou du Soleil de face, et un peu tournée à droite, les cheveux partagés sur le milieu du front et un peu en désordre. b] PoMoN. Fleur du balaustium[^] dans le champ, la lettre E[^] traces de carré creux; travail admirable. Státère attique. — PL IY, n^o 5. . Les pièces d'or de Rhodes ne sont pas très-rares, mais toutes celles qu'on connaissait jusqu'à présent sont d'une époque bien postérieure à Alexandre; elles appartiennent au second et au premier siècle avant notre ère, c'est-à-dire à la période du plus grand développement de la puissance rhodienne; elles se distinguent par une fabrique molle et négligée, la tête du Soleil est radiée, ce qui n'est jamiûs le cas sur les plus anciennes pièces de Rhodes, et le type du revers est gravé dans un carré creux plat; enfin elles portent toujours la légende PO et un nom de magistrat Le

— 43 — statère que nous publions aujourd'hui appartient au contraire à la plus belle époque de l'art grec, et la tête du Soleil rappelle les magnifiques tétradrachmes de Clazomènes, signés du graveur Théodote ; les traces de carré creux qu'on aperçoit encore montrent qu'il a été frappé dans la première moitié du quatrième siècle. Je possède un tétradrachme de la même émission, entièrement semblable au statère, si ce n'est que la fabrication en est beaucoup moins belle. 4* Statère de Panticapée. Tête de Pan, à gauche, cornue et barbue, avec de longs cheveux relevés sur le front et tombant jusque sur le dos. i^ PAN. Griffon debout à gauche, touchant de la patte droite un fer de lance qu'il tient dans sa gueule ; au-dessous un épi. Poids, 9¹/₁₀. (De ma collection. — Pi. V, n*» 1.) Cette pièce a un peu plus circulé que la plupart des monnaies du trésor de Saïda; elle diffère des statères de Panticapée déjà publiés, en ce que la tête de Pan est nue, au lieu d'être ceinte de lierre ; ici, comme à Rhodes, la tête de la divinité n'est ornée que sur les monnaies postérieures au siècle d'Alexandre. Au quatrième siècle» Panticapée était le centre d'un commerce considérable; c'est par son port que les produits des vastes pays, qui forment maintenant l'empire russe, trouvaient un débouché et allaient se répandre sur les rives de la Méditerranée. Les statères de Panticapée sont toujours d'un poids supérieur au statère attique.

— u — 5* Statères de Pnytagoras. BA. Tête de Myrrha ou d'Adonis, ceinte d'un bandeau mince sur le front, et d'un diadème garni de petits ornements demi-circulaires ; les cheveux sont arrangés en petites boucles sur le front, et tombent en longues tresses sur la joue et sur la nuque. Les oreilles sont ornées de pendants et le cou d'un collier; on voit le haut de la tunique. ^ TN. Tête d'Aphrodite, ceinte d'un bandeau étroit et d'un diadème de tours, avec boucles d'oreille et collier; les cheveux sont enroulés sur le front, et tombent naturellement sur le cou ; on voit le haut de la tunique. Trèsbeau travail. Statère du poids des dariques d'or, pesant 8c',30 à 8»',86. (Du cabinet de M. Dupré et de ma collection. — PL IV, n° 6.) Cette belle médaille n'est pas nouvelle; Borrell Fa publiée dans ses médailles des rois de Chypre (p. 55) , d'après un exemplaire qui se trouve maintenant à la Banque d'Angleterre, et la collection de Luynes en renferme un autre. Mon exemplaire a un peu circulé, celui de M. Dupré est à fleur de coin. Pnytagoras régna à Salamine depuis l'an 351 environ; il prit une part active au siège de Tyr en 332, et reçut en récompense d'Alexandre un accroissement de territoire. Il n'est plus question de lui depuis cette époque, et quelque temps après Nicocréon occupait le trône de Salamine.

— 45 — 6* Siadre de PhilippL Tête d'Hercule jeune, couverte de la peau de lion. ^ ^lAIPPHN. Trépied ; dans le champ, une grappe de raisin. Statère attique. Collection de Luynes, de la trouvaille de 1852. — PL IV, n^o 7. Cette pièce, assez rare autrefois, l'est beaucoup moins maintenant, grâce à une trouvaille faite en Grèce il y a quelques années et publiée par M. Lampros dans le recueil d'Athènes la Pandora, 1856. — Cf. Bull. arch. de VAthenatum français 1855, p. 15. ?• Statère de Pergame. Le statère suivant, qui fait partie de la collection de Luynes, a été envoyé de Beyrouth en 1856, et provient sans doute aussi de la trouvaille de 1852; mais on n'a aucun renseignement précis à ce sujet. C'est un statère du système attique, comme les autres, et il est de la même époque; en voici la description : Tête imberbe d'Hercule, couverte de la peau de lion. ^ Palladium ou figure archaïque de Pallas, debout et de face, le bras droit levé et prêt à frapper de la lance, le bras gauche couvert par l'égide» d'où pend une bandelette ; dans le champ, à ses pieds, un casque à aigrette. — PL IV, n^o 8. Bien que la pièce soit anépigraphe, son attribution à Pergame ne saurait être douteuse ; car il existe dans toutes les collections de petites pièces d'argent, portant exactement les mêmes types et la légende ΠΕΡΓΑΜΗ. Au commencement du quatrième siècle, Pergame formait avec

— i6 — Gambrium, Myrinâ et Grynium une petite principauté, à moitié indépendante, que les rois de Perse avaient donnée à Artabazus, et qui était gouvernée alors par ses fils Gorgion et Gongylus (Xen. Anab, VII, 8, 8). L'histoire ne dit pas jusqu'à quelle époque Pergame resta soumise aux descendants de Gongylus; il faut descendre jusqu'au commencement du troisième siècle pour trouver une seconde mention de la ville; c'était alors une forteresse où Lysimaque déposait ses trésors sous la garde de l'eunuque Philétère, qui en 283 se déclara indépendant et devint le fondateur de la célèbre dynastie des rois de Pergame. Le statère que nous publions a dû être frappé, à en juger par la fabrique et le style, peu de temps avant la conquête d'Alexandre, et montre que Pergame était à cette époque, ou bien une ville d'une certaine importance, ou bien le centre d'une principauté de quelque étendue. S"" S"" d'attribution officielle. 1. Tête jeune, imberbe et cornue, coiffée d'une peau d'éléphant, et tournée à droite. Si Proue de galère. (Statère du poids attique. — PL V, n° 2). Cette monnaie a été acquise, vers 1860, par M. Péretié d'un officier turc qui avait été longtemps en garnison à Saïda ; et il y a tout lieu de croire qu'elle provient de la trouvaille de 1852 ; elle fait partie maintenant de la collection du Cabinet des médailles. Il est à regretter que cette belle pièce soit anépigraphie, car si elle avait porté quelque indication certaine de l'atelier d'où elle est sortie, elle aurait pu résoudre définitivement une question de numismatique, encore fort contro-

— 47 — versée, et dont nous allons dire quelques mots; je veux parler des monnaies d'argent et de bronze qui portent le nom d'Alexandre et une tête semblable à celle de notre statère; en voici la description : 2. Tête d'Alexandre le Grand, avec la corne de bélier, et coiffée de la peau d'éléphant. ^ AAESANàPOY. Jupiter aétophore assis à gauche; sous le siège, les lettres OP ; dans le champ, un foudre. Tétradrachme attique. L'exemplaire de cette rare médaille que j'ai fait graver (pi. V, n° 3) est celui du Musée Britannique, pièce d'une remarquable beauté ; celui du Cabinet de France en diffère par le symbole accessoire et le monogramme (voyez Ch. Lenormant, Iconogr. des rois grecs, pi. XVII, 1, dans le Trésor de numism. et de glyptique) ; pour les autres variétés de cette monnaie, voyez MûUer, Numism, S Alexandre^ p. 29. S. Même tête et même coiffure. 1\$ AAESANAPOT. Victoire debout tenant une couronne et l'armature d'un trophée; dans le champ, une ancre. R. 3. (Cabinet de France. Mtiller, Numism. d'Alexandre^ p. 32.) A. Même tête, cornue, ceinte d'un diadème, et coiffée de la peau d'éléphant. 1^ AAESANAPOr. Pallas Promachos marchant à droite; dans le champ, un aigle sur un foudre, et un monogramme. Tétradrachme pesant de 168',ftO à 15«^,90, poids intermédiaire entre ceux des tétradrachmes attique et ptolémaïque. Cette pièce n'est pas rare et se trouve dans toutes les collections, ainsi que la drachme au même type. Voyez pi. V, n° » âCetie dernière pièce a été attribuée à Alexandre II, roi

— 48 — d'Épire, par presque tous les numismatistes, notamment par Eckbel et Charles Lenormant {Iconogr. dei rois grers^ p. A5). Borrell les donnait à Ptolémée IX Alexandre, roi d'Égypte {Numism. Chron. VII, p. ISS). La première, au contraire, qui n'est connue que depuis l'ouvrage de Gadalfvène {Recueil de Médailles^ -p. 269), a été attribuée par cet auteur ainsi que par Lenormant à Alexandre le Grand. Cousinéry le premier {Voyage en Macédoine, tom. I, p. 2A6 et pi. IV) émit l'opinion que toutes ces monnaies avaient été frappées en Égypte après la mort d'Alexandre. Plus tard, M. Pinder, le savant conservateur du musée de Berlin, fit faire un nouveau pas à la question ; d'accord avec Gousinéry sur l'époque de leur émission, il croit que ces monnaies furent frappées en Égypte par Ptolémée, mais au nom du jeune Alexandre II, fils posthume d'Alexandre le Grand et de Roxane, qui exerça une souveraineté nominale pendant quelques années après la mort de Philippe Aridée (Beiträge zur älteren Münzkunde, 1851, p. 22A). L'attribution proposée par M. Pinder nous paraissant la seule vraie, nous allons reproduire ici les arguments sur lesquels il s'appuie, et en ajouter quelques autres qui lui avaient échappé. Et d'abord, si cette pièce a été frappée par Alexandre d'Épire, comment se fait-il qu'il ait omis d'y prendre le titre royal? Toutes les monnaies de son père, qui régna de 295 à 272, portent la légende ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΣΠΗΡΩΤΩΝ, et Ton ne voit aucune raison pour que le fils sût cessé de se conformer à l'usage adopté par son père, et suivi par tous les princes de son temps. L'on sait que c'est en 306, après la victoire navale de Salamis, remportée sur les généraux de Ptolémée Soter, qu'Antigone ceignit le diadème royal et prit le titre de roi, réservé jusque-là aux rois de Macédoine. Cet

— 49 — exemple fut suivi non-seulement par les autres généraux successeurs d'Alexandre, comme Ptolémée, Séleucus et Lysimaque, mais aussi par Agathocle, tyran de Syracuse. Depuis cette époque tous les souverains, grands et petits, qui ont régné sur les différentes parties du monde hellénique, ont inscrit sur leur monnaie le titre de roi; il y a bien peu d'exceptions à cette règle, et elles s'expliquent facilement par des circonstances particulières. Ainsi, si les rois de Pergame ne prennent pas le titre de roi sur leurs monnaies, bien qu'il leur soit constamment donné dans les inscriptions, c'est parce qu'ils y ont toujours maintenu le nom de Pbilète, le fondateur de leur dynastie, se bornant à y ajouter une initiale ou un monogramme qui rappelât leurs propres noms ; de même aussi sur les monnaies de Ptolémée I et d'Antiochus I, le titre de *oioTiSp* remplace quelquefois le titre royal, parce qu'il avait été décerné à ces princes dans des circonstances mémorables par des peuples reconnaissants; enfin si les rois de Syracuse ont souvent omis le titre royal sur leurs monnaies, cela tient sans doute au désir de ménager les sentiments démocratiques d'une population turbulente et toujours disposée à contester leur autorité. On peut donc poser en principe qu'une monnaie, portant le nom d'un roi sans addition du titre royal, est antérieure au troisième siècle avant l'ère chrétienne. Les monnaies de Pyrrhus sont conformes à cette règle; pourquoi celles de son fils s'en écarteraient-elles? En second lieu, tous les collectionneurs qui ont vécu dans le Levant sont d'accord pour reconnaître que les médailles dont nous parlons se trouvent toujours en Egypte. BoiTell, dont la longue expérience fait autorité en pareille matière, affirme que, dans l'espace de vingt-cinq ans en

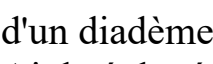
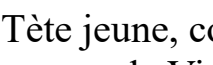
— 80 — viroD, cinquante exemplûres de ce type avaient, à sa connaissance, été trouvés en Egypte, tandis que jamais il n'en avait reçu un seul de Grèce ; aussi proposait-il, bien qu'avec hésitation, d'attribuer ces pièces à Ptolémée IX, surnommé Alexandre {Numism. Chron., VU, p. 133). Plusieurs amateurs et marchands, que j'ai consultés, m'ont assuré que leur expérience était conforme à celle de Borrell. Enfin , M* Gurt, rédacteur du catalogue de la collection Huber, formée en Egypte et vendue à Londres en 1862, m'écrit que, d'après une note m»iuscrite de M. Huber, les numé[^]ros 042 à 9&8, ainsi que le numéro 906 de ce catalogue, furent trouvés ensemble dans la Basse-Egypte, avec des tétradrachmes au nom de Ptolémée Soter et d'Alexandre le Grand. Ce dépôt contenait donc, outre les pièces communes de Ptolémée Soter et d'Alexandre : 1"* deux exem*plaires du rare tétradrachme, à la tête d'Alexandre coiffée de la peau d'éléphant, et, au revers, de Jupiter assis; 2^ cinq exemplaires du tétradrachme, au revers de Pallas; S* un tétradrachme inédit d'Arsinoé, femme de Ptolémée Philadelphie. Cette dernière pièce est d'une parfaite cùOr servation, et donne la date approximative de l'enfouissement du dépôt ; il edt regrettable toutefois que M. Huber n'ait pas conservé l'indication exacte des pièces de Ptolémée Soter, qui faisaient partie de la trouvaille, indication qui eût été précieuse pour la classification, encore fort incertaine, de ces pièces. Dans tous les cas, la compoâtion de ce dépôt montre quelles étaient les monnaies d'argent en cir* culation en Egypte, sous le règne de Ptolémée Philadelphie, et elle écarte complètement l'attribution à Ptolémée Alexandre des tétradrachmes au type de Pallas ; du reste, ces pièces sont bien supérieures par le poids, le métal ^ la fabrique, aux tétradrachmes des derniers rois d'Egypte,

— 51 — et cette circonstance, que Borrell ne s'était pas
âissimuléêf ne permettrait pas de les assigner au règne de Ptolémée
Alexandre. Les considérations que nous venons de développer suffisent
pour montrer que les médailles au type de Pallas ne peuvent être attribuées
ni à Alexandre d'Êplre, ni à Ptolémée Alexandre* Cousinéry (I , p. 2A7)
pensait qu'elles avaient été frappées par Ptolémée Soter dans une occasion
solen* nelle, lorsque le corps d'Alexandre fut transporté en Egypte; et il les
regarde comme des monnaies de consé^ cration ou de commémoration.
Mais cette explication, dont l'idée est empruntée à la numismatique des
empereurs romains, n'est guère admissible à l'époque qui nous occupe; ridée
de frapper une monnaie ou une médaille commémorative à l'occasion de tel
ou tel événement n'existsÀt pas chez les Grecs. Sans doute, les types
monétaires se rapportent souvent aux événements contemporains, mais
seulement en ce sens qu'ils constatent un accroissement de puissance, une
alliance politique, un titre nouveau, ou l'importance plus grande accordée au
culte de telle ou telle divinité ; mais on trouverait difficilement un exemple
d'une monnaie grecque frappée pour perpétuer le souvenir de quelque
événement passager et sans importance, comme il s'en trouve tant dans la
numismatique romaine. Nous arrivons maintenant à l'attribution proposée
par M. Pinder ; mais, avant de la discuter, nous allons passer brièvement en
revue les événements qui eurent lieu entre la mort d'Alexandre en 823, et
l'an 306, époque à laquelle les généraux qui s'étaient partagé son empire
prirent le titre de roi. A la mort d'Alexandre, son frère Philippe Aridée fut
déclaré roi de Macédoine; mais, peu de mois après, Roxane mit au monde
un fils qui reçut le nom

— 52 — d'Alexandre et fut associé à l'empire. En 322, Philippe épousa Eurydice, et alla ensuite s'établir en Macédoine ; Olympias, Roxane et son jeune fils durent se réfugier en Épire, et Philippe, ou plutôt Eurydice, régna pendant quelque temps sur la Macédoine. Mais bientôt, grâce au secours d'Acides, roi d'Épire, Olympias rentra en Macédoine, vainquit Philippe et le fit périr avec Eurydice. Ceci eut lieu en 317 ; mais, dès l'année suivante, Gassandre se rendait maître de la Macédoine, mettait à mort Olympias, et enferma dans une étroite prison Roxane et son fils; ils y restèrent jusqu'en 311, époque à laquelle Gassandre dû reconnaître les droits du jeune Alexandre à la couronne de Macédoine. Les partisans du jeune prince demandaient qu'il fût mis en liberté et qu'il montât sur le trône; mais Gassandre, pour se débarrasser d'un aussi dangereux rival, le fit assassiner dans sa prison avec sa mère. On peut donc partager la période de 322 à 306 en trois époques distinctes. La première s'étend de la mort d'Alexandre à celle de Philippe Arrhidée, en 317; pendant ces quelques années, Philippe et Alexandre eux-mêmes étaient reconnus comme rois de Macédoine, et héritiers de l'empire d'Alexandre; Philippe régna réellement en Macédoine, tandis que son jeune collègue était relégué en Épire. La seconde époque comprend les années 317 à 311, pendant lesquelles Alexandre eux-mêmes était le seul représentant du sang d'Alexandre et le seul héritier légitime de son empire. La troisième époque embrasse les années comprises entre le meurtre d'Alexandre eux-mêmes et la victoire de Salamis, qui décida Antigène à prendre le titre de roi et à donner un exemple qui fut bientôt suivi par tous ses rivaux. A ces trois époques historiques correspondent trois catégories de médailles. A la première appartiennent les monnaies

breuses monnaies en or et en argent portant le nom de Philippe, avec ou sans le titre royal, et les types ordinaires d'Alexandre le Grand. D'après M. Müller, qui a consacré à ces pièces une étude approfondie, elles ont été frappées en Macédoine et en Grèce, dans le sud-est de l'Asie-Mineure» en Syrie et en Égypte {Numismatique d'Alexandre¹ p. 391); toutefois, en ce qui regarde la Syrie, j'ai déjà fait remarquer que le monnayage au nom de Philippe, dans les villes de cette province, est très-douteux. Pendant cette même période, on frappa aussi des monnaies aux mêmes types, avec le nom d'Alexandre ; ce fut certainement le cas en Syrie, à Acé par exemple, où les dates inscrites sur les monnaies ne laissent aucun doute. On peut se demander toutefois si, en inscrivant le nom d'Alexandre sur ces monnaies, on voulut seulement continuer le monnayage du grand conquérant, ou bien reconnaître, dès le principe, les droits du jeune Alexandre à l'héritage de son père. L'histoire de cette époque orageuse ne nous est pas connue assez en détail pour que l'on puisse résoudre cette question ; mais il est bon de se rappeler, lorsqu'on étudie la numismatique de cette époque, que, pendant les douze premières années qui suivirent la mort d'Alexandre, son jeune fils eût, aux yeux des populations, le seul souverain légitime d'une partie du monde ancien, bien qu'il jouât un bien faible rôle dans les événements contemporains. S'il est probable que ses droits étaient reconnus en Syrie et peut-être ailleurs, il est certain qu'ils l'étaient en Égypte. Ce fait est attesté par les monuments de ce pays, élevés par Ptolémée Soter, et où l'on voit Philippe Arrhidée et Alexandre le Jeune représentés avec leurs noms et les insignes de la royauté (Rosellini, *Monum. storici*, t. II, p. 208, 510, t. IV, p. 259; cité par Pinder). De plus, les listes

— 54 — chronologiques des dynasties, composées par le géographe Ptolémée, et connues sous le nom de canon royal» enregistrent les deux règnes, et comme cet ouvrage fut écrit à Alexandrie, il est déposé pour l'usage suivi en Egypte. Or le canon attribue à Philippe Aridée les sept premières années qui suivent la mort d'Alexandre le Grand, puis les douze suivantes & Alexandre Jlgus, de sorte qu'il recule Favènement de Ptolémée au trône d'Egypte jusqu'à l'année SOA. Selon Eusèbe, qui suit l'historien Porphyrius, Ptolémée arrive en Egypte un an après la mort d'Alexandre, gouverne ce pays d'abord comme satrape pendant dix-sept ans, et ensuite vingt-trois ans comme roi (Euseb., Chron. éd. Aocher, I, p. 413). Ainsi, selon Ptolémée et Porphyrius, Ptolémée Soter ne prit le titre de roi qu'en 308 ou 307, c'est-à-dire seulement un an ou deux ans après Antigène, Il résulte de ces différents témoignages que la suzeraineté de la race d'Alexandre fut reconnue et acceptée en Egypte plus longtemps peut-être que partout ailleurs ; et ceci est d'accord avec la politique de Ptolémée Soter, prince plus prudent et d'une ambition plus réfléchie que la plupart de ses collègues, attaché d'ailleurs à Alexandre par les liens d'une véritable affection, et ayant tenu à honneur d'attirer à Alexandrie et d'y ensevelir magnifiquement les restes mortels de son roi. Je n'hésite donc pas à attribuer, avec M. Pinder, à Alexandre même les trois médailles décrites plus haut, et à les croire frappées en Egypte. Les deux premières forment la transition. entre les types propres à Alexandre le Grand et à Philippe Aridée, et celui qui distingue Alexandre Jlgus; toutes les trois appartiennent à la seconde catégorie numismatique que nous avons indiquée. M. Ullrich a fait remarquer {Numism. d'Alexandre p. 29)

- 56 — que l'aigle sur le foudre est emblème particulier de Ptolémée Soter, de même que la protomé de lion est la marque de Lysimaque et Taucre celle de Séleucus. Or sur les tétradrachmes, au revers de Pallas, on trouve toujours comme symbole accessoire l'aigle sur le foudre, de même que sur de nombreux tétradrachmes au type ordinaire d'Alexandre, on trouve la protomé de lion et l'ancre. Toutes ces pièces ont donc été frappées par ces généraux avant qu'ils missent leurs propres noms sur les monnaies et probablement après la mort de Philippe Aridée; elles appartiennent par conséquent à la seconde catégorie que nous avons établie. Quant à la troisième catégorie, elle comprend les monnaies frappées par Ptolémée et ses contemporains avec leurs propres noms, mais sans le titre de roi; nous n'avons pas à nous en occuper ici. Toutefois, avant de quitter cette portion de notre sujet, nous rappellerons qu'il existe une monnaie de bronze, frappée par Ptolémée Soter, qui établit clairement la transition entre le type d'Alexandre et celui des Ptolémées; c'est la suivante, qui se trouve dans toutes les grandes collections : . 5 Tête d'Alexandre le Grand, ceinte d'un diadème et coiffée de la peau d'éléphant.  nXOAEMAIOr BA2IA£n2. Aigle éployé, posé sur un foudre. M 6. Il nous reste enfin à rapprocher des monnaies que nous avons déjà décrites une dernière pièce qui s'y rattache étroitement, et par les types et par l'époque où elle a été frappée : c'est le beau statère du roi Agathocle, conservé au Cabinet impérial de Vienne. 6 Tête jeune, coiffée de la peau d'éléphant.  il AFAeOKAEOS. Pallas, ailée comme la Victoire, l'an

— s'écant un javelot de la main droite, et, de la gauche, se couvrant de son bouclier; à ses pieds, une chouette. (Cb. Lenormant, *leonogr* des roU grecs*^{pi.} XXIII, 8.) Gomme, sur cette pièce, Âgathocle ne prend pas le titre de roi, ainsi qu'il le fit plus tard à l'imitation d'Antigène, elle a dû être frappée avant 300, et les numismatistes s'accordent à la rattacher à la campagne que fit ce prince en Afrique vers l'an 310. En effet, à cette époque, les tétradrachmes d'Alexandre [^]gus étaient en pleine circulation en Egypte et en Gyrénaïque, et il est naturel que le conquérant syracusain sût voulu émettre une monnaie qui ressemblât suflSsamment à celles qui circulaient dans le pays, pour être facilement acceptée des populations. La tête qui est représentée sur cette belle monnûe n'est ni cornue ni diadémée; aussi les numismatistes la considèrent-ils comme une personnification de l'Afrique. Bien qu'il soit douteux qu'à une époque aussi ancienne on ait gravé sur la monnaie des têtes symboliques représentant une province, toujours est-il que sous les derniers Ptolémées et sous la domination romaine[^] la même tête est souvent employée pour personnifier tantôt l'Afrique, tantôt la ville d'Alexandrie (voyez Müller, *Nwnimn. de V Afrique*[^] I, p. 101; m, p. AA). Quoi qu'il en soit, l'imitation des monnaies d'Alexandre iEgus est évidente, et c'est là le point que nous voulons mettre en lumière. Quant à la tête des tétradrachmes décrits plus haut, elle est certainement celle d'Alexandre le Grand, divinisé en sa qualité de fils d'Ammon ; elle présente une ressemblance frappante avec celle que Lysimaque adopte pour type de sa monnaie d'argent, et qui, de l'aveu de tous les numismatistes, est celle d'Alexandre le Grand. L'opinion de M. Pinder, qui voudrait y voir le portrait d'Alexandre £gus, n'est guère

— 57 -admissible, ce prince ayaot été mis à mort lorsqu'il n'était encore qu'un enfant, tandis que, sur la médaille, la tête est celle d'un homme, jeune il est vrai, mais nullement celle d'un enfant. Mais il est temps de revenir au statère, qui a été le point de départ de cette longue digression. Ces développements étaient nécessaires pour montrer qu'il a été frappé à la même époque que les pièces d'Alexandre JEgus et d'Aga-Ibocle, et ce résultat est parfaitement d'accord avec la date de l'enfouissement du trésor de Saïda, qui eut lieu vers Tan 310. L'absence de légende sur la pièce est un fait singulier et insolite à cette époque, et nous empêche de déterminer l'atelier d'où elle est sortie ; tout ce qu'on peut affirmer, c'est qu'elle a été frappée, à l'imitation des pièces d'Alexandre iEgus, dans quelque ville maritime de l'Afrique ou de la Syrie méridionale. Tels sont les enseignements numismatiques qu'on peut tirer de la composition du trésor de Saïda. En les présentant à nos lecteurs, nous avons surtout eu pour but de fiûre sentir à tous ceux qui recueillent les monnaies antiques, combien il est important pour l'avancement de la science d'enregistrer avec soin la composition des dépôts monétaires qui pourront tomber entre leurs mains. IL Trouvaille de l'Ile de Marmara. La seconde trouvûlle que j'ai à signaler à l'attention des nuroismatistes est loin d'avoir la même importance que celle de Saïda; cependant elle n'est pas sans intérêt pour la science. Les renseignements que je publie sont dus à M. Frank Galvert, propriétaire aux Dardanelles, et archéo* logue aussi instruit que zélé.

— 58 — Vers le commencement de l'année 1863, quelques paysans de l'île de Marmara, qui bêchaient dans une vigne, trouvèrent un petit vase de bronze contenant environ soixantedix tétradrachmes. M. Calvert, averti de la découverte, réussit à recueillir vingt-six de ces pièces ; le reste fut saisi par les autorités locales ou envoyé à Constantinople. Je n'ai reçu aucun renseignement sur ce qu'elles sont devenues. Le lot échu à M. Calvert se compose des tétradrachmes suivants : Lysimaque 11 pièces. Nicomède II 8 id, Cyzique 5 W. Athènes 1 id. Cistophore de Pergame. . . 1 id. Il n'y a rien à dire des pièces de Lysimaque, sinon qu'elles circulaient encore longtemps après la mort de ce prince ; mais celles de Nicomède sont importantes, parce qu'elles sont datées et permettent de fixer au moins approximativement l'époque où ce petit trésor a été enfoui. Les dates relevées par M. Calvert sont 166, 157, 166, 171, 175 et 181-, le tétradrachme portant la dernière de ces dates, et qui se trouve maintenant dans ma collection, n'a pas beaucoup circulé et doit avoir été frappé peu d'années avant d'être caché dans la terre. L'année 181 de l'ère de Bitynie correspond à l'an 116 avant J.-C, de sorte qu'en plaçant à l'année 100 l'enfouissement du trésor, on ne s'écartera pas beaucoup de la vérité. Les tétradrachmes de Cyzique forment la portion la plus intéressante de la trouvaille; ils présentent un type, sinon entièrement nouveau, du moins excessivement rare; car je n'en avais jamais vu qu'un seul exemplaire qui, de la

— 09 — collection Devousbire, est passé dans les cartons du Musée Britannique. En voici la description : Tête laurée d'Apollon à droite. i^h. KTXI&HNi2N. Une torche allumée et deux monogrammes, le tout dans une couronne de chêne. (De ma collection. — Pl. V, n° 5.) Les autres exemplaires ne diffèrent de celui-ci que par les monogrammes ; ils ont tous été plus ou moins en circulation. Voilà donc les pièces qu'on frappait à Cyzique au deuxième siècle ; elles remplissent la lacune qui existait dans la série numismatique de cette ville, entre les tétradrachmes à la tête de Proserpine, au revers d'Apollon assis sur l'omphalos, et les monnaies de bronze frappées sous Auguste et ses successeurs. Le tétradrachme d'Athènes est une variété de la série décrite par M. Beulé {monnaies d'Athènes^{p.} 102) . Il porte les noms des magistrats ANàPëA[2], XAPINArTH2« AMÏN0MA[X02], la leUre d'amphore Y et une marque d'atelier douteuse. L'époque à laquelle cette pièce a dû être enfouie exclut l'interprétation que M. Beulé propose pour le type accessoire qui y figure, interprétation qu'il ne présente du reste que comme une simple conjecture. Le cistophore présente les types ordinaires ; au revers, on voit à gauche le monogramme de Pergame ; à droite, le bâton d'Esculape, et en haut les lettres A2. Il est remarquable qu'il y ait eu si peu de cistophores dans le trésor, et ce fait tend à confirmer la conjecture de Pinder sur l'époque de leur première émission. Ce savant a montré que l'ère à laquelle se rapportent les dates inscrites sur les cistophores d'Éphèse est celle de la province d'Asie, commençant en 133 avant J.-C; d'un autre côté, il n'y a rien dans la fabrique ou le style des cistophores en général qui

— 60 — engage à en placer rémission avant cette date* et on n'hésiterait pas à l'accepter comme point de départ de la nouvelle monnaie provinciale, si les textes ne soulevaient une objection très sérieuse. En effet, Tite-Live raconte que les différents généraux romains qui remportèrent des victoires sur Antiochus le Grand (190-188 av. J.-C.) firent porter dans leur procession triomphale plusieurs centaines de milliers de cistophores. Pinder soupçonne, peut-être avec raison, que Tite-Live a appliqué à la monnaie d'une époque antérieure une dénomination qui ne convenait qu'à la monnaie encore en usage de son temps ; toujours est-il que Cicéron est le premier auteur contemporain qui parle de cistophores, et l'absence presque complète de ces pièces dans le trésor de Marmara confirme, dans une faible mesure, je l'avoue, la conjecture du savant numismatiste de Berlin (Voy. Pinder, *Beiträge zur Ueberlieferung Münzkunde* p. 26, et *Uebersicht der Münzen der Römischen Kaiserzeit* de C. H. Heber, Académie de Berlin, 1856, p. 56S).

61 — SUR L'EMPLACEMENT DE PHILIPPOLIS
D'ARABIE ET SUR LES MÉDAILLES DE MARIN ET DE PAGATIEN.
(Mémoire lu à l'Académie des inscriptions et belles- lettres, le 17 février
1865.) Le règne de l'empereur Philippe est un de ceux dont le temps a le
plus maltraité les annales; quelques lignes d'Aurelius Victor, une page de
Zonaras, de Cedrenus et de Zosime, un paragraphe des chroniques
d'Eusèbe et de Cassiodore, voilà tout ce qu'il en reste ; on ne possède
même pas la biographie de ce prince, qui faisait partie sans doute du recueil
des écrivains de l'histoire Auguste, et qui a été perdue de bonne heure avec
plusieurs autres de la même époque. Toutefois parmi le petit nombre de
faits relatifs à Philippe, que l'histoire a conservés, il y en a un sur lequel
tous les chroniqueurs sont à peu près d'accord, c'est qu'il était Arabe de
naissance, et qu'il fonda dans sa patrie une ville à laquelle il donna le nom
de Philippopolis. Le fait est attesté par Zonaras, Cedrenus et Victor; quant
aux détails, ces auteurs diffèrent entre eux,

— 6f — Selon Zonaras {Annal. [^] XII, 19), Philippe était originaire de Bostra, où il bâtit une ville qu'il nomma Philippopolis:
 èSo(iiiiffaTO) *tXnncouiroXiv ivofia[^]aç ai-n[^]v. Il y a ici UO erreur évidente; longtemps avant Philippe, Bostra était une ville importante, la capitale de la province d'Arabie, la résidence du légat impérial, et le quartier général d'une légion romaine, la 3^e cyrénéique; Philippe aurait tout au plus pu l'agrandir ou Tembellir; il ne pouvait la fonder. Du reste, le mot ⁶irou dont se sert Zonaras semble indiquer qu'il prenait Bostra pour un district et non pour une ville, et il est bien possible qu'il ait écrit le nom de la capitale au lieu de celui de la province; aussi le savant Eckhel qui avait aperçu la difficulté soulevée par ce passage, traduit-il : natui m agro Boslreno. Quant à Gedrenus, il fait mieux encore; il place Bostra en Europe : &p[^]xm ft ♦iXwntoiSicoXiv (p. 461, édit, de Bonn). C'est ainsi qu'on écrivait l'histoire à Constantinople au xi^e et au xii^e siècle. Cependant quelques écrivains modernes, se fondant sur ces passages, ont cherché à établir l'identité de Bostra et de Philippopolis. Mais les médailles de Bostra, dont il existe une nombreuse série depuis le règne d'Antonin jusqu'à celui de Trébonien Galle, prouvent que cette ville n'a jamais porté le nom de Philippopolis. Sous Sévère Alexandre, elle reçut une colonie romaine, et depuis lors elle prit sur les médailles le titre de GOLONIA BOSTRA, auquel vient s'ajouter sous Philippe celui de HETRWOUS, qu'elle conserva sous Trajan Dèce. Or, comme Philippopolis fut fondée dès le commencement du règne de Philippe, ainsi que nous le verrons bientôt, et comme d'un autre côté il existe des médailles de Bostra à l'effigie de

— 63 — Philippe père et fils, avec plusieurs revers différents* il est impossible d'admettre que ce nom de Philippopolis n'ait laissé aucune trace dans la numismatique de la ville. J'ajouterai qu'aucune des inscriptions de Bostra, dont le nombre dépasse soixante, ne contient la moindre allusion à ce changement de nom. Enfin les actes du concile de Chalcédoine, tenu en 451, nous fourniront un allument péremptoire contre l'identification de Bostra et de Philippopolis; car ils nomment les évoques des deux villes; il en est de même d'Hiéroclès, qui, dans son Synecdemus rédigé un peu plus tard, les cite toutes les deux parmi les villes de la province d'Arabie. Ainsi plus de doute possible, Bos^{*} tra et Philippopolis sont deux villes différentes. Nous avons écarté la difficulté soulevée par les passages de Zonaras et de Cedrenus; il nous faut encore signaler une erreur de Cassiodore, d'autant plus singulière, que cet auteur vivait à une époque bien plus rapprochée de Philippe, et avait certainement à sa disposition tous les documents nécessaires pour connaître la vérité. Dans sa chronique, à l'année 219, on trouve le passage suivant : « FhUippus urbem nominis sui in Thraetia eonsinucit » , (p. 6A3, édit. de Hommsen). Cette erreur peut s'expliquer de deux manières; ou bien Cassiodore ignorait que Philippopolis de Thrace existait longtemps avant Philippe, et il a cru que c'était bien de cette ville que parlaient les auteurs où il a puisé, ou bien le mot Thraetia du texte est une corruption de Trahèmonide qui se trouvait dans les biographies de Philippe. Il est probable, cependant, que l'erreur provient du fait même de l'auteur ; car Jornandès qui écrivait un demi-siècle plus tard, et qui de son propre aveu n'était que l'abrégé du même Cassiodore, Jornandès, dis-je, fait la même méprise et ajoute que l'an

— 64 cien nom de Philippopolis était Pulpudena. (De r^{gn}. successiime[^] p. 108, éd. 1648.) Après avoir pour aiusi dire déblayé le terrain devant nous, et laissant enGn de côté tous ces témoignages suspects» passons à celui d'Âurelius Victor, qui est beaucoup plus satisfaisant. Voici le passage de cet auteur, qui écrivait environ un siècle après la mort de Philippe : « Igilur M. JuUu9 Phiiippui Ârabs Traehoniles[^] sumpto in consortium Philippe /iIAinnOIIOAITi2N ROAnNIAC, avec le type de Rome assise et les lettres S. G.; au droit, ces monnaies présentent, les unes l'effigie de Philippe ou d'Otacilia, les autres, le buste d'un personnage inconnu, entouré de la légende 0612 HAPIND, « au dieu Marinus »: le buste est posé sur un aigle aux sùles éployées, ce qui indique qu'il s'agit d'une apothéose. Qui était ce Marinus ? Il y a longtemps que cette question exerce la sagacité des numismatistes. Zosime et Zonaras mentionnent un certain Marinus, général romain qui commandait en Mœsie, et

The text on this page is estimated to be only 18.74% accurate

— «5 — qui 88 rivolta contre Philippe en 210; et Eckhel suivant en cela l'opinion de Hardouin et d'autres^ supposait que les médailles en question offraient le portrait de ce prétendant à la pourpre impériale et qu'elles avaient été frappées à Philippopolis de Thrace, ville peu éloignée de la Macédoine. Cependant cette supposition soulevait deux objections; Marins fut vaincu et tué du vivant même de Philippe, et on ne peut admettre qu'un prétendant ait reçu les honneurs de l'apothéose pendant que l'empereur qu'il avait cherché à renverser était encore sur le trône; et si Eckhel admet avec Eckhel que les monnaies ont été frappées après la mort de Philippe, on se demande quel motif pouvait avoir pour justifier de diviniser la mémoire d'un révolté qui ne tenait d'aucune façon à sa famille; car il faut se souvenir que l'apothéose ne pouvait avoir lieu que par décret du sénat, et, en effaçant les monnaies dont il s'agit portent ses lettres & G. Enfin, il y a une autre objection à la solution acceptée par Eckhel, c'est que dans la nombreuse série des monnaies impériales de Philippopolis de Thrace, il n'y en a pas une seule qui porte le titre de colonie, ni avant ni après Philippe. Vaillant, de son côté, attribuait les médailles à Philippopolis d'Arabe; mais il était impossible d'admettre qu'une ville qui venait d'être fondée par Philippe, et qui était sa patrie, ait mis sur ses monnaies le portrait de son rival et de son rival malheureux. Tel était l'état peu satisfaisant de la question, lorsque Tôchon d'Annecy en proposa une nouvelle solution; dans un mémoire qu'il publia en 1817 et où il fait preuve d'une excellente méthode critique, ce savant émit la conjecture * Mémoire sur les médailles de Maritimus, frappées à Philippopolis. 5

que Iarinus était le père de Philippe, et il faisait remanper que son portndt oifirait une notable ressemblance avec celui de Fempereur. Cette solution, appuyée d'ailleurs sur de solides raisonnements, avait l'avantage de ne se heurter contre aucun obstacle insurmontaUe, et elle a été généra* lanent adoptée par les numismatistes. Gr&ce aux inscrijK tiens que j'ai découvertes, la conjecture qui fait tant d'honneur à la sagacité de Tôchon d'Annecy est devenue une certitude. Tous les voyageurs qui ont visité le Haourân ont signalé l'importance des ruines qui se trouvent au village de Ghéhebé, ttlné à l'angle sud-est du Ledja, et ré^dence d'un des principaux chefs Druses de cette contrée. La ville aur cienne avait la tonne d'un earré ou d'un rectangle peu allongé, et couvrait un espace de terrain con^déraUe, au milieu duquel se trouve le village actuel. Ici, comme dans tout le Haourftn, les habitants modernes n'ont pas eu à se bfttir de nouvelles demeures; les maisons anciennes, les maisons particulières, étaient bâties avec une telle soliste, qu'il en reste encore debout plus qu'il n'en faut pour les besoins de la population actudle; beaucoup d'entre elles sont d'une conservation surprenante, et lorsqu'on a bouché quelques trous, et enduit de boue quelques assises disjointes, on obtient des habitations très-supérieures aux cabanes de pisé qui forment la demeure habitudle du paysan arabe. La ville était entourée de murs épais, qm existent encore, et elle était coupée en croix par deux larges voies pavées, aboutissant à quatre grandes portes, dispositimi qui se retrouve dans toutes les villes syriennes rebâties sous l'empire romain. A l'intersection des deux voies, il y avait quatre grands piliers de maçonnerie qui paraissent avoir supporté une coupole et auprès de ce point

— 67 — central se trouvent les principaux édifices de la ville, des portiques, des temples, un théâtre et des bains, auxquels l'aqueduc grandiose apportait les eaux de la vallée voisine. Ce n'est pas ici le lieu de décrire ces monuments, qui du reste ne sont pas très-remarquables sous le rapport de l'art ; je ne veux mettre en lumière qu'un seul point, c'est qu'ils sont presque tous de la même époque, conçus d'après un plan uniforme et marqués du même caractère architectural. Évidemment cette ville a été bâtie d'un seul coup; on n'y a rien ajouté depuis, et il reste peu de traces de constructions antérieures. Sur les dix inscriptions que j'ai copiées à Chébebé, il y en a une d'époque incertaine, une du règne de Marc Aurèle, une chrétienne, et les sept autres se rapportent toutes à la même époque et à la même famille, celle de l'empereur Philippe. Nous allons les passer en revue. La première contient la dédicace de quelque édifice, par plusieurs sénateurs, parmi lesquels figure un certain Julius Senti us Malchus, *Liàp moTr^pCac twv Kupicov M. iouX(cov 4>tX(iCTtu>v 9cfa9X(Â)v, Itou; itpwroo xf^^ irAîw;*, Elle montre que sous le règne de Philippe, la ville avait adopté une ère nouvelle, et que par conséquent elle avait reçu de ce prince soit un agrandissement notable, soit des privilèges importants. La seconde inscription se trouve à sa place originale à côté de la porte d'un grand édifice, sur une console qui portait autrefois une statue de Philippe, élevée par les habitants de Saccaea, ville dont les ruines existent à peu de distance de Chébebé. La troisième se trouve près de la porte d'un temple carré qui est auprès du théâtre; elle était gravée sur une base qui supportait les statues des deux Philippe, élevées par un certain Aurelius Antoninus.

The text on this page is estimated to be only 22.90% accurate

— esLa quatrième est à sa place originale, sur une console, dans le mur du temple carré dont je viens de parler, du côté gauche de la porte. MAP€INU> ...ocrnA C^est une dédicace au dieu Harinus,; le nom du personnage qui a élevé la statue est en partie effacé; mais les lettres TIIA qui le suivent montrent qu'il ëtdt de rang coQsulare , et probablement le légat de la province de Syrie. De l'autre côté de la porte» il y a une console semblable, qui porte la même inscription, moins bien conservée. Enfin la cinquième inscription , trouvée à quelques pas des précédentes, a été gravée en l'honneur de Marinus, dieu et père de l'empereur, par le même Aurelius Antoninus, qui avait élevé des statues aux deux Philippe, et qui prend ici le titre de ducenarim. ONMAPL... ©eONHATCPA AïPHAANTgj AOTKHNAPIO.. L*inscriptk>ii est mutilée d'un côté, mats les mets Uaf«vo>» eràv inxkpat sont certains. Maintenant, si o» rapproche les cinq textes que je viens de citer des médailles de Philippe, d'Otacilia et du dieu Marinus, qui portent la légende 4>lAinB0n0iyTûN KOAUNIAC, il saute aux yeux que médailles et inscriptions appartiennent à la même ville, et que cette ville s'ap* pelait Philippopolis. J'ajouterai que Cbéhebé est sur la lisière même de la TrachonitCt et on se rappelle que.

The text on this page is estimated to be only 29.80% accurate

d'af^{re} Aurelitis Victor, Philippe était un Arabe de cette profiice. Les deux autres inscriptioDS dont j'ai à parler sont consacrées à la mémoire du fils d'un préfet de Mésopotamie, mort à la fleur de l'âge ; ce gouverneur se nomme Priseus, et son nomm gentile[^] dont il ne reste que les lettres IOC, pouvait être Julius ; l'une des inscriptions a été gravée par les soins du sénateur Julius Malcbus, qui figure déjà dans [^]inscription en l'honneur de Philippe, datée de la première année de la ville ; l'autre est due à la sollicitude d'un certain Cassius Timothéus. Il fallait de bonnes raisons pour que des fonctionnaires élevassent des statues à un jeune étranger. C'est que Priscus était le frère de l'empereur Philippe. Zosime, seul auteur qui mentionne ce fait, raconte que Philippe confia le commandement des troupes en Syrie à son frère Priscus, et que les exactions de ce dernier dans tout l'Orient furent la cause de la révolte qui y éclata, sous la conduite d'Iotapianus (!, ii²⁰). Sans doute, on ne peut établir rigoureusement que le Priscus de l'inscription, gouverneur de la Mésopotamie, est le même personnage que le frère de Philippe, commandant, selon Zosime, des forces romaines en Syrie ; mais, si on tient compte de la date de l'inscription et de l'ensemble des observations que nous avons présentées, on reconnaîtra que cette hypothèse n'est pas sans fondements sérieux. Dans tous les cas, il ne peut être question de Statius Priscus, général célèbre sous Marc Aurèle, et légat de Cappadoce ; car son cursus honoruth a été conservé, et la préfecture de Mésopotamie n'y est pas mentionnée (Orelti, n°6&80). D'ailleurs ce gouveniment était une iMctioA équestre, et Statius Priscus avait suivi la carrière des fonctions sénatoriales*

The text on this page is estimated to be only 28.22% accurate

— 70 — Avant de quitter ce sujet, je ferai remarquer que TattrU bution définitive des médailles de Philippopolis à Mariaus, père de Philippe, confirme de la façon la plus satisfaisante une autre attribution, sur laquelle, plauut encore un l^er doute. Il s'agit des médailles romaines frappées par un prince appelé Pacatianus, dont aucun auteur n'a parlé. Ces monnaies portent la légende : IMP. TI. CL. MAR« PACATIAINVS AVG. Déjà Eckhel avait reconnu que les initiales MAR. devaient s'appliquer au général Marinus, qui se révolta en Mœsie, sous Philippe; il se fondait sur la fabrique de ces pièces, et surtout sur le fait qu'on en a trouvé plusieurs exemplaires dans les provinces danuUeimes. Depuis, son opinion a reçu une éclatante confirmation, par la découverte de la précieuse médaille de Pacaden, conservée au Cabinet de France, et qui porte au revers la légende ROHAE AETERNAE, ANNO MILLESIMO ET PRIMO; or on sait que c'est préeis^ent sous le règne de Philippe que tomba le milliè^me anniversaire de la fondation de Rome* et qu'il fut célébré par ce prince avec une grande magnifia cence. Cette médaille sufiisait déjà pour assurer à l'opinion d'Eckbei un haut degré de probabilité et presque la certitude ; mais, tant que l'autre Marinus n'avait pas trouvé une place certaine dans l'histoire, la question n'était pas entièrement résolue. Maintenant il ne peut plus y avoir de doute ; le dieu Marinus des médailles est le père de Philippe, et le général révolté en Mœsie, appelé seulement Marinus par les auteurs, se nommait en réalité Tiberius Claudius Marinus Pacatianus. Après tout ce que nous venons d'exposer, il est presque inutile de réfuter l'opinion de Rurckhardt, adoptée par tous les géographes modernes et par les auteurs du Corp^ Inscriptianum grscarum. Le célèbre voyageur avait trouvé

— 71 — au village d'Ormàn , dans le sud-est du Haourân , une inscription d'où il résulte qu'un monument funéraire y avait été élevé par un personnage qui s'intitule Bou\euTT)c 4»tXmicoicoXCtnc. Mais cette mention ne prouve aucunement que les ruines d'Ormftn sont celles de Philippopolis ; au contraire, lorsque l'auteur d'une inscription funéraire prend soin d'indiquer sa patrie , on peut généralement en conclure qu'il était étranger à la localité où se trouve l'inscription. J'ajouterai que j'ai trouvé dans deux autres localités du Haourân des inscriptions gravées par des personnages qui étaient sénateurs de Philippopolis ; le nom antique d'une de ces localités est connu, et je n'ai pas besoin de dire que ce n'est pas Philippopolis. Quant au nom que portait le village natal de Philippe, avant de devenir une ville et une colonie romaine, je n'ai pu le retrouver, malgré mes recherches. Serait-ce par hasard la Pulpudena de Jomandès ? 11 est possible que cet historien ne se soit trompé qu'en plaçant Philippopolis en Thrace, et qu'il ait trouvé le nom de Pulpudena dans les sources qu'il a consultées; mais il est si difficile de faire la part du vrai et du faux chez les auteurs de la décadence, que je ne voudrais pas insister sur cette conjecture.

Tous les numismatistes connaissent ces médailles archaïques qui, après avoir été attribuées tantôt à Pylos de la Messénie, tantôt à la ville imaginaire de Pythopolis en Bithynie, ont enfin été restituées à Byzance, leur véritable patrie. Elles représentent un bœuf debout; au dessous est gravé un petit dauphin et au-dessus on lit les lettres Λ ; au revers on voit une aire en creux, divisée en quatre parties égales, à la surface granulée, et disposées en ailes de moulin. Ces pièces sont communes, les drachmes surtout. On connaît également les nombreuses monnaies de Cbalcédon, frappées au même type, mais sur lesquelles le dauphin est remplacé par un épi, et les lettres Λ y par la légende KAAX. La conformité des types et l'identité absolue de la fabrique suffiraient pour montrer que les deux séries de monnaies appartiennent à des villes voisines ; et effectivement Byzance

The text on this page is estimated to be only 21.01% accurate

-74 et Chalcédon étaient situées à une lieue Tune de Fautre, «au débouché du Bosphore, l'une sur la rive européenne, l'autre sur la rive asiatique. M. Pinder, qui le premier a fait valoir ces considérations, en ajoutait une plus décisive encore, c'est que, selon lui, le nom de Byzas s'écrivait aussi par un II {Annôl. de TInstit. archéoL^ 183&, p. SIO). dette assertion a été acceptée par les savants, et l'on s'est habitué à considérer ta lettre f* comme une forme iu n particulière aux habitants de Byzance, bien qu'il fût fort singulier de trouver une forme archaïque de cette lettre déjà si éloignée du type phénicien primitif. Une découverte récente nous fournira la solution de cette petite énigme. Et d'abord, le passage du grammairien Chæroboscus, cité par M Pinder, est loin d*avoir la portée que le savant numismatiste lui attribue. Nous le reproduisons textuellement: Ta &lc a< i^ovttt itpo tôu a Sv tt tûv ^tk&^ IdomMMoiK icXCvovtst, oIoy ÀptCac ^pKai, ÉXi^K lSX1|a,'A4^ac A*|/a. Ta ^ HtpntfitfuUd&K y.X{vovT«(, 4iv{xx e6pâ^ to u i:po toû (« oCov BuC«< BûCsvtoc, TûQk r(S;«vtoCac ii6Cttv?oc riSCM Tu&kvrk, nûCac nd^vtoc.» (Bekker, iln^cdola ^aeca^ IIK p. il86). On le voit, rien dans le texte du graomiaiiien n'autorise à affirmer que Pytas était une autre forme de Byzas. Le signe "P ou f*n'est pas un n, mais une forme du R usitée dansFanûten alpihabct dorien, forme qu'on retrouve avec différentes modifications aur des vases archaïques de fabrique corinthienne où Tepsilon a la forme ft. Dans un

The text on this page is estimated to be only 23.39% accurate

— 75 — article publié récemment, mon savant ami et confrère, M. le baron de Witte, a rassemblé tous les exemples connus de cet alphabet particulier à la race dorique {Archàolaç. Ztilung[^] 186A p. 155). Après avoir déait un vase de sa collection, où le mot BiXtoç est écrit 7r Af[^]oM(pl&ltlt CLXXXIV), M. de Witte ajoute : « Cette écriture, en usage à une époque très-reculée chez les Doriena, est connue par un certain nombre de vases peints et par des inscriptions trouvées à Corcyre (1) Le B a la forme Hj que Ton retrouve sur d'autres monuments sous les formes iT uv fL (^)* ^^ ^ vase du départ d'Hector découvert à Caéré et aujourd'bu au musée Napoléon III au Louvre, les noms d'Bécube et de Cébrionii offrent la seconde forme, etc. » Maintenant, si l'on se souvient que Byzance et Cbalcédoii étaient toutes les deux des colonies fondées au vii^{*} siècle^{*} par la ville dorienne de Mégares, on ne s'étonnera pas de retrouver sur les rives du Bosphore l'alphabet en usage à risthme de Corinthe. Gomme il arrive souvent, les formes archaïques se conservèrent plus longtemps dans la colonie que dans la métropole; la monnaie dessinée en tête de cette note en est la preuve ; c'est une drachme d'Alexandre contremarquée par les Byzantins, probablement après avoir > Voir entre antres AnnaUi de rimMut arch., 1855, pi. XX. — i4fifMt Voir surtout les noms de fnai\$%, Kc[^]ptovoç, A9o6a;. Ann, d\$ rtfiit. areh., 1865, pi. XX. - Arch. Zeitung, 1863, pi. CLXXV.

— 76 — longtemps circulé, c'est-à-dire vers la première moitié du m^e siècle. Du reste, les Byzantins eux-mêmes finirent par oublier la signification véritable du signe />, et semblent avoir admis qu'à une époque reculée on disait Pyzas au lieu de Byzas. En effet, sur leurs dernières monnaies autonomes la légende ^ Y* qu'ils ne comprenaient plus, mais qu'ils ne voulaient pas abandonner complètement, fait place au monogramme [y , formé des lettres II et T, et ce n'est que vers l'époque romaine qu'ils adoptèrent la légende BīZANTīnN.

The text on this page is estimated to be only 2.40% accurate

PL VI jB^ i%. CÂ^tnitm ((g M A K ia (G 1 IF!1 1



1

Α



2

Α



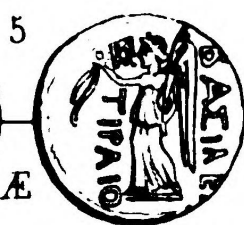
3

Α



4

Α



Α



Α



The text on this page is estimated to be only 0.00% accurate

'5i]À:s;\5ini



10 Pot



11 Pot



12 A



13

A



14

A



15 A



16 A



17 A

77 — NUMISMATIQUE ET CHRONOLOGIE DES ROIS DE LA GHARACÈNE. fPI. VIetVn.) Le royaume de la Mésène et de la Characène occupait la partie inférieure de la vallée du Tigre et une partie des côtes du golfe Persique. Sans avoir jamais joué aucun rôle dans l'histoire générale, cette petite principauté conserva assez longtemps une existence indépendante durant les siècles qui ont précédé et suivi l'ère chrétienne. Les rois de la Characène ont tous battu monnaie, et plusieurs d'entre eux ne sont connus que par leurs monuments numismatiques; grâce à la louable habitude qu'ils avaient de faire inscrire sur leurs monnaies les années de l'ère des Séleucides, ces pièces ont une valeur historique que d'autres séries infiniment plus nombreuses et plus importantes ne possèdent pas au même degré. Si les rois de la Bactriane et de l'Inde avaient daigné imiter en cela leurs humbles contemporains de la Characène, leur numismatique, d'ailleurs si riche et si intéressante, aurait pour l'histoire une toute autre importance, et permettrait presque de reconstituer à grands traits les annales de la haute Asie. Visconti est le premier auteur qui ait abordé la numis-

— 78 — maiique des rois de Cliaracène ; dans le troyëaie volume de son Iconographie grecque^ ainsi que dans le suppléaient de cet ouvrage, il rassembla toutes celles de leurs médailles qui étaient connues de son temps ; la série, quoique fort incomplète, montrait déjà que tous les princes de la dynastie avaient dû battre monnaie, et Ton pouvait dès lors espérer qu'avec le temps et quelques découvertes heureuses il serait possible un jour de la rétablir dans son intégrité. Nous n'en sommes pas encore là, mais nous approchons du but, ainsi qu'on le verra dans le cours de cet article ; encore deux ou trois trouvailles, et l'on connaîtra toute la liste des rois de Cbaracène. Depuis le travail de Yisconti, reproduit et en partie corrigé par Mionnet, la numismatique de la Characène a été un peu négligée par les numismatistes; toutefois, H. Victor Langlois l'a comprise dans sa Numismatique des Arabes avant rislamisme, mais sans y fûre d'addition notable, et en commettant quelques erreurs, qu*un examen plus attentif des monuments originaux lui aurait épargnées. Dans ces dernières années, plusieurs médailles nouvelles de la Characène sont venues enrichir les collections publiques et particulières, notamment celle du Musée Britannique et celle de H. le baron de Prokesch-Osten, intemonce d'Autriche à Constantinople. Je dois à l'obligeance de mon ami M. Poole les empreintes des médailles couser* vées au Musée Britannique, et M. de Prolescb, avec une libéralité dont je suis heureux de lui témoigner ici ma reconnaissance, a bien voulu m'envoyer et me permettre de publier toutes les pièces de la Characène qui font partie de sa collection. Enfin, parmi les médailles connues et publiées depuis longtemps, il en est plusieurs qui avaient été mal lues, et dont j'espère avoir retrouvé la véritable légende.

The text on this page is estimated to be only 25.51% accurate

— 79 — I. Hyspaosirès. Tête diadémée du roi à droite, dans un cercle de perles et d'oves. [^] {B}AIIAEû2: YinAoIINor. Hercule assis sur un rocher à gauche, et tenant de la main droite sa massue, dont l'extrémité est appuyée sur son genou. Dans le champ, un monogramme ; à l'exergue, la date HHP. — Tétradrachme du cabinet de M. de Prokesch. Poids, 16⁰². (PL VI, n- 2.) Une photographie de cette importante médaille a été communiquée à l'Académie des Inscriptions à la séance du 10 février dernier; en la présentant & ses confrères, M. Reinaud a lu une savante note de M. de Prokesch, qui avait parfaitement apprécié la valeur scientifique du trésor qu'il venait d'acquérir ; cette note, dont nous reproduisons ici la substance, a été publiée intégralement dans les Comptes rendus de l'Académie (1866, p. AO). La date inscrite sur le tétradrachme d'Hyspaosinès, 188 de l'ère des Séleucides, ou ISA avant Jésus[^]hrist, a une véritable importance historique, parce qu'elle permet de fixer définitivement l'époque où la Gharacène devint un royaume indépendant, et qu'elle résout une question longtemps débattue entre les savants qui se sont occupés de ce coin obscur du monde ancien. Les uns, comme Visconti (*Monogr. grecque*[^] III, p. 180, et *Supplément*[^] p. 29), et après lui M. Charles Muller (*Geogr. Græci minores*[^] 1, p. Lxxxiv), ont placé l'origine du royaume de Characène vers l'an 260, sous le règne d'Antiochus II Deus. Les autres, comme Saint-Martin (*Rech. sur la Mésène et la Characène*[^]

— 80 — p. 15A) , dont M. Reinaud (Mhn. sur la Mèsène et la Kharacène, dans les Jf[^]m. de V^Àcad. des inscrt^{p.}, t. XXIV, 2* part.), a adopté le système, fixent cet événement à Tannée 129, après la mort d*Antiochus VU Sidétès. Nous ne suivrons pas Saint-Martin dans la longue et savante discussion au moyen de laquelle il a établi cette date ; la médaille d*Hyspaosinës, tout en lui donnant raison, rend son argumentation superflue. Nous retournerons la question, et nous examinerons à la lumière des nouveaux documents que nous fournit la numismatique le petit nombre de passages des auteurs anciens qui se rapportent à Tbistoire de la Cbaracène, et h celle de sa capitale, appelée tantôt Charax, tantôt Spasinou-Charax, du nom de son fondateur, pour la distinguer d'autres villes du même nom. Lucien nous apprend que Hyspaosinës, roi de Charax et des lieux voisins de la mer Erythrée, mourut de maladie à Tâgede quatre-vingt-cinq ans (/Ifacroftti, cap. 16). Sa médaille prouve qn'il régnait en Tan 12& avant Jésus-Christ, et celle de son successeur Apodacus, qu'il étiût déjà mort en Tan 109. Voilà les seuls renseignements précis que l'on possède sur son compte. Examinons maintenant le passage de Pline, relatif à la fondation de Charax. « La ville de Charax, dit-il, fat d'abord fondée par Alexandre le Grand, et reçut le nom d'Alexandrie ; mais elle fut détruite par les oaux du Tigre et de l'Ëulseus. Elle fut restaurée par Antiochus, cinquième des rois, qui lui donna le nom d'Antioche ; mais les eaux l'ayant ruinée une seconde fois, elle fut rebâtie par Spasinës, fils de Saggonadacus, et roi des Arabes du voisinage, que Juba dit à tort avoir été un satrape d'Antiochus; Spasinës entourra la ville de digues et lui donna son nom. » {Hist. iYa(.,VI, §§ 138-139.) L'expression de Pline, Ànllochus quintus regum, a fort

— 81 — exercé la sagacité des commentateurs, et il est effectivement assez difficile de savoir lequel des Séleucides l'auteur latin a voulu désigner. On a cru généralement, et tel est Favis de M. Reinaud, que le passage se rapporte à Antiochus II Deus, troisième prince de la famille des Séleucides; Pline aurait alors voulu dire que cet Antiochus était le cinquième roi grec de Syrie ; mais dans ce système, on ne comprend pas comment il comptait, et pour placer Antiochus au cinquième rang dans la liste, il ne faudrait compter avant Séleucus Nicator qu'Alexandre le Grand et Antigone, ce qui est historiquement inexact. L'interprétation proposée par Saint-Martin me paraît plus vraisemblable; ce savant pense que Pline a voulu parler d'Antiochus III le Grand, sixième roi de la race des Séleucides, et qu'il n'a pas tenu compte du règne de son frère aîné, Séleucus III Céraunus, qui n'occupa le trône que pendant trois ans; Antiochus III fit une expédition en Arabie et dans le golfe Persique vers l'an 205, et c'est à cet événement que Saint-Martin rattache la restauration de la ville de Charax. Quoi qu'il en soit de ce point, qui reste encore assez obscur, les recherches de Saint-Martin et de M. Reinaud ont démontré que les pays situés autour de l'embouchure du Tigre ne cessèrent pas de faire partie de l'empire des Séleucides jusqu'au règne de Mithridate I, roi des Parthes. Ce prince, qui monta sur le trône en l'an 143, conquiert d'abord la Perse et tout ce que les Séleucides possédaient encore à l'est du Tigre ; il franchit ensuite le fleuve et s'empara de la Babylonie, puis il parcourut l'Élymaïs, dont il pillait les deux temples célèbres dédiés à Bélus et à Anahitis. Les rois de Syrie s'opposèrent en vain aux envahissements du conquérant parthe ^ malgré quelques succès momentanés, ils ne purent reconquérir la Babylonie ;
Démétrius Ni

— 8[^] — cator fut fait prisonnier par Blitbridade« et 9on frère et sdc« cesseur Antiochus VU perdit la vie dans un combat. A partir de cet événement, qui eut lieu vers le commencement de l'an 126 (Clinton, FasH Hellen., IIU p. 3SA), l'empire des Séleucides ne dépassa plus l'Euphrate. Pline (H. iV., VI, % 152) mentionne un certain Numénius qui gouvernait la Mésène sous un des Antiochus, et qui vainquit les Perses le même jour sur terre et sur mer, vers l'entrée du golfe Persique* Saint Martin (Recherches sur la Mésénie p. 13A) , qui le premier a signalé ce passage, cherche à établir que le prince nommé par Pline ne peut être qu' Antiochus VII, et M. Reinaud se range à Boissier « 0 En effet, dit le savant académicien, cet événement ne peut être placé avant le règne d' Antiochus VII » parce qu'avant les conquêtes de l'Antiochus dans les provinces méridionales de la Perse , les Parthes ne pouvaient avoir de main, et il ne peut être reporté à une époque postérieure, parce qu'à partir de ce moment les rois de Syrie n'eurent plus d'intérêts à défendre sur les bords du golfe Persique. » Je ferai remarquer toutefois que la double victoire de Numénius pourrait bien avoir été remportée pendant la guerre d' Antiochus le Grand contre Alexandre, le satrape révolté de Perse ; car Pline ne parle pas des Parthes, mais des Perses, ce qui n'est point la même chose. Quoi qu'il en soit de ce détail, il est certain qu'on ne trouve dans l'histoire aucune trace de l'affaiblissement de la domination séleucide dans ces contrées avant les conquêtes de Mithridate, c'est-à-dire avant l'an 140 environ. Il est difficile peut-être de préciser exactement le moment où la Characène devint indépendante; mais on peut affirmer avec certitude que ce changement s'accomplit entre les années 143 et 126, date de l'avènement de Mithridate et de la mort d' Antiochus VII.

— 83 — Suivait le témoignage de Juba, Hyspaosinès était satrape du roi Antiochus; selon Pline[^] qui révoque en doute la circonstance rapportée par Juba, il était roi des Arabes répandus dans le voisinage de Charax. Pline et Juba doivent avoir raison tous les deux ; Hyspaosinès était chef héréditaire des Arabes du bas Tigre, et il était sans doute en luécée temps tributaire et vassal des Séleucides, de sorte que Juba a parfaitement pu le qualifier de satrape. En effet, dans les monarchies asiatiques, et surtout sur la lisière des déserts et dans les pays montagneux, il y eut de tout temps un grand nombre de ces positions mixtes, royautes vassales ou satrapies héréditaires; et plusieurs siècles après Hyspaosinès, les Gassanides du Haouran et de Hira occupaient exactement la même position vis-à-vis de leurs suzerains, les empereurs de Byzance et les rois de Perse. Juba ne dit pas de quel Antiochus Hyspaosinès était satrape ; comme il mourut avant Tan 109 et qu'il était âgé de quatre-vingt-cinq ans à l'époque de sa mort, il peut à la rigueur avoir été vassal d'Antiochus IV Épiphane (175-164) aussi bien que d'Antiochus VIII Sidétès (138-126); mais il est beaucoup plus probable que c'est du dernier de ces princes que Juba a voulu parler, et cette circonstance paraît devoir fixer définitivement à la mort d'Antiochus VIII le commencement réel du royaume de la Characène. De la sorte la médaille que nous avons décrite aurait été frappée pendant la troisième année du règne d'Hyspaosinès, en comptant à partir du moment où il devint maître de Charax et des autres villes du littoral, où il pouvait y avoir une population plus ou moins hellénisée. Outre son importance historique, la médaille d'Hyspaosinès est intéressante en ce qu'elle donne la vraie forme du nom de ce prince. Dans le texte de Lucien il est écrit

— 84 — ὕ'RadTi^a, et cette orthographe doit être celle que l'auteur avait employée, la lettre 0 ayant dû être omise de bonne heure dans la prononciation grecque du mot ; la forme adoptée par Lucien se rapproche donc autant que posâble de la forme indigène, et cette circonstance ajoute encore à l'autorité déjà considérable de l'écrivân de Samosate, qui puisût ses renseignements à de bonnes sources ; c'est probablement à l'historien Isidore de Charax qu'il avait emprunté le fait relatif à Hyspaosinës. Pline parait avoir eu sous les yeux un texte où le nom était écrit Spaosinei; en effet, les variantes données par Sillig sont : Pasine\$, Spationis^ Spasiones^ Spatio^ Spacio^ Spaêines. Sillig et lan, les deux derniers éditeurs de Pline, ont conservé la leçon Pasines, la moins bonne de toutes^ les prochains éditeurs devront écrire : Spaosines ou Spdsines. Quant au nom de la ville, tous les auteurs s'accordent à l'écrire Spasinou-Ckafax (Steph. Byz. inv.)^ et il n'y a pas lieu de modifier cette leçon ; car il est probable que telle était la prononciation habituelle ; on laissa tomber de bonne heure la voyelle initiale, ainsi que ro,etron s'habitua à dire Spasintm-Ckarax et non Byspaoiinou-Charax. Le portndt du roi est celui d'un homme âgé, et effectivement Hyspaosinës devait avoir au moins soixante-dix ans en l'an 12A. La fabrique de la médaille ressemble à celle des tétradrachmes contemporains des Séleucides ; on y remarque le cercle de perles et d'oves, qui figure sur la plupart de ces pièces depuis le règne d'Antiochus III, et dans laquelle Cavedoni a reconnu une bandelette sacrée, comme celles qui forment le filet dont est recouvert l'omphalos de Delphes {Spicileg. Numism.^ p. S60). La forme singulière des n de la légende mérite aussi d'être signalée ; ils sont figurés comme des T auxquels on aurait ajouté à gauche

— 85 — une seconde baste plus courte que la baste médiale; je n'ai pas remarqué cette particularité ailleurs. Le type des tétradrachmes de la Cbaracène, ainsi que des grandes pièces de potin et de cuivre qui les remplacèrent plus tard, est toujours le même depuis le commencement jusqu'à la fin de la dynastie ; c'est toujours Hercule assis sur un rocher et tenant sa massue appuyée sur son genou droit. Antiochus II Deus est le seul prince séleucide qui ait employé ce type sur sa monnaie, et encore la représentation n'est-elle pas tout à fait la même; car Hercule tient sa massue debout devant lui et non sur son genou. Le type introduit par Antiochus II fut copié par Euthydème, deuxième roi de la Bactriane, mais ce prince en employa aussi la forme modifiée, particulière à la Cbaracène (voyez Pl. VI, n° 1), et je n'en connais point d'autre exemple dans la numismatique de l'Asie à cette époque. Aussi, au lieu de considérer le type des monnaies de la Cbaracène comme emprunté aux pièces d'Antiochus II, serais-je plutôt d'avis d'y reconnaître une imitation des tétradrachmes d'Euthydème; car ces pièces ont été frappées en grand nombre, à en juger par leur abondance dans les collections, et il est probable qu'elles circulaient dans les échelles du golfe Persique, précisément pendant le demi-siècle qui précéda la fondation du royaume de la Cbaracène. II. Apodacus. Tête diadémée du roi à droite, dans un cercle de perles et d'ovés. à BAIIAEO: ^ AIIoAAKoï. Hercule assis. Dans le champ, un monogramme; à l'exergue, la date r^ — Tétradrachme d'argent du Musée Britannique. (Pl VI, n° 3.)

— 86 — Cette pièce a été publiée par M. Vaux dans le *Numismatic Chronicle* (XVIII, p. 1 S») et par Leake (*Numism. Bellenicay Kings* p. 60). Le roi Apodacns n'est mentionné par aucun auteur, et son existence n'est connue que depuis la découverte de la médaille que nous venons de décrire. Elle porte une date postérieure de quinze ans seulement à celle de la médaille d'Hyspaosinès, d'où il résulte qu'Apodacns dut être le successeur d'Hyspaosinès et probablement son fils. Cependant, comme Hyspaosinès mourut à quatre-vingt-cinq ans, et que la tête d'Apodacus est encore jeune, il est possible qu'il ait été son petit-fils. Dans les anciennes éditions de Pline, le nom du père d'Hyspaosinès est écrit Sogdonacus; mais Sillig et l'an ont rétabli, d'après les meilleurs manuscrits et sans connaître notre médaille, la véritable leçon, qui est Sagganadacui. Le nom d'Apodacus, formé de la même manière, montre la justesse de la correction introduite par les derniers éditeurs de Pline. Visconti a décrit et fait graver dans le supplément du troisième volume de son *Iconographie grecque* (PL A, n° U) le tétradrachme, dont voici la description : Tête diadémée du roi à droite. 1^{re} BACIA... APTAHA... 2^e ΘΗ... Hercule assis. A l'exergue, la date Ν. Selon Visconti, le prince dont le nom figure sur cette monnaie serait l'Artabaze de Lucien, le septième successeur de Tiribates et le dernier roi de la Cardagène, dont cet

The text on this page is estimated to be only 27.39% accurate

— 87 — aateur fasse mention. Mais, maintenant que l'on connaît la véritable date de la fondation du royaume de Gharacène, cette opinion n'est plus admissible. Toutefois si la légende de la médaille a été bien lue, rien n'empêcherait d'admettre l'existence d'un prince, appelé Artapanus ou Artapadate, et qui aurait régné entre Apodacus et Tir^{us}. Malheureusement l'exactitude de la lecture adoptée par Visconti est fort douteuse* Ce savant ne paraît pas avoir vu la médaille lui-même ; d'après une note qui se trouve dans son ouvrage (tome 111, Suppl., p. 17), il semble croire que la pièce est au Cabinet de France, mais elle n'est jamais entrée dans cette collection. Après avoir appartenu à M. d'Heimand, elle passa entre les mains de Millingen, et depuis la mort de ce numismatiste on ne sait ce qu'elle est devenue (Voyez Saint-Martip, Characène, p. 225, note). Je serais assez porté à croire que c'est une pièce d'Attambélus 1 mal conservée et dont la légende ainsi que la date ont été mal lues. Néanmoins, en attendant qu'on ait retrouvé l'original, il ser^{ait} téméraire de vouloir prononcer un jugement définitif. Dans tous les cas, puisque selon Lucien Tirœus fut le troisième roi après Hyspaosinès, il est certain qu'il y a une lacune dans la série entre Apodacus et Tirœus, et la date 2N (260) convient au r^{gne} qui nous manque.

IV. Tir^{us}. 1. Tête diadémée du roi à droite, dans un grènetis. ^ BA2IAEiî2 TIPAI DY SiîTflPDÎ [KA]1 ErEPr[ETDT]. Hercule assis. Dans le champ, un monogramme; à l'exergue, la date AZS ou àEl. — Tétradrachme d'argent du Musée Britannique. (PL VI, u* A.)

— 88 — S. Même tête. ^ BAHAE[Î22] TIPAla[r]. Victoire marchant à gauche et tenant une palme et une couronne. Dans le champ, un monogramme. — £. 8. Cabinet de France. (Pi. VI, n°5.) Le roi Tirseus n'est mentionné que par Ludeus (Macrob. ^ 16) ; cet auteur nous apprend qu'il était le troisième successeur d'Hyspaosinès et qu'il mourut de maladie à l'âge de quatre-vingt-douze ans. Les deux pièces que nous venons de décrire sont toutes les deux uniques; la première est connue depuis assez longtemps, mais elle n'avait pas été soumise à un examen attentif, et la date inscrite à l'exergue n'avait pas encore été lue. Sur le plâtre que j'ai devant les yeux, on voit clairement le 2; à la place du chiffre des dizaines, on voit une barre sans appendices verticaux, qui ne peut être que le trait supérieur d'un S; enfin il reste de l'espace pour le chiffre des unités. Mon ami M. Poole, que j'ai consulté à ce sujet, m'écrit que les lettres £ sont certaines, et que la troisième est une lettre à sommet triangulaire, c'est-à-dire un A ou un A. La date est donc 261 ou 264 de l'ère des Séleucides, 61 ou 68 av. J.-G. La fixation de cette date est un point important pour la chronologie de la dynastie, et on voit qu'elle s'accorde parfaitement avec la donnée de Lucien, que Tirasus éist le troisième roi après Hyspaosinès. Le portrait de Tirseus est celui d'un homme déjà âgé; toutefois il peut avoir régné encore longtemps, puisqu'il ne mourut qu'à quatre-vingt-douze ans, et que la plus ancienne monnaie du prince suivant ne porte que la date 283 ou 285. Tiraeus est le premier roi de la Cbaracène qui ait pris les titres de Soler et d'Évergète, titres qui continuèrent à être

portés par les princes de la dynastie. Le titre d'Évergète était porté par presque tous les rois parthes depuis Mithridate I^{er} et c'est évidemment à leur exemple que Tiréus l'adopta; quant à celui de Soter, je crois qu'il fut emprunté, non aux rois de Syrie ou d'Égypte, mais aux princes indobactriens, Hénandre et Apollodote, qui régnèrent environ un demi-siècle avant Tiréus, et dont les monnaies eurent une très-grande circulation dans les échelles de l'océan Indien {PeripL Marié Eryhr.[^] A7). V. Attâmbélus I^{er}. i. Tête diadémée du roi à droite. ^î [B]A2IAEfi[2] ATTAMBHA[nlT 2iîTHPD2 KAI ErEPrE[TDr]. Hercule assis. Dans le champ, un monogramme; à l'exergue, la date TIIS, ou EII2, Tétradrachme d'argent du cabinet de H. le baron de Prokesch. (Pl. VI, n^o 7.) 2. Même tête et même légende un peu moins complète; à l'exergue, la date H92. Tétradrachme de potin du Cabinet de France. (Pl. VI, n^o 8.) 3. Autre, avec la date T. — Cabinet de France. à. Autre, avec la date ElT. — Musée Britannique. (Pl. VI, n^o 90 5. Autre, avec la date XIT. — Musée Britannique. 6. Même tête. ^j ATTAMBHAD[Y]. Victoire debout. M. 3. Cabinet de France. (Pl. VI, n^o 6.) Cette pièce a été mal lue par M. Langlois {Numism. des Arabes[^] p. 61).

— 90 — Jusqu'à présent le nom de ce roi a toujours été écrit
ircdi(iJSiXo

- 91 — analyse rigoureuse. Si la forme pleine éUit Si-^{nc}, on ne s'expliquerait pas la chute de Ym initial. A défaut de meilleure explication, voici celle que je propose. Supposons une forme fⁱr:», analogue à nun:», hn^{nz}. Le prétérit du verbe araméen étant moDosyllabique (ktal pour katal)[^] la transcription de Sa^{nj} serait ntanbel Les deux consonnes initiales entraînant un aUph prosthétique (cette loi s'applique même au verbe araméen ; exemple : taaA.ii.) , on obtient Anianbel; puis, par la loi de l'assimilation, Atlanbel (compraez]T\^ pour !??«); puis, par l'attraction du 6 et de r», Attambel » On se rappellera que l'un des deux sanctuaires les plus importants de l'Élymais, pays limitrophe de la Gbaracène, était celui de Bélus. VI. Abihbbglcs. Tête diadémée du roi à droite[^] Î9 [B]AEIAE[fiE] ABINHPraO[Y E]ûTHP[Ot]. Hercule assis. Danâ le champ, un monogramme; à l'exergue, la date AKT. — Tétradrachme de potin du Musée Britannique. (Pl. VII, n» 10.) Cette médaille inédite nous présente pour la première fois le portrait du roi de la Characène, que Josèpfæ appelle Abennérigus ou Abinnérigus. Établissons d'abord l'orthographe du nom royal que la forme négligée d'une des lettres et l'usure de la médaille rendent un peu incertaine. On ne voit sur la médaille que le jambage de droite de l'A ; du B, on n'aperçoit que la boucle inférieure, mais elle est certaine, et cette lettre ne peut en aucun cas être un A, comme on aurait pu le suppos^{er}; les trois lettres suivantes sont

— 91 — parfaitement nettes et bien formées; quant au P, la boucle en est peu développée et on pourrait la prendre pour un I, si le P du mot inTHP02 n'était formé absolument de la même manière ; les trois dernières lettres sont trèsclaires. Ainsi la légende est bien ABINHP_{Pr}AO, et il ne faut pas confondre ce nom avec celui du prince suivant, malgré i la grande ressemblance qui existe entre eux ; d'ûlleurs les deux portraits diffèrent sensiblement, surtout par la forme du nez, qui est droit chez Abinerglus, arqué chez son successeur. La date inscrite sur la médaille d* Abinerglus, S21 de Tère des Séleucides ou 0 ap. J.-C, est importante parce qu'elle permet de contrôler la chronologie de Josèphe et de déterminer plus exactement l'époque du règne d'Izatès, ce roi d'Adiabène qui avec sa mère Hélène se convertit au judaïsme. Voici le récit de Josèphe (Ant. Jud., XX, 2, 1) : « Monobaze, roi d'Adiabène, envoya le jeune Izatès avec de riches présents auprès d'Abinnérigus, le roi de Spasinou-Charax, remettant entre les mains de ce prince le salut de son enfant. Abinnérigus reçut le jeune homme avec faveur, le ptit en amitié, lui donna en mariage sa Glle Symacho, et lui concéda un district dont il pouvait tirer des revenus considérables. » A la mort de Monobaze, Izatès monta sur le trône d'Adiabène, et d'après le récit de Josèphe, il envoya, peu de temps après son avènement, quelques-uns de ses frères en otage à l'empereur Claude, et les autres à son voisin Artaban, roi des Parthes (i6id., XX, 2, 3-A) . Après un règne de vingt-quatie ans, sur lequel Josèphe a conservé de nombreux détails, il mourut à rage de cinquante-cinq ans (i6td., XX, A, 3). Ainsi l'historien juif place le commencement du règne d'Izatès après l'avènement de Claude, qui eut lieu en A1 ; il ne le dit pas

, -93 formellement, mais la lecture de son récit laisse certainement cette impression dans l'esprit du lecteur; quant à l'époque de sa mort, il n'en donne pas la date, et les synchronismes qu'on pourrait établir entre le règne d'Izates et ceux des rois Arsacides ses contemporains ne donnent aucun résultat certain, à cause de l'obscurité qui enveloppe la chronologie des rois parthes à cette époque. Toutefois il paraît être mort, toujours selon Josèphe, pendant le règne de Vologèse I^{er}, qui dura de l'an 60 à l'an 55 environ, d'après les savantes recherches de M. de Longpérier. Tacite mentionne Izates une seule fois à l'année 9 {Ann., XII, 1^{er}}, ce qui est d'accord avec Josèphe; mais selon l'historien romain, en 62 le trône d'Adiabène était occupé par Monobaze II, frère et successeur d'Izates, et rien dans le récit ne prouve qu'il ne fût pas déjà sur le trône depuis quelque temps (ibid., XV, 1). Il y a donc contradiction entre Josèphe et Tacite; en effet, si Izates commença à régner après l'avènement de Claude en 41, son règne dut se prolonger jusqu'en l'an 65 au moins. La numismatique nous permet, sinon de résoudre la question, du moins de l'éclaircir. La dernière monnaie d'Attambélus I^{er} est de l'année 317 des Séleucides, celle d'Abinerglus est de l'an 321, et celle de son successeur de 333; par conséquent le règne d'Abinerglus est renfermé entre les années 317 et 333, c'est-à-dire 5 et 21 ap. J.-C. Puisque Izates avait cinquante-cinq ans à l'époque de sa mort, s'il mourut en 65, il devait être né en l'an 11; mais à l'époque où son père Monobaze le confia à la protection d'Abinnérigus, il n'était déjà plus un enfant; il entra dans l'adolescence (vutv {3xo

— M — au moins quelques années. Il est impossible de condier ces faits avec les données de la numismatique et de les resserrer dans le court espace de dix ans, compris entre l'année présumée de la naissance d'Izatès et Tannée 21, où Abinnérigus avait déjà cédé la place à son successeur. Izatès avait donc au moins dix ans lorsqu'il fut envoyé en Gbaracène , il était né à peu près au commencement de l'ère chrétienne, il commença à régner entre les années SI et 36, et il dut mourir entre les années 55 et 60. Aussi la chronologie du récit de Tacite est la seule digne de foi, et la contradiction qui se montre dans celui de Josèphe, et qui est plutôt impliquée qu'explicite, doit être attribuée i une négligence dans l'ordonnance de la narration plutôt qu'à une erreur matérielle, qu'il eût difficilement pu commettre. Espérons que de nouvelles découvertes nous donneront un jour les moyens de déterminer plus exactement le commencement et la fin du règne d'Abinerglus. Nous parlerons au paragraphe suivant de l'étymologie de ce nom singulier. Vil.

ÀDINIIRGLUS. Tête diadémée du roi à droite. ^ [B]A2IAEQIE] AAINNPrAD[r] CQTHPDC. Hercule assis. Dans le champ, un monogramme ; sous le bras d'Hercule, une lettre ou un petit monogramme -, à l'exergue, la date TAT. ^ Tétradracme de potin du Cabinet de France. (Pl. Vil, n- H.) Cette médaille a déjà été l'objet de nombreux commentaires^ après avoir été attribuée par Corsini à un certain Minnisarus, roi d'Arménie, Eckhel et d'autres numisma

— 05 — tistes ont reconnu que cette attribution reposait sur une mauvaise lecture de la légende, et tout le monde est finalement tombé d'accord pour y lire AAINNirAO et y voir la monnaie d'un prince de la Cbaracène, nommé Âdinnigaûs, qui n'est mentionné par aucun auteur. L'attribution à la Gharacène n'est pas douteuse, mais la lecture du nom royal ne me paraît pas admissible, et j'y reconnais un nom formé de la même manière que celui d'Abinerglus. La mé-* daille est très-bien conservée, et les lettres sont parfaitement lisibles. Les cinq premières lettres sont certainement AAINN et non AAINH ; la sixième a la même forme que le P sur la monnaie d'Abinerglus, et se retrouve dans le mot CflTHPDC ; il n'y a donc aucune raison pour ne pas lui donner la valeur du P, comme dans ce dernier mot, bien que la boucle soit peu développée ; les deux dernières lettres sont certainement AO, et le A ne présente pas plus de trace de barre que le A de la date à l'exei^{ue}. Il faut donc lire AAINNPrAO et supposer que selon l'usage oriental la voyelle entre les lettres N et P a été omise, et le nom royal serait Adin-nerglus, formé comme Abi-nerglus. J'avais cru autrefois, avec Visconti, que le roi Adinnigaûs des numismatistes était l'Abinnérigus de Josèphe ; mais depuis que j'ai retrouvé la monnaie d'Abinerglus, il a bien fallu renoncer à cette opinion, assez plausible en soi. On remarquera d'ailleurs que les portraits des deux princes sont complètement différents ; chez l'un le nez est droit, tandis que chez l'autre il est très-arqué. Frappé de l'analogie qui existe entre les noms de ces deux rois de la Cbaracène, celui du roi assyrien Nériglissar, et celui de Nergalja divinité des Cuthéens, je me suis adressé à mon savant ami et confrère M. Renan, pour appeler son attention sur ce point intéressant et lui demander son avis.

- 06 — Avec son obligeance habituelle, il m'a répondu par la lettre suivante, que je suis heureux de mettre sous les yeux de mes lecteurs : « Plus je réfléchis à la communication que vous avez bien voulu me faire sur la série des médailles de la Cbaracène, plus je la trouve intéressante et féconde en conséquences. Une chose évidente au premier coup-d'œil est que les deux mots ABINHPraOZ, AAINNPrAOI, ont le même composant principal, et que ce composant est le nom du dieu Nergal, connu par le deuxième livre des Rois (XYII, 30) * comme l'idole des Cutbéens, et qui se retrouve, ainsi que vous l'avez très-bien vu, dans iSNwSai:, Nergal-Sarézer, Nériglissar. a Remarquez, en passant, quelles deux lectures que vous avez établies apportent un argument considérable dans la question obscure de l'origine de ces Cuthéens, que Salmanasar transporta en Samarie pour la repeupler après la | destruction du royaume d'Israël. L'opinion la plus pro- I bable place le pays primitif de ces Cuthéens dans l'Irak ; bien d'autres hypothèses cependant ont été formées. Or, le passage précité du second livre des Rois donnant tergal comme le dieu propre des Cuthéens, et vos médailles nous montrant le nom de ce même Nergal comme celui d'une I divinité nationale en Characène, il en résulte une forte induction qui fait passer l'opinion susdite de la vraisemblance à la probabilité, et même à une forte probabi- { lité. « Si nous prenons maintenant ces deux noms de rois l'un après l'autre, le premier ne nous oflrira aucune difficulté. * Dans le texte hëbra!que, il y a 7U13f Nergai; mais dans le texte des S^^ptante, p.-ir une erreur singulière, Toriginal est rendu comme suit : K«t oi ôv3f c; Xoî/0 inoirj^av t^.v Éff tX. W,

— 07 — C'est sûrement Sai^^k , Abhiergal. Ce mot rentre dans la catégorie nombreuse des noms propres sémitiques composés de UN et d'un nom de dieu. Exemples : Abi-yahy « celui dont iab est le père, » ou, ce qui revient au même :

qui paraît vraisemblable, mais ce qui ne ressort pas d'une analyse rigoureuse. Car, certainement, AAIN ne vient pas de ^?P , comme M. Quatremère le laisserait croire volontiers, et n'a rien de commun avec ATTAM, dont nous avons déjà parlé. Une hypothèse qui serait soutenable, ce serait de tirer AAIN de la racine "jn, w juger.» La forme ^i , en effet, paraît un hiphîl écourté de la racine]M (]nn, en araméen pK). C'est l'hypothèse de Gesenius {Thésaurus[^] p. 335). Adin-nergal voudrait dire alors « celui que Nergal juge, » c'est-à-dire : a celui dont Nergal prend la cause entre ses mains,» analogue exact de n^QSvr , Sckephai-Taky n celui que Tah juge. » « On a en phénicien le nom SaaiM (Lévy, PMn. Wirler⁶urA, p. 3), qui peut paraître analogue à Àdin[^]nergàl. Il n'en est rien* La lecture de Sn^iN est sûrement ildoniM, go, qu'on ne connaît que par le nom propre Ebednego dans le livre de Daniel. Ce nom est suspect pour bien des raisons. La lecture AAiNNirAO fourmisssdt un fort argument en faveur de la présence du dieu Nego dans le panthéon babylonien. En écartant cette lecture, vous enlevez à ce faux dieu son meilleur titre à la réalité. » Telle est l'intéressante communication de M. Renan. Après l'avoir lue, il me sembla qu'il restait encore un point un peu obscur, et que l'étymologie du mot AAIN n'était pas entièrement satisfaisante, et je me mis à chercher une autre

— 99 — solution. Une particularité des noms characéniens me parut de nature à ouvrir une voie nouvelle aux recherches. Je remarquai que la reduplication de la lettre M paraissait facultative dans ces noms. En effet, la médûUe donne la forme ABINHPrAOI, tandis que Josèphe écrit Ἀφίωέπιyoç; les médaille de Tbéonésès donnent les deux formes eϜONNHCOY et GϜONNHCOY; ne pouvait-il pas en être de même pour AAiNNPrAOS, et ne j)Ouvsd-t-on pas supposer une forme AAINHPFAOI, qui permettrait de chercher une autre étymologie? Je m'adressai de nouveau à mon savant confrère, en lui faisant part de ces observations. Voici sa réponse : « Votre observation très-juste sur l'orthographe possible AAINPFAOZ ou AAINHPrA02, sans reduplication du N, ouvre la porte à de nouvelles conjectures, dont aucune encore, selon moi, n'atteint la certitude. « On peut supposer que AAINPrAOI serait la transcription de Saijnv, Àdinergal. On connaît, en effet, les deux noms propres hébreux nny et Skhv (Gesenius, Thesauru^{us} p. 993], qui seraient les parallèles exacts de "jaianv. On ponctue d'ordinaire ces deux mots nnj et ^{nnj}? » et l'on traduit le premier par « t(/e quem Jehova ornavU^{us} » le second par aOrnaiui Dei^{us} Peut-être vaudrait-il mieux ponctuer •"n^{us}? et ^{nnj}Mnv, et traduire h celui dont Jéhovah est le témoin, » ou « celui dont Dieu est le témoin, » c'est à-dire le garant, en rapport avec Job^{us} XVI, 19. « Ce qui empêche de proposer résolument une de ces deux explications pour Adi-neryal^{us} c'est que *T;r « témoin » n'est pas un mot araméen. La remarque en est expressément faite Gen. XXXI, A7. La racine niv n'a pas non plus le sens d* o orner » en araméen. Il est vrai que ces noms oxFono "^{nnj} -^{nnj}uszxjr^{us}

— 400 — propres de la Characène paraissent plus conformes aux analogies de rhébreu qu'à celles de Faraméen. » Je n'ai rien à ajouter à ces savantes remarques, qui, pour le moment, épuisent la question. Il y a une lacune de trente ans entre la date de la médaille d'Adinnerglus et la première date du règne suivant; comme le portrait d'Adinnerglus est celui d'un homme âgé, et qu'au contraire celui d'Attambélus II est celui d'un tout jeune homme, il y a tout lieu de croire qu'il manque entre les deux un prince de la dynastie characénienne. VIII. Attambélus II. 1. Tête imberbe diadémée du roi à droite; sur le cou, un monogramme en contremarque; ^ ATTAH Ca)TfIP ère.... Hercule assis. Dans le champ, un monogramme; sous le bras d'Hercule, une lettre ou un signe isolé. A l'exergue, une date, probablement TSF; mais on ne voit que la barre supérieure des deux dernières lettres. — iE. Musée Britannique. (Pl. VII, n° 12.) 2. Même tête imberbe, sans contremarque. f^ TTAMB....CCOTHP Même type; à Texergue, la date T3€. — M. Musée Britannique. 3. Même tête, un peu plus âgée; sur le cou, un monogramme en contremarque. î^ .AC1A€... ATTAMBH...a)TH... Hercule assis. A l'exergue, la date TS9. — M. Musée de l'Université d'Athènes. (Pl. VII, n° 13.) Il y a un autre exemplaire de cette pièce dans la collection de H. de Prokesch.

— iOi — h. Même tête, légèrement barbue; devant, une massue, ou quelque objet analogue. ^ Même légende; k l'exergue, la date TO. ^-M. Cabinet de M. de Prokesch. 5. Même tête. ^ Même légende; à l'exergue, la date TOA. — M. Musée Britannique. C'est la pièce qui a été publiée par M. François Lenormant dans cette Revue (1864, p. 191), et qui de la collection Woodbouse a passé dans celle du Musée Britannique. 6. Même tête. ^ Même légende ; & l'exergue, la date TOB. — JE. De ma collection. C'est M. Postolaccas, conservateur du Cabinet des médailles d'Athènes, qui le premier a fait connaître le roi Attambélus II, en publiant la médaille que nous avons décrite sous le n° S, et dont il a bien voulu nous donner un soufre {Ann. de l'Inst, arch,^ 1861, p. 365). Les différentes pièces que nous publions ici montrent que ce prince a régné au moins de l'an 363 à l'an 372 (51 à 60 ap. J.-C), et qu'il était fort jeune en montant sur le trône. IX. Attambélus III. Tête barbue diadémée à droite; devant, une étoile. i^ ATTAMBH... CwTHPO.. KAI €€... Hercule asçis. A l'exergue, la date TIB. — E. Musée Britannique. (PL VII, n° 1A.) Le Cabinet de France possède un exemplaire de cette pièce, sur lequel la date n'est pas lisible.

— 103 — 11 y a un intervalle de quarante an» entre la date de cette médaille et la dernière date d'Attambélus H. On aurait pu supposer que ce nouvel Attambélus était le même que le précédent, parvenu à un Age avancé ; mais la tête n'est pas assez âgée pour un personnage qui aurait eu environ soixante-dix ans* et il faut admettre un nouveau prince dans la série des rois de la Cbaracène. Je crois même qu'entre le deuxième et le troisième Attambélus il nous manque encore deux rois, l'un, dont le nom est inconnu; l'autre, cet Artabaze qui, selon Lucien, fut le septième successeur de Tiraeus, et dont le règne dut être fort court, puisqu'il ne monta sur le trône qu'à l'âge de quati*e-vingt-six ans. Il est difficile de trouver une autre place pour Artabaze ; car après Attambélus III, il y a encore au moins deux roi» qui se suivent d'assez près, et si on place Artabaze après eux, il semit le huitième ou le neuvième successeur de Tirœus, et non le septième. L'année &12 des Séleucides correspond à l'an 100 après Jésus-Christ, et tombe dans le commencement du r^gne de Trajan. X. Théonnésês. 1. Tête diadémée du roi à droite. î^ [B]AC1A[€C0C] OGONNHC[Or] C(i)THPOC [K]AI €ï€P... Hercule assis. A Fexergue, la date TRA« — £. Cabinet de France. (PL VII, n* 16.) 2. Même tête ; devant, une palme. ^ €ONHCO[T] Ca)THPO[C]. Hercule assis. Dans le champ, un monogramme, composé des lettres ATB. Sous le bras d'Hercule, une lettre ou un signe isolé. A

— 03 — l'exergue, la date [V]Kr. — E. Cabinet de M. de Prokesch. Cette pièce est moulée sur un original différent des deux autres, mais que je n'ai pu retrouver nulle part. 3. Même tête; devant une massue; sur le cou, un monogramme en contremarque, composé des lettres ATB. i\$ BACI[AGa)CJ 0€ONHC[Or] CcoTHPO[C]. Hercule assis. Dans le champ, même monogramme que sur la pièce précédente. A l'exergue, la date TAA ou ĪAA. — iE. Musée de la Compagnie des Indes, à Londres. (Pl. VII, n° 16.) Le véritable nom de ce roi, qu'on appelait autrefois Monnésès, a été rétabli par M. de Longpérier, d'après la médaille du Musée de la Compagnie des Indes, qu'il avait signalée le premier {Renme Diim., 1863, p. 3A0, note). Je dois dire toutefois que sur l'empreinte qui m'a été envoyée, et qui est fort bien faite, on ne peut distinguer la barre du 0; néanmoins je crois qu'on doit admettre la forme esovvi;(rT}c« plus vraisemblable que ŌMwijdT^ . Les années 21 et 428 des Séleucides correspondent aux années 109 et 111 de notre ère, et appartiennent au règne de Trajan, mais elles sont antérieures à l'expédition de ce prince contre les Parthes. L'année 431 ou A3A, c'est-à-dire 119 ou 122 de l'ère chrétienne, est une des premières du règne d'Hadrien. La lecture de la date TAA ou TAA n'est peut-être pas tout à fait certaine; mais sur l'empreinte que j'ai sous les yeux le A est clair, on voit la moitié de l'T, et la troisième lettre est une lettre à sommet triangulaire. M. le général Cuninghame, numismatiste distingué, consulté par moi, a bien voulu examiner avec soin l'original, et m'a répondu qu'il ne pouvait lire autrement que TAA ou TAA. 11 y a ici une difficulté chronologique; car d'après Dion

— 104 — Cassius, l'«i Characène était gouvernée en Fan 116 par on Attambélus. Il faut donc admettre, ou bien qu'il y eut deux Théonnésès, ou bien que le prince de ce nom fut* chassé par Attambélus, et remonta ensuite sur le trône par suite d'événements que nous ne connaissons pas ; la seconde hypothèse est la plus probable, à cause de la parfaite identité des portraits sur les trois médailles au nom de Théonnésès. Dans tous les cas, ce prince dut être le successeur d'Attambélus III. On remarquera que sur deux des pièces de Théonnésès le monogramme peut représenter le mot Attambélus, et que ce même monogramme a été frappé en contremarque sur la médaille de l'année A31. XI. Attambélus IV. Ce prince, dont on n'a pas retrouvé de médailles, gouvernait la Mésène et la Characène en 116, pendant la guerre de Trajan contre les Parthes. Dion Cassius (LXVIII, 28; *Excerpta Valesiana*^ p. 713) raconte que Trajan descendit le Tigre jusqu'au golfe Persique, qu'il soumit sans peine Tile de Messène, dont Athambilus ou Sambélus était roi, et que les habitants de Spasinou-Charax, qui étaient également sujets d' Athambilus, le reçurent amicalement. Il ajoute que ce prince, bien que forcé de payer un tribut à Trajan, lui demeura fidèle. Le règne d'Attambélus IV ne fut pas long, et il est compris entre les années 111 et 122, époque à laquelle le trône était occupé par Théonnésès. Il est fort possible qu'à la mort de Trajan, lorsque Hadrien abandonna toutes les conquêtes que son prédécesseur avait faites au delà de l'Euphrate, une révolution

— 105 — éclata dans la Characène, et qu*Attanibélus IV, l'ami et le vassal de Trajan, y perdit sa couronne. XII. Attambélus V. Tête imberbe diadémée du roi à droite. n) BAE....ATTAMB...IUTH... Hercule assis. Dans le champ, un symbole inconnu. A Texergue, une date illisible. — E. Cabinet de France. (PL VII, n* 17.) Cette médaille, dont le revers est d'un travail barbare, est celle que Visconti a attribuée à Artaban ; cependant la légende est parfaitement claire et on ne peut y lire que ATTAMB, bien que les deux T aient été réunis de manière à former un II. La décadence de l'élément grec dans la Characène se fait sentir sur cette pièce, et on voit que le graveur du coin n'avait pas l'habitude des lettres grecques ; aussi cette monnaie doit-elle être une des dernières de la série grecque de la Characène. Il est fâcheux qu'il ne reste que de faibles traces de la date à l'exergue ; on pourrait peut-être y voir les restes des lettres TMr, mais c'est trèsdouteux. C'est avec Attambélus V qu'il faut clore pour le moment la liste des rois de la Characène qui ont fait frapper des monnaies à légendes grecques. Je dois ajouter cependant que parmi les bronzes de la Characène, au type d'Hercule assis, qui m'ont été envoyés par M. le baron de Prokesch, il s'en trouve qui appartiennent à un ou peut-être à deux rois nouveaux ; ces pièces sont de la plus basse époque de l'art grec, les légendes sont confuses et les lettres mal faites, et il vaut mieux attendre la découverte de nouveaux exemplaires mieux frappés et mieux conservés, que de présenter

— 106 — dès à présent des conjectures sans aucune valeur. Quant aux bronzes à légendes sémitiques qui succédèrent dans la Characène aux pièces que nous venons â*étudier, ils feront plus tard, je l'espère, le sujet d'un autre article. XIII. Artabaze. H nous reste à parler d'Artabaze, roi de la Characène, mentionné par Lucien (Macrob*^ 16), mais dont on n'a pas encore retrouvé de médailles. «Artabaze, dit cet auteur, le septième roi de Cbarax après Tirasus, régna, après avoir été rappelé de chez les Parthes, à l'âge de quatre-vingt-six ans. b Il est évident que son* règne dut être fort court, et il n'est pas étonnant que ses monnaies n'aient pas encore été découvertes. Il est probable qu'il occupa le trône vers l'époque d'Attambélus 111, à la fin du premier siècle de notre ère; il paraît avoir été favorisé par les Parthes, qui à cette époque exerçaient effectivement une grande influence sur les affaires de l'Asie. Les trois premiers successeurs de Ilrsus furent Attambélus I*', Abinerglus et Adinnerglus; vient ensuite une lacune de trente ans, qui doit représenter au moins un règne ; le cinquième successeur est Attambélus II, puis vient une autre lacune de quarante ans , vers la fin de laquelle on peut placer le règne d' Artabaze, qui serait ainsi le septième successeur de Tirœus. Mais nous n'insistons pas sur ces conjectures, qui ont peu de valeur, surtout pour un règne aussi court que celui d'Artabaze. Nous terminerons par le tableau suivant des princes de la Characène, tel qu'il résulte de l'état actuel de nos connaissances.

The text on this page is estimated to be only 29.48% accurate

— 107 — 1. Hyspaosioès, fils de Saggonadacus A. S. 188=12Aav. J.-G. 2. Apodacus . A. S. 203 = 100. 3. Lacune certaine â*un règne. à. Tirœus, troisième successeur d'Hy spaosinès. ... A. S. 261 ou 26A = 51 ou AS. 5. Attambélus !•' A. S. 283 à 31 7 = 29 av. J.-C. à5ap. J.-C. 6. Abinerglus ou Abinnérigus A. S. 321 = 9 ap. J.-C. 7. Adinnerglus A. S. 333 = 21. 8. I^âcune probable d'un règne. 9. Attambélus II. A. S. 363 à 372 = 51 à 60. 1 0. Lacune probable d'un règne. 11. ArtabazCt septième successeur de Tiraeus. 12. Attambélus III A. S. A12 = 100. 13. Tbéonnésès A. S.A21à&23=109àlll. 1A. Attambélus IV. mentionné par Dion Cassius à l'année 116. 15. Tbéonnésès remonte sur le trône? A. S. A31 ou A3A = 1 19 ou 122. 16. Attambélus V date incertaine.

ICO — SUR LA CHRONOLOGIE DES ROIS DU PONT ET DU BOSPHORE ET DES PRINCES D'OLBA A PROPOS D'UN OPUSCULE DE M. DE SALLET «. La chronologie des rois du Pont et du Bosphore, après la mort de Pharnace II, présente de grandes difficultés, parce que les données de la numismatique ne paraissent pas s'accorder avec les témoignages non moins formels des auteurs contemporains. M. de Sallet a donc rendu un véritable service à l'histoire et à la numismatique en soumettant à un examen rigoureux les textes et les médailles, et en démontrant clairement que les difficultés proviennent de l'inexactitude avec laquelle certains numismatistes ont publié des monnaies de cette époque, et principalement celles d'Asandre. On sait que les statères de ce prince présentent deux variétés. Les plus anciens et les plus rares portent la légende APXONTΩ A2ANAPΩ BOINOPOT; les autres, beaucoup plus nombreux dans les collections, portent l'épigraphe BA2IAEX22 ASANAPOI; sur tous, on voit une lettre numérale, qui indique l'année du règne. Sur les statères¹ Btiiragt ZUT GueldchU wnd Sumùnuitik étr Konige dfâ Botphoiyu und dtê Püntui, von Àjrt d von Sallet. Berlin, 1866, in -8*, 78 pages, 8

— no — de la première catégorie, tels qu'ils ont été décrits par différents auteurs, et en dernier lieu par M. de Kœhne (*Mus. Kotchoubey*[^] II, p. 160), on trouvait les chiffres B» r. A, Z, H, d'où il résultait qu'Asandre aurait porté le simple titre d'archonte pendant huit ans au moins; sur les statères au titre royal, les lettres numérales commencent avec A et continuent jusqu'à GK, et l'on en concluait /que sous un litre ou sous l'autre, Asandre avait régné au moins trente-sept ans, ce qui ne pouvait se concilier avec l'histoire. M. de Sallet n'a retrouvé dans les différentes collections de l'Europe que les statères avec le titre d'archonte des années B et T ; le premier se trouve au Cabinet de France, le second au Cabinet de Vienne et dans la collection Ouvaroff ; de plus, il a constaté que toutes les autres dates publiées ne reposent que sur de fausses lectures ou de mauvaises descriptions. Je puis ajouter que mes propres observations sont d'accord avec celles de l'auteur. Quant aux statères de la deuxième catégorie, le plus ancien, conservé au cabinet devienne, porte la date A; les plus récents avec les dates HK et OK, font partie de la collection du Musée Britannique -, les dates intermédiaires se trouvent sur des monnaies conservées dans différents musées. Il résulte de là que les dates se suivent sans interruption sur les deux séries de statères, qu'Asandre prit le titre de roi pendant la quatrième année de son gouvernement, et qu'il régna sous les deux titres d'archonte et de roi au moins vingt-neuf ans. Aux médailles d'Asandre, il faut ajouter le statère unique de la reine Dynamis, publié d'abord par M. de Longpérier {*Afin, detInst. arch.*, t. XIII, 4841, p. 320), et ensuite par M. de Kœhne (*Mm. Kotchoubey*, I8b7, H, p. 156). Cette précieuse médaille a pour type Tastre et le croissant.

— m — insignes de la dynastie des Acbéménides du Pont, et elle porte la légende ΒxV21AΙ£2II2: AYNAMΕÛι: avec la date Ans. L'année 281 de l'ère du Pont s'étend de l'automne lie 737 à l'automne de 738 de Rome, et, lorsque le statère fut frappé, Dynamis régnait seule; il a donc été frappé après la mort d'Asandre. De plus, comme Dynamis épousa très-peu de temps après Scribonius, dont la révolte avait causé la mort d'Asandre, elle ne peut avoir régné seule que pendant quelques mois. Ainsi la date S81 est une limite inférieure certaine pour le règne d'Asandre. Tel est le témoignage des médailles authentiques; comparons-le maintenant avec celui des historiens. Le type constant des statères d'Asandre est une Victoire debout sur une proue, type qui se rapporte évidemment à une victoire navale; par conséquent tous les statères sont postérieurs à la bataille navale dans laquelle Asandre vainquit son rival, Mithridate de Pergame, à qui César avait octroyé le royaume du Bosphore. Or César avait investi Mithridate de sa nouvelle royauté dans l'intervalle qui s'écoula entre la défaite de Phamace, à Zéla, le 2 août 707, et son retour en Italie au mois de septembre de la même année. Si l'on tient compte du temps nécessaire pour les préparatifs de la guerre entre Asandre et Mithridate, la défaite de ce dernier ne peut guère avoir eu lieu avant le printemps de 708, et c'est à partir de cette époque ou du commencement de 709 que M. de Sallet veut compter les années du gouvernement d'Asandre sur les monnaies. Si l'on possédait des monnaies de la première année au type de la Victoire, le système de l'auteur serait à l'abri de toute conteste ; mais tant qu'on n'en connaît que de la seconde année, il y aura toujours une erreur possible d'une année pour le point de départ. Le véritable commencement du gouvernement d'Asandre doit se placer, selon nous, M'au

— H2 — tomne de 707, très-peu de temps après la bataille de Zèla. A la suite de ce désastre, Phamace avait pris la fuite; mais il fut attaqué et vaincu par Asandre, déjà révolté contre lui, dans une nouvelle rencontre où il trouva la mort; Asandre épousa alors Dynamis, fille de Pbamace, et je crois que c'est de ce moment qu'il commença à compter les années de son règne; car il était maître du Bo[^] phore, à la fois par droit de conquête et par son mariage avec la petite-fille du grand Mithridate. La méd[^]lle de Dynamis, avec l'année 281 du Pont (737-738 A. U. C.)* fournit un point fixe pour la fin du règne d' Asandre ; car, ainsi que nous l'avons déjà dit, cette princesse ne put régner seule que très-peu de temps. Si l'on compte les années d' Asandre à partir de l'automne de 707, il dut régner trente ou trente et un ans; si l'on ne compte

— 113 — Polémon était fils du rhéteur Zenon de Laodicée, qui rendit à la cause romaine un service signalé en empêchant sa ville natale d'embrasser le parti de Labiénus et des Parthes (Strab., XII« 8, 16; XIV, 2, 2i). Antoine, reconnaissant des services que lui avait rendus Zenon, et sans doute aussi Polémon, accorda à ce dernier l'investiture du royaume du Pont. Strabon dit que Polémon reçut un royaume en récompense de sa bravoure, d'Antoine d'abord, et plus tard d'Auguste; mais il ne dit pas quel était ce royaume. Il est clair cependant que ce royaume était le Pont, auquel furent plus tard ajoutés la petite Arménie et le Bosphore, parce que les services militaires dont parle Strabon se rapportent évidemment à la guerre contre les Mèdes et les Parthes où Polémon combattait dans l'armée d'Antoine, et surtout parce que Polémon eut un fils appelé Zenon ; or l'usage presque universel dans les familles grecques était de donner à un de ses fils le nom de son grand-père. On peut donc regarder comme certain, quoique aucun auteur ne le dise expressément, que Polémon, fils du rhéteur Zenon, est bien le même personnage que Polémon I, roi du Pont. L'avènement de Polémon I doit se placer entre les années 715 et 718 de Rome. En effet, en l'an 715, après la conclusion de la paix avec Sextus Pompée, et au moment où il commençait ses préparatifs de guerre contre les Parthes* Antoine établit en Asie un certain nombre de rois de son choix, qui devaient lui payer un tribut déterminé, entre autres Darius, fils du roi Phamace, à qui il donna le Pont (Appian., Bell. ant., V, 75). Darius n'est mentionné que par Appien, et Ton ne sait comment son règne se termina ; toujours est-il qu'en 718 Polémon était déjà roi du Pont, et prit part, comme allié des Romains, à la campagne d'Antoine contre les Parthes et les Mèdes ; le trium

— IU — vir récompensa les services que Polémon lui rendit pendant cette guerre, en ajoutant à ses états la Petite Arménie (Dion., XLIX, 25, 33, AA; Plut., Anton., AO). Polémon n'assista pas à la bataille d'Actium (septembre 723), mais il avait envoyé un corps de troupes à Antoine (Plut., Anton., 67) ; en conséquence, il dut être compris dans la mesure générale que le vainqueur ordonna à l'égard des princes asiatiques qui devaient leur élévation à Antoine, et dont Amyntas et Archélaüs Turent seuls exceptés (Dion., LI, 2). Toutefois il ne tarda pas à se faire pardonner, et, en 728, il reçut le titre d'ami et d'allié du peuple romain (Dion., LVI, 25) : enfin, en 740, il devint roi du Bosphore. On ne connaît pas l'année de sa mort ; Strabon se borne à dire qu'il mourut chez les barbares de la Sindique. Il avait épousé, sans doute après la mort de Dynamis, Pytbodoris, fille de Pythodorus de Tralles, dont il eut trois enfants, et qui lui succéda (Strab., XII, 3, 29; XIV, 1, A2). La seule monnaie certaine frappée par Polémon, comme roi du Pont, est une drachme très rare à la légende ΒΑΗΑΕΩΙ ΝΟΑΕΜΙΝΟΖ ΕΙΙΕΒΟΤΙ, dont il existe un exemplaire au Cabinet de France. Quant aux autres monnaies qui lui ont été assignées par différents auteurs, M. de Sallet établit que les unes sont d'une attribution douteuse, et que l'existence des autres est fort problématique. La ressemblance de la drachme de Polémon I avec celles de Pytbodoris et de Polémon II montre qu'elle a été frappée pour le Pont. On ne connaît point de monnaies frappées au nom de Polémon pour le Bosphore ; mais il existe une série de statères, certainement frappés dans cette province, et qui lui ont été attribués par quelques numismatistes. Ces pièces portent d'un côté la tête nue d'Auguste, de l'autre une tête nue imberbe, avec un monogramme composé des

— nri — lettres M, Â, et peut-être ï, et une date de l'ère du Pont; la plus Ancienne connue est de l'an 289(7A6-7A7 A. U. C), et la plus récente de l'année 30A (761-762 A. U. C); il existe de cette même année un statère avec un portrait différent, et un autre monogramme, composé des lettres KNE, qui continue jusqu'en 306, et en 307, commence une nouvelle série avec un monogramme différent. (Kœhne, Mus. K[^]tchoubey, II, p. 199, sqq.) Mommsen attribue les statères de 289 à 30i à Polémon I, et en explique le monogramme par les mots Arva^fJiK lftpa8xcou ou Arva[^]ii;, MiOpaoaTT.ç, supposant, ou bien que Dynamis avait voulu rappeler sa descendance de Mitfaridate, ou bien que Polémon avait pris dans le Bosphore le nom de Mithridate. M. de Sallet adopte l'explication du savant auteur de *ï Histoire de la monnaie romaine*[^] mais j'avoue qu'il m'est impossible de le suivre dans cette voie et d'admettre une interprétation si contraire à toutes les règles de la numismatique. Le système de Kcehnerae paraît infiniment préférable, et je crois avec lui que le monogramme est celui d'un prince indigène, qui fonda une nouvelle dynastie après la mort de Polémon, et s'empressa de reconnaître Auguste pour suzerain et de lui demander l'investiture. L'année 289 du Pont (746-47 A. U. C.) serait ainsi la première du règne de ce prince, et Polémon aurait été tué en 746 de Rome, et non en 761, comme le veulent MM. de Sallet et Mommsen. Nous verrons plus loin que le témoignage de Strabon, loin d'être contraire à notre hypothèse, la confirme d'une façon remarquable. La reine Pythodoris succéda à son époux, et régnait du temps de Strabon, qui nous a laissé des détails précis à ce sujet. Les monnaies de Pythodoris, qui ne régna que dans le Pont et non dans le Bosphore, sont fort rares. On en connaît deux variétés : l'une, avec la tête d'Auguste et au.

— 116 revers le capricorne ; Tautre, avec la tête de Tibère et au revers une balance ; toutes les deux portent la même légende : BA2IAI22A nreoAOPii etotî s. Je possède un bel exemplaire de la première variété, qui de la collection Fontana a passé dans la mienne ; la seconde variété existe au Cabinet de France. Le Capricorne étant le signe du zodiaque, sous lequel Auguste est né, on a supposé que la Balance était le signe correspondant pour Tibère ; c'est assez probable, mais dans le silence des auteurs on ne peut rien affirmer à cet égard. Les deux monnaies de Pythodoris ont été frappées l'année de la mort d'Auguste et de l'avènement de Tibère, c'est-à-dire en l'an 767 de Rome, d'où il résulte que l'ère dont on s'est servi commençait en 707 ou 708. La bataille de Zéla eut lieu en août 707, et c'est sans doute à partir de la nouvelle constitution du Pont, qu'en fut la conséquence, que Ton comptait les années de cette ère ; je ne connais pas d'autre exemple certain de son emploi, à moins que la pièce suivante de ma collection n'en soit un : • AMIIOr. Tête de Pallas à droite. 1[^]. ETOTi H. Chouette.— JE. 4. L'ère employée sur les monnaies impériales d'Amisus commence en 721, et rien n'empêche qu'il en soit de même sur ma médaille ; mais il se pourrait aussi qu'elle ait été frappée à la même occasion que les monnaies de Tythodoris. Cette princesse régnait encore en 771-72, époque à laquelle écrivait Strabon, qui fait un grand éloge de sa sagesse et de sa bonne administration ; on ne sût pas quand elle mourut. Les dradunes de Polémon II sont moins rares que celles de ses prédécesseurs ; elles portent d'un côté sa tête et là légende BACIA€coC nOAGMcoNOC ; de l'autre, la tête

— U7 — de l'empereur régnant avec une date. La plus ancienne, frappée à Teffigie de Galigula, est datée de Fan S ; la dernière porte la date 23 et la tête de Néron ; on a retrouvé la plupart des pièces intermédiaires, notamment ceUes de Fan 17 avec la tête de Claude, et celle de Tan 18 avec la tête de Néron, ce qui permet de fixer le commencement de la série à l'année 791 de Rome. Il est certain que ces années sont celles du règne de Polémon, et qu'il monta sur le trône en 791 ; Dion Gassius (LIX, 12) le dit formellement. M. de Sallet, d'accord en cela avec tous les numismatistes qui l'ont précédé, regarde Polémon II comme le fils aîné de Polémon I et de Pythodoris. Mais il y a une difficulté fort grave qui paraît avoir échappé à l'attention de tous ces savants, c'est que sur la médaille de l'an 3, au revers de Caligula, la tête de Polémon est celle d'un enfant âgé de quinze ans au plus; l'exemplaire du Cabinet de France est d'une conservation remarquable, et l'on ne peut s'y tromper; sur les drachmes des années postérieures, la tête est celle d'un homme jeune. Or, si Polémon II n'avait que quinze ans en l'an 793, il ne peut être le fils de Polémon I, qui, de l'aveu de tout le monde,, était mort en 762, et qui, selon nous, l'était déjà en 746. Voici en quels termes Strabon (XII, 3, 29) s'exprime au sujet de Pythodoris et de sa [famille ; on se rappellera que cette princesse régnait à l'époque où le géographe d'Amasia écrivait son ouvrage : a Pythodoris eut de son mariage avec Polémon deux fils et une fille ; cette dernière épousa Cotys le Sapéen, après l'assassinat duquel elle resta veuve avec plusieurs enfants, dont l'aîné règne actuellement; quant aux deux fils, l'un partageait (avec sa mère) les soins de l'administration sans prendre le titre royal (ἰσχυρὸς)(;), l'autre est devenu tout récemment roi de la GrandeArménie. » M. de Sallet fait remarquer qu'il faut lire 9uv

— 118 — ototxû au lieu de

— 119 — pées daos le Bosphore montre que ces princes ne purent s'y établir solidement, et il est probable que depuis la mort de Polémon I ils n'en occupèrent jamais qu'une portion fort restreinte. Les populations voulaient un prince du sang de Mithridate; aussi le choix de Claude fut-il facilement accepté. Polémon II reçut de Néron, en 813, une portion de TArménie (Tacit., ^*)-* XIV, 26); mais. en 816, par suite de causes que l'on ignore, il céda à l'empereur tout son royaume, qui fut réduit en province romaine (Suet., Nero, 18. — Eckhel, D. JV. F., II, p. 356). Il mourut peu de temps après ; car en 822, lors de la révolte de son ancien amiral Anicétus, il n'est plus question de lui (Tacit. , HisL, III, A7, A8). Il avait épousé d'abord Tryphaena, dont il existe des médailles, et ensuite Bérénice, fille d'Agrippa, roi des Juifs, qui lui survécut. Nous réunissons dans le tableau suivant les principales dates de l'histoire du Pont et du Bosphore, telles qu'elles résultent de la discussion qu'on vient de lire : A. U. C. 707. Révolte d'Asandre contre Pharnace. Bataille de Zéla, le 2 août. Fuite de Pharnace, qui est vaincu de nouveau et tué dans un combat contre Asandre. Asandre épouse Dynamis; commencement des années de son règne. César nomme Mithridate de Pergame roi du Bosphore , et part pour l'Italie où il arrive dans le courant de septembre. — 708. Victoire navale d'Asandre et mort de Mithridate. — 710. Asandre prend le titre de roi peu de temps après la mort de César. — 715. Darius, fils de Pharnace, nommé roi du Pont par Marc-Antoine.

— 710 — A. u.c. 718. Polémon I devient roi du Pont cette année, ou un peu auparavant. — 721. Il reçoit de Marc-Antoine la Petite Arménie. — 728. Il est nommé ami et allié du peuple romain. — 737-38. Révolte de Scribonius contre Asandre, et mort de ce dernier après un règne de trente et un ans. Dynamis lui succède et épouse Scribonius. — 740. Scribonius mis à mort par ses sujets. Polémon I, envoyé par Agrippa pour lui succéder, épouse Dynamis et devient roi du Bosphore. — 746-747. Mort de Polémon I, tué dans la Sindique. Commencement d'une nouvelle dynastie indigène dans le Bosphore, qui est reconnue par Auguste, et dont le premier prince règne jusqu'en 761-762. Pythodoris, femme de Polémon I, lui succède et règne sur le Pont jusqu'en 772 au moins ; elle ne paraît avoir régné sur aucune partie du Bosphore. — 771. Zenon, fils cadet de Pythodoris, devient roi de la Grande Arménie. — 772-791. Lacune dans l'histoire du Pont, qui doit être remplie par la fin du règne de Pythodoris et par celui de son fils aîné Polémon. — 791. Polémon II ou III, petit-fils de Polémon I, reçoit de Caligula le royaume de son père, c'est-à-dire le Pont et probablement une petite portion du Bosphore. — 813. Troisième année du règne de Polémon II ; sur la monnaie frappée cette année son por

— 121 — trait est celui d'un enrant de quinze ans. A.D.G, 794. Claude enlève à Polémon II la portion du Bosphore qu'il possédait, et lui donne en échange une principauté en Cilicie, probablement celle d'Olba. — 813. Néron lui donne une portion de l'Arménie. — 816. Réduction du Pont en province romaine. A propos des monnaies de Polémon I, M. de Sallet discute la question fort controversée de l'identité du roi du Pont avec Polémon, dynaste d'Olba en Cilicie, et il arrive à la conclusion que l'identité est possible, mais point certaine. Nous allons reprendre le sujet, en suivant les traces de M. de Sallet et en apportant quelques documents nouveaux qu'il n'a pas connus. Commençons par établir la liste complète des monnaies de Polémon frappées à Olba. 1. M. ANTONIOY nOAEM Tête nue de Polémon. a ATNA2T0r OABElîN TH2 IEPA2 KAI KENNATHN KAI AAAA22EfîN G.I.En.NEiîNOZ. Siège sacré.— vE. 6. Cette belle pièce du Cabinet de France est inédite; elle donne, pour la première fois, la dixième année du règne, et met fin à toutes les hésitations au sujet de la lecture des pièces de la onzième année. 2. M. ANTfîNIOr nOAEMûN02 APXIEPEÛ2. Même tête. 1^ ATNA2T0r OABEiîN TH2 IEPA2 KENNATfîN KAI AAAA22EÛN. €. 1A. Siège sacré ; dans le champ, la triquetra. — JE. 7. Les légendes de cette pièce, dont j'ai vu cinq ou six exemplaires, ne sont jamais complètes, parce que le flan

— 122 — est toujours trop petit; mais en comparant deux exemplaires, on les rétablit facilement dans leur intégrité; ainsi celui du Cabinet de France et celui de ma collection se complètent mutuellement. 3. Mêmes légendes et même date. Le type du revers est un foudre ailé. — M. 7. (Cabinet de France. — Voyez aussi le Catalogue de la collection Pembroke, n° 100i.) Je n'ai pas rencontré dans les nombreuses collections que j'ai examinées d'autres variétés de la monnaie de Polémon. H. de Sallet en cite une quatrième d'après Belley et Le Bret, dont voici la description : M. ANTONIOR Tête virile avec un caducée. j\$ APXIEPEN2 TONAPXOR KENNATFIN AAAAI.ET. B. Foudre. (Mionnet, Cilicie, n° 272; Suppl., n° 310.) Cette pièce n'existe, à ma connaissance du moins, dans aucune collection, et il me paraît évident que c'était un exemplaire mal conservé et mal lu de la monnaie d'Ajax, que nous rapporterons plus loin ; il y a précisément au Cabinet de France une pièce d'Ajax dont le droit est endommagé, et qui, j'en ai la conviction, est l'exemplaire même que Le Bret a eu sous les yeux. Les médailles que nous avons décrites prouvent que M. Antoine Polémon gouverna la principauté d'Olba, les Cennates et les Lalasses pendant onze ans au moins, avec les titres de grand prêtre et dynaste, titres qui, selon Strabon, étaient effectivement portés par les souverains d'Olba. Le commencement de son gouvernement est fixé par Appien (Bell. Cil., V, 75) à l'année 715 de Rome ; en même temps qu'il donna à Darius, fils de Pharnace, le royaume du Pont, Antoine accorda à Polémon une portion de la Cilicie.

- n-ô — De son côté, Strabon (XII, 6,1) nous apprend qu'Iconiuni en Lycaonie faisait partie de la principauté de Poléraon ; et en effet cette ville, située dans la plaine au nord du Taurus, n'était pas très-éloignée d'Olba, qui appartenait à la Cilicie Trachée, et se trouvait sur le versant méridional de la chaîne. Ces deux auteurs sont les seuls qui aient fait mention de la principauté cilicienne de Polémon : ils le font d'une façon incidente, sans aucun détail, et sans dire qu'Olba en ait été le siège principal ; mais les médailles, en constatant que Polémon portait les noms de Marc-Antoine, montrent qu'il était un client du triumvir, et que par conséquent c'est à lui qu'il devait son élévation. Il ne peut donc y avoir de doute à cet égard ; le Polémon mentionné par Appien et Strabon est bien celui des médailles. Ainsi, M. Antoine Polémon régna sur Iconium, Olba et une partie de la Cilicie Trachée de 715 à 725, et peut-être plus tard. Voyons maintenant comment on peut concilier ces faits avec le récit de Strabon (XIV, 5, 10), le seul auteur qui nous fasse connaître l'histoire d'Olba à cette époque. c(Au-dessus de Cyinda et de Soli, dit-il, s'étend une région montagneuse dans laquelle est située la ville d'Olba, avec un temple de Zeus, fondé par Ajax, fils de Teucer. et dont le prêtre était dynaste de la Trachéotide. Plus tard la contrée devint la proie d'une foule de tyrans, et le repaire des pirates ciliciens-, après leur destruction, qui eut lieu presque de notre temps, on l'appelait la principauté de Teucer; le gouvernement et la prêtrise ne faisaient qu'un, et la plupart de ceux qui furent grands prêtres se nommaient Teucer ou Ajax. Ensuite Aba, fille de Zénopbanès, l'un des tyrans de la contrée, étant entrée par mariage dans la maison des Teucrides, s'empara du pouvoir, que son père

— \u — avait déjà exercé en qualité de tuteur ou d'intendant; plus tard Antoine et Gléopâtre, cédant aux flatteries d'Aba, lui firent don de la principauté; enfin elle fut déposée, et le pouvoir demeura aux mains de la race légitime. » Tel est le récit de Strabon, dont l'autorité est si grande pour tout ce qui touche à l'histoire de l'Asie Mineure, sa patrie. Nous avons vu que Polémon reçut l'investiture d'une portion de la Cilicie en 715, et qu'il régnait encore au moins onze ans plus tard, c'est-à-dire deux ans après la bataille d'Actium, qui eut lieu le 2 septembre 723. Ainsi, depuis 715 jusqu'à la chute d'Antoine il n'y a point place pour le règne d'Aba; cependant Strabon dit formellement qu'elle fut maintenue au pouvoir par Antoine et Gléopâtre: il faut donc de toute nécessité placer l'intervention du triumvir et de la reine d'Egypte en 711, époque où ils se virent pour la première fois, et firent ensemble un séjour de quelque durée à Tarse, capitale de la Cilicie et située non loin d'Olba; en effet, leur intervention ne put avoir lieu avant, et dès l'année suivante Antoine était rappelé en Italie, d'où il ne revint en Grèce et en Asie qu'en 715. Ainsi, Aba régna environ quatre ans après son investiture par Antoine et Gléopâtre; en 715 elle fut déposée, et Polémon lui succéda. Voilà ce qui nous semble ressortir du texte de Strabon; mais il reste encore une question à éclaircir. A quelle famille appartenait le successeur d'Aba? Les expressions de Strabon ne sont pas parfaitement claires : τῆς βασιλείας τοῦ Ἀβάρου, τοῦ Ἀβάρου τοῦ ἐκ τῆς βασιλείας τοῦ Ἀβάρου. Le ἄνθρωπος doit-il s'entendre de la famille d'Aba ou de celle des Teucrides? Il ne peut guère être question des enfants d'Aba, car Strabon se serait exprimé autrement; mais il a pu vouloir dire que le successeur d'Aba était son neveu ou un collatéral quelconque. D'un autre côté, comme à Tépé*

— 125 — que où Strabon écrivait Olba était gouvernée par un Ajax, fils de Teucer, ainsi que nous le verrons plus loin, il est fort probable que par le mot $\gamma\acute{o}\varsigma$ il a voulu désigner la race légitime, la race d'Olba par excellence, et il faudrait en conclure que Polémon était un Teucride, et qu'à l'exemple de son voisin Tarcondimotus il avait pris les noms de Marc Antoine pour plaire au puissant triumvir, dont il était devenu le client. Tel est le système qui nous paraît se concilier le mieux avec le témoignage des auteurs et des médailles. Eckhel, et après lui M. de Sallet, regardent Polémon comme le mari d'Aba, mais avec cette différence que, selon Eckhel, Polémon était un Teucride, tandis que d'après M. de Sallet il était d'une autre race, peut-être le fils de Zenon de Laodicée, et que la faveur accordée à Aba par Antoine était précisément de la marier à son protégé Polémon. Il nous semble difficile de faire accorder ces interprétations avec le texte de Strabon et le silence absolu que cet auteur garde au sujet de Polémon ; si Polémon était un Teucride, le pouvoir devait être rentré dans cette famille par son mariage avec Aba, et non après la mort de cette dernière, comme le dit Strabon ; si Polémon élût un Zénonide, il était ou bien le même personnage que Polémon, roi du Pont, ou tout au moins un de ses proches parents, et alors il est inadmissible que Strabon ait omis de signaler un fait qui se rapportait à la dynastie qui régnait dans sa propre patrie. Le passage de Strabon que nous venons de discuter est le seul texte ancien relatif à la principauté d'Olba ; mais les médailles ont conservé le souvenir d'un autre prince, postérieur à Polémon, et qui y régnait à l'époque même où Strabon écrivait son ouvrage. Voici la description de ces pièces : .

The text on this page is estimated to be only 22.35% accurate

A. A1ANT02 TEİKPOr. Tête d'Ajax; devant, un caducée. i[^]
APX1EPE02 TOnAPXOr KBNNAT.AAAAI.ÉT.A. Triquetra (Gabinets de
France et de Berlin). — JE. 6. 2. APXIBPE...AIANT02TErKP0reT.A.
Triquetra. ^ T0n..KENN....AAAA22EnN, écrit à travers le champ. (De ma
collection.) — M. i 1/2. 8. AIANT02 TErKPOr. Tête d'Ajax; devant, un
caducée. i) APXIEPEn2 TOnAPX. KENNATîN AAAA2. CT.B. Foudre. (
Du Cabinet de France et de ma collection.) — E. 5. h. Tête d'Ajax, sans
légende. ^ AIANT.TErRPO.ÉT.B. Dans le champ, la triquetra et deux
monogrammes, dont le premier est composé des lettres du mot AIOAÛPOT.
(De ma collection.) — M. 3. 6. KAI2AP02 2EBAIT0r. Tête laurée
d'Auguste. j\$ APXIEPEni AIANT02 TETKPOr TOIAPXOV KENNATûN
KAI AAAAi.CT.B. Foudre. — iE. ô. (Deux exemplaires du Cabinet de
France et un de ma collection se complétant mutuellement.) 6. 2EBA2T02
IEBArTOT Tête laurée de Tibère. ^ APXIEPEn2 AIANT02 TETKPOT
TOnAPX-EOI AIOÂû...eT.E. Foudre. La légende est écrite à travers le
champ; il y a eu aussi une légende circulaire dont on ne distingue plus que
les lettres KEN. — JR. 6. (De ma collection.) Plusieurs de ces pièces sont
inédites; la dernière a une incalculable valeur historique, parce qu'elle permet
de déterminer l'époque à laquelle Tégésée Ajax; auparavant on savait
seulement qu'il était contemporain d'Auguste;

The text on this page is estimated to be only 23.85% accurate

— 147 — raainteiiant il e»t évident qu'il ne comme kiça à réégner au^ plus t6t que quatre ads avant la mort d'Auguste, c'est •redire en l'aa 7d& de Rome. Gomme Stral)on rédigea sa Géographie en l'an 771 ou 772, dans les premières années du règne de Tibère» il est clair que c'est aux Teucrides qu'il fait allusion, lorsqu'il dit qu'^rès la chute d'Aba : Tw^ éicè L'on ne sait pas si Ajax eut des successeurs, ou s'il fut le dernier prince souverain d'Olba* La plus ancienne médaille impériale de la ville est une pièce de ma collection, frappée à l'effigie d'Antonin le Pieux, et j'en possède aussi une monnaie aiutonne, dont voici la description : OAlt€ûN. Édifice crénelé. j^ Massue ornée d'une bandelette^ — M. h. Cette pièce est sensiblement postérieure à celles d'Ajax, iUDSi que l'indiquent le style et la forme des lettres. n nous reste enfin à parler d'une monnaie que MM. de Sallet et de Kœbne attribuent sans hésiter à H. Antoine Polémon, dynaste d'Olba-, c'est la pièce suivante : nOA£MnN02 BA2IAEQ2. Massue. î^ ÛN AAAAIEQN KAI KENNAT^N. Harpé.^JS. 3. Cette pièce, que je n'ai pas vue et qui fait partie de la collection de M. le baron de Prokesch, a été publiée par M. de Kœhne {Berlin. Blätt. fur Münzkunde, 186A, p. 265, pi. XXI, ii*8); les légendes du revers et peut-être aussi celles du droit sont incomplètes. M. de Kœhne, adoptant Topinion de Yisconti, suppose que Marc-Antoine Polémon fut d'abord dynaste d'Olba, et plus tard roi du Pont; la médaille aurait alors été frappée à Olba par ce prince, après son élévation au trône du Pont. Le système de Viscontî et de M. de Kœhne repose sur des erreurs matérielles ; en eifet, ces deux savants ne connadssaient pas la pièce d'Olba.

de l'an 10, et n'adoieltaieot pas l'existence de celle de l'an il; ils ne voulaient y lire que la date €T.A, contrairement à l'évidence, et ils adoptaient la leçon de Le Biei pour la pièce de Tan 2, qui appartient à Ajax et non à Polémon. De cette façon ils n'accordaient que deux années à Polémon, comme dynaste d'Olba, et ils supposaient qu'après ces deux années il devint roi du Pont, tout en gardant sa principauté cilicienne. Nous avons montré que Marc-Aotoine Polémon régna au moins onze ans à Olba, et il n'est guère probable qu'il se fût abstenu pendant si longtemps d'inscrire son titre royal sur ses monnaies ciliciennes; d'ailleurs, comment peut-on admettre que Strabon, en racontant l'histoire d'Olba, eût omis de dire que Polénn», roi du Pont, son propre souverain, avait possédé cette principauté? L'identité de Marc-Antoine Polémon et de Polémon, roi du Pont, nous paraît donc complètement inadmissible, adnsi que nous Tavons déjà dit plus haut, et ce n'est pas au second de ces princes qu'on peut attribuer la médaille de &1. de Prokescb. Cette pièce a été frappée à Olba, selon toute apparence ; le type de la massue se retrouve sur la monnaie autonome de cette ville, que nous avons décrite plus haut, et la harpe convient très-bien à toutes les villes de la Cilicie et de la Lycaonie, provinces où le culte de Persée était fort répandu. Il se peut à la rigueur que Marc-Antoine Polémon ait obtenu d'Auguste le titre de roi; mais ce n'est pas probable, puisque les titres qu'il portait sont à peu près les mêmes que ceux d'Ajax. Je croirais plutôt que la médaille a été frappée par Polémon lU dernier roi du Pont, à qui Claude avait donné en 79h une por* tion de la Cilicie, en échange du Bosphore. Cette attribution a l'avantage de ne soulever aucune difficulté historique ; elle n'est peut-être point définitive, mais je

— 120 -^ crois qu'elle doit être admise jusqu'à preuve contraire. J'ajouterai en terminant cette portion du sujet que le choix fait par Claude d'une principauté cilicienne pour dédommager Polémon II de la perte du Bosphore, est le seul fait qui fasse supposer une parenté entre Marc-Antoine Polémon et les Zénonides du Pont ; en effet, on comprend qu'en lui cherchant un dédommagement l'empereur ait jeté les yeux sur un district qui avait déjà appartenu à sa famille ; toutefois, en présence des remaniements continuels de territoires qui eurent lieu à cette époque, cet argument a peu de valeur. Nous avons résumé dans le tableau suivant tout ce que l'on sait de l'histoire d'Olba : A. U.C. 711. Aba, fille de Zénophanès, est confirmée par Marc-Antoine dans la souveraineté d'Olba. — 715. Elle est déposée, et Marc-Antoine Polémon, de la race des Teucrides, devient dynaste d'Olba, d'Iconium et des districts voisins* . — 724 et 725, Dixième et onzième années de son règne, attestées par ses médailles. — 764 — 766. Ajax, fils de Teucer, commence à régner, et règne au moins cinq ans, d'après ses médailles.. — 79 >. Polémon II, roi du Pont, reçoit de l'empereur Claude la principauté d'Olba, en échange du Bosphore. — 816. Le royaume du Pont est réduit en province romaine, et Polémon II meurt peu de temps après, entre 816 et 822. Une branche des Zénonides resta à Laodicée, où plusieurs de ses membres exercèrent des fonctions sous les

— 130 — premiers empereurs; ils paraissent avoir été tous prêtres de Zeus, le principal dieu de Laodicée, et leurs noms figurent sur bon nombre de monnaies de la ville. Comme ces pièces ont été pour la plupart inexactement publiées, j'en donnerai ici le catalogue d'après mes observations personnelles, et en ne citant que des exemplaires d'une parfaite conservation et d'une lecture certaine. 1. 2EBAZT0I. Tête nue d'Auguste. J9 nOAEMnN

- Ui — 6. AHM02 AAOAIKEÛN KAI Z&irPNAION. Deux têtes barbues laurées en regard. ^ Eni IE, [M]. ANTûNIOr R İIOT ZHNfİNOI + A. Jupiter debout. — E. 7. (De ma collection.) Les légendes de cette pièce sont complètes, h la seule exception d'une lettre après IE; la médaille est parfaitement conservée. 6. AHHOC AAOAIKEUN. Tête laurée barbue. j\$ Eni IE. ZHNÛNOC TSF İİ. + A. Jupiter debout. -iC 5. (De ma collection; médaille parfaitement conservée.) Cette pièce est une variété de celle que M. de Kœbne a publiée (Mus. Kotchoubey^ II, p. 178) d'après un exemplaire défectueux, et qu'il a attribuée par erreur à Polémon, fils du rhéteur Zenon. La légende doit se lire : Eni rpéoK ÂvxçDvfou, noXéiAcovoc u\oû, Zi{va>vo< ta \$; c'est-à-âire, «lorsque Antonius Zenon, fils de Polémon, était prêtre pour la quatrième fois. » Je n'ai pas encore rencontré de- pièces avec ce revers et à l'effigie d'un empereur ; mais la forme des lettres et le style des deux médailles appartiennent au règne de Néron, et il est évident que le Zenon, fils de Polémon, qui figure sur les quatre monnaies que nous venons de décrire, est toujours le même personnage. 7. NEPlîN 2EBA2T02. Tête laurée de Néron. i^ ZHNfİNOI ZHNlîN YI02 AAOAIKEfİN ZMTPNAMÎN 0MHP02. Homère et une femme debout se donnant la main. — M, 6, Ce Zenon, fils de Zenon, peut être le fils ou le cousin du précédent. (Cabinet de France et Musée Britannique. — Mionnet, n° 728.) 8. AOMGTIANOC KAICAP. Tête laurée de Domitien.

— 132 à ΑΑΟΑΙΚΕΝΝ ΚΑΑΤΑΙΑ ΖΗΝΝΙΚ. Femme debout. — M* 5. (De ma collection et du Musée Britanique. — Mionnet, n* 728. — Voyez aussi Mionnet, Suppl., n«» 428, 429.) 9. Μ.ΑΡΦΑΙΟC ΒΗΡΟC ΚΑΙCΑΡ. Tête nue de Marc Aurèle. î; ρΛΚΑ.ΑΤΤΑΑΟCΑΝΓΘΗΚΕ ΑΑΟΑΙΚΓΝΝ. Cybèle debout entre ses deux lions. — M. 10. (De ma collection. — Voyez aussi Mionnet, n"" 746-748.) 10. ΑΑΟΑΙΚΗΑ. Buste de femme tourelé. j\$ ΙΟΡΑΙΑ ΖΗΝΥΝΙΧ Vénus debout. — M. 4. (Cabinet de France et Musée Britannique.) Aux Zénonides, dont les monnaies de Laodicée nous font connaître les noms, il faut ajouter le sophiste Antoine Polémon, l'ami d'Hadrien, dont Philostrate a écrit la biographie, et qui est mentionné dans une inscription de Smyrne (Ci. gr., n* S148), et sur plusieurs médailles de cette ville, frappées à l'effigie d'Hadrien et d'Antonin. Il fut le père de P. Claudius Attalus, dont le nom se retrouve sur les monnaies de Smyrne aussi bien que sur celles de Laodicée. Une autre branche de la famille paraît s'être établie à Milet; une médaille frappée dans cette ville sous le r^ne de Valérien porte le nom d'un Antoine Polémon. Nous ne terminerons pas cet article sans recommander à nos lecteurs l'ouvrage de M. de Sallet ; bien que nous ne soyons pas toujours d'accord avec lui, nous devons reconnaître qu'il a fait preuve d'une connaissance approfondie du sujet et d'une excellente méthode critique.

The text on this page is estimated to be only 1.88% accurate

pl^tl: ^ Tnru Im^ (h. Ch^tnhn Mmt rp)?i^'rjôî;pl'gîini^§



— 133 — LES PORTRAITS DES PROCONSULS D'ASIE ET D'AFRIQUE SUR LES MONNAIES. (Pl. VII.) Il existe un certain nombre de monnaies, frappées sous le règne d'Auguste dans la province d'Afrique, et sur lesquelles on voit différentes têtes, se ressemblant fort peu entre elles et accompagnées du nom et du titre d'un proconsul. Ces têtes, qui sont évidemment des portraits, ont fort embarrassé les numismatistes ; les uns ont cru y reconnaître l'effigie d'Auguste, les autres celle d'Agrippa; mais on était forcé de convenir que les artistes africains avaient singulièrement altéré les traits habituels de ces deux personnages, et Eckhel (D. N. IV, p. 134) en tirait cette conclusion, qu'on ne peut se fier à la ressemblance des têtes reproduites sur les monnaies provinciales. Il n'était venu à l'idée de personne de supposer que ces portraits pussent être ceux des proconsuls eux-mêmes. L. Müntzer, le premier, dans son excellent livre sur la numismatique de l'ancienne Afrique, a aperçu le véritable caractère de ces effigies si différentes les unes des autres, et après avoir comparé un grand nombre de monnaies entre elles, il a reconnu les 10

— 134 — portraits de trois proconsuls, Quinctilius Varus, Volusius Saturninus et Africanus Fabius Haximus. Il est singulier que des savants aussi éminents que Eckhel, Borghesi et Gavedoni n'aient point voulu admettre l'existence de ces portraits ou même n'y aient pas songé; et l'on ne peut se l'expliquer qu'en se souvenant qu'aucun d'eux n'a eu l'occasion de voir beaucoup d'exemplaires bien conservés des monnaies des proconsuls, et qu'en outre ils appliquaient à la première moitié du règne d'Auguste, époque de transition et de ménagements, les règles qui ne furent définitivement fixées que pendant la seconde période de sa longue domination. Ce n'est qu'à la fin de la république que les portraits de personnages vivants commencent à paraître sur la monnaie romaine; jusque-là on s'était borné à y mettre les effigies des divinités ou celles d'ancêtres célèbres. César fut le premier qui y plaça sa propre effigie, et il n'osa le faire que pendant la dernière année de sa vie, et lorsqu'il put croire que, sous le nom de dictature perpétuelle, il avait obtenu un pouvoir vraiment royal. L'exemple qu'il avait donné fut promptement suivi, non-seulement par les triumvirs Antoine, Octave et Lépide, mais par d'autres généraux, tels que Sextus Pompée, Brutus, Labienus et Domitius Ahenobarbus; enfin Marc-Antoine étendit l'usage jusqu'aux membres de sa famille, son frère L. Antonius, son jeune fils M. Antonius, et sa femme Octavie. A partir de la victoire d'Actium, et les guerres civiles terminées, on ne voit plus sur la monnaie romaine que la tête d'Auguste, et celles de quelques membres de sa famille, comme Agrippa et Drusus. Dans les provinces l'usage et les traditions étaient différents. Déjà depuis longtemps en Asie on avait inscrit sur

The text on this page is estimated to be only 17.02% accurate

— 135 — le» oistopbores les noms des proconsuls, et si l'on n'y avait pas jaà» l60rs effigies, c'est sans doutt parce qu'ils »e s'en so^iiôent pao, à cause du mauYais efllet que cela amraît pu produire à Rome, où le seotiment républicaia aurait mal accoetili uiie semblable innovatiofl* En effet, si les proconsuls rayaient désiré, ils n'auraient eu qu'à le dire, et les provindauz se seraient empressés de battre monnaie à leur effigie; caries honneurs qu'ils leur rendaient et les flatteries dont ils les iuscablaient avaient une portée bien jdus oaofiiâérable; là oi l'cm n' hésitait pas à dédier des temples aux proconsuls, ^ instituer des jeux qui portaient leur nom, à leur décerner en un mot des honneurs divins, il est cer« tain qu'on aurait mis leurs portraits sur la monuaie, si l'on av^t été sûr de leur être agréable en le faisant Nous allons oUer quelques «nsmples de ce que Tadulatiion grecque savait ima^oer en ce genre ^ Igs hwfaîlitaðe Ghalcis avaient dédié un gymnase à Xitts Quinctius Ftaminifiufit qui leur avait rendu un grand service, conjointement avec Hercule; l'inscription sur le frofiton éteit ainsi conçue : 6 £ii|A»; tCtei» uvA HpgtxX&î t^ -p)|i.vâmv;^ ils nommaient un prêtre de Titus (Icpcuc t(tou\ et cet usage subsistait encore du temps de Plutarque» qui cite un fragflP^t de riimne qu'on chantât le jjour de sa fête : l^u noiiv^dTtTçir&ccp (Plut., Plaminnwii 46). A Syracuse, il y avait des jeux annuels appelés M^rcHlia en souvenir de Marcellus, et le fameux Verres, qui voulut les abolir, fit instituer en sw propre honneur la fête des Verria ^ mais comme il savait bien qu'elle ne durerait pas plus que le .temps de son proconsulat, il se fit verser d'avance les fonds * Sur les bonnenrs rçndu» aux proconsuls, voyez rexcellent mémoire de Tabb^ Mongault {Mém, de VAcad. des inscript, ^ t. I, p. 353 et sniv.), où mm» iivons puisé les exemples qn« nous citons.

— 136 — nécessaires pour les sacrifices et les festins de la fête pendant plusieurs années (Cic, In Verretn^{act. Il, 21}). De son côté, la province d'Asie célébrait les Jtfticîa, en mémoire d'un proconsul juste et bienfaisant, Q. Mucius Scsvola (Cic, loc. citi.)« et à Tralles il y avait en honneur d'un autre proconsul, L. Yalerius Flaccus, des jeux, aux dépenses desquels les autres villes de la province contribuaient (Cic, Pro Flacco²³). Le célèbre général Lucullus eut aussi ses LucuUeia^{decernés} par la reconnaissance des Asiatiques (Plut., Lucullus²³). Les habitants d'Appia en Phrygie voulaient élever un temple à Appius Claudius Pulcher, proconsul de Cilicie, et Cicéron. qui trouvait avec raison qu'ils pouvaient mieux dépenser leur argent, manqua de se brouiller à ce sujet avec Pulcher {Ad famil.^{Ili, 7 et 9}) . Cicéron lui-même, lorsqu'il gouvernait la Cilicie, s'était vu offrir les mêmes honneurs, parce qu'il s'étût montré moins dur que ses prédécesseurs en matière de contributions : Ob hxc benfficia^{quibus illi obstupescunt} nutlos honores mihi nisi verborum decemi sinoi statuas^{fana} TéBptTnca prohibeo {Ad Atticutn^{Y, 21}). Et cependant la chose était si bien passée en usage, que la loi romaine, tout en défendant aux proconsuls de i-ecevoir trop de cadeaux de leurs administrés, fusait une exception lorsqu'il s'agissait de construire un temple, parce qu'en effet l'honneur en rejaillissait sur la république : Nominalim lex excipit^{ut ad templum monumenium capere Kcel} {Ad Quintum fratrem^{I, 1, 9}). L'abus subsistait encore sous Auguste, qui voulut y mettre un frein en donnant lui-même l'exemple, et il ne voulut jamais permettre qu'on lui élevât un temple dans les provinces, à moins qu'il ne fût dédié en même temps à Rome divinisée; c'était la meilleure manière d'enipêcher qu'on ne décernât des temples aux pro

— 137 — consuls : *Templa, quamvis scirei etiam proconsulibus decertari solere, in nulla tamen provincia nisi communi suo Romaeque nomine recepit* (Sueton., *Oclav.*⁵²). Ainsi» dans les provinces, ni le sentiment populaire, ni les usages n'empêchaient de mettre les portraits des proconsuls sur la monnaie. A Rome, au contraire, sous la république, une pareille prétention de la part des proconsuls aurait été mal vue, et c'est sans doute à cause de cela qu'elle ne se manifesta pas. Mais pendant les guerres civiles, on s'était habitué à voir les triumvirs et les généraux battre monnaie à leur effigie, et c'est là probablement ce qui donna aux provinciaux ou aux proconsuls l'idée de faire de même. Quant à Auguste, il est évident que cet usage ne pouvait lui plaire, pas plus que la dédicace des temples; aussi ne dura-t-il pas longtemps, et nous verrons que les proconsuls, dont les portraits figurent sur les monnaies provinciales, étaient tous des personnages considérables, appartenant aux familles les plus illustres de Rome, et pour la plupart alliés ou parents de l'empereur. Cette circonstance ajoute encore de l'intérêt à nos recherches et la série des portraits que nous avons réunis enrichit l'iconographie romaine de quelques additions précieuses. J'ai déjà dit que L. MuUer a reconnu le premier des portraits de proconsuls sur les monnaies de quelques villes d'Afrique; mais ce savant ne s'est appuyé que sur des considérations iconographiques, et ce genre de démonstration, quoique ayant une grande valeur, n'est pas toujours de nature à porter la conviction dans des esprits prévenus, et cela pour plusieurs raisons. D'abord, il est rare de rencontrer des monnaies de bronze assez bien conservées pour que tous les traits du visage soient nettement accusés, et pour peu qu'une médaille soit usée, il est facile de con

The text on this page is estimated to be only 16.07% accurate

— 138 — fondre une effigie avec une autre ; en second lieu, les graveurs des coins étaient souvent inhabiles et travaillaient mal, dans le petit espace dont l'Hé disposaient les traits de leur modèle ; de plus, il existait tant de portraits de personnages en relief sur les médailles romaines et pendant une période de soixante ans ; aussi les empereurs dans toutes les grandes collections des monnaies ont-ils reconnu pas sa tête, si son nom n'était pas écrit sur le revers. Il faut donc pour établir notre thèse une preuve plus péremptoire que celle tirée de l'iconographie ; mais « s'est pas en Afrique que nous la trouverons, c'est en Asie, dans une province où personne n'a songé jusqu'à présent à chercher sur la monnaie des portraits de proconsuls. 1. Pausanias Fabius Maximus. 1. [4] AB102 MAETMO1. Tête nue de Fabius. 1. ZU21102 :

The text on this page is estimated to be only 23.45% accurate

— 139 — 3. «ABIO£ [M1AHIM[02]. TètQ nuQ de fabim. i^
KEPAnOASiTaN BPrQNT en trois lignes dans le ch^mp. —M.i. De ma
coUecUom (PI. VIIIIt n" 3.) à. ^AB102 U&me tête. j^ IEPAnOAEITON
TPr«aN, en trois lignes dans le cbamp* — M, \$. De ma coUçetion. La
denuère de ces monnaies est connue depws longtemps, et a été publiée par
Seguin (SelecUn numUnur p. 09) et d'autres d'après un exemplaire différent
du mien, et que je n'ai pas retrouvé dans les collections que j'a^ ei^mtoées.
ia première a été publiée par Borrell {Numû-^ ffMUfo Chnmickt YUI, p. ?
S) , et c'est son exemplaire qui se trouve actuellement au Cabinet de France
; les deux autres sont inédites. B^rgbesi, qui a c^sacré un article de ses
HéMdes numismatiquu à la médaille de Seguin, en a par^ faireraent
expliqué la légende, mais pour lui la tête est toujours celle d'Auguste.
{Œuvres complite\$t I, p. 253.) Les deux premières pièces que nous avens
décrites on^ été frappées à Hiéropolis par le même magistrat mooétabre» et
par conséquent la même année. L'une porte la tête d'Âu^ guste avec son
nom, l'autre celle du proconsul Fabius Maxiraus avec son nom également;
quand on place les deux portrsûts l'un à côté de l'autre, il n'y a pas moyen de
méconnaître la différence qui existe entre eux ; ce sont deux profils distincts
et parfaitement caractérisés, que l'excellente conservation des exemplaires
permet d'étudier jusque dans leurs moindres détails. Il n'y a pas d'autre
Fabius Maûmus qui ait été proconsul d'Asie, et aucun membre de cette
famille illustre n'a joué un rôle dans les affsdres de la province; ainsi, le
portrait n'est ni celui d'Auguste, ni celui d'une divinité, ni celui d'un ancêtre
de Fabius, il est bien celui du proconsul lui-même. Yoil^

— 140 — donc un exemple certain et incontestable du portrait d'un proconsul d'Asie placé sur la monnaie d'une ville de la province. Sur les deux autres médailles la tête est la même, et sur la troisième, que j'ai fait dessiner, elle est parfaitement conservée ; le coin a été gravé avec une grande finesse et par un artiste habile, de sorte que tous les traits de la figure sont très-bien indiqués, quoique la pièce soit d'un petit module. Les monnûes à l'eiB^e de Fabius ont été frappées par trois magistrats monétsûres différents; mais il ne faudrait pas conclure de cette circonstance qu'il ait été proconsul pendant plus d'une année; nous verrons plus loin que cela n'est guère possible, et qu'il n'exerça sa charge que pendant l'année réglementaire. Il n'est pas probable non plus qu'on sût frappé h son effigie après qu'il eut quitté la province. On peut expliquer la présence de ces trois noms sur la monnaie de deux manières. Il pouvait y avoir à Hiérapolis plusieurs magistrats ayant le droit ou le devoir de contresigner la monnaie de la ville, de même qu'il y avait à Rome trois triumvirs monétaires, et j'sd signalé autrefois un exemple du même fait sur les cistophores de Pergame, qui offrent les noms de quatre magistrats différents sous le même proconsul G. Pulcher, qui ne gouverna l'Asie que pendant deux ans {Rev. numUm.[^] 1852, p. 01). Il se peut aussi que les magistrats d'Hiérapolis aient été nommés pour quatre ou six mois, comme dans beaucoup de villes grecques, et dans ce cas, Tannée proconsulaire de Fabius pourrait très-bien coïncider avec le semestre entier de l'un des trois, et avec la fin et le commencement des semestres des deux autres. Ces deux explications sont également admissibles, et dans l'état actuel de nos connaissances, il n'y a pas lieu d'adopter Tune plutôt que l'autre.

— 141 — Le mot XAPAS, qui se trouve sur les deux premières monnaies, est difficile à expliquer. Il ne faudrait pas croire qu'il y a EXAPASE, seulpsit^ comme sur quelques médailletⁱ de Tripolis de Carie (Mionnet, Carie^e n^o 523) ; en comparant les différents exemplaires, il est facile de s'assurer que le mot est complet, et qu'il n'y manque rien. C'est donc le nom d'un second magistrat, ou bien le troisième nom de Zosime, qui se serait appelé Z(6

The text on this page is estimated to be only 25.74% accurate

— la — dire du poète : Mxpxtç 4»iXînicou OuYOcpt, ive^
Kaîoapo< Ocov S&Psoxoût^ pivaucI DoujXou ^a9ou Ila((fiGu, Se6flioxf|«
Docpoi» ^ pouXJ^ xol à M)(UK {Carpuà Inscr. Gr.^ 2620). Uareia était
dooc U cousine genoaiae d'Auguste; aussi Fabius^ fut-il un des amis et des
confidents du prince; maU cette aimentie (ni la. cause de sa mort^ Auguste
avait relégué son petit-fils Agrippa Postumos dans l'Ile de Planasia ; vers la
fin de sa vie, danâ la dernière année de son règne« il se repentit de sa dureté
envers le jeune prince et alla le voir en secret dans son lie, accompagné
seulement de Fabius. L'entrevue aboutit à une rè^ conciliation, ou du moins
l'empereur se laissa aller à sa tendresse naturelle pour le seul petit-fils qui
lui restât^ et il est probable qu'il méditait de le déclarer son héritier de
préférence à Tibère* HalheureusQment Fabius, ne: sut pas garder le secret^
il raconta l'issue du voyage à sa femme Marcia, qui le redit à l'impératrice
Livia, la mère de Tibère et l'ennemie mortelle d'Agrippa. Auguste s'aperçut
de Tin* discrétion de son ami et Fabius mourut peu de temps après ; on crut
généralement qu'il s'était donné la mort, et à ses funérailles on entendit
Marcia se lamenter et s'accuser d'avoir causé la mort de son époux* On sut
que le premier acte de Tibère, après son avènement fut de faire périr le
jeune Agrippa. Tel est le récit de Tacite {Annal. t, I, 5); Pline y Deût
allusion (§f. JV., VU, 45) et Plutarque raconta les mêmes faits un peu
autrement ; mais dans son texte le nom de Fulvius a été substitué à celui de
Fabius, probablement par une erreur de copiste {De GarrulUate^ li)« Fabius
fut consul en l'an de Rome 7&3 (11 avt J.-C.)* L'inscription de Pappos, que
nous avons citée, a fait supposer à Boeckh qu'il avait été proconsul de
Chypre; c'est possible, mais il est singulier que son titre eût été odns

— 143 — dans rioscripUoi^, ci d'ailleurs, comme Maixia était proche parente de Tempereur, les Paphleos peuvent très-bien lui aTCur élevé une statue-» sans que son mari ait été proconsul de rOe. A r^M)que de sa mort* Fabius faisait parde du collège des frères Arvales (Marini^ Fr. Arv., tab. h et p. 13). La seule autre fonction qu'il ait remplie, à notre connaissance du moins, est celle de proconsul d'Asie, ainsi que l'atteste une inscription trouvée à Eumenia en Phrygie {Corpm inscr. gr.^ 3002, b). Ce document se rapporte à l'institution d'une fête en souvenir du jour de naissance d'Auguste; la province d'Asie avait décidé qu'elle accordendt une récompense à celui qui trouverait la meilleure manière de célébrer cet anniversaire, et en conséquence elle décerne une couronne au proconsul Fabius, qui avait rempli le mieux les conditions du programme. On voit que la ville d'Hiérapolis avait d'excellentes raisons pour mettre sur ses monnaies l'eflSgie du proconsul. Quant à la date de son proconsulat, il est facile de la déterminer. Par une constitution de l'an 727, Auguste établit qu'à l'avenir les sénateurs^ qui avaient été préteurs ou consuls, ne pourraient prendre part au tirage des provhices prétoriennes ou consulaires que cinq ans au moins après avoir exercé leurs fonctions à Rome. D'après cette règle, qui fut strictement observée pendant plus de deux siècles, Fabius, qui avait été consul en 7&3, ne pouvait tirer au sort pour les deux provinces consulaires d'Asie et d'Afrique qu'au commencement de l'année 7A9. D'un autre côté, comme les proconsuls partaient pour leurs provinces au prmtemps et y arrivaient vers le mois de mai, Fabius dut débarquer en Asie au mois de mai 749 et y rester jusqu'au mois de mai de l'année suivante. Au surplus, on ne peut retarder son proconsulat pour la raison que voici : Julius

— U4 Antouius, qui fut consul l'année après Fabius, gouverna aussi la province d'Asie (Joseph., AnL Jud.j XYI, 6, 7); en lui appliquant le même calcul qu'à Fabius, on voit qu'il ne put tirer au sort qu'au commencement de 750, et qu'il dut passer en Asie l'année proconsulaire 750-751 ; il revint alors à Rome, et dès l'année suivante 752, il fut mis à mort à cause des rapports criminels qu'il entretenait avec Julie, fille d'Auguste (Dio, LY, 10). Comme les proconsuls se succédaient toujours dans l'ordre d'ancienneté de leurs consulats, on voit que Fabius et Antonius durent se succéder en Asie, et que leurs proconsulats tombent nécessairement dans les années 7A9 à 751. Les fastographes modernes donnent à Fabius le prénom de Quintus, et considèrent Paullus comme un agnomen-^ c'est une erreur. Paullus est un véritable prxnomen et il est employé comme tel dans tous les documents contemporains où Fabius est mentionné. Ainsi dans les actes des frères Arvales de l'année 767, on lit : Paullus Fabius Q. F. Blaximus'^ dans le sénatus-consulte de Tan 7A3, conservé par Frontin {de Aqua^ductibus^ p. 19A) on trouve : Q. ^Uus Tubero, Paullus Fabius Maximus coss. verba fferunt; il en est de même dans les inscriptions d'Eumenia et dePaphos, ainsi que dans le testament d'Auguste (cf. Corpus inscr, la/., I, n° 79D) . On sait maintenant, grâce aux savantes recherches de Mommsen, que vers les derniers temps de la république et sous les premiers Césars, les grandes familles de la noblesse romaine adoptèrent l'usage de prendre pour prénoms les surnoms des plus illustres de leurs ancêtres; ainsi les Cornelii SuUae adoptèrent le prénom Faustus, les ^milii et lesFabii celui de Paullus, les Cornelii Lentuli celui de Cos* sus, et nous verrons bientôt que le frère de Paullus Fabius avait pris celui d^Africanus. On trouvera d'intéressants dé*

tails sur ce sujet dans Texcellent article de Mommsen {Rcmische
 Forschungen, p. 34 et suîv,). II. C. AsiNius Gallus. 1. ACINIOC rAAAOC
 A..OC. Tête nue de Gallus. i^ AnOAAAC \$AINIOr TAMNITAN. Tête de
 Bacchus, ceinte de lierre.— iE. A 1/2. Cabinet de France. (Pl. VIII, n» A.) Il
 existe deux exemplaires frustes de cette pièce au Musée Britannique; et il
 doit y en avoir un à Munich, provenant de la collection Cousinéry. 2.
 KAICAP CeBACTOC nAOïCIAC THAT.... Tête nue d'Auguste. ^
 AnOAAAC *AINIOr TAMNITAN. Pallas debout, tenant dans la main
 droite une petite Victoire. — M. à 1/2. Musée Britannique et collection de la
 Banque d'Angleterre. L'exemplaire du Cabinet de France est fruste ; il doit
 y en avoir un autre à Munich. Voilà encore deux monnaies frappées dans la
 même ville et parle même magistrat monétaire. Tune avec la tête et le nom
 d'Auguste, l'autre avec la tête et le nom du proconsul. Le portrait de Gallus
 est très-caractérisé, et il a un nez retroussé qui ne permet pas de confondre
 son effigie avec celles des princes de la famille impériale ses
 contemporains. Malheureusement je n'ai pas encore rencontré un
 exemplaire de cette médaille, où la lecture du dernier mot de la légende soit
 parfaitement certaine ; sur les deux exemplaires du Musée Britannique, on
 croit lire AFNOC ou APNOC; sur celui du Cabinet de France, on voit plutôt
 AlAOC; sur le Sien, Cousinéry avait lu T.NG, lecture qui a donné lieu à une
 explication inadmissible proposée par

The text on this page is estimated to be only 27.15% accurate

— UQ — Borgiiesi {Œuvres complètes, I, p. 179). Je m'abstiendrai de toute nouvelle conjecture à ce sujet; il vaut mieux attendre la découverte d'un exemplaire mieux conservé de la médaille. La légende de la seconde médaille, dont la lecture est certaine, présente aussi une petite difficulté qui a fort embarrassé le sarrant Eckfael (O. N. II, p. 198). nXouoUcu'e^ pas un nom de consul, comme le faisait supposer ie mot uiceiT[o de ratutre. G. Asinius Gallus, fils d'Asinius PoUio, l'ami d* Auguste et le fondateur des bibliothèques publiques à Home, est lui-même un personnage fort connu et souvent mMiaHift par Tacite et d'autres auteurs. Il fiit trioim^r tnonétaiFe sous le règne d'Auguste, et a signé de son nom de nombreuses monnaies de ce prince (Goben, Monnaies ie la RtpubUqw^ p. 17), et il parvint au consulat ^n fan 7A6 (8 av. J. G.), (i'est-à-dire trois ans après Paulks Fabius. Son proconsulat d'Asie n'est pas mentionné par les auteurs, et il n'est connu que par la médaifie de Temnos; Un reste Eckfael et Borgfaesi sont d'accord sur ce point, et en^flet on ne voit pas i quel ttutre titre son nom aurait pu figurer sur la monnaie. Il dut gouverner l'Asie en 76S ou 75A; mais on ne peut préciser la date davantage ; car son collègue dans le tx)nsulat, G. Marcius Gensorinus, fut aussi proconsul d'Asie, et on ne sait lequel des deux participa le premier au tin^ des provinces consulaires. Gallus avait épousé Tipsania Agrippîna, la fille d'Agrippa, après qu'elle

The text on this page is estimated to be only 20.63% accurate

— U7 — eAt été répudiée par Tibère, et cette circonstance, jointe à son franc parler, lui valut la baine de ce prince, qui le fit périr vers Tan 83 ap. J. C. 111. M. TULLIUS CICERO. MAPK02 TrAA102 KIKEPfiN, Tête nue de Cicéron.]\$ MArNHTfiN TfiN AHO imTAOï ©EOAnPOL. Main tenant une couronne, une palme, une épée et un cep de vigne. — M. 5. Cabinet de France, deux exemplaires, et Musée Britannique. (Pl. TIII, n* b.) Cette médaille a déjà été le sujet d'une foule de dissertations, qui ont été résumées dans un excellent article de Boii^esi, auquel je renvoie le lecteur [OEuvre^ complètes^ I, p. 171). La conclusion de l'illustre savant italien est que la tête est celle de l'Auguste, et que la pièce a été frappée sous le proconsulat de H. Tullius Gicero, le fils de Gaius, qui gouverna l'Asie vers l'an de Rome 780 (28 av. J. G.) . Sandemonte, Visconti, Birch* et Gh. Lenormant ont soutenu au contraire que la tête et la légende se rapportent à Cicéron l'orateur, et "que les habitants de Magnésie ont frappé cette monnaie -en souvenir des bienfaits qu'ils avaient reçus de sa famille. Je passe sous silence l'opinion de Cousinier et d'autres qui ont voulu y voir la tête de Jules César; ce système n'est pas soutenable. Borghesi fait remarquer avec raison que la ville de Magnésie n'avait aucune obligation envers Gicéron, qui n'avait pas été proconsul d'Asie , et que la reconnaissance

i — 148 — / vement l'Asie pendant trois ans (693-690). On ne voit pas d'ailleurs que Quintus lui-même ait été le bienfaiteur de Magnésie plutôt que des autres villes de la province ; il les exempta toutes d'une contribution impopulaire, qu'on avait l'habitude de lever en faveur des édiles de Rome, et pour subvenir aux dépenses des jeux célébrés par ces magistrats dans la capitale ; mais cette mesure fut générale et s'appliqua à toute la province. En dehors de ce fait, il n'y a pas trace, dans la correspondance si détaillée de Gicéron, de rapports plus étroits entre sa famille et les Magnésiens. Il faut donc admettre avec Borghesi que la monnaie a été frappée sous le proconsulat de M. Gicéron le fils ; ce point nous paraît désormais hors de conteste. Quant à la tête, il suffit d'examiner les deux exemplaires de la médaille conservée au Cabinet de France pour se convaincre qu'elle n'est pas celle d'Auguste ; sur ce point, Borghesi s'est certainement trompé. Aussi doit-on s'en tenir à la régie si justement invoquée par Visconti, et dont nous fournissons aujourd'hui de remarquables confirmations, à savoir, que la légende qui accompagne un portrait sur une médaille donne le nom de la personne que ce portrait représente ; mais dans le cas de notre médaille on peut hésiter entre le père et le fils, qui portent exactement les mêmes noms. N'étaient les exemples de Fabius, de Gallus, et ceux que nous fournissent les monnaies d'Afrique, je serais tenté de me ranger à l'opinion de Visconti, avec cette restriction, bien entendu, que la monnaie a été frappée sous le proconsulat du fils, et qu'on y a placé le portrait de son père pour lui être agréable. En fin de compte, la question se réduit à une appréciation du caractère de Gicéron le fils, dont Sénèque a dit : Homo qui nihil ex paterno ingenio habuit prorsus urbanitatem {Suasoria⁸) ; lui faisait-on mieux la cour en mettant sur

- 149 la monnaie son portrait ou celui de son père? Les Magnésiens ne devaient rien au père, tandis qu'ils pouvaient attendre des services du fils ; c'était là leur seul point de vue ; en mettant le portrait du fils, ils étaient sûrs de plaire ; en mettant celui du père, l'étaient-ils au même degré? Je ne le crois pas, car la mémoire du grand orateur était médiocrement agréable à Auguste. Toutefois la question est délicate, et je n'oserais la trancher; mais, à tout considérer, et eu égard aux autres exemples que je produis dans ce mémoire, j'incline à croire que le portrait est celui du fils. IV. M. Plautids SavAKius. 1. 2EBA2T0N AHMO^ON. Auguste debout dans un temple tétrastyle. i^ nEPFAMHNOI 2IABAN0N. U proconsul Silvanus debout et vêtu de la toge, couronné par un autre personnage debout et vêtu d'un habit court. — JE. k 1/2. (Cabinet de France, quatre exemplaires.) — Cette pièce a été mal décrite par Mionnet {Mysie^ n* 5S5, et ^upplimenU n* 029). 2. A.KA12APA AHMOt^ûN . Tête nue de Lucius César. a r.KAI2APA nEPrAMHNOI. Tête nue de Caius César. — M. h. (Cabinet de France, deux exemplaires.) — Cette pièce a été décrite trois fois par Mionnet et toujours inexactement {Myêiê, n^"* 5S6, 543, et Supplément, n* 036). Cette monnaie de Pergame diffère de celles que nous avons étudiées jusqu'à présent ; elle ne donne pas le buste du proconsul, mais elle le représente en pied et recevant une couronne qui lui avait été sans doute décernée par la ville de Pergame. Nous avons vu que la province d'Asie avait offert une couronne à Paullus Fabius, et F inscription d'Eumenia il

The text on this page is estimated to be only 29.39% accurate

^" ajoute que cette couronne devait être proclamée aux jeux en honneur d'Auguste qui étaient célébrés à Pergame; c'est un fait semblable qui est rappelé sur la médaille de Per* game» et dont on y voit la représentation. Voici encore un proconsulat qui n'est pas mentionné dans l'histoire et qui n'est attesté que par cette médaille ; nous le signalons ici pour la première fois. M. Plautius Silvanus est encore un des personnages considérables du règne d' Auguste. Son magnifique tombeau de famille existe à Tivoli, et l'inscription qui y est gravée a été publiée dans le recueil de Gruter (p. 152, 6); elle est ainsi conçue : «M. Plautius M.f.A.n. Silvanus cos. VIIvir « epulonum. Huic senatus triumphalia omamenta decrevit a ob res in Ulyrico bene gestas. Lartia Gn. f. uxor . M. Plau« tins M. f. Drgulanius vixit ann. IX.» Ainsi lui-même avait été consul et Septemvir epulonum^ et il avait reçu les in* signes du triomphe en i^écompense de ses victoires en Illyrie ; sa femme s'appelait Lartia, et il avait eu un fils mort Jeune qui portait le Surnom d' Drgulanius. L'inscription n'est pas l'IQ cunctis honorum; aussi toutes les autres fonctions que Silvanus avait remplies sont-elles passées sous silence ; on s'est borné à rappeler sa plus haute charge civile, le consulat, sa plus haute fonction religieuse, le septemvirat, et «a plus grande gloire militaire, les insignes du triomphe. Silvanus fut consul en 752 (2 av. J. G.), en même temps qu'Auguste, et par conséquent il dut tirer au sort pour les provinces consulaires au commencement de 758, et gouverner l'Asie pendant l'année proconsulaire 758-750« Bien n'autorise à croire que son proconsulat ait été retardé; car Cossus Lentulus, le consul de l'année 758, gouverna l'Afrique en 759, de sorte que l'intervalle minimum de cinq ans entre le consulat et le proconsulat

The text on this page is estimated to be only 26.63% accurate

— \;A — était toujours la règle; et en effet ce n'est que sous Tibère Qu'il comdQénça à s'allonger et fut fixé dans la pratique & dix ans en virob. Silvanus était donc en Asie pendant les premiers mois de 760; mais dès la même année ou au plus tard l'année suivante, il était envoyé en Ulyrie avec un autre consulaire, A. Cœcina, pour y conduire des renforts considérables tirés de la Thrace et des provinces voisines {exereiluê quem A. Cstdna et Silvanui Plaulim eonsuittreê eœ transmdrinis adducebant pro\)\inciig^ Vcll. Pat, B» 112), et il faillit y débiter par un échec; ses troupes auxiliaires furent surprises et culbutées par l'ennemi, mais la valeur et la solidité des légionnaires rétablit bientôt le combat et tourna en victoire ce qui aurait pu être un désastre. Silvanus continua à commander une armée en llyrie et dans les provinces voisines pendant plusieurs années, et il y était encore en 763 ; il remporta de nombreux avantages sur les barbares, et c'est en récompense de ces succès qu'il reçut les insignes du triomphe (Dio, LV, 11 ; LVI, 4). Les indications chronologiques fournies par les médailles s'accordent avec celles que nous avons recueillies chez les historiens. Le magistrat Démophon qui a signé la médaille où on voit les têtes de Caius et de Lucius César, est le même qui figure sur la médaille de Silvanus. Caius César fut envoyé en Asie en 754, et y resta jusqu'à sa mort; son frère Lucius mourut à Marseille en septembre 765 ; c'est donc probablement pendant l'une de ces deux années que fut frappée la médaille qui porte leurs deux têtes. Démophon exerçait encore quelque magistrature dans sa ville natale trois ans plus tard, lors du proconsulat de Silvanus^ et c'est à cette époque que l'autre médaille fut frappée. Nous avons vu -que Silvanus avait eu un fils, nommé (

\ — 152 — UrgulaDius. Ce nom lui venait de son aïeule Urgulania, la mère du proconsul, qui est souvent mentionnée par Tacite. Elle était la favorite de l'impératrice Livie, et elle profitait de la faveur dont elle jouissait à la cour impériale pour se mettre au-dessus des lois; Tacite en cite deux exemples, et il raconte que lorsque son petit-fils, un autre Plautius Silvanus, allût être condamné à mort pour avoir assassiné sa femme, elle lui envoya elle-même un poignard pour qu'il prévint la sentence des juges {Àntial.^ II, SA; IY, 21, 22). On voit que l'influence de sa mère, autant que ses propres services, faisaient du proconsul Silvanus un des hommes les plus importants de son temps. Avant de quitter la province d'Asie, nous avons encore à signaler deux médailles de Tralles, mal décrites par Mionnet et d'autres auteurs, et sur lesquelles quelques numismatistes ont cru reconnaître le nom d'un proconsul, Vedius Pollio (Mionnet, Supplément[^] Lydie[^] 691, 69A). 1. KAIZAPEQN OHTAIOS. Tête nue, probablement d'Auguste. i[^] HENANAP02 nAPPA2I0r. Tête aurée de Jupiter. — M. h. (De ma collection.) 2. KAIZAPEQN UHAAinN. Tête nue, probablement d'Auguste. ^ MENANAP02 nAPPAII0Y. Temple octostyle; à droite, un caducée. — JE. 6. (De ma collection.) Vedius était probablement un fonctionnaire romain, peut-être un procurateur d'Auguste, et il appartenait à cette famille Vedia, l'une des plus puissantes de l'ordre équestre de Rome, vers la fin de la république et au commencement de l'empire {Maior et Fedtos et estera equitum JRomitorum prsrvalida nomina. Tacit., Ann., XII, 60).

— 153 — Hais aucun membre de cette famille ne parait avoir suivi la carrière des fonctions sénatoriales sous Auguste, et bien certainement aucun d'eux ne parvint au consulat. La tête représentée sur les deux médailles parait être celle d'Auguste jeune. Nous allons passer maintenant aux proconsuls d'Afrique; qui étaient à cette époque des personnages plus importants et plus influents que leurs collègues d'Asie, parce qu'ils avaient une légion entière sous leurs ordres, tandis que les proconsuls d'Asie n'exerçaient plus aucun commandement militaire. V. P. Qdinctileus Varus. 1. AVG. PONT. MAX. Tête nue d'Auguste, entre les têtes affrontées de Caius et Lucius César; dessous les lettres G.L, et une contremarque punique. ¹ P.QVINCTILI VARI AGHVLLA. Tête nue de Varus. — iE. 8. Cabinet de France. (PL VIII, n°6.) Muller, Numismatique de V Afrique² II, p. hh. 2. P.QVINTILLVARVS. Tête nue d'Auguste? ³ HADRVME. Tête radiée du Soleil; derrière, un trident. — iE. 8. Muller, II, p. 52, n° 26. Pour les monnaies frappées au nom des proconsuls d'Afrique notre tâche sera plus facile, parce qu'elles sont d'un module beaucoup plus grand que celles des villes d'Asie, ce qui permet de distinguer les portraits avec plus de certitude ; nous n'aurons d'ailleurs qu'à prendre pour guide l'excellent ouvrage de L. Muller. L'opinion émise par ce savant lui est tout à fait personnelle; avant lui, personne, à ma connaissance du moins, n'avait reconnu les effigies des proconsuls d'Afrique sur les monnaies de cette province, et

The text on this page is estimated to be only 19.65% accurate

— 151 (Içroièremment encore Cavedooi combattait son systèjue dau^ ses notes sur les décs^de^ de Boi^b^^i {OEwres ampUtes^ I, p. 306, note). Varus (ut consul en 7A1 avec Tibère pour coUègne» et pendant Tannée entière. Il ne pouvait participer att tiX9^ des proviqcçs consulaires qu'ftu çommepoewent ifi 7A7 et c est efTeçtivement en cette anuée au plus tard qu'il alla gouverner l'Afrique, aiu^ que Borgbeaî l'a dâmontré (I, p. 309} ; car en 74B il était d^à légat de Syrie, commit le prouvent les monnaies d'Aptiocbe qui portent U légende Eni OYAPOY et les dates de l'ère actiaque 2§ à 27 (sept. 7A7 à sept. 750). Il parait être resté assez longtemps en Syrie; dans tous les cas, il y a une laciine de plusieurs années entre la dernière date, qui figure sur ses monnûes et U date 35 (sept. 7^7 à sept. 758) qu'on Ut sur eelleade son succe33eur présumé L. Volusius Saturnipus. D'aprto Dion Gassius (LVI, 18), il passa, sinon directement, du moins sans avoir rempli d'autres fonctions dan% l'intervalle» de la légation de Syrie 4 celle de Germanie* Le dé* sastre de l'armée romaine sous ses ordres, sa mort et le désespoir d'Auguste lorsque la terrible nouvelle parvint à Romet, ont été racontés par Tacite, et sont présenta à la mémoire de tous. Varus était allié à la famille impériale ; il avait épousé Clodia Pulcra, cousine d'Agrippine, fille d' Agrippa et petitefille d'Auguste (Voyez pour cette parenté, Tacit, Amai^^ IV, 52, et Borgbesi, I, p. 417). Les numismatistes qui ont parlé de la médaUe d'AchulU avant L« MuUer, prenaient la tête du revers pour cello d* Agrippa, bien qu'il fût mort depuis plusieurs annéçis lors du proconsulat de V^us. Cette circanstam^e ne serait pas une raison déterminante pour ne pas admettre la présence

The text on this page is estimated to be only 22.39% accurate

Il n'y a pas de portrait d'Agrippa car il existe des monnaies à Teflagie d'Agrippa, frappées certainement après sa mort; mais en comparant notre médaille avec les moyens bronzes bien connus qui portent la tête d'Agrippa, il est facile de voir que les deux têtes sont complètement différentes. Quant à la médaille d'Hadrumetum, Muller croit que la tête qu'on y voit est celle d'Auguste comme je n'ai pas vu la pièce, je ne puis rien affirmer; mais comme il existe des médailles absolument pareilles avec la tête du proconsul Saturninus, il est très-probable que le portrait est celui de Varus et non celui d'Auguste. VI. L. Volusius Saturninus. 1. AVG.PONT.MAX. Tête nue d'Auguste, entre les têtes affrontées de Gaius et Lucius César; dessous les lettres G. L. 2. L.VOLUSIUS SATVRN.ACHVL. Tête nue de Saturninus. — & 8. Cabinet de France. (Pl. IV, n° 7). Muller, Numismatique de l'Afrique II, p. 22. 2. AGHVLLA. Tête diadémée d'une déesse. 3. L.VOLUSIUS SATVRN. Tête nue de Saturninus. — M. 7. MuUer, II, p. 44, n° 10. 3. L.VOLUSIUS SATVR. Tête nue de Saturninus. 4. HADR. Tête radiée du Soleil : derrière, un trident. — 8. Muller, II, p. 52, n° 27. 4. IMP.GAESAR DIVI F.AVGVSTVS. Tête nue d'Auguste ; devant, le lituus. 5. PERM.L.VOLVSI PROGOS.GERG. Tête de Minerve; devant, un crabe. — M. il. HuUer, II, p. 26. Borghesi a démontré que L. Volusius Saturninus fut consul élu en 742, c'est-à-dire l'année après Vants, et

— 156 — qu'il fut 80D successeur dans le procousulat d'Afrique (I, p. 31&). Il gouverna plus tard la Syrie, ainsi qu'il résulte des monnaies d'Antioche qui portent son nom et la date 35 de l'ère actiaque (sept. 757 à sept 758) ; il mourut en 773. Saturninus était d'une famille anGienne, mais sans illustration ; lui-même fut le premier consul de son nom ; il avût accumulé d'immenses richesses (Tacit , Ann.^ III, 30). Son père, Q. Volusius, avait épousé la fille de Tiberius Glaudius Nero, l'aïeul de l'empereur Tibère, dont notre proconsul était par conséquent le cousin ger- | maiu. I I VIL Apriganus Fabius Maumus. 1. AFRIC.FABIVS MAX.COS.PROGOS.VII...EPVL. Tête de Fabius. , ^ HADRVM. Tête d'un dieu, coiffé d'une tiare. — ifi. 7. | Cabinet de France. Muller, II, p. 52, n* 29. 2 AFR.FA.MAX.COS.PROCOS.VIIVIR EPVLO. Tête de Fabius. ^ C.LIVIN.GALLVS Q.PROPR. Éléphant marchant et écrasant un S3rpent sous son pied. — JE. 6. Cabinet de France. (PI. VIII, n«8.) Muller, II, p. 61. Africanus Fabius Maximus était le frère de Paullus Fabius Mazimus, dont nous avons parlé plus haut II fut consul en 7AA, l'année après son frère, et il alla sans doute gouverner l'Afrique à l'expiration des cinq années réglementaires, c'est-à-dire en 750, en même temps que Julius Antonius, son collègue dans le consulat, obtenait la province d'Asie. Le nom d' Africanus a été adopté par Fabius en souvenir du frère de son trisaïeul, Scipio Africanus^ qui l'avait mérité par la conquête et la destruction de Carthage. Gomme le nom de Paullus, Africanus est un vé

— 157 — ritable pranomen[^] et c'est un exemple de plus à ajouter & ceux que Mominsen a réunis; la position du mot dans la légende ne laisse aucun doute à cet égard, et c'est pour cela qu'un de ses affranchis, dans wie inscription citée par Borghesi (I, p. 2&9, note), est appelé Q. Fabius Africani l. Cyiiiuey et non Q. Fabius Q. L Cytisus[^] comme il aurait dû l'être si le prénom de son patron avait été Quintus. Je ne crois pas qu'Africanus soit mentionné dans aucun autre document contemporain. On ne sait rien de sa vie, en dehors de ce que les médailles nous apprennent, c'est-à dire qu'il fut consul, proconsul d'Afrique et tepiemvir epulonum ; on sait que les septemviri epulonum formaient un des quatre grands collèges sacerdotaux de Rome. La seconde médaille de Fabius porte au revers le nom de son questeur pro prxtore[^] C. Livineius Gallus; elle rappelle les nombreuses monnaies frappées par Pompée, Marc-Antoine et d'autres généraux, et signées des noms de leurs questeurs. 11 nous semble que les sept exemples que nous avons réunis dans ce mémoire prouvent suffisamment notre thèse, et montrent que, sous le règne d'Auguste, les portraits de quelques proconsuls des deux grandes provinces d'Asie et d'Afrique ont été reproduits sur les monnaies locales. Nous n'avons cité que des exemples certains, empruntés à des médailles que nous avons pu examiner nous-même. On en trouvera probablement d'autres, mais pas beaucoup; car cette distinction n'a été accordée qu'à de très-grands personnages, illustres par leur naissance ou par leur position à la cour d'Auguste, et dont plusieurs étaient parents uu alliés de la famille impériale.

— »M LES ÈRES EMPLOYEES EN SYRIE. Mémoire lu le 10 février 1865 devant l'Académie des sciences, belles lettres et arts. L'habitude de se servir d'une ère royale ou provinciale, au lieu d'une ère municipale, pour marquer les années courantes, semble avoir été particulière à l'Asie, du moins dans les siècles qui précèdent l'ère chrétienne; même sous l'empire romain, on n'en trouve en Occident que peu d'exemples, excepté en Afrique, tandis qu'en Asie-Mineure, et bien plus encore en Syrie, cet usage était généralement adopté, ainsi que le prouvent les légendes des monnaies et les inscriptions gravées sur les monuments publics et particuliers. A Rome, les années de la fondation de la ville ne sont guère indiquées que sur quelques monuments spéciaux, comme les fastes ; sur tous les autres, jusqu'à la chute de l'empire, les années sont marquées par les consulats. En Grèce, les Olympiades ne sont employées pour la chronologie que par les auteurs : on n'en trouve l'indication que sur un petit nombre de monuments, tous d'une époque assez basse. Chaque ville avait sa façon particulière de compter, les unes par la succession des magistrats civils, les autres par celle des prêtres de leur principale divinité, et cette habitude est une source continuelle d'embarras pour l'établissement de la chronologie ancienne.

The text on this page is estimated to be only 23.27% accurate

— 139 — En Orient, les liabiludes étaient diffèreoles» et cela tient aux profondes différences qui séparent les constitutions politiques des deux races. Tandis qu'en Grèce et en Italie, la cité était le seul centre auquel chaque citoyen rapportait tous les incidents de sa vie avec un patriotisme ardent, mais souvent égoïste et inintelligent, les populations de l'Asie, généralement plus fanatiques que patriotes, et soumises de tout temps à des gouvernements monarchiques, reconnaissaient plutôt le lieu moins étroit de la communauté de race, ou de rattachement héréditaire à une dynastie nationale. Aussi bien est-ce en Asie, et notamment en Syrie, que l'usage des ères royales et provinciales fut le plus répandu. Les rois de Syrie furent les premiers à inscrire sur leurs monnaies les années d'une ère qui avait son point de départ à l'origine de la dynastie ; ils furent bientôt imités par les rois du Pont et de la Bithynie en Asie-Mineure, plus tard par ceux de la Characène sur le golfe Persique ; mais leurs contemporains les rois de Macédoine n'adoptèrent jamais un usage qui répugnait aux idées belléniques. L'emploi d'une ère sur la monnaie publique est la meilleure manière de la vulgariser ; aussi l'usage de celle des Séleucides devint-il général en Syrie et bien que restreint sous l'empire romain à une portion de cette province, il persista chez les auteurs syriens pendant tout le moyen âge, et cette antique manière de compter les années est encore employée de nos jours par les chrétiens nestoriens et jacobites. Après la chute des Séleucides, d'autres ères furent successivement adoptées dans différentes parties de la Syrie : d'abord celle dite de Pompée, en usage dans quelques villes qui avaient reçu de ce général l'autonomie municipale.

— 160 — cipale ; ensuite Tère césarienne, particulière au district d'Antioche, et ayant la même origine que celle de Pompée; enfin celle de Bostra ou d'Arabie. Celles dont nous allons nous occuper dans ce travail sont Tère de Bostra, celle des Séleucides et celle d'Antioche, qui toutes les trois furent employées dans des districts assez étendus jusqu'à la conquête musulmane. I. Ère de Bostra. Le point de départ de Tère de Bostra est indiqué dans le Chronicon Paschale; on y lit à l'année 105 après JésusChrist : $\text{IlEtpai}\dot{\text{ioi}} \text{ xat BotftpQvoi ivTfiuBsY to}\dot{\text{u}}\text{ç kaut}\dot{\text{u}}\text{v}^{\wedge}\text{vou}^<\text{dpt6|iiot}\dot{\text{ioi}}$ (éd. de Bonn, p. A72). L'année 105 est celle où l'Arabie fut conquise par Cornélius Palma, légat de Syrie pour l'empereur Tmjan, et réduite en province romaine. Jusqu'à présent on manquait des documents nécessaires pour déterminer avec précision le commencement de cette ère ; mais grâce aux nombreuses inscriptions que j'ai copiées tant à Bostra, que dans une foule de localités de l'Auranite et de la Trachonite, il nous sera facile d'arriver à une entière certitude à cet égard. Et d'abord il ne peut être douteux que l'ère employée dans presque toutes les inscriptions de ces provinces ne soit la même qui est mentionnée dans le Chronicon Paschale. La seule médaille de Bostra qui porte une date a été frappée sous Septime-Sévère avec l'indication de l'année iOA, qui tombe effectivement sous le r^e de ce prince, et une inscription gravée dans cette ville sous l'empereur Justinien est datée de l'année iià qui correspond à l'an 539 de l'ère chrétienne, treizième de son règne. De plus, dans une autre inscription de Bostra on

— loi trouve Tannée ISA, $\nu f^{\wedge}$ insp/iU; , d*où il résulte que l'ère ii*était pas particulière à la ville, mais commune à toute la province. En effet, Tannée de la province, ty;; licap[^]x;, ou Tii< iicapx^fot>, est mentionnée dans des inscriptions de Salchat, de Bousàn, d'El-Hayat, de Harran, de Busr-elHariri, localités toutes situées dans TAuranite et dans la Trachonite. Cependant dans quelques cas Torigine de Tère est rapportée plus directement à la ville de Bostra ; dans une inscription de Harran, on trouve l'expression $\epsilon xou^{\wedge}$ Bootpivcôv, et à Amra, $\dot{x}oi^{\wedge}\zeta$ xatà Boorpa[^] comme Bostra était à cette époque la capitale de la province et la résidence du légat, cette expression s'explique d'elle-même. J'ajouterai enfin qu'une médaille de Rabbathmoba, à Teffigie de Caracalla et portant la date 105, montre que Tère de Bostra était usitée dans cette ville, qui appartenait également à la province d'Arabie. Pour déterminer exactement le commencement de Tère, nous aurons recours à deux inscriptions que j'ai copiées à Harran, et dont M. Wetzstein a déjà tiré parti dans le même but. Elles se trouvent encore à leur place originale, encadrées dans la façade d'un édifice antique, qui était un icavooxsiov ou bôtellerie publique où les étrangers recevaient une hospitalité gratuite, et dont la partie inférieure, ou rez-de-chaussée, a été construite par certaines personnes nommées dans l'inscription, tandis que la partie supérieure, ou premier étage, a été achevée par d'autres. La première inscription est placée au-dessus de la porte d'entrée, et la seconde au dessus d'une fenêtre du premier étage; toutes les deux sont datées de la même année 202, appelée année de Bostra dans la première, et année de la province dans la seconde : dans toutes les deux on a ajouté Tindiction« qui est la dixième pour la première, et la onzième pour

The text on this page is estimated to be only 26.44% accurate

— 162 — la seconde. Voici donc une même année qui correspond à deux indictiones successives. En prenant pour base Tan 105, indiqué par le Chronicon Paschale^U on voit que l'année 392 de l'ère de Bostra correspond à peu près à l'année S^O7 de l'ère chrétienne; or la dixième indiction commence au 1^{er} septembre S96, et la onzième au 1^{er}* septembre de l'année soixante-sept; d'où il résulte que le commencement de l'année 292 de Bostra tombe entre le 2 septembre 396 et le 1^{er} août 397. Mais un passage du commentaire de Simplicius sur la physique d'Aristote (v. p. 206] nous apprend que les Arabes et les habitants de Damas commençaient l'année à l'équinoxe du printemps[^] et par conséquent l'on peut fixer avec toute certitude le 22 mars le commencement de l'année de Bostra. Ainsi l'ère de Bostra commence au 22 mars de l'an 106, et en ajoutant 105 à une année de l'ère de Bos^{*} trft, on trouvera l'année correspondante de l'ère chrétienne, au 22 mars de laquelle elle a commencé. Ce résultat, auquel était déjà arrivé M. Wetstein, est confirmé par un grand nombre d'inscriptions que j'ai copiées pendant mon voyage, et qui lui étaient inconnues ; et les difficultés que soulevaient quelques-uns des textes qu'il cite ont disparu, grâce à des copies plus fidèles. Ainsi une inscription de Sahwet[^]el-Khudr, gravée sous le règne de Marc[^]Aurèle, porte la date 66, qui correspond à l'an 171 de notre ère, onzième du règne de ce prince. Une inscription d'Imtin, gravée sous Constantin et Constant, est datée de l'année 288 de Bostra, S^AS de notre ère, qui appartient effectivement au règne de ces princes. J'ai remarqué que sur treize inscriptions de mon recueil qui portent à la fois la date de l'ère et le chiffre de l'indiction, dix sont datées de l'indiction qui correspond à la première moitié de l'an*

The text on this page is estimated to be only 26.82% accurate

— 183 née provinciale, tandis que trois seulement furent gravées pendant l'indiction qui correspond à la seconde moitié de l'année. Cette anomalie s'explique par ce fait que les édifices auxquels appartiennent ces inscriptions ont dû généralement être bâtis pendant la belle saison, qui comprenait toute la première moitié de l'année de Bostra. Dans la grande majorité des inscriptions datées, on trouve seulement la mention de l'année, sans l'indication spéciale de l'indiction ou de l'ère à laquelle elle se rapporte-, mais il est évident que, sauf preuve du contraire, c'est toujours à l'ère provinciale qu'il faut les rapporter. L'usage de l'ère de Bostra se propagea lentement d'abord, comme il arrive toujours lorsqu'on veut changer les habitudes d'un peuple : je n'en ai trouvé que trois exemples pour le premier siècle de l'ère, l'année 8A k Kreyé, 60 à Mélab-es-Sarrar et 66 à Sahweh ; ces trois localités sont situées dans la portion méridionale de TAuranite, à proximité de Bostra et du désert de Syrie*. Le second siècle de l'ère est représenté par huit inscriptions, dont deux à Bostra, une à Kreyé, une k Hébrftn, une à Salkbat, une à Awwas, une à Ormân, une à Sahweh ; toutes ces localités sont également situées sur la lisière méridionale de FAuranite et dans le rayon où se rencontrent les inscriptions nabatéennes. Les dates du III^e siècle de l'ère se rencontrent dans toute l'étendue de l'Auranite et de la Tracbonite ; celles du IV^e et du V^e sont moins fréquentes, enfin celles du VI^e ne se rencontrent que dans deux localités sur la lisière du désert, Salkhat et Mélah-es-Sarrar. Les trois dates que j'ai relevées pour le VI^e siècle de l'ère provinciale correspondent aux années 633, 64A et 665 de l'ère chrétienne et se trouvent sur des monuments chrétiens; la première est

— 164 — antérieure de quatre ans à rétablissement définitif de la domination musulmane en Syrie (637) et à la soumission du dernier prince Ghassnide ; les deux autres sont postérieures de quelques années à cet événement, mais ce n'est pas une raison pour les rapporter à une autre ère, l'ère chrétienne, par exemple, comme le voudrait Wetzstein; car il n'y a aucune trace de remploi de l'ère chrétienne en Syrie à cette époque, et d'ailleurs on ne change pas en un jour les habitudes d'un peuple. Pendant le premier demi-siècle de la conquête musulmane, il devait rester encore bon nombre de chrétiens dans ces districts écartés et arides, si peu faits pour attirer la cupidité de conquérants, qui avaient devant eux tant de riches provinces à envahir; et il est très-naturel de supposer qu'ils aient conservé encore pendant quelques années leurs usages et leur ère traditionnelle. Outre l'ère générale de la province, on trouve encore dans quelques localités une ère particulière. Ainsi les dates des inscriptions de Ghakka ne s'accordent ni avec l'ère de Bostra, ni avec celle des Séleucides, usitée dans les environs de Damas ; elle est d'ailleurs désignée expressément dans les inscriptions comme l'ère de Ghakka. Elle est la même que celle de la ville principale de la province de Bostra, et elle devint une colonie romaine probablement sous le règne de Septime-Sévère ou de ces faits qui diffèrent des inscriptions sur lesquels je reviendrai dans un autre mémoire. Nous mettons la voie pour fixer le commencement de l'ère locale : il faut sans doute rapporter l'ère romaine à tous les cas de cette année peu on n'a trouvé pas trace ailleurs que monuments de Ghakka.

— 165 — A peu de distance de Chakka, se trouvent les belles ruines de Chéhebé, les plus importantes du Hauran après celles de Bostra. Là aussi on s'est servi d'une ère locale : une inscription en honneur des empereurs Philippe père et fils, datée de la première année de la ville, en est la preuve. Ici il ne peut y avoir de doute; les ruines de Chéhebé sont celles de l'ancienne Philippopolis d'Arabie, la patrie de l'empereur Philippe, et l'ère locale commence à l'époque où ce prince rebâtit entièrement sa ville natale, l'orna d'édifices considérables, et lui accorda avec le nom de Philippopolis le titre de colonie romaine. Tous ces faits, nouveaux pour la science, résultent des inscriptions et des monuments que j'ai relevés à Chéhebé, et seront développés dans un mémoire spécial, que j'aurai, plus tard, l'honneur de soumettre à l'Académie \ II. Ère des Séleccides. L'usage de l'ère de Bostra ne s'étendit pas, vers le nord, au delà des limites de la Trachonite; entre ce district et le premier village de la banlieue de Damas, s'étend une plaine déserte qui va rejoindre, à Test, le grand désert de Syrie, et qui a constitué de tout temps une limite naturelle entre le pays damasquin et la province méridionale. Au village de Deir-Ali, le premier endroit habité qu'on rencontre lorsqu'on quitte la Trachonite pour se rendre à Damas, et qu'on a traversé le petit désert, il se trouve une inscription intéressante à plus d'un titre, et qui prouve que l'ère des Séleucides y était usitée. Cette inscription constate la construction d'une synagogue des hérétiques > Ce mémoire a été In à TAcadëmip le 17 février 1865. V. pins hant p. X9 13

— 1C6 — Marcionites par les soins d'un ancien nommé Paul, et elle est datée de l'année 630. Or l'hérésie de Marcion se répandit en Orient dans la seconde moitié du u^e siècle ; pendant le m^e, elle avait de nombreux adhérents, ainsi que le montre la vigueur avec laquelle elle est combattue par Tertullien et par l'auteur des *Philosophoumena*; enfin, saint Épiphanes, écrivant au iv^e siècle, déclare formellement qu'elle était encore très-répandue de son temps en Syrie et en Égypte. Il est donc évident que l'année 680 ne peut être comptée d'après une ère moins ancienne que celle des Séleucides, et on peut avec toute certitude placer la construction de la synagogue des Marcionites en l'an 318 de l'ère chrétienne. Pour Damas et Émèse, l'usage de l'ère des Séleucides est attesté par les médailles ; pour Palmyre, par de nombreuses inscriptions; pour quelques localités moins importantes, telles que Abila de Lysanias, Maloula et les villages de la banlieue de Damas, on peut invoquer le témoignage des inscriptions funéraires païennes, datées des années 509, 612, 656, 672, qu'il serait difficile de rapporter à une autre ère. A Hamâh ou Epiphane, la principale ville de la vallée de l'Oronte, l'ère qui figure sur les médailles n'est point celle des Séleucides, mais au village de Kéfabou, situé à deux lieues à l'ouest de Hamah, j'ai trouvé une inscription chrétienne avec la date 861 et la troisième indiction, qui se rapporte certainement à l'ère des Séleucides. Enfin, à une journée de marche au nord de Hamah, dans les montagnes d'El-Barra, dans ce district rempli des plus magnifiques ruines chrétiennes, la seule ère en usage est encore celle des Séleucides. C'est ce que nous allons démontrer par quelques exemples. D'abord la seule inscription païenne avec date, que j'ai

— 167 — rencontrée dans ce district, où les monuments sont presque sans exception de l'époque chrétienne, est une inscription funéraire de Tan & 98, ce qui établit une forte présomption en faveur de l'ère des Séleucides. Quant aux inscriptions chrétiennes, les dates descendent jusqu'aux années 710, 720, 728, 781, 741 et 877, qui tomberaient toutes longtemps après l'établissement de l'islamisme, si on les rattachait à une ère plus moderne que celle des Séleucides. Or on ne peut admettre que les monuments d'El-Barra et des environs aient été construits à une époque où le christianisme n'était plus la religion dominante ; bien au contraire, ces belles ruines attestent à chaque pas la présence d'une population riche et civilisée, dans toute la ferveur du christianisme, élevant des églises magnifiques, des habitations spacieuses, des tombes monumentales, et y gravant partout le symbole de sa foi, la croix, le monogramme du Christ, et des sentences pieuses tirées des Écritures saintes. Tout cela ne pouvait plus avoir lieu après l'invasion musulmane, et l'état même des ruines montre qu'après la conquête ces montagnes furent abandonnées par leurs anciens habitants, et très-peu colonisées par les envahisseurs musulmans. Du reste, il nous sera facile de prouver que l'ère des Séleucides est la seule qui s'applique parfaitement à la triple donnée chronologique fournie par quelques inscriptions, c'est-à-dire l'année, le jour du mois et l'indiction. Je prends pour exemple une inscription gravée au-dessus de l'entrée d'un grand tombeau, creusé dans le roc, à Kbirbet-Hâs; elle est datée du vingtième jour de Xûnthicus de l'année 711 et de la treizième indiction. Le commencement de l'ère des Séleucides a été fixé avec une entière certitude, par Ideler et Clinton, au 1^{er} octobre de

r — 168 — Tannée 312 avant Jésus Christ; ainsi l'année 7A1 com« mence au 1*' octobre de Tannée 429 de Tère chrétienne. D'un autre côté, la treizième indiction constantinienne, la seule en usage en Orient, commence au 1** septembre de la même année, et le mois syro-macédonien Xanthicus correspond à notre mois d'avril; il y a donc accord complet, et la date du monument correspond au 20 avril de Tannée A30 de Tère chrétienne. L'inscription de Kéfarbou, dont j'ai déjà parlé, nous fournira un second exemple également concluant; ici la date est le mois Artémisius de «année 851, et la troisième indiction; Tannée 851 des Séleucides coromencs au i*' octobre 639 de notre ère, la troisième indiction au 1" septembre de la même année, et le mois Artémisius correspond au mois de mai : Tinscription fut donc gravée au mois de mai de Tannée 5&0. Une troisième inscription, copiée à Deîr-Sambil, par M. de Vogué, conduit au même résultat. La date la plus basse que j'aie rencontrée est le mois de mai de Tannée 566 de Tère chrétienne, c'est-à-dire soixante-cinq ans environ 1 avant Tinvasion musulmane. > III. Ère césarienne d'Antioche. Au nord des montagnes d'fl-Barra, dont il est séparé par la fertile plaine d'Edlip, s'étend un second groupe de mon« tagnes, appelé le Djebel-Ala, qui, à Touest, domine le lac d'Antioche, et, à Test, pousse ses demiei*s contre-forts jusqu'à une demi-journée d'Alep. Plus au nord, on rencontre un second groupe de montagnes moins élevé que le Djebel-AIa, et qui porte le nom de Djebel-Sémftn. Dans le premier, on trouve encore une foule de belles ruines chrétiennes semblables à celles d'fl-B«rra, et dans le se

— 169 — cond, la magnifique église de Deîr-Sémàn, bâtie, à la fin du V^e siècle, en l'honneur de saint Simon Stylite, et qui est, sans contredit, la plus belle ruine chrétienne qui existe au monde. La grande route d'Antioche à Alep passe entre les deux pâtés de montagnes et suit la dépression qui les sépare. Ici encore les monuments et les inscriptions abondent ; mais, bien que l'architecture soit à peu près la même que celle des édifices d'El-Barra, les chiffres des dates sont beaucoup moins élevés, et si on les rapportait à l'ère des Séleucides, la construction de toutes ces églises, plus ornées et plus vastes que celles d'El Barra, tomberait en plein paganisme, à l'époque des plus cruelles persécutions de l'Église. Il faut donc chercher une autre ère, et le doute n'est point permis ; tout ce district est voisin d'Antioche, la grande métropole païenne et chrétienne de la Syrie, et l'ère en usage à Antioche doit être celle qui a été employée ici. Le point de départ de cette ère a été déterminé par Noris et Belley, et ensuite, plus exactement, par Ideler ; elle commence à l'automne de l'année 476 avant Jésus-Christ. Le véritable commencement de l'année syrienne était le 1^{er} octobre ; mais, à une époque qu'on ne peut déterminer avec précision, on le recula d'un mois, et on fit coïncider le commencement de l'année civile avec celui de l'indiction, c'est-à-dire avec le 1^{er} septembre. On trouve dans les auteurs des exemples des deux manières de compter, et nous verrons qu'il en est de même dans les inscriptions. Ainsi l'historien ecclésiastique Evagrius, qui écrivait à Antioche au VI^e siècle, fait commencer l'année au 1^{er} septembre, comme l'a démontré Ideler (I, p. 468), et l'historien syrien Abou-l-Faradj dit que, de son temps, les Grecs de Syrie commençaient l'année au 1^{er} septembre,

The text on this page is estimated to be only 26.37% accurate

— no — tandis que les Syriens proprement dits conservaient l'ancien usage du 1^{er} octobre (I^{er} p, A6S). Dans le district de Deir^{em} Semân, bahié autrefois par des populations hellénisées, syriennes d'origine, mais ne parlant plus que le grec, l'usage avait prévalu de faire coïncider le commencement de l'année avec celui de l'indiction. L'inscription suivante en est la preuve; elle a été copiée par H. de Vogüé, au village de Dana, sur une grande maison antique ; elle est datée du 27 de Gorpiaeus, de l'an 632 et de la septième indiction. L'année 632 de l'ère d'Antioche, c'est-à-dire que la septième indiction, commence au 1^{er} septembre 483, et l'inscription a été gravée le 27 septembre de cette année; si on faisait commencer l'année au 1^{er} octobre 483, le 27 Gorpiaeus 532 correspondrait au 27 septembre & 8; mais alors la huitième indiction était déjà commencée, et il n'y aurait plus accord entre les deux données. Deux autres inscriptions, datées du mois d'août et du mois d'octobre, s'accordent avec l'un et l'autre système. Mais il n'en est pas ainsi d'un autre texte trouvé à Ktell-Lata, à la lisière septentrionale des montagnes d'El-Barra. Elle est datée de l'an 97 et de la troisième indiction; l'année 97 d'Antioche commence à l'automne de l'an 148 de notre ère. et la troisième indiction au 1^{er} septembre de l'an 449; si donc l'année de l'ère locale commençait, comme l'indiction, au 1^{er} septembre, il y aurait juste une année de différence entre l'année de l'ère et l'indiction et les deux données chronologiques ne s'accorderaient point entre elles ; mais si on fait commencer l'année de l'ère locale au 1^{er} octobre, le dernier mois de cette année coïncidera avec le premier mois de la troisième indiction, et il en résultera que l'inscription a été gravée au mois de septembre 449. On se demande pourquoi les anciens habi-

— Citants du village de Ktell-Lata ont employé l'ère d'Antioche de préférence à celle des Séleucides, usitée dans tout le groupe de montagnes dont dépendait leur territoire ; cela peut tenir au caprice du personnage qui a fait élever le monument, ou bien à la circonstance que ce village se trouve à l'extrémité des montagnes d'El-Barra, sur la limite, en quelque sorte, du domaine des deux ères. Quant à l'époque du commencement de l'année, pour laquelle il eût été fort incommode de s'écarter des errements suivis dans le voisinage, l'habitant de Ktell-Lata s'en est tenu à l'usage universellement adopté par ses voisins d'El-Barra, qui se servaient de l'ère des Séleucides, et commençaient leur année au 1^{er} octobre. Des remarques que nous venons de faire, il résulte clairement que l'ère des Séleucides était généralement employée dans la portion moyenne de la Syrie, et l'ère d'Antioche dans la Syrie du Nord. Ces deux ères appliquées aux monuments donnent des résultats parfaitement concordants. Dans les deux groupes, les derniers monuments païens portent des dates antérieures de quelques années au règne de Constantin, et les monuments chrétiens des dates postérieures à la paix de l'Église. Quant aux questions de détail, comme le commencement des différentes années civiles et des indictions, les témoignages des meilleurs auteurs et les travaux de Noris, de Belley, d'Ideler, et de M. de Wailly, trouvent dans nos découvertes une confirmation éclatante; car c'est la première fois qu'il a été possible de les contrôler par des monuments anciens, d'une conservation parfaite et d'une authenticité irrécusable. FIN.

The text on this page is estimated to be only 23.55% accurate

TABLE DES MATÉRES. Les articles réunis dans ce volume sont extraits de la Revue numismatique, nouvelle série, années 1863 à 1867, sauf le dernier qui a paru dans la Revue archéologique, année 1866.

Trouvaille d'Amasia. — Mithridate IV et Pharnace I, rois du Pont. 1
Confédération de quelques villes de l'Asie Mineure et des lies après la bataille de Cnide (A. C. 394) — Monnaies de Samoa, Ephèse, Rhodes, Guide, Cybique, Lampsaque, Thèbes et Zéaynthe. 7 Orontas, satrape de Mysie et d'Ionie. ' 19 Kétriporis, dynaste de la Thrace. 23 Nicéphore Méliissène, prétendant au trône de Byzance (1080-1081). 25 Trouvaille de Salda. — Statères d'Alexandre le Grand, de Cassandre, de Rhodes, de Panticapée, de Philippi, de Pergame, de Pnytagoras, roi de Salaminé, d'une ville incertaine de la Syrie. 33 Trouvaille de Marmara. — Tétradrachmes de Cyzique. 57 Sur l'emplacement de Philippopolis d'Arabie et sur les médailles de Marin et de Pacatien. 61 La lettre B sur les monnaies de Byzance. 73 Numismatique et chronologie des rois de la Characène. 77 Numismatique et chronologie des rois du Pont et du Bosphore, des princes d'Olha et des Zénonides de Laodicee. 109 Les portraits des proconsuls d'Asie et d'Afrique sur les monnaies. — Paullus Fabius Maximus, Asinius Gallus, Tullius Cicero, Plautius Silvanus, Vedius Pollio, Quintilius Varus, Volasius Sabinus, Africanus Fabius Maximus. 133 Les ères employées en Syrie, d'après de nouvelles découvertes épigraphiques. 158 Paris. — luiprisBC par E. Thonot

The text on this page is estimated to be only 0.00% accurate

X

